

FACULTE DES ARTS

THESE

PRESENTEE

A L'ÉCOLE DES GRADUÉS

DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

POUR L'OBTENTION DE LA

MAITRISE ES ARTS (mention GEOGRAPHIE)

par

Victor RAICHE

Bachelier ès Arts de

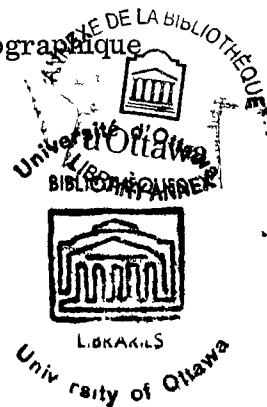
l'Université du Sacré-Coeur (Bathurst)

La population du Nord et de l'Est du

Nouveau-Brunswick et son milieu géographique

*Grade conféré
le 6 sept. 1962
R. L. ...
secret*

MARS 1962



UMI Number: EC55825

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC55825
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

A ma femme Albertine,
sans l'appui de laquelle ce travail
n'aurait pu être mené à son terme

A VANT-PROPOS

Le sujet de cette thèse a été déterminé en accord avec Monsieur le Professeur Bogdan Zaborski, directeur de l'Institut de Géographie de l'Université d'Ottawa. Ce choix a été motivé par le fait que j'ai vécu au Nouveau-Brunswick jusqu'en 1958 et qu'il m'a été donné d'y prendre conscience de certains problèmes d'évolution démographique et ethnographique, problèmes dont j'ai voulu faire une analyse détaillée. A cette fin, j'ai passé trois mois sur le terrain au cours de l'été de 1959 à observer et à noter les phénomènes et les renseignements susceptibles de servir à cette analyse et à les placer dans leur contexte géographique.

Au cours de la préparation de cette thèse sur le terrain, j'ai rencontré plusieurs personnes qui m'ont accordé un précieux concours. Tout d'abord, je tiens à remercier le Père Anselme, o.f.m. capucin, une autorité sur les questions acadiennes, dont la connaissance et l'expérience ainsi que l'appui m'ont été un stimulant au début de cette étude. Les recherches sur le terrain n'auraient pu, non plus, être menées à bon terme sans la collaboration des chancelliers de l'archidiocèse de Moncton, du diocèse de Bathurst et du diocèse d'Edmunston, des curés des nombreuses paroisses de ces diocèses, des secrétaires de conseils municipaux pour les comtés visités, des inspecteurs d'écoles de ces comtés, notamment Messieurs Alexandre Savoie, de Campbellton, et Azarias Doucet, de Bathurst, des recteurs des universités de Moncton, Bathurst et Edmunston, enfin, d'un grand nombre de personnes qui se trouvent mêlées intimement à la vie acadienne et dont les connaissances et les directives m'ont été d'un précieux secours; à toutes ces personnes, je désire exprimer ma plus vive gratitude.

Pour les recherches à Ottawa, j'ai reçu l'appui de nombreuses

personnes, principalement de Monsieur le Professeur Bogdan Zaborski à qui je tiens à exprimer ici ma reconnaissance pour avoir bien voulu accepter de diriger la préparation de cette thèse. Mes remerciements vont également à la Direction de la Géographie du Ministère des Mines et des Relevés Techniques et à son directeur Monsieur N.L. Nicholson pour avoir mis à ma disposition des moyens matériels qui ont facilité grandement le parachèvement de cette étude. Enfin, à mon collègue Monsieur Michel Brochu, de la Direction de la Géographie je désire exprimer également toute ma gratitude pour ses judicieux conseils et sa collaboration dans la revision de ce travail.

I - INTRODUCTION

A- Présentation du sujet

La présente thèse a pour but d'analyser de façon détaillée les grandes caractéristiques démographiques de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick en les situant dans leur contexte géographique.

La première partie porte sur le milieu géographique, la seconde sur la population.

L'étude du milieu géographique comprend, en premier lieu, une description des principaux traits du milieu physique en rapport avec la géologie, le relief, le climat, l'hydrographie, les sols et la végétation; ensuite, une description générale de l'habitat et un aperçu des modifications qu'il a subi au cours des grandes phases du peuplement; finalement un bref aperçu de la géographie économique de la région étudiée.

L'étude de la population débute par l'histoire du peuplement qui a conditionné, dans une très large mesure, les phénomènes de répartition et de densité de la population: répartition géographique et densité numérique d'abord, lesquelles varient considérablement, à partir du littoral en allant vers l'intérieur, et suivant le degré d'urbanisation de la région considérée; ensuite répartition géographique et proportionnelle des deux principaux groupes ethno-linguistiques en présence, soit les Acadiens et les Canadiens de langue anglaise, répartition qui varie d'un comté à l'autre.

L'étude géographique des principaux groupes religieux a également une place importante dans la présente étude, étant donné l'influence que peut exercer la religion sur les rapports entre les divers éléments de la population et sur certains aspects de l'évolution démographique, entre autres la natalité.

L'analyse de la structure de la population porte sur les grandes

caractéristiques démographiques et économique-sociales de celle-ci.

Les caractéristiques démographiques étudiées sont: l'âge, le sexe et l'état matrimonial. La pyramide des âges pour le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick a été examinée soigneusement dans le but de découvrir les raisons profondes de sa configuration particulière. Cette pyramide a également été comparée à celle du reste du Nouveau-Brunswick et à celles d'autres pays. En outre, la répartition proportionnelle de la population suivant les grands groupes d'âge a été étudiée dans le but de découvrir si cette répartition est équilibrée ou non. Enfin, la structure de la population suivant la proportion des sexes et l'état matrimonial a également été étudiée pour chaque comté en faisant ressortir les variations suivant le milieu géographique.

Les caractéristiques économique-sociales étudiées sont l'occupation et le degré d'instruction. L'analyse de ces caractéristiques vise à découvrir comment la population active est répartie dans les trois grands secteurs d'occupation et à mesurer l'influence qu'exerce le degré d'instruction en fonction des caractéristiques géographiques de cette répartition.

En raison de l'hétérogénéité culturelle des deux groupes ethnolinguistiques en présence, il convenait de rechercher les différences de structure qui peuvent exister entre ceux-ci pour chacune des grandes caractéristiques démographiques, et plus encore pour les caractéristiques économique-sociales, notamment le niveau d'instruction.

Depuis le début du siècle la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick a augmenté à un rythme considérable, en dépit de l'émigration. Aussi la présente étude apporte-t-elle une attention particulière à la question de l'évolution démographique.

Le principal phénomène de l'évolution démographique est celui de l'augmentation naturelle, c'est-à-dire l'accroissement que représente l'excé-

dent des naissances sur les décès. Il convenait de rechercher si les taux de cet accroissement pour la région étudiée ont varié de façon prononcée au cours des quelques dernières décennies. La nature de la présente étude exigeait en outre que soient indiquées les variations régionales des taux d'augmentation naturelle à l'intérieur de la région étudiée. Il a aussi semblé opportun de rechercher le décalage susceptible d'exister, sous ce rapport, entre la région étudiée et le reste du Nouveau-Brunswick, vu la prédominance de l'élément français dans le Nord et l'Est de cette province. Enfin, le phénomène de l'urbanisation et son rôle dans l'évolution démographique ont été traités dans le but de découvrir quelles tendances nouvelles se dessinent et dans quelle mesure ces tendances affecteront l'élément acadien.

L'augmentation naturelle se distingue de l'augmentation réelle, c'est-à-dire l'augmentation nette, qui tient compte des mouvements de population. La présente étude compare ces deux catégories d'augmentation à l'intérieur de la région étudiée et établit la répartition géographique des différences qui en résultent, afin, d'une part, de préciser le rôle des mouvements de population dans l'évolution démographique et, d'autre part, de situer les foyers d'émigration s'il y a lieu. Ont été considérées, en outre: l'intensité de l'émigration suivant l'âge, le groupe ethno-linguistique, le milieu, et les différences dans les taux d'émigration entre la région étudiée et le reste du Nouveau-Brunswick.

Le problème de l'assimilation s'est toujours posé pour la population acadienne, encore qu'à des degrés divers selon les circonstances. Etant donné les modifications profondes que subit le milieu dans lequel vivent les Acadiens, ce problème commence, aujourd'hui, à se poser avec ampleur. Il a donc paru souhaitable d'étudier, à la fin de la présente étude, les principaux aspects de ce problème, à savoir: l'intensité, qui varie suivant la région habitée, suivant

le sexe et l'âge des habitants et suivant le milieu social dans lequel ils évoluent; les tendances actuelles; enfin les causes de l'assimilation.

Les problèmes de la minorité acadienne sont nombreux et complexes et ne saurait être envisagés de la même façon que ceux de la majorité. Il convenait de les analyser par des méthodes scientifiques, tout en les situant dans leur contexte géographique.

B - Délimitation de la région étudiée

La région sur laquelle porte la présente étude, et dont le centre se situe par 47° de latitude Nord et 66° de longitude Ouest, comprend les trois comtés du Nord du Nouveau-Brunswick: Madawaska, Restigouche et Gloucester, et les trois comtés de l'Est: Northumberland, Kent et Westmorland.

Les raisons qui ont milité en faveur du choix des limites de la région adoptée sont à la fois d'ordre historique et d'ordre géographique.

D'une part, les quelques centaines d'Acadiens qui, ou bien, échappèrent à la Déportation de 1755, ou bien, réussirent à regagner l'Acadie, s'établirent, pour la plupart, le long de la côte est du Nouveau-Brunswick, sur le littoral de la baie des Chaleurs et dans la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean. C'est dans ces régions qu'on trouve aujourd'hui la majeure partie (les deux-tiers) de la population d'origine française des Provinces Maritimes (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Edouard) et la presque totalité de la population de langue française (les quatre-cinquièmes) de ces trois provinces.

D'autre part, au Nouveau-Brunswick, près de 90% des effectifs d'origine française demeurent dans les six comtés précités, où ils représentent environ les deux-tiers de la population totale. Ces six comtés forment une grande région qui possède les caractères d'une véritable entité géographique,

principalement l'homogénéité, du moins quant à sa population, le genre de vie de ses habitants, son économie de base et son orientation géographique. Il existe une très nette opposition entre la région à l'étude et le reste du Nouveau-Brunswick où 90% de la population est d'origine britannique et environ 95% de langue anglaise.

Les limites proprement géographiques de la région étudiée ne correspondent pas tout à fait aux limites des six comtés mentionnés. D'une part, le Madawaska, dans l'esprit des gens du Nouveau-Brunswick, déborde les limites du comté municipal du même nom et se prolonge en aval du Grand-Sault, principalement dans le canton de Drummond (comté de Victoria) lequel compte un fort pourcentage de francophones. D'autre part, la vallée de la rivière Miramichi est occupée, en entier, ou presque, par une population anglophone d'origine britannique, ce qui introduit une solution de continuité dans l'homogénéité de la région considérée; d'autant que les deux cantons de Blissfield et Ludlow, à l'extrême ouest du comté de Northumberland, se trouvent, à proprement parler, dans l'orbite de Frédéricton plutôt qu'orientés vers la côte du golfe Saint-Laurent. En outre, le tiers ouest du comté de Westmorland possède les mêmes caractéristiques ethno-linguistiques que la vallée de la Miramichi. Néanmoins, il a fallu s'en tenir aux limites des six comtés mentionnés à cause de l'emploi fréquent de données statistiques recueillies pour un territoire délimité par des frontières municipales. En certains cas, cependant, et notamment pour la représentation cartographique de certains phénomènes, le canton de Drummond dans le comté de Victoria, a été pris en considération tandis que les cantons de Blissfield et Ludlow dans le comté de Northumberland, et de Salisbury dans le comté de Westmorland ont été ignorés.

Dans l'étude du milieu géographique, il a été parfois impossible ou inopportun de tronquer le Nouveau-Brunswick en deux régions. La géologie et

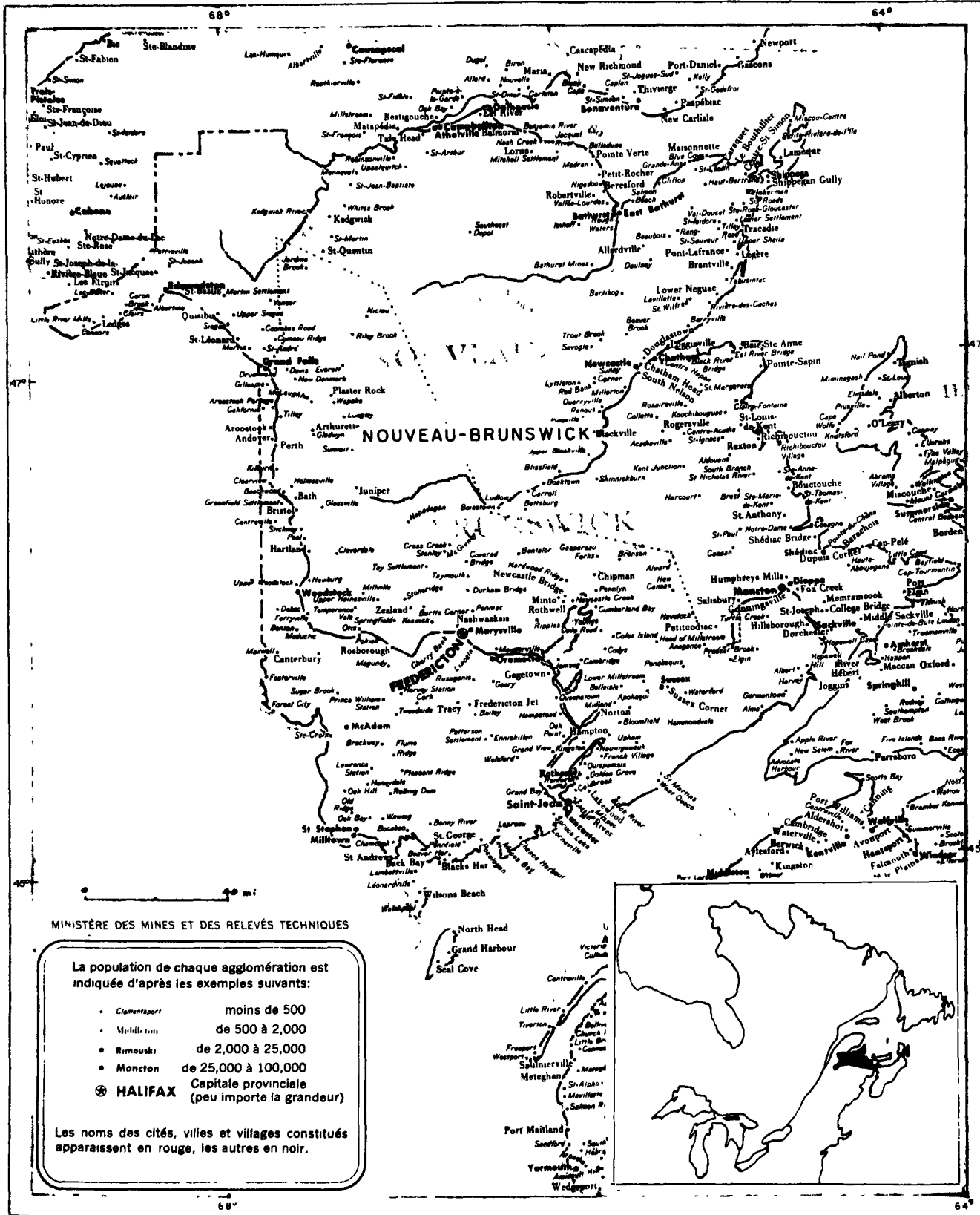


Figure 1.- Carte-repère des centres habités du Nouveau-Brunswick et localisation de la région étudiée

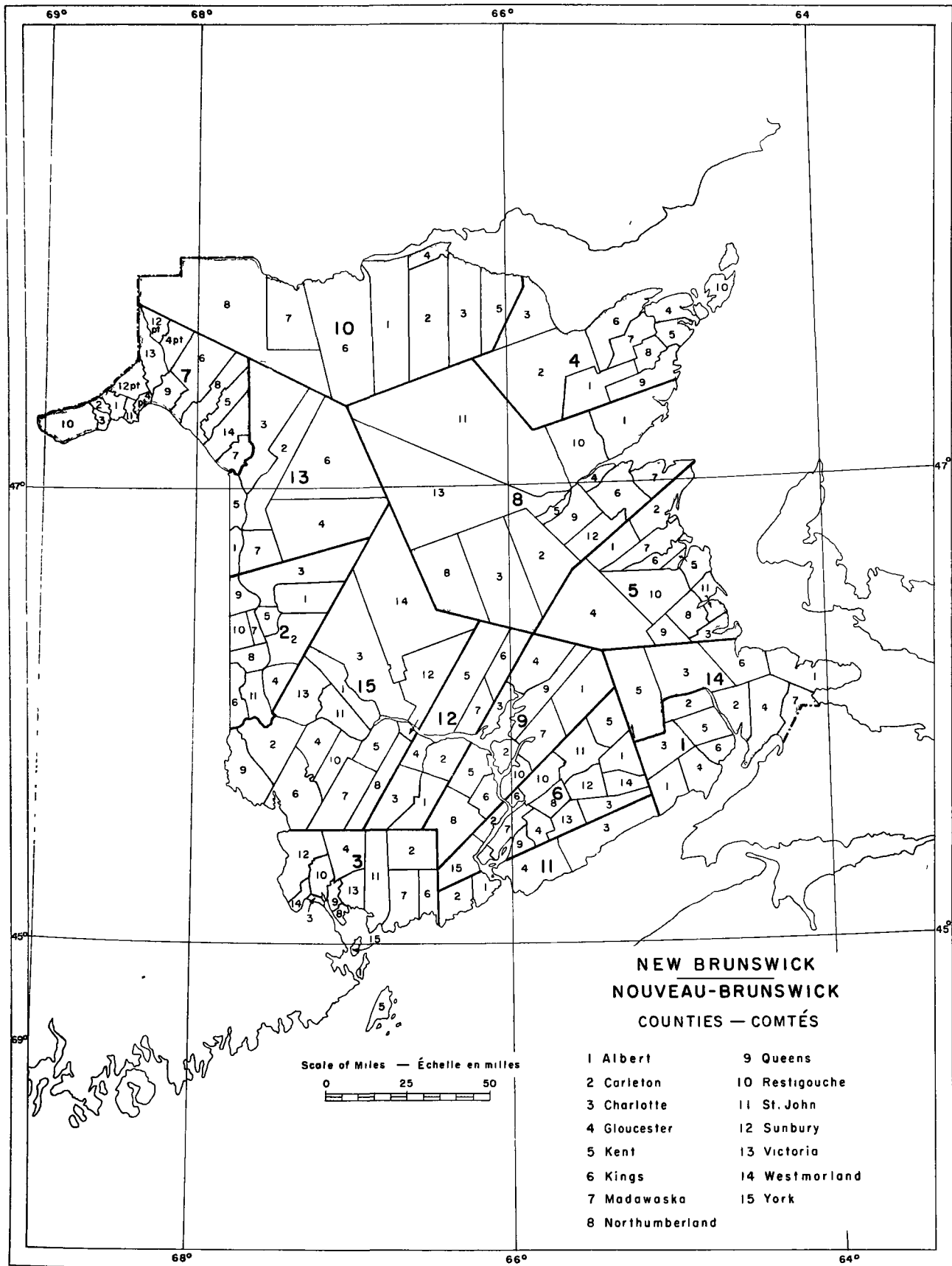


Figure 2.- Carte-repère des subdivisions de recensement du Nouveau-Brunswick

N. B.

MUNICIPALITIES – MUNICIPALITÉS

- | | | |
|--|--|---|
| 1. Albert
1. Alma
2. Coverdale
3. Elgin
4. Harvey
5. Hillsborough
6. Hopewell | 10. Weldford
11. Wellington | 9. Waterborough
10. Wickham |
| 2. Carleton
1. Aberdeen
2. Brighton
3. Kent
4. Northampton
5. Peel
6. Richmond
7. Simonds
8. Wakefield
9. Wicklow
10. Wilmot
11. Woodstock | 6. Kings
1. Cardwell
2. Greenwich
3. Hammond
4. Hampton
5. Havelock
6. Kars
7. Kingston
8. Norton
9. Rotheray
10. Springfield
11. Studholm
12. Sussex
13. Upham
14. Waterford
15. Westfield | 10. Restigouche
1. Addington
2. Balmoral
3. Colborne
4. Dalhousie
5. Durham
6. Eldon
7. Grimmer
8. St. Quentin |
| 3. Charlotte
1. Campobello
2. Clarendon
3. Dufferin
4. Dumbarton
5. Grand Manan
6. Lepreaux
7. Pennfield
8. St. Andrews
9. St. Croix
10. St. David
11. St. George
12. St. James
13. St. Patrick
14. St. Stephen
15. West Isles | 7. Madawaska
1. Baker Brook
2. Baker Lake
3. Clair
4. Madawaska
5. Notre Dame de Lourdes
6. Rivière Verte
7. St. André
8. St. Ann's
9. St. Basil
10. St. Francis
11. St. Hilaire
12. St. Jacques
13. St. Joseph
14. St. Leonard | 11. St. John
1. Lancaster
2. Musquash
3. St. Martins
4. Simonds |
| 4. Gloucester
1. Allardville
2. Bathurst
3. Beresford
4. Caraquet
5. Inkerman
6. New Bandon
7. Paquetville
8. St. Isidore
9. Saumarez
10. Shippagan | 8. Northumberland
1. Alnwick
2. Blackville
3. Blissfield
4. Chatham
5. Derby
6. Glenelg
7. Hardwicke
8. Ludlow
9. Nelson
10. Newcastle
11. Northesk
12. Rogersville
13. Southesk | 12. Sunbury
1. Blissville
2. Burton
3. Gladstone
4. Lincoln
5. Maugerville
6. Northfield
7. Sheffield |
| 5. Kent
1. Acadieville
2. Carleton
3. Dundas
4. Harcourt
5. Richibucto
6. St. Charles
7. St. Louis
8. St. Mary
9. St. Paul | 9. Queens
1. Brunswick
2. Cambridge
3. Canning
4. Chipman
5. Gagetown
6. Hampstead
7. Johnston
8. Petersville | 13. Victoria
1. Andover
2. Denmark
3. Drummond
4. Gordon
5. Grand Falls
6. Lorne
7. Perth |
| | | 14. Westmorland
1. Batsford
2. Dorchester
3. Mancton
4. Sackville
5. Salisbury
6. Shediac
7. Westmorland |
| | | 15. York
1. Bright
2. Canterbury
3. Douglas
4. Dumfries
5. Kingsclear
6. McAdam
7. Manners Sutton
8. New Maryland
9. North Lake
10. Prince William
11. Queensbury
12. St. Mary's
13. Southampton
14. Stanley |

le climat, entre autres, sont des aspects de la géographie du Nouveau-Brunswick qu'il importait d'étudier pour l'ensemble de cette province.

Enfin, certaines données de recensement ne sont rapportées que pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick, surtout celles qui ont trait à l'origine ethnique de la population. Il a donc fallu s'accomoder de cette situation.

Lorsque cependant, dans le texte ou dans les tableaux apparaissent des données statistiques se rapportant au Nord et à l'Est du Nouveau-Brunswick il est à noter que ces données, à moins d'indication contraire, se rapportent aux six comtés de Madawaska, Restigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmorland, considérés comme un tout.

C.- Méthodes

1 - Travail sur le terrain

Le travail sur le terrain concernant cette thèse a commencé au début du mois de juin 1959, pour se terminer vers la fin du mois d'août de la même année. Ce travail a été effectué dans le but, non pas d'obtenir des données quantitatives précises sur les grands problèmes de population, mais plutôt de prendre un contact direct avec ces problèmes et de noter les facteurs géographiques qui les conditionnent. Il s'agissait, en d'autres termes, de faire des observations sur le milieu et ses habitants, afin d'être en mesure de les mieux décrire par la suite.

Les principales observations de terrain ont été portées sur des cartes topographiques au 50 000^e couvrant toutes les régions habitées du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick et sur des cartes topographiques à l'échelle de 8 milles au pouce couvrant tout le Nouveau-Brunswick et une partie du territoire adjacent. La carte politique du Nouveau-Brunswick au 500 000^e publiée à Ottawa par le Ministère des Mines et des Relevés Techniques et sur

laquelle apparaissent, entre autres, les limites des cantons et des subdivisions de recensement et une série de cartes de comté à l'échelle de 2 milles au pouce, cartes publiées par le Ministère des Terres et Mines du Nouveau-Brunswick et indiquant toutes les routes, les villes et villages, les subdivisions de recensement avec leur superficie et la densité de la population pour chacun des cantons, se sont révélées d'une grande utilité.

L'itinéraire suivi comprend toutes les routes principales et secondaires des six comtés du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, soit un trajet de quelque 5 000 milles.

Les personnes susceptibles de fournir des renseignements d'ordre économique, social, culturel ou autres et de répondre aux questions se rapportant aux problèmes de population ont été visitées dans tous les centres importants et dans la mesure où les circonstances le permettaient. Ce sont principalement des curés, des inspecteurs d'écoles, des secrétaires de conseils municipaux, des instituteurs, des hommes d'affaires, des professeurs d'université, des journalistes, des avocats et des médecins. Il s'est avéré impossible, en raison de la vaste étendue du territoire compris dans les cadres de cette étude, de procéder à un échantillonnage systématique des problèmes rencontrés sur les fermes ou dans les centres de pêche de la région. Néanmoins, dans chaque comté, un certain nombre de fermiers ou de pêcheurs ont été interrogés sur les problèmes d'intérêt local.

Les principaux documents consultés sur place, sont les suivants: les archives des diocèses de Moncton, Bathurst et Edmundston indiquant, pour chaque année consécutive ou à intervalles de deux ans, le nombre de naissances et de décès, la population totale, le nombre de familles catholiques et, en certains cas, non-catholiques, le nombre de familles de langue française et de langue anglaise pour chaque paroisse depuis sa fondation; les rapports des

inspecteurs d'écoles pour ce qui touche aux questions scolaires; les rapports des conseils municipaux; les plan-directeurs des commissions d'urbanisme, là où celles-ci existent. Même les annuaires téléphoniques ont fourni une somme importante de renseignements sur le genre et le nombre d'entreprises commerciales, d'industries et de services.

Les phénomènes qui s'y prêtaient, comme la répartition géographique des deux principaux groupes ethniques, ont été reportés sur cartes au cours des recherches de terrain.

2 - Recherches à Ottawa

Les résultats des recherches effectuées à l'Université d'Ottawa et à la Direction de la Géographie ont été élaborés selon les méthodes suivantes.

La méthode statistique a été employée fréquemment au cours du présent travail. Toutefois le caractère géographique de cette étude a été respecté: tous les phénomènes qui s'y prêtaient ont été représentés par la méthode cartographique et les autres ont été analysés séparément pour chacune des plus petites unités territoriales possible, soit les cantons, soit les comtés, selon la classification des données.

La représentation cartographique de la répartition et de la densité de la population est basée sur deux méthodes: premièrement la méthode des points et des cercles selon laquelle la population rurale est indiquée par des points représentant chacun 100 habitants et la population urbaine de chaque ville par un cercle dont le rayon est proportionnel à la racine carrée du chiffre de population de cette ville; deuxièmement la méthode choropléthique combinée à la méthode isopléthique. Cette combinaison vise à tirer le plus grand parti possible des données de recensement.

Les termes rural et urbain ont été employés fréquemment dans la

présente étude. Il est à noter que les définitions données à ces termes par le Bureau Fédéral de la Statistique diffèrent pour 1951 et 1956. En 1951, était considérée comme rurale toute population demeurant en dehors des villes constituées comme telles, alors qu'en 1956 la population dite rurale était celle demeurant en dehors des agglomérations de 1 000 habitants ou plus, constituées ou non. Il convient de souligner toutefois que ce changement n'affecte pas outre-mesure les données pour la région étudiée puisqu'en 1956 la grande majorité des agglomérations de plus de 1 000 habitants étaient constituées en villes. Même si la définition que donne d'une ville le Bureau Fédéral de la Statistique laisse à désirer, il faut s'en accommoder puisque les données de recensement sont basées sur cette définition.

La méthode employée dans la représentation graphique de la structure de la population suivant l'âge et le sexe est celle utilisée par le Bureau Fédéral de la Statistique combinée à celle utilisée par T.L. SMITH dans son ouvrage intitulé "Fundamentals of Population Study".¹ Les trois grands groupes d'âge sont également ceux définis par T.L. SMITH.

La méthode de calcul de l'indice de proportion des sexes est celle la plus utilisée par les experts en démographie du monde entier et par le U.S. Bureau of Census. Cette méthode consiste simplement à diviser le nombre d'individus de sexe masculin d'une population donnée par le nombre d'individus de sexe féminin de cette population et à multiplier le résultat par 100.

L'état matrimonial est déterminé selon la méthode du Bureau Fédéral de la Statistique; est considéré comme enfant tout individu de moins de 15 ans et seuls sont classifiés comme divorcés les individus ayant obtenu un divorce légal.

¹T.Lynn SMITH, Fundamentals of Population Study, Lippincott ^{Co.} Ed., New York, 1960, p. 156.

Les catégories d'occupations sont également celles utilisées par le Bureau Fédéral de la Statistique pour le recensement de 1951.

Les mouvements de population ont été analysés suivant deux méthodes distinctes: premièrement la méthode dite de l'augmentation naturelle, qui consiste à calculer la différence entre l'augmentation nette de la population (augmentation que constitue la différence entre le chiffre de population d'un recensement et celui du recensement précédent) et l'excédent des naissances sur les décès;¹ deuxièmement, la méthode dite de survie qui consiste à utiliser les données d'un recensement sur la population par groupes d'âge et les tables de survie préparées par les experts du Bureau Fédéral de la Statistique.

Le degré d'assimilation de la population acadienne a été calculé selon la méthode conventionnelle qui consiste à établir la différence numérique entre la population d'origine française et la population de langue maternelle française. Cette méthode rend compte de l'assimilation nette et non de celle de la population d'origine française comme telle. Cependant, étant donné la rareté relative des cas de francisation dans la région étudiée, cette méthode a été jugée adéquate.

¹Faute de données détaillées il n'a pas été possible d'étudier la répartition géographique des deux composantes de l'augmentation naturelle.

II - LE MILIEU GEOGRAPHIQUE

A.- Le milieu physique

1 - La géologie

Les assises géologiques de la province du Nouveau-Brunswick ont été mises en place au Paléozoïque et comprennent quatre grandes régions (figure 3).

La première région, couvrant plus d'un tiers de la province, forme un triangle dont les limites vont de Bathurst au lac Oromoctou et de là à l'isthme de Chignectou. Ces vastes formations d'âge carbonifère se composent de roches sédimentaires, grès et calcaires principalement, disposés en lits quasi-horizontaux d'épaisseurs variables. Ces formations contiennent des dépôts de houille qu'on exploite à Minto, au nord-est de Frédéricton et à Beersville dans le comté de Kent. Les schistes du comté d'Albert sont depuis environ 1910 une source appréciable de pétrole. Le grès, abondant en cette région, sert à la construction d'églises et immeubles publics. Les tourbières d'origine quaternaire sont nombreuses, et dans le voisinage de Shippagan on en fait l'exploitation.

Au Sud de cette région, se trouve une mosaïque de formations géologiques d'une complexité assez grande quant à la variété et à l'âge des roches qui la composent. Le massif le plus ancien et le plus considérable de cette région borde la rive de la baie de Fundy et se compose de granites précambriens et de roches volcaniques mêlées de sédiments, le tout déformé par les mouvements de l'écorce terrestre. Au flanc nord-ouest de ce massif se sont déposés successivement grès, schistes, conglomérats, calcaires du Silurien et du Carbonifère. Ces formations sont percées çà et là d'intrusions de granites dévoniens et séparées de l'extrémité sud-ouest de la première région par des ardoises, des quartzites et des gneiss de l'Ordovicien.

La troisième région, de forme oblongue, est formée de sédiments

ordoviciens métamorphisés entourant un massif de granite dévovien; cette région s'étend de Bathurst jusqu'à la frontière du Maine. L'extrémité nord-est de cette région est constituée d'ardoises et de roches volcaniques de l'Ordovicien moyen avec des intrusions granitiques. C'est le secteur le plus riche en minerai de tout le Nouveau-Brunswick; à une trentaine de milles au sud-ouest de Bathurst, quatre gisements découverts vers 1953 sont estimés à un total de plus de 64 millions de tonnes de minerai de zinc, de plomb, de cuivre et d'argent.¹ Un gisement de fer dans ce secteur fut exploité pendant quelques années vers 1912.

La quatrième région couvre le tiers nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Elle comprend principalement des calcaires siluriens, légèrement plissés et surmontés de roches sédimentaires d'âge mississipien dans la vallée inférieure de la rivière Tobique. Autour d'Upsalquitch, on trouve un dépôt de calcaire et de sédiments métamorphisés d'âge ordovicien. Entre Campbellton et rivière Jacquet, les calcaires siluriens sont recouverts de laves dévoniennes percées d'intrusions granitiques.² Les calcaires et schistes dévoniens de Dalhousie abondent en fossiles: à Stewart's Cove on en a identifié plus de 90 espèces.

Au point de vue structural la province du Nouveau-Brunswick fait partie d'un ancien bassin de sédimentation (ou géosynclinal) sis entre les formations anciennes du Bouclier Canadien, d'une part, et celles de la Nouvelle-Ecosse, d'autre part. Au fond de cette dépression, l'invasion et le retrait successifs de la mer au Paléozoïque occasionèrent le dépôt de formations sédimentaires soumises, au cours des âges, à certaines phases de plissement et à des intrusions de roches granitiques et volcaniques.

¹Geological Survey of Canada. Geology & Economic Minerals of Canada, (1957) pp. 184-185.

²Le mont Sugar Loaf est un ancien col volcanique exposé par l'érosion différentielle. (G.C.S.C., op. cit. p. 160)

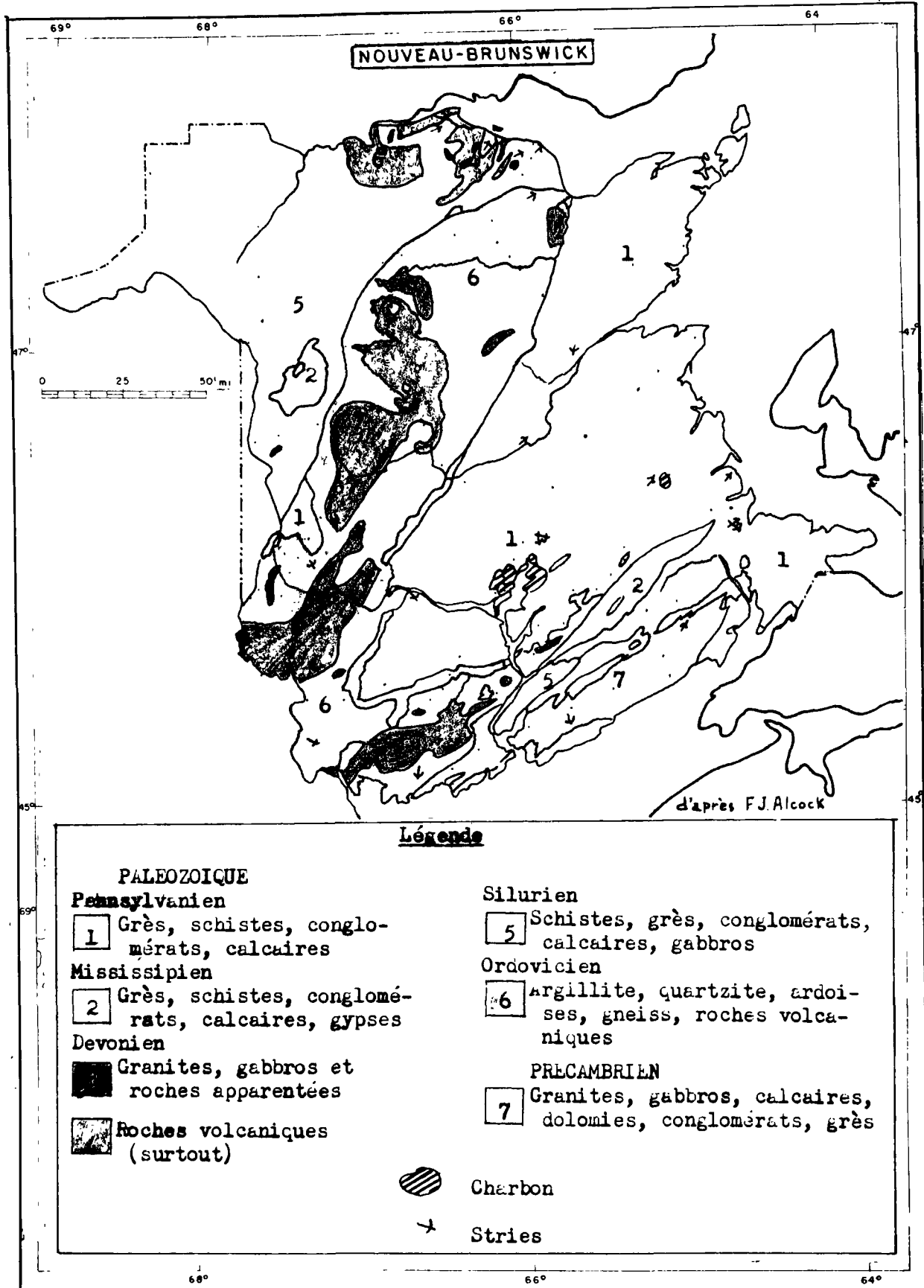


Figure 3 - Carte géologique du Nouveau-Brunswick

2 - Le relief

L'action millénaire des divers procédés d'érosion a sculpté à même le roc du Nouveau-Brunswick un relief des plus variés (figure 4).

Vers le centre du Nouveau-Brunswick s'élève un groupe de montagnes dont les sommets plutôt plats atteignent environ 2 000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce plateau disséqué est surmonté de quelques pics solitaires tels les monts Carleton (2 690'), Big Bald (2 500'), Little Bald (2 168'), Elizabeth (2 150') et quelques autres.

Les montagnes de l'intérieur sont entourées d'un vaste plateau dont l'élévation ne dépasse guère les 500 pieds. Ce faible relief, caractéristique de cette région, porte à croire que cette surface représente une ancienne plateforme d'érosion, ou pénéplaine. Un nouveau cycle d'érosion est cependant bien armorcé; les étroites vallées creusées par les rivières Tobique, Restigouche, Upsalquitch et Népisiguit dans les couches de calcaire silurien en témoignent. La rivière Saint-Jean court également sur ce plateau au fond d'une large vallée qui se retrécit en passant du calcaire au granite avant de déboucher dans la plaine aux environs de Frédéricton.

En bordure de la ^b Baie de Chignectou des rivières ont sculpté à même les formations précambriennes de nombreuses collines aux pentes raides et dont les sommets s'élèvent à quelques 1 400 pieds au-dessus du niveau de la mer. Au-delà des falaises escarpées, de cette région on trouve le paysage le plus pittoresque du Nouveau-Brunswick. Les hautes-terres du Parc Fundy sont séparées d'une double série de collines parallèles en forme de crêtes, hautes d'environ 500 pieds, par une étroite dépression synclinale où coule la rivière Kennebecasis.

Entre la rivière Sainte-Croix et l'embouchure de la Saint-Jean le terrain est en général moins élevé et beaucoup moins accidenté que dans la

région précédente. Seuls les monts Champlain (1 462') et Pleasant (1 175') dominant ce paysage dont la majeure partie n'atteint pas 500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Entre le plateau du Nord-Est et les hauteurs du Sud s'étend une grande plaine dont la surface est légèrement inclinée vers la côte est. Le terrain tantôt ondulé, tantôt plat, forme un paysage plutôt monotone.

Le relief arrondi du Nouveau-Brunswick témoigne du passage des inlandsis du Quaternaire, précédés probablement de glaciers locaux dans la région centrale. Ce massif montagneux a, selon toute vraisemblance, créé un obstacle temporaire à l'avance des glaces. Les stries observées sur des roches moutonnées entre Bathurst et Dalhousie sont perpendiculaires à l'escarpement de la côte, alors que la plupart des stries observées ailleurs dans la province indiquent un mouvement en direction Sud-Est.

Le Nouveau-Brunswick a 600 milles de littoral dont la configuration est, semble-t-il, en étroit rapport avec le passage des glaciers continentaux. Sous le poids de ces glaces, (atteignant jusqu'à 5 000 pieds d'épaisseur) les strates carbonifères fléchirent. Après leur disparition la mer s'avança dans les embouchures des rivières formant de nombreux estuaires caractéristiques d'une côte submergée, pendant que les rebords relevés de l'ancien bassin formaient des falaises entre Bathurst et Caraquet de même qu'entre Shédiac et le cap Tourmentin.

3 - Le climat

Le Nouveau-Brunswick, en raison de sa position géographique, a un climat de type continental, tempéré par l'influence de la mer, particulièrement dans le Sud de la province, et modifié légèrement du Nord au Sud par le relief et la latitude (figure 5).

a) Les vents

Durant l'été, dans le Sud du Nouveau-Brunswick des vents d'une vélocité moyenne de 5 à 8 milles à l'heure soufflent généralement du Sud; dans le Nord ils soufflent de l'Ouest et du Sud-Ouest. En hiver les vents redoublent de vélocité et viennent en grande partie du Nord-Ouest et de l'Ouest mais sont plus variables dans le Nord de la Province où, au mois de mars, de forts vents du Nord-Est retardent l'arrivée du printemps.

b) La température

La température moyenne annuelle du Nouveau-Brunswick varie de 37° à 41,6° F du Nord au Sud. Le Nord est cependant sujet à des écarts importants; la température moyenne de janvier y est de 8° F comparativement à 64° F pour juillet, soit une amplitude de 56 degrés, alors que le Sud, avec un mois de juillet comparable au Nord, jouit d'une température de 5 à 10 degrés plus élevée en janvier. L'amplitude diurne est d'environ 20 degrés; plus en été, moins en hiver.

La période végétative s'étend en moyenne du 26 avril au 29 octobre dans le Sud du Nouveau-Brunswick et, du 6 mai au 15 octobre dans le Nord. Le Sud, avec une saison de 186 jours ayant une température diurne supérieure à 42° F, a par conséquent, un avantage de 24 jours sur le Nord. Les nuits de printemps et d'automne sont plus fraîches dans le Nord de la Province, où le gel arrive vers le 10 septembre et se fait sentir jusqu'au 10 juin comparative-ment au 15 octobre et au 8 mai dans le comté de Saint-Jean. La côte nord du Nouveau-Brunswick est exempte de gel durant quelques 100 jours par année ce qui représente environ 30 jours de moins que la côte sud.

c) Les précipitations

Le Nord du Nouveau-Brunswick reçoit une moyenne de 35 pouces de

précipitations annuelles dont un tiers environ tombe durant les trois mois de l'été et un tiers sous forme de neige. La moyenne de 105 pouces de neige par hiver, chiffre le plus élevé des Provinces Maritimes, est due à la position de cette région qui se trouve sur la trajectoire de la plupart des cyclones venant de l'intérieur du continent.

Le Sud de la Province reçoit une moyenne de 40 pouces de précipitations par année dont environ les quatre-cinquièmes sous forme de pluies, plus fréquentes en automne et en hiver qu'au Nord de la Province. La brume est un facteur caractéristique du climat de la côte sud du Nouveau-Brunswick; Saint-Jean, le plus grand port de mer de la province, est noyé dans la brume une journée sur quatre.

Le Nouveau-Brunswick a une nébulosité moyenne annuelle de 50 pour cent qui est répartie également dans toutes les régions. L'humidité relative moyenne pour l'année varie entre 73 pour cent dans l'Ouest de la Province et 80 pour cent sur la côte du golfe St-Laurent.

La continentalité du climat est sans doute un peu plus prononcée dans le massif montagneux du Nouveau-Brunswick en raison de la différence d'altitude, et il est possible qu'aucun mois de l'année ne soit exempt de gel. Toutefois, il n'existe pas de stations météorologiques dans cette région et les données systématiques manquent pour établir une comparaison avec le reste du Nouveau-Brunswick.

4 - Le réseau hydrographique

Les rivières du Nouveau-Brunswick se partagent en deux bassins de drainage: le premier comprend celles qui se jettent dans la baie de Fundy, le second celles qui se jettent dans le golfe Saint-Laurent.

La rivière Saint-Jean et ses affluents forment le principal réseau

du premier bassin. Cette rivière, longue de 400 milles et dont le bassin couvre plus de 21 500 milles² - dont 10 000 dans le Nouveau-Brunswick; est, après le Saint-Laurent, le plus long des cours d'eau qui se déversent dans l'Atlantique Nord. Elle prend sa source dans le comté de Somerset, au Maine, coule vers le Nord-Est jusqu'à l'embouchure de la Saint-François, décrit une grande courbe vers le Sud, fait une chute directe de 75 pieds à Grand-Sault et, va se jeter dans la Baie de Fundy après avoir franchi le massif précambrien du centre du Nouveau-Brunswick par une gorge profonde. Plus du tiers du Nouveau-Brunswick est drainé par la rivière Saint-Jean et ses affluents dont les principaux, outre la Saint-François, sont la Madawaska, la rivière Verte, la Grande rivière, l'Aroostook, la Tobique, la Nashwaak, l'Oromoctou, la rivière au Saumon, la Canaan et la Kennabacasis. Le débit moyen de la rivière Saint-Jean à Grand-Sault est d'environ 7 000 pieds cubes à la seconde au milieu de l'été, de 60 000 au début de mai.

Les principales rivières du second bassin de drainage sont la Miramichi, la Restigouche et la Népisiguit.

La rivière Miramichi, dont le bassin couvre 5 400 milles², prend sa source sur le versant sud-ouest du massif central à moins de vingt-cinq milles de l'embouchure de la Tobique. La Miramichi (branche principale du Sud-Ouest) arrose la plaine de l'Est sur un parcours de 125 milles et se jette dans un large et profond estuaire au fond de la baie du même nom.

La rivière Restigouche, qui sépare le Nouveau-Brunswick du Québec dans la moitié inférieure de son cours, prend sa source dans le comté de Madawaska, à dix milles seulement de la rivière Saint-Jean. Ses deux principaux affluents sont la Kedgwick et l'Upsalquitch.

La rivière Népisiguit (en languemacque "eaux turbulentes") prend sa source dans un lac situé au pied du mont Carleton, au coeur même du

massif. Elle traverse le plateau sur une pente de 15 pieds au mille, entre dans la plaine en faisant une chute de 125 pieds au fond d'une gorge aux murs verticaux, décrit une grande courbe vers le Nord, se fraie un passage entre le granite et le grès et se jette, après un parcours d'environ 75 milles, dans le havre de Bathurst qu'elle tend à colmater assez rapidement. Les affluents de la Népisiguit sont courts et peu nombreux. La rivière Népisiguit représente le type par excellence des rivières de type torrentiel qui se jettent dans la baie des Chaleurs.

Outre le relief du sol, sa nature géologique et, dans une certaine mesure, la végétation qui pourront rendre compte de légères variations entre le débit des rivières du Nord et celui des rivières de l'Est du Nouveau-Brunswick, le climat est sans contredit le plus important facteur du régime de ces cours d'eau. Dans la plupart des cas, le débit est à son minimum annuel vers la fin de février ou vers le début de mars. Avec la fonte des neiges le débit augmente graduellement durant les mois de mars et d'avril, atteignant son maximum annuel tard en avril ou vers les premiers jours de mai: c'est alors la crue. Le moindre ruisseau se gonfle de façon spectaculaire. Dans des conditions normales la rivière Tetagouche, dont le bassin ne couvre que 140 milles² et dont le débit moyen au coeur de l'été est d'environ 50 pieds³ à la seconde à l'embouchure, déverse un torrent de 2 000 pieds³ à la seconde au début de mai. En 1952, année record pour cette rivière, le débit se mesurait comme suit: 8 mai, 3 520 pieds³ à la seconde, 6 septembre, 10 pieds³ à la seconde. Avec l'ardeur du soleil d'été l'évaporation augmente et le débit diminue jusqu'à l'étiage saisonnier qui se fait sentir au début de l'automne. Les pluies augmentent durant cette saison, ce qui entraîne une crue secondaire à la fin de novembre; puis le ruissellement diminue très fortement avec le gel et les rivières se couvrent de glace. On voit dès lors à quel point la précipitation et aussi la

température conditionnent le régime des rivières au Nouveau-Brunswick.

Les crues augmentent considérablement la puissance d'érosion des ruisseaux. Aussi, les cas de capture sont-ils fréquents le long des lignes de partage des eaux dans le Nord de la province. La Grande Rivière qui se jette dans la rivière Saint-Jean à Saint-Leonard semble avoir subi une capture par la rivière Restigouche; c'est, semble-t-il, le cas de capture le plus spectaculaire de tout le Nouveau-Brunswick. L'examen des cartes à grande échelle révèle quantité d'indices à ce sujet: maturité de la Grande Rivière, vallée morte entre celle-ci et la Restigouche, angles aigus formés par la Restigouche et ses principaux affluents, coude de capture, méandres encaissés du cours inférieur de la Restigouche. Le cours supérieur de la rivière Tetagouche semble également avoir été capturé par l'Uplsalquitch, laquelle fut plus tard capturée par la Népisiguit. Cet aspect particulier de l'hydrographie du Nouveau-Brunswick présente un intérêt tout spécial et mérite une étude plus approfondie.

Il y a dans la province du Nouveau-Brunswick un total d'un million d'acres de marais et de terres stériles où les glaciers ont rendu le drainage soit déficient, soit excessif. De nombreux lacs du Sud-Ouest de cette province ont une origine de surcreusement glaciaire.

La mer joue aussi son rôle dans l'hydrographie de la province. Dans la plupart des rivières de la côte est, la marée pénètre plusieurs milles à l'intérieur et le jusant expose un large cordon de dunes et de plages séparé du rivage par une série de lagunes. Les marées semi-diurnes ont ici une amplitude moyenne de 2 à 3 pieds. Au Sud, la ^bBaie de Fundy est réputée pour ses hautes marées dont l'amplitude au printemps atteint jusqu'à 50 pieds, valeur la plus élevée au monde après le bassin de la rivière aux Feuilles, dans le Nouveau-Québec. Le flot remonte la rivière Petitcodiac sur une distance d'une quarantaine de milles ^{et} produit le mascaret. A l'embouchure de la rivière

Saint-Jean le flux et le reflux produisent les chutes dites renversantes (Reversing Falls).

5 - Les sols

Les sols du Nouveau-Brunswick sont, en général, acides, lessivés et très peu fertiles. Le climat froid et pluvieux a favorisé ici, comme dans le Nord du Québec et de l'Ontario, le développement d'un type dit podsol. Ce genre de sol est caractérisé par la présence, sous un couvert de matière organique, d'une couche de matière sablonneuse de couleur gris cendre dont l'épaisseur varie selon divers facteurs. C'est la zone de lessivage où le sol a perdu sa valeur nutritive par suite de la filtration des eaux de pluie.

Une étude pédologique complète et détaillée du Nouveau-Brunswick, reste à faire et les relevés effectués à ce jour ne couvrent qu'une fraction des terres cultivables. Néanmoins, la fertilité relative des sols est connue dans ses grandes lignes (figure 6).

Les sols alluviaux sont de beaucoup les plus fertiles de tout le Nouveau-Brunswick. On trouve ces alluvions dans les vallées des principales rivières: la Saint-Jean, la Kennabacasis, la Petitcodiac, l'Oromoctou, la Restigouche, et surtout dans les marais salins de Memramcook et Tintamarre.

Les terres fertiles qu'on trouve en bordure de la grande plaine carbonifère du Nouveau-Brunswick et dans la péninsule formée par l'extrémité sud-est de cette province proviennent principalement des grès rouges qui affleurent face à l'île du Prince-Edouard.

Le plateau du Nord-Est est considéré comme la zone fertile du Nouveau-Brunswick. La surface des calcaires siluriens a été transformée en une glaise profonde et friable. Cependant la rigueur du climat réduit la possibilité d'exploitation de ces terres.

Le reste du Nouveau-Brunswick, les deux-tiers, est recouvert d'un sol mince, sablonneux et dépourvu de calcium. Ce sont les terres ingrates de la province. Dans les montagnes les glaciers ont râpé le granite qui demeure exposé ou à fleur de terre. Dans la plaine, d'immenses tourbières ne supportent qu'une maigre végétation rabougrie, indice de la stérilité du sol. Le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick est en grande partie recouvert de débris morainiques, mélange de sable, de graviers et d'argiles dont la fertilité dépend du drainage, souvent déficient.

6 - La végétation

Les forêts couvrent au delà de 21 800 milles² du Nouveau-Brunswick, soit plus des trois-quarts de cette province. Ces forêts sont du type Conifère et l'espèce dominante est l'Épinette rouge qu'on trouve presque partout. W.E.D. Halliday, du Service Forestier fédéral, a partagé le Nouveau-Brunswick en six grandes régions forestières (figure 7).

a) La forêt boréale, région de Gaspé

Ce type de forêt, qui couvre la majeure partie de la péninsule gaspésienne, occupe quelques 900 milles² dans l'extrême Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick. L'Épinette noire et l'Épinette blanche constituent les associations les plus communes sur ce haut plateau; dans les marécages ces espèces sont plutôt rabougries. Le Sapin baumier occupe surtout le pied des versants. Au fond des vallées et à la périphérie de cette section, on trouve du Cèdre, du Frêne noir, du Pin blanc, plus de rares Erables et Ormes. Le Bouleau blanc se rencontre un peu partout.

b) La forêt laurentienne, région Temiscouata-Restigouche

Cette forêt, également un prolongement d'un type québécois, s'étend

à travers le Madawaska, au Sud et à l'Est de la section précédente, jusqu'à la Baie des Chaleurs. On y trouve beaucoup de Cèdres souvent en association avec l'Épinette noire et le Mélèze. L'Épinette blanche croît généralement dans les vallées à côté de Sapins baumiers et de Bouleaux blancs. Les plaines alluviales sont un terrain de choix pour le Peuplier, l'Orme et le Frêne. Les versants sont couverts de Sapins baumiers mêlés de Bouleaux et parfois de Pins rouge et blanc. L'Érable croît sur les crêtes et les collines.

c) La forêt acadienne

(1) région du massif central

Dans le massif montagneux central du Nouveau-Brunswick les associations de Sapin baumier prédominent. Sur les pentes rocailleuses on trouve l'Épinette noire. Les terrains plus favorables sont occupés par l'Épinette rouge et un mélange de Pin blanc, de Cèdre, d'Érable à sucre, de Bouleau jaune, de Bouleau blanc, et de Ciguë; les arbres à feuilles caduques occupent surtout le pied des versants. On trouve en outre dans cette région des bosquets de Pin rouge, avec du Pin gris et du Bouleau dans les endroits ravagés par le feu. Dans les terrains bas et marécageux croissent du Frêne noir et du Mélèze.

(2) région de Miramichi

Cette région englobe la majeure partie des bassins de la Népisiguit et de la Miramichi. Le grand feu de Miramichi, en 1825, a modifié le caractère des forêts de cette région. On y trouve de l'Épinette rouge, du Mélèze, du Sapin baumier, du Tremble, du Bouleau et du Pin blanc. Au flanc des montagnes, dans l'Ouest de cette section, au mélange de ces espèces s'ajoutent le Hêtre, l'Érable et la Ciguë. L'Orme, le Frêne noir et l'Érable rouge sont plutôt rares.

(3) région de la côte est

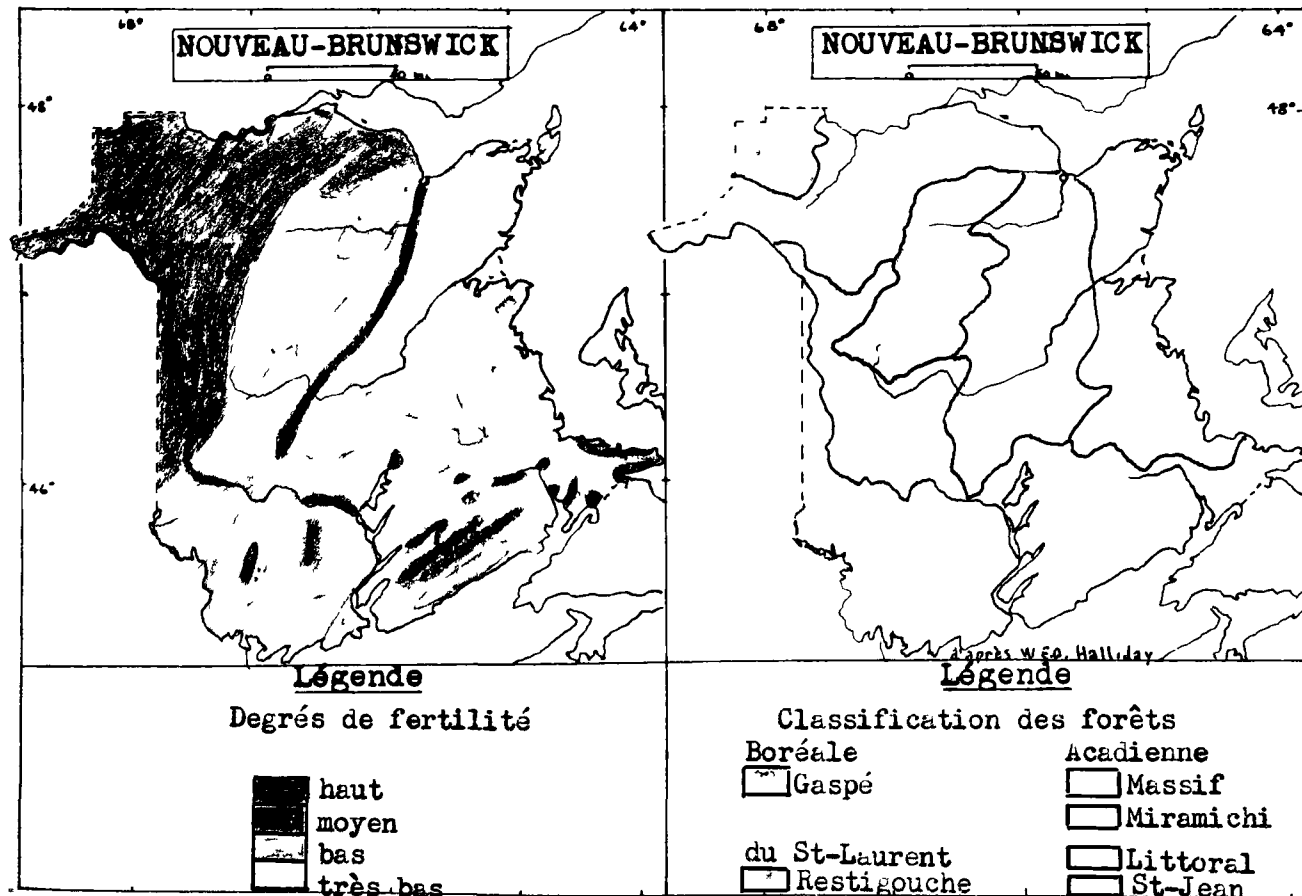
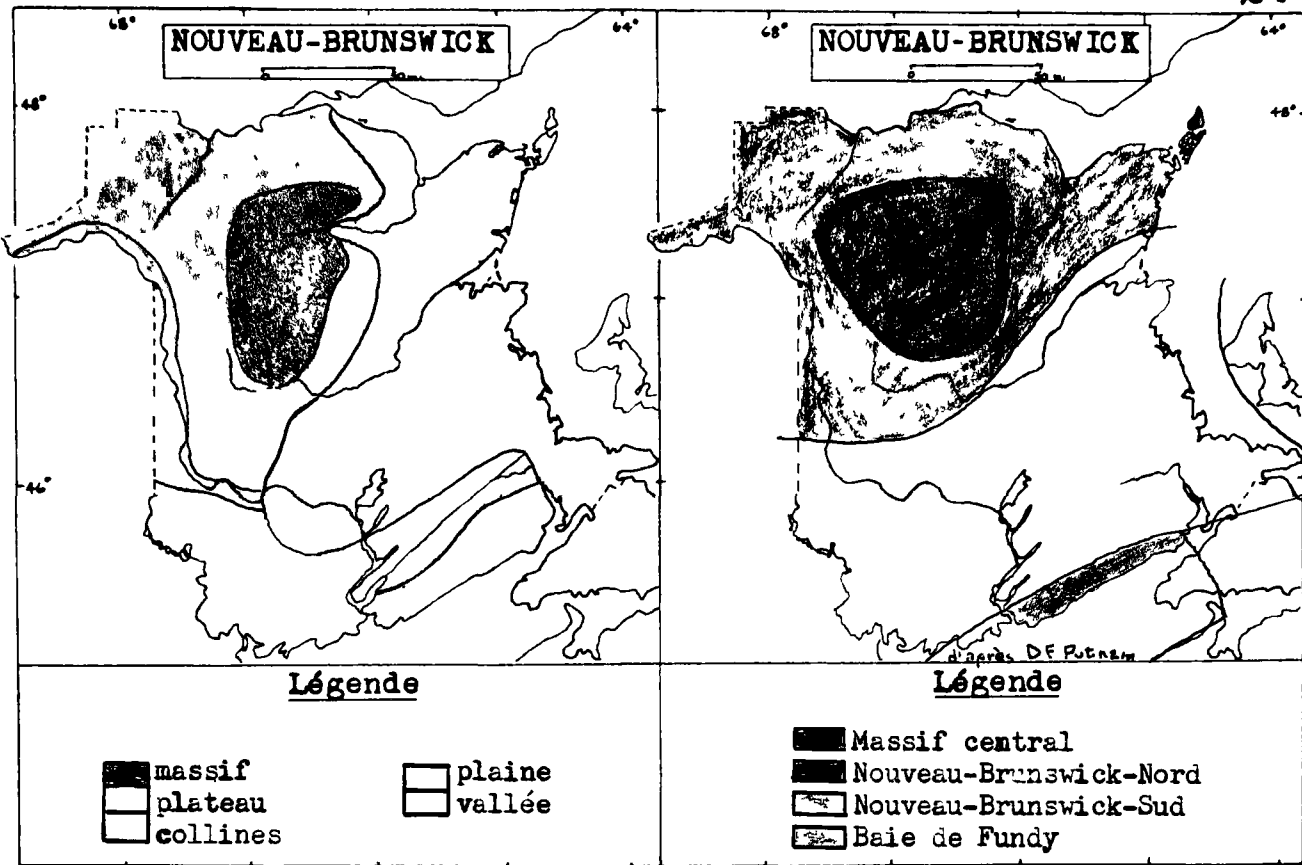
L'Épinette rouge est répandue partout dans cette région, souvent à côté du Bouleau, du Hêtre, et de l'Érable à sucre. Les terrains marécageux présentent de l'Épinette noire, du Cèdre, du Mélèze, les terrains sablonneux, du Pin gris. Le Sapin baumier et l'Épinette blanche sont relativement rares. En bordure de la côte les arbres sont plus petits.

(4) région des hautes-terres du Sud

Cette région va du Sud du Madawaska jusqu'au cap Tourmentin et comprend presque tout le bassin de drainage de la ^bBaie de Fundy. Les arbres à feuilles caduques y dominent. Dans la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean et les environs on trouve, en plus de l'Épinette blanche, des associations de Bouleau jaune, d'Érable à sucre et de Hêtre. Plus au Sud le Noyer cendré, le Tilleul et le Chêne apparaissent. L'Orme blanc, le Frêne noir et le Frêne blanc croissent au fond des vallées et sur les alluvions. Dans la vallée de la Kennabacasis on trouve du Bouleau jaune et de l'Érable à sucre. Les granites avoisinants sont communément recouverts de Bouleaux. Le Sapin baumier et l'Épinette rouge sont dispersés par toute la région. Les terrains marécageux sont, comme ailleurs, un habitat tout désigné pour l'Épinette noire, le Cèdre et le Mélèze, parfois le Bouleau. Dans les régions ravagés par le feu la végétation originale est remplacée par le Tremble et le Bouleau.

7 - Les grandes régions naturelles

Par rapport à l'ensemble du Canada, les Provinces Maritimes sont généralement considérées comme une région distincte. Il existe néanmoins certains contrastes d'une province à l'autre et même à l'intérieur de chaque province; les pages précédentes l'ont suffisamment démontré en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick. Le relief de cette province change du Nord au Sud et de



l'Est à l'Ouest; de même le climat, les sols, la végétation. Par ailleurs la côte néo-brunswickoise du golfe Saint-Laurent constitue un milieu relativement homogène en ce qui a trait aux conditions naturelles et, comme nous le verrons par la suite, aux habitants et à leur genre de vie. Or l'homogénéité est un critère essentiel à la délimitation d'une région, en géographie. On peut donc partager le Nouveau-Brunswick en quatre régions naturelles: le Nord et le Centre, l'Est, le Sud, et la Vallée de la rivière Saint-Jean. Ces régions, sont évidemment séparées non par des limites précises mais plutôt par des zones de transition.

B.- L'habitat

1 - L'habitat au temps des Indiens

A l'arrivée de Champlain, vers 1604, le Nouveau-Brunswick actuel était habité par quelques centaines d'indigènes qui vivaient de chasse et de pêche. Ces nomades n'avaient rien changé au visage de la région. A peine existait-il quelques bourgades demi-permanentes dont l'histoire ne fait que de vagues mentions et dont les sites nous ont été révélés par des recherches archéologiques récentes.

Plusieurs facteurs contribuaient au choix d'un site de campement: l'abondance du gibier ou du poisson, la proximité d'une bonne source d'eau potable, des confluences ou des embouchures de rivières, l'avantage stratégique de l'endroit, et autres. Mais la présence de sols fertiles propres à la culture du maïs était le principal facteur déterminant le caractère demi-permanent que prenaient quelques unes de ces bourgades indiennes. Les principales étaient, sur la rivière Saint-Jean: Ménagonèche (Saint-Jean), Aukupag (Springhill, près de Frédéricton), Médoctec (près de Woodstock), Madoueskak (Edmunston); le long de la côte du Golfe: Midgic, Richibouctou, Skinouboudiche (Burnt Church) et Restigouche.

Depuis 1783 les Indiens du Nouveau-Brunswick vivent en agglomérations plus ou moins compactes sur des terres qui leur ont été réservées par les autorités gouvernementales et qui correspondent à peu près aux lieux les plus fréquentés de leurs ancêtres. On compte 15 de ces réserves avec une population indienne d'environ 2 200 âmes. Les principales sont celle de Big Cove près de Richibouctou, celle d'Eel Ground, près de Newcastle et celle de Tobique, dans le comté de Victoria.

Même si les localités portant des noms d'origine indienne sont nombreux au Nouveau-Brunswick, il n'existe à peu près aucun rapport entre les sites des villages actuels et ceux des anciennes bourgades indiennes.

2 - Evolution de l'habitat

La mise en place de l'habitat qu'on rencontre aujourd'hui dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick s'est effectuée, semble-t-il en trois étapes. Cest étapes correspondent assez étroitement aux trois grandes vagues d'immigration qui ont affecté cette région, et montrent à quel point le milieu physique conditionne les grands mouvements de population.

La première étape s'inscrit à peu près entre le Traité de Paris et la Guerre de 1812 et correspond à la première vague importante d'immigration qu'a connue le Nouveau-Brunswick. C'est l'étape de ce qu'on pourrait appeler l'habitat côtier. La presque totalité des villages fondés au cours de cette période se trouvent sur le littoral, près des ports naturels comme Caraquet, Richibouctou-Village, Shédiac et Baie-Verte, ou aux embouchures des principales rivières, comme Campbellton, Loggieville et Bouctouche. Quelques autres établissements furent situés dans la partie inférieure des vallées des principales rivières, mais toujours en aval de la limite de la navigation libre avec la mer, par exemple Moncton, sur la rivière Rétitcodiac, et Chatham, sur la rivière

Miramichi. L'habitat est alors orienté vers la mer, et les communications se font par la mer vu l'absence totale de routes carrossables à cette époque.

La deuxième étape débute avec l'arrivée en masse des Loyalistes en provenance des Etats-Unis et dure, comme la première, environ soixante ans. C'est l'étape de l'habitat riverain. Un grand nombre des agglomérations qui ont pris naissance au cours de cette période se trouvent dans les vallées des principales rivières. Les principaux villages de la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean, au Madawaska, datent de cette époque; de même ceux de la vallée moyenne de la Miramichi. L'habitat s'éloigne graduellement de la mer et s'oriente vers l'intérieur des terres. Les premières grandes routes du Nouveau-Brunswick ont été construites à cette époque, entre Moncton et Shédiac, entre Memramcook et Baie-Verte, ainsi qu'entre Moncton et la vallée supérieure de la rivière Richibouctou.

La troisième étape de la mise en place de l'habitat a été beaucoup plus longue que les deux précédentes. Elle commence avec la vague d'immigration occasionnée par la famine de 1846 en Irlande pour se terminer avec la Crise Economique de 1929. C'est l'étape de l'habitat de plaine et de plateau. La plupart des villages fondés durant cette période sont situés sur les inter-fluves, comme Saint-Antoine-de-Kent, sur le plateau intérieur, comme Kedgwick et Saint-Quentin, dans la plaine, comme Paquetville et Harcourt, ou dans les vallées secondaires, comme Saint-Jacques-de-Madawaska. Le rang fait son apparition. De vastes étendues jusque là terres domaniales furent divisées en forme d'échiquier et ouvertes à la colonisation. Le tracé rectiligne des routes de l'intérieur, dans les comtés de Gloucester et Kent, notamment, si évident sur la carte au 500 000^e, remonte à cette époque. L'habitat est alors orienté définitivement vers l'intérieur. Cette orientation fut encouragée par diverses mesures, principalement les suivantes: 1^o la mise en vigueur du

"Free Grant Act", en 1872, selon lequel les colons pouvaient désormais obtenir gratuitement les titres de leurs terres à condition de mettre celles-ci en valeur; 2^o la construction de plusieurs routes entre les principaux centres de peuplement, notamment entre Shédiac et Chatham; 3^o la construction du chemin de fer Intercolonial qui eut pour effet d'attirer vers l'intérieur une forte proportion des nouveaux colons. De plus, la Crise Economique provoqua le retour à la terre d'un grand nombre de chômeurs pour qui l'agriculture de subsistance offrait une certaine sécurité.

On notera qu'il n'y a pas de distinction nette entre chacune des étapes mentionnées. Ceci est dû au fait que la transition d'une étape à l'autre a été lente et graduelle.

Depuis 1930, environ, les limites de l'habitat au Nouveau-Brunswick ne se sont guère accrues. Le point de saturation semble avoir été atteint, et même si 79% du sol du Nouveau-Brunswick est toujours en forêt, il est fort peu probable qu'on assiste à un renouveau de colonisation. Au contraire, la proportion des terres abandonnées augmente d'année en année par suite de l'urbanisation croissante qui draine une bonne partie de la population rurale vers les villes.

3 - Types d'agglomérations

a) Agglomérations rurales

Les propriétés rurales au Nouveau-Brunswick sont généralement disposées en bandes parallèles de 200 à 300 verges de largeur et d'environ un mille de profondeur de chaque côté des routes. Chaque fermier demeure sur le lot qu'il cultive; par conséquent les habitations sont dispersées (figure 8). Ordinairement, l'église, l'école, le bureau de poste et le magasin général sont situés au centre du rang et même à chaque extrémité lorsque le rang s'étend sur une distance de plus d'une dizaine de milles et si la population est assez

considérable. Cette disposition explique l'origine des préfixes Haut, Bas et Centre très souvent attachés à un même nom, comme par exemple, Upper Napan, Center Napan et Lower Napan.

Dans l'habitat rural, l'agglomération, au sens propre du mot, ne se rencontre que pour les villages de pêcheurs. Les habitants qui ne dépendent pas directement du sol pour leur subsistance ne possèdent qu'un lopin de terre, et l'occupation de la pêche favorise la concentration des habitations autour d'un quai ou d'un havre naturel. Les maisons sont disposées selon un plan plus ou moins dissymétrique le long de rue^s qui rayonnent du centre où se trouvent les principaux immeubles publics. Richibuctou-Village est un excellent exemple de ce type d'agglomération.

Rares sont les villages côtiers dont les habitants vivent exclusivement de la pêche. Le plus souvent cette occupation est supplée par l'agriculture, ce genre de vie donne lieu au village-rue, dans lequel les maisons sont, comme dans le cas du village agricole, disposées de chaque côté d'une route principale mais beaucoup plus rapprochées. Ce type de village se rencontre surtout, évidemment, le long des côtes. Bas-Cap-Pelé est un bon exemple du genre. Le village-rue n'est cependant pas exclusif à la côte; dans l'intérieur on retrouve ce type là où l'exploitation forestière s'ajoute à l'agriculture, comme, par exemple, dans la vallée de la Miramichi, ou encore dans les régions où l'on fait un usage intensif du sol, comme dans la vallée ^{de la} du Saint-Jean où l'on cultive la pomme de terre. Dans ce cas, les villages-rues sont le résultat de l'évolution du type dispersé; ce sont les villages plus anciens.

Le petit hameau, groupe plus ou moins compact de quelques habitations, est un type plutôt rare dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick. On le trouve surtout à la croisée de routes secondaires ou encore dans les régions au terrain accidenté: Glenlivet, Glencoe et plusieurs autres petits centres du

Nord du comté de Restigouche sont de ce type.

b) Agglomérations semi-urbaines

Il existe au Nouveau-Brunswick un grand nombre de villages agglomérés avec plusieurs rues dont le tracé suit la plupart du temps, un plan quadrangulaire. Ce genre de village est ordinairement composé, en plus des édifices qu'on retrouve dans les villages ruraux, d'un hôtel, d'une banque, d'un garage, de plusieurs magasins, de boutiques de coiffeur et de cordonnier, ou encore d'une fabrique ou d'une coopérative; les bâtiments de ferme sont situés à la périphérie du village. En guise d'exemple on peut citer Clair, Saint-Basile, Kedgwick, Petit-Rocher, Tracadie, Loggieville, Boufouche. La plupart des villages de ce genre ont au-delà d'un siècle d'existence, fait qui explique, dans une certaine mesure, leur degré d'évolution; ce sont, pour ainsi dire, des villes à l'état embryonnaire, d'où la classification semi-urbaine.

c) Agglomérations urbaines

La géographie urbaine du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick ne semble pas présenter d'intérêt particulier étant donné que les villes de cette région sont de fondation récente et n'ont guère eu le temps de se développer au point de présenter un visage complexe.

Les villes de la région étudiée ont en commun deux caractéristiques:

1^o Toutes, sans exception, sont situées en bordure ou à l'embouchure d'un important cours d'eau: ou sur la côte: Edmunston sur la rivière Saint-Jean, Atholville, Campbellton et Dalhousie à l'embouchure de la Restigouche, Bathurst à l'embouchure de la Népisiguit, Newcastle et Chatham sur le cours inférieur de la Miramichi, Shédiac en bordure du détroit de Northumberland, Moncton sur la Petitcodiac et Sackville au fond du bassin de Cumberland. Cette particularité atteste l'importance des cours d'eau comme voie de communication.

et de transport à l'époque de la fondation de ces villes. Bien que la situation ait aujourd'hui quelque peu évolué, sous ce rapport, en particulier pour Moncton, par exemple, où le transport maritime a cédé la place au transport ferroviaire, il reste que pour les villes dont l'existence est basée en grande partie sur l'industrie de la pulpe, soit Edmunston, Atholville, Dalhousie, Bathurst et Newcastle, la proximité d'un important cours d'eau est essentielle pour le transport du bois et la préparation de la pâte à papier.

2° Les villes de la région étudiée ont en commun le tracé rectiligne des rues "en échiquier", et ce, principalement pour deux raisons: premièrement, la topographie peu accidentée n'impose pas ou peu de restrictions à cette disposition aussi facile que monotone; deuxièmement, l'urbanisme dans cette partie du Nouveau-Brunswick en est à ses débuts et ce genre de tracé rectiligne reflète en un sens le manque de planification fonctionnelle des agglomérations urbaines de cette région. Toutefois, les villes les plus progressives, Edmunston et Moncton, envisagent des mesures révolutionnaires de portée tant esthétique que pratique.

C.- Les grands traits de l'économie

1 - Utilisation du sol¹

La région qui fait l'objet de la présente étude couvre un total de 9 084 520 acres de terrain dont 1 388 511 acres sont partagés entre 13 390 fermes. La superficie totale défrichée jusqu'à 1956 était de 465 083 acres, soit le tiers de la superficie en fermes. De la région totale étudiée, qui représente la moitié de la superficie du Nouveau-Brunswick, 95% ~~est~~^{sont} encore en forêt.

Environ 70%² des terres défrichées dans le Nord et l'Est du

¹A moins d'indication contraire, les chiffres cités dans ce chapitre sont tirés du recensement de 1956.

²Recensement, 1951

Nouveau-Brunswick sont destinées aux grandes cultures; on y cultive surtout le foin, l'avoine et la pomme de terre. Ces trois cultures, à elles seules, occupent 90% de la superficie des terres cultivées (tableau 1). Les pâturages défrichés occupent quelques 125 000 acres de terrain, soit le quart des terres défrichées. La superficie en jachère, en 1956, n'était que de 1 000 acres, une proportion négligeable de la superficie défrichée. En outre, plus de 37 000 acres de terrain défriché n'étaient plus exploités.

On remarque depuis une quarantaine d'années une tendance à l'abandon des fermes, particulièrement celles de moins de 100 acres. Cette tendance n'est pas restreinte à la région étudiée. Il y avait au Nouveau-Brunswick en 1921, un total de 21 047 fermes de moins de 100 acres; en 1951 il n'y en avait que 14 224 soit une diminution de 32% en 20 ans.¹ Dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick le nombre de fermes occupées a diminué de 15% entre 1951 et 1956, et de 20% dans les seuls comtés de Gloucester et Northumberland. A ce taux, la moitié des fermes exploitées en 1950 seront en ruines en 1965. Cette tendance est due en partie à la pauvreté des sols; beaucoup de terres n'auraient jamais dû être ouvertes à la colonisation. De plus, l'urbanisation rapide joue ici son rôle.

2 - Caractère économique du milieu

a) Les fermes

Dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, la superficie moyenne des fermes est de 103 acres, plus au Madawaska (150), moins dans le comté de Gloucester (71). Les grandes fermes sont relativement rares: en 1951 seule-

¹Superficie totale en fermes, au Nouveau-Brunswick:
 1921 - 4 269 560 acres }
 1951 - 3 470 234 acres } diminution: 18,5%

ment 13% des fermes de la région étudiée comptaient 180 acres ou plus. La ferme moyenne compte une trentaine d'acres défrichés, alors que seulement 13% de toutes les fermes ont plus de 70 acres "à la charrue". Toutefois, un cinquième du total des fermes comptait, en 1956, moins de 10 acres défrichés, en dépit du fait que la superficie totale des fermes diminue annuellement au lieu d'augmenter.¹

La proportion relativement faible des terres défrichées est attribuable au fait que dans le Nord, et surtout dans l'Est du Nouveau-Brunswick, le milieu rural est caractérisé par une économie de subsistance au sein de laquelle l'agriculture a pour seul objet la satisfaction des besoins alimentaires de la famille de l'exploitant. Aussi, la spécialisation est-elle rare, (figure 9) les rendements faibles (tableau 1), et les revenus de la ferme insignifiants. En 1950, 42% des propriétaires de fermes touchaient un revenu de moins de 250 dollars des produits de l'agriculture, et 26% retiraient moins de l'agriculture que d'autres sources. Par ailleurs, en 1956, 22% des propriétaires de fermes déclaraient avoir travaillé plus de sept mois durant l'année à l'extérieur.

L'exploitation forestière contribue largement à augmenter les revenus en espèces du fermier (figure 9), d'autant plus que cette occupation est, de par sa nature saisonnière, propre à cet effet. Les produits forestiers vendus sur les fermes ont rapporté, en 1950, une moyenne de 160 dollars par ferme. La pêche ajoute également au revenu des fermiers le long du littoral. Néanmoins, le revenu net par ferme, dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, ne dépasse pas 1 275 dollars par année en moyenne, comparativement à 3 479 dollars pour le Canada en général.²

¹Superficie totale en fermes, au Nouveau-Brunswick:

1921 - 4 269 560 acres	} diminution: 18,5%
1951 - 3 470 234 acres	

²Rapport de la Commission Gordon sur les perspectives économiques du Canada, 1957.

Il serait faux d'affirmer que, par suite du caractère non-commercial de l'exploitation agricole dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, il n'existe aucune différence d'une région à l'autre. L'analyse des données du recensement agricole de 1951 révèle certaines variations non seulement locales, mais aussi régionales, quant aux sources de revenu brut sur les fermes.

La concentration de l'industrie laitière dans un rayon d'une douzaine de milles autour des agglomérations urbaines ressort clairement sur la carte des types d'exploitations agricoles (figure 9); les régions de Edmunston, Campbellton-Dalhousie, Bathurst, Chatham-Newcastle et Moncton se signalent de cette façon. La majorité des fermes entourant ces localités retirent de la vente des produits laitiers plus de 40% du revenu brut du bétail et des produits d'animaux. Environ 75% des fermes gardent des "bêtes à cornes", dont 4 à 5 vaches à lait par ferme en moyenne. Sur chaque ferme, une douzaine d'acres de terre défrichée sont en pâturage. Ce genre d'exploitation s'explique facilement par la présence d'un marché à proximité.

L'Est du Madawaska se spécialise dans la production de pommes de terre. Cette région, qui comprend quelque 1 350 fermes entre Rivière-Verte et Aroostook, est une des plus prospères du Nouveau-Brunswick. La moyenne de terrain défriché y est de 60 acres par ferme (30 pour la moyenne du Nouveau-Brunswick). Au-delà de 40% des propriétaires de fermes de cette région déclaraient, en 1950, un revenu net de 1 200 dollars ou plus. Avec 50 tracteurs par 100 fermes la mécanisation est ici plus avancée qu'en n'importe quelle autre partie du Nouveau-Brunswick. Les fermiers, en général, ne travaillent pas plus d'un mois par année à l'extérieur, moins qu'en n'importe quelle autre partie du Nouveau-Brunswick. Ces données indiquent clairement le caractère commercial de l'agriculture de cette région.

Dans les régions Kedgwick-Saint-Quentin, Balmoral, Shediac-Port

Elgin et Memramcook on pratique l'élevage à une échelle réduite. Les pâturages naturels des bords de la ^bBaie de Chignectou se prêtent bien à ce genre d'exploitation qui ne dépasse guère toutefois le niveau de l'agriculture de subsistance: 40% des fermes de ces régions retirent moins de 250 dollars par année de la vente de leurs produits.

Le reste du Nord et de l'Est de la Province comprend environ 9 000 fermes, soit les deux-tiers du total pour la région étudiée, sur lesquelles la pauvreté du sol s'oppose à toute exploitation commerciale. Les fermiers sont ici pêcheurs ou bûcherons selon la saison. La moyenne de terre défrichée par ferme ne dépasse pas 20 acres. Dans les régions Néguaq-Bartibog, Allardville et Upsalquitch plus de la moitié du revenu brut des fermes vient de la vente des produits de la forêt. Dans les comtés de Gloucester et Northumberland, près du tiers des exploitants en 1951 étaient des fermiers à temps partiel.

En somme, le caractère économique du milieu rural dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick en est un de pauvreté générale. La valeur moyenne d'une ferme dans les comtés de Restigouche, Gloucester, Northumberland et Kent était, en 1951, de 4 390 dollars, comparativement à 6 364 dollars pour le reste du Nouveau-Brunswick et 24,8% des maisons de ferme avaient besoin de réparations comparativement à 12,8% pour le rest^e de cette province. Dans la région étudiée, 8% des propriétaires de fermes déclaraient un hypothèque ou une convention de vente. Et la situation ne semble devoir s'améliorer.

b) Les villages

On compte, dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick une trentaine de villages dont la population varie entre 250 et 1 000 âmes. Les méthodes de recensement ne permettent pas de déterminer avec précision le caractère économique de chacun de ces villages. L'observation révèle toutefois certains

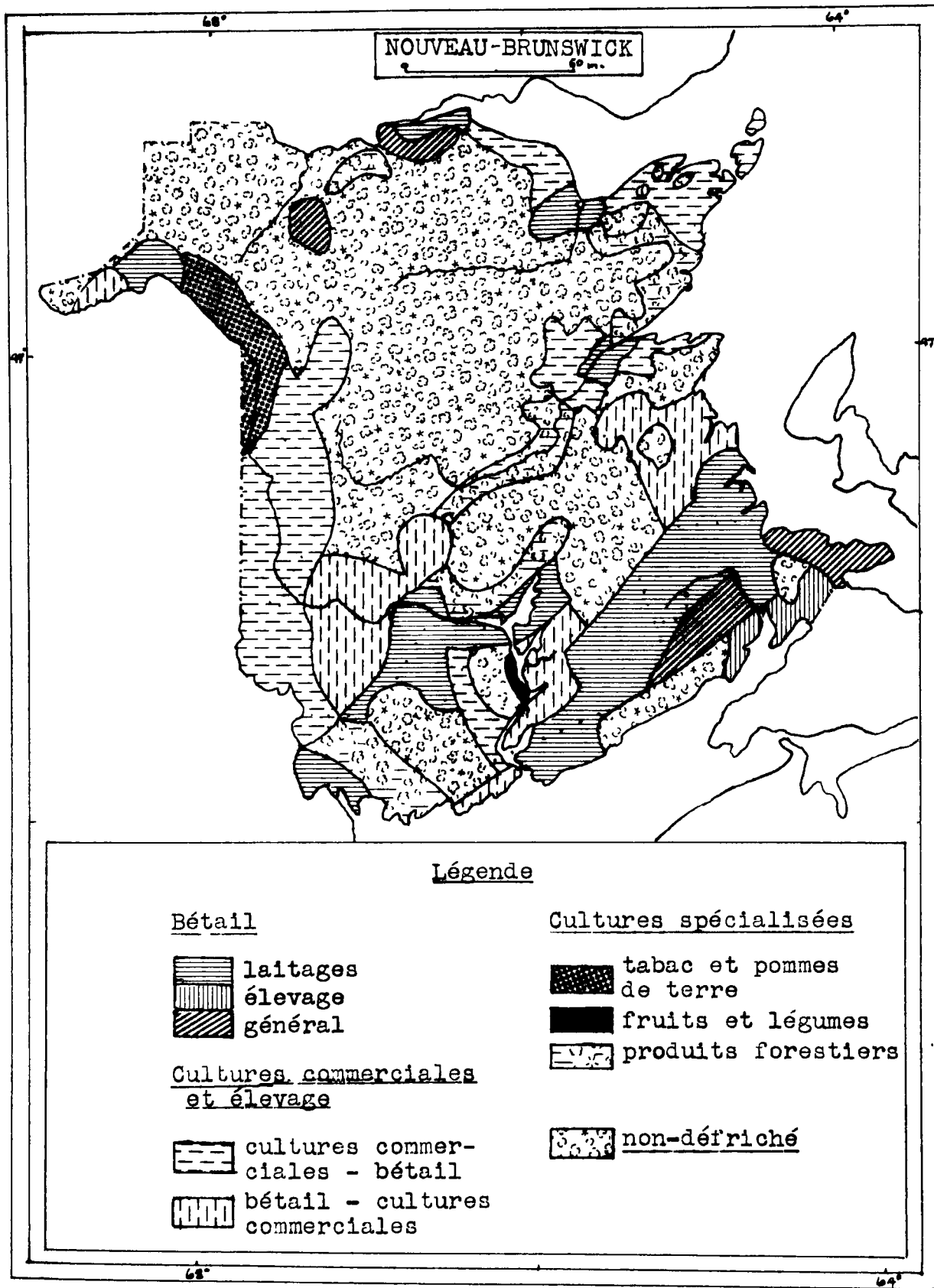


Figure 9 - Types d'exploitation agricole au Nouveau-Brunswick en 1957

traits qui permettent de distinguer ces villages du milieu purement agricole.

La plupart des villages en question jouent le rôle de centres de service pour les fermes du voisinage. Le commerce de détail est souvent la principale activité de ces centres. En outre, la préparation des produits de l'agriculture, de la pêche ou de la forêt emploie un certain nombre des habitants: Saint-Quentin (pop. 935) fait la préparation du bois de charpente et de construction, Petit-Rocher (pop. 490) a une scierie et une conserverie de poisson, Paquetville (pop. 245) une salaison, Lamèque (pop. 330) une industrie de la tourbe, Saint-Antoine-de-Kent (pop. 315) a une filature et une meunerie. En somme, dans les six comtés étudiés, la fabrication, le commerce et les services employaient, en 1951, 36% de toute la main-d'oeuvre rurale. La population totale de tous les villages de 250 âmes ou plus était d'environ 13 000 âmes et 8 241 personnes étaient employées dans des fabriques dans les centres de moins de 1 000 habitants. On peut en conclure que l'industrie secondaire rurale est concentrée dans les villages ayant une population de 250 à 1 000 âmes.

c) Les villes

Il y a dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick 17 agglomérations de plus de 1 000 habitants. En raison de leur fonctions et de leur caractère économique, ces agglomérations peuvent être considérées comme des villes, indépendamment de leur statut officiel.

Edmunston, (pop. 12 000)¹ est située au confluent des rivières Saint-Jean et Madawaska. L'industrie du bois est la principale activité de cette ville dans laquelle est située la plus grande papeterie des Provinces Maritimes. En 1951, 13% de la main-d'oeuvre de cette ville était employée à la fabrication, 12% au transport et 7% au commerce. Edmunston est également le chef-lieu du

¹ Recensement 1956

comté de Madawaska et un point d'entrée au États-Unis.

Saint-Léonard (pop. 1 593), un autre point d'entrée aux États-Unis, est située à l'intersection de la route no. 2 qui longe la vallée de la rivière Saint-Jean, et de la route no. 17 qui remonte vers la ^bBaie des Chaleurs. Cette petite ville d'aspect plutôt rural est réputée pour ses "Tisus Madawaska".

Atholville (pop. 2 275), située sur le chemin de fer Intercolonial, à une douzaine de milles des frontières du Québec, est un important centre de fabrication de pâte à papier.

Campbellton (pop. 9 000), située à la limite de la navigation sur la rivière Restigouche, est un point de division ferroviaire du Canadien National: 16% de la main-d'oeuvre sont employés aux transports; l'industrie du bois y joue également un rôle important.

Dalhousie (pop. 5 468), située à l'embouchure de la rivière Restigouche, est le chef-lieu du comté. On y trouve une papeterie qui emploie environ un quart (1 200 hommes) de la main-d'oeuvre totale de la ville.

Bathurst (pop. 5 267), à l'embouchure de la rivière Népisiguit, est le chef-lieu du comté de Gloucester et le site d'une papeterie. La préparation du bois de charpente et l'exportation du bois de pulpe sont au nombre des principales activités de cette localité. Bathurst est également le site d'un collège classique.

Caraquet (pop. 1 525), surnommé localement "le plus long village du monde" (25 milles) n'est pas une ville à proprement parler. La principale activité de cette localité est la préparation et la mise en conserve des produits de la pêche.

Shippagan (pop. 1 362), dans l'extrémité Nord-Est du comté, possède des usines pour la préparation du poisson et de la tourbe dont on fait l'exportation.

Tracadie (pop. 1 400), située à l'embouchure de la rivière du même nom, est plutôt un centre de service pour le bas du comté. On y trouve une usine pour la préparation des produits de la pêche et un abattoir. Tracadie est également le site d'un hôpital et de la seule léproserie en Amérique.

Newcastle (pop. 4 670), située à une quinzaine de milles de l'embouchure de la rivière Miramichi, est le site d'une fabrique de pâte à papier et le chef-lieu du comté de Northumberland. Le commerce du bois est une des plus importantes activités de cette ville.

Chatham (pop. 6 332), située sur la rive sud de la Miramichi, à 8 milles à l'Est de Newcastle, est aussi un centre de commerce du bois. C'est le site d'un aéroport militaire et d'un camp d'entraînement pour pilotes d'avions à réaction. Près d'un quart de la main-d'oeuvre totale de cette ville est employé à divers services.

Richibouctou (pop. 1 200), chef-lieu du comté de Kent, est située à mi-chemin sur la route reliant Moncton et Chatham. On y fait la préparation et la mise en conserve du poisson. Richibouctou est également un port pour l'exportation du bois de pulpe.

Shédiac (pop. 2 173), sur les bords du détroit de Northumberland est un centre de pêche et particulièrement de villégiature. On y trouve une conserverie de homard.

Moncton (pop. 49 800)¹, située au "Coude" de la rivière Petitcodiac, est un important centre de transport (surtout ferroviaire) et de distribution surnommé "Le moyeu des Provinces Maritimes". En 1956, 11% de la main-d'oeuvre de cette ville étaient employés dans les industries, 10% dans le commerce et 9% dans les transports. Parmi les principaux produits fabriqués on compte

¹Banlieue incluse, 1956.

les biscuits et le pain, les viandes en conserve, les lainages, les appareils de chauffage, le matériel ferroviaire. Les ateliers du Canadien National fournissent de l'emploi non seulement aux ouvriers de la ville même, mais aussi à ceux des villages environnants. Il est intéressant de noter qu'en 1951, près du quart de la main-d'oeuvre totale de la ville étaient des employés de bureaux. Contrairement aux villes déjà mentionnées, Moncton ne dépend nullement des industries de la pêche ou de la forêt.

Dorchester (pop. 1 000), située à quelque 25 milles au Sud-Est de Moncton, est le chef-lieu du comté de Westmorland et le site d'une prison fédérale.

Sackville (pop. 2 849), située sur les marais Tintamarre, au fond du Bassin de Cumberland, est un centre manufacturier et éducationnel. Environ 21% de la main-d'oeuvre de la ville est employée dans le secteur industriel, dans deux fonderies principalement. Sackville est aussi le site de l'Université Mount Allison et du poste de relai international de Radio-Canada.

III - LA POPULATION

A.- L'histoire du peuplement

1 - Sous le régime français

a) Avant le Traité d'Utrecht

Les côtes des Provinces Maritimes semblent avoir été comme des pêcheurs normands, bretons, basques et portugais qui, dès le XVI^e siècle, fréquentaient ces parages poissonneux en quête de morue, de morse ou de baleine. Toutefois l'histoire ne rapporte aucune tentative de colonisation en cette région avant 1604 alors que le gentilhomme français Pierre de Monts débarqua une centaine de colons sur l'île Sainte-Croix (aujourd'hui l'île Dochet) à l'embouchure de la rivière du même nom. L'année suivante la colonie fut transportée au fond de l'actuel bassin d'Annapolis; mais l'entreprise dut être abandonnée deux ans plus tard faute d'appui financier. En 1610, cependant, les fondateurs revinrent à Port-Royal, au coeur de ce territoire qu'on désignera désormais sous le nom d'Acadie, et s'y établirent en permanence.

La population d'expression française établie aujourd'hui aux Provinces Maritimes se compose, dans la plupart des cas, des descendants d'une cinquantaine de familles qui vinrent de France, surtout de Bretagne, au cours de la première moitié du XVII^e siècle pour coloniser l'Acadie. Etablis d'abord en Nouvelle-Ecosse actuelle, à Port-Royal et à La Hève, ces pionniers occupèrent les terres fertiles du pourtour du bassin des Mines, et leurs descendants s'avancèrent graduellement jusque dans l'isthme de Chignectou au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle.

Avant 1713, date de la cession définitive de l'Acadie à l'Angleterre par le Traité d'Utrecht, il n'y eut guère d'établissements permanents sur le

territoire compris dans le Nouveau-Brunswick actuel. Entre 1610 et 1650 des postes furent établis à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, à Népisiguit (Bathurst), à Miscou et à Miramichi. Mais la raison d'être de ces postes était la traite des fourrures avec les indigènes et l'évangélisation de ceux-ci; il suffit de mentionner qu'en 1650 l'Acadie entière ne comptait pas 500 Européens.

Dans le but de porter remède à cette situation, la Couronne de France, entre 1672 et 1700, partagea la côte du golfe Saint-Laurent ainsi que les vallées des rivières Saint-Jean et Sainte-Croix en 35 seigneuries. Les titulaires de ces concessions s'engageaient à en ^{promouvoir} ~~prouver~~ la colonisation et le développement.

Cette entreprise n'eut pas de succès; les seuls établissements permanents dont la fondation remonte à cette période sont, hors les postes de traite et les missions, Beauséjour, 1671 (Sackville), Chipoudie, 1698 (Albert), Petitcodiac, 1698 (Hillsborough).

b) Avant la Dispersion des Acadiens

En Acadie, la cessation définitive des hostilités entre la France et l'Angleterre au profit de celle-ci (1713) fut suivie d'un demi-siècle d'expansion ^a Acadienne au Nouveau-Brunswick actuel, expansion favorisée en partie par l'imprécision des termes du Traité à l'égard des limites de l'Acadie.¹ De nombreux colons se rendirent à Beauséjour, à Miramichi, à Miscou et à Népisiguit. A travers l'isthme de Chignectou plusieurs villages furent fondés: Memramcook, Oueskak, Prée-des-Bourques, Prée-des-Richards, Tintamarre, La Coupe, Le Lac, Le Portage, Baie-Verte. Des forts furent érigés à Beauséjour, Gaspereau et Shédiac.

Cependant les Acadiens refusent de prêter le serment d'allégeance à

¹Les Français prétendaient que le territoire cédé comprenait uniquement la Nouvelle-Ecosse actuelle.

La Couronne britannique sans conditions, de peur qu'on ne les oblige à se battre contre les Français en cas de conflit entre la France et l'Angleterre. Les autorités anglaises y voient un prétexte à l'expulsion. L'automne de 1755 marque le début du tragique épisode qu'on a appelé le Grand Dérangement. Les deux ou trois milliers d'Acadiens qui réussirent alors à échapper aux Anglais se réfugièrent en territoire français, soit à l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard), soit le long de la côte est du Nouveau-Brunswick (figure 10) où, aux agglomérations déjà existantes, viennent s'ajouter Cocagne, Bouctouche, Richibouctou, Boishébert (Miramichi), la Baie-des-Ouines (Baie-Sainte-Anne), Caraquet, Charlo, soit encore dans la vallée inférieure de la rivière Saint-Jean d'où ils furent de nouveau chassés ou déportés au cours des années suivantes, de sorte qu'à la veille de la chute de la Nouvelle-France l'Acadie avait effectivement disparu de la carte politique et le peuple acadien se trouvait dispersé entre le fleuve Saint-Laurent et les bouches du Mississipi, et même jusqu'en Angleterre et en France.

2 - Sous le régime anglais

Durant les cinq années qui suivirent la Dispersion des Acadiens la colonisation ne fit guère de progrès. Ce n'est qu'après la chute de la Nouvelle-France, en 1760, que l'activité reprit. Le siècle qui suivit ~~commença~~^{connut} trois grandes étapes de peuplement.

a) Du Traité de Paris à la Révolution américaine

Entre 1760 et 1762, environ 400 familles de Rhode Island et du Massachusetts viennent s'installer autour du bassin de Cumberland et à la Baie-Verte, sur les terres enlevés aux Acadiens: Oueskak devient Westcock; Beauséjour devient Sackville; la Prée-des-Bourques, Middle Sackville; la

Prée-des-Richards, Upper Sackville; Tintammare, Four Corners; La Coupe, Jolicure; d'autres vont s'installer dans la vallée inférieure de la rivière Saint-Jean. Dix ans plus tard, quelques familles écossaises partent du Yorkshire pour venir dans cette région et fonder le village de Dorchester; d'autres de leurs compatriotes, qui s'étaient d'abord arrêtés à l'île du Prince-Edouard, viennent s'installer à Miramichi et à Restigouche (rive sud).

Pendant ce temps les exilés acadiens reviennent en grand nombre. Leurs anciennes terres ayant été occupées par des immigrants de la Nouvelle-Angleterre, bon nombre des déportés poursuivent leur migration vers le Nord pour se joindre aux réfugiés groupés principalement autour des anciens postes de traite, ou se fixer aux embouchures des principales rivières, le long du littoral. Aux agglomérations déjà existantes, viennent s'ajouter Belliveau, Memramcook, Ruisseau-du-Renard (aujourd'hui Fox Creek) Scoudouc, Shédiac, Aldouane, Neguac, Tracadie, Shippagan, St-Pierre (Bathurst-ouest), et Restigouche (rive nord).

b) De la Révolution américaine à la Guerre de 1812

Entre 1783 et 1812, les Loyalistes arrivent en grand nombre à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Une forte proportion des nouveaux arrivants s'y fixent et le Nouveau-Brunswick est érigé en province en 1784. Les autres se partagent en deux groupes dont l'un remonte la rivière Saint-Jean jusqu'à Sainte-Anne (Frédéricton) et l'autre se dirige vers la côte est du Nouveau-Brunswick et la baie des Chaleurs. De ceux-ci, quelques-uns vont se fixer dans l'isthme de Chignectou, et au Coude de la rivière Petitcodiac (Moncton) ainsi qu'à Dorchester, Richibouctou, Baie Sainte-Anne, Tracadie et Restigouche; les autres vont fonder Kouchibouguac, Escuminac et Tabusintac ainsi que Derby, Blackville et Chatham, dans la vallée de la Miramichi.

Durant cette même période des familles écossaises arrivent à Restigouche, Rivière-^JAcquet, Népisiguit, Miramichi et Shédiac pendant que d'autres immigrants écossais s'installent aux embouchures des rivières Bartibog, Napan et Black, dans le comté de Northumberland. L'émigration des Isles Britanniques, surtout d'Ecosse, vers le Nouveau-Brunswick se continue sans interruption jusqu'à la Guerre de 1812. Le flot des immigrants est alors quelque peu ralenti vu l'insécurité qui règne dans les provinces voisines de la Nouvelle-Angleterre.

Pendant ce temps les Acadiens fondent également de nouveaux villages. Vers 1783 un petit groupe se détache de l'agglomération de Sainte-Anne et remonte la rivière Saint-Jean pour aller fonder Saint-Basile. Peu à peu leurs descendants, auxquels se joindront de nouveaux colons du Québec, occuperont toute la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean pour former la "République du Madawaska". Sur la côte est les Acadiens fondent Saint-Louis-de-Kent (1792), Pokemouche (1793), Shemogue, Barachois (1800), Aboujagane (1802), Pointe-Sapin (1810), Cap-Pelé (1813); sur la côte nord, Lamègue, et Petit Rocher^r (1796).

Au début du XIX^e siècle, les survivants de la Dispersion qui avaient choisi de revenir étaient installés sur les terres que le gouvernement de la Nouvelle province du Nouveau-Brunswick avait ouvert à la colonisation. A partir de cette époque, il n'y eut pas d'immigration française dans cette région (en réalité il n'y a pas eu d'immigration française aux Provinces Maritimes depuis plus de 250 ans). L'expansion acadienne qui suivit fut le résultat non pas d'un apport de l'extérieur mais à peu près uniquement de l'accroissement naturel de quelque 700 familles¹ dont les descendants occupèrent graduellement

¹D'après l'estimation de Mgr Devault, évêque de Québec, lors de sa visite en Acadie en 1803.

soit les terres en marge des anciennes régions défrichées, soit les terres abandonnées par les colons britanniques après quelques années.

c) De la Guerre de 1812 à l'avènement des navires à vapeur

Après la Guerre de 1812, l'émigration du Royaume-Uni se poursuit. Mais durant les trente prochaines années les nouveaux arrivants viennent en grande majorité d'Irlande. La faillite de la récolte de pommes de terre en ce pays en 1819 déclenche un courant d'émigration sans précédent qui contribuera à tripler la population du Nouveau-Brunswick en moins d'une génération. En 1819 même, 7 000 immigrants, la plupart irlandais débarquent à Saint-Jean.

Le commerce du bois entre le Nouveau-Brunswick et les Îles Britanniques, florissant au début du XVIII^e siècle, favorisait le passage des émigrants en direction inverse, sur les voiliers effectuant le voyage de retour sans cargaison. On estime à 60 000 le nombre d'immigrants débarqués au Nouveau-Brunswick entre 1834 et 1843 seulement. La famine de 1846 en Irlande vint accentuer davantage le courant d'émigration, de sorte qu'au recensement de 1851, la population d'origine irlandaise constituait presque 15% de la population totale du Nouveau-Brunswick.

Les immigrants de cette période s'intégrèrent à leur nouveau milieu de diverses façons. La plupart se mêlèrent aux habitants des villages déjà existant ou demeurèrent dans les villes, alors que les plus entreprenants se taillaient un domaine à même la forêt vierge (figure 10). C'est ainsi que furent peuplées la vallée de la Restigouche, entre Flatlands et Dawsonville, les rives de la baie des Chaleurs entre Campbellton et Dalhousie, avec pénétration vers l'intérieur, ainsi qu'entre Charlo et Belledune, de même que la région sise entre Bathurst et Grande-Anse. Les nouveaux colons occupèrent également la vallée de la rivière Tetagouche (surtout la rive nord) à l'ouest de Bathurst,

ainsi que les vallées des rivières Richibouctou et Miramichi et de leurs affluents. Plus au Sud, les nouveaux venus s'installèrent sur la rive ouest de la baie de Shédiac, au Nord de Moncton dans la région d'Irishtown et de Scotch Settlement, et dans le canton de Botsford, entre Shemogue et Bayfield. On trouve, en outre, aux environs de Saint-Jacques-de-Madawaska, sur les îles Shippagan et Miscou, à Pokemouche, Tabusintac et Bartibog, des îlots de population d'origine britannique dont l'existence remonte à la première moitié du ^{XIX^e} ~~XVIII^e~~ siècle.

Un certain nombre des immigrants de cette période séjournèrent peu de temps au Nouveau-Brunswick avant de passer aux États-Unis. Ce mouvement vers les États-Unis s'accrut vers le milieu du XIX^e siècle.

L'immigration de source non-britannique n'a jamais été très considérable au Nouveau-Brunswick. On peut signaler le cas de quelques familles de Hollandais et Pennsylvanien (Pennsylvania Dutch) qui s'établirent à Moncton et dans les environs vers 1765. De plus, la fondation des villages de Baker Brook (1820), au Madawaska, Sheila (1863), près de Tracadie, et Berry's Mill (1812) près de Moncton, est due à des cas isolés d'immigration proprement américaine.

L'immigration massive au Nouveau-Brunswick prend fin vers le milieu du XIX^e siècle. Le déclin de la navigation à voiles occasionne un ralentissement du commerce et de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick; les villes américaines et les Prairies de l'Ouest canadien exercent sur les immigrants européens un attrait beaucoup plus puissant que celui des forêts vierges et des sols ingrats du Nouveau-Brunswick. En 1851, 3 470 immigrants entrèrent au Nouveau-Brunswick, 1539 en 1855 et 230 en 1859.¹ Au recensement de 1851, la population immigrée pour les six comtés étudiés se chiffrait comme suit:

¹Appendice du Journal de la Chambre d'Assemblée du Nouveau-Brunswick, 1860-61.

Anglais	1 109
Ecossais	2 478
Irlandais	4 591
TOTAL	8 853

La population totale de la région en question était alors de 65 561 habitants, dont à peu près 50% d'origine acadienne.

3 - Depuis la Confédération

Depuis le milieu du XIX^e siècle le peuplement, au Nouveau-Brunswick, a été restreint en grande partie aux comtés du Nord et de l'Est de cette province. Des groupes de familles, surtout acadiennes se détachèrent des principaux villages déjà fondés pour aller établir de nouvelles colonies dans l'intérieur des terres. La majeure partie du Madawaska, hors la vallée de la rivière Saint-Jean, fut colonisée après 1872. Les villages de Saint-Quentin, Kedgwick, Balmoral et Lorne, dans le comté de Restigouche, ainsi que Paquetville et Saint-Isidore, dans le comté de Gloucester furent fondés entre 1872 et 1912. Plusieurs villages de l'intérieur du comté de Kent, notamment Adamsville et Acadieville, ainsi que Rogersville, dans le comté de Northumberland furent fondés après 1875.

L'histoire du peuplement au Nouveau-Brunswick se termine avec la Crise Economique de 1929, alors qu'un faible mouvement de retour à la terre se fit sentir, principalement dans les comtés de Gloucester et Kent. Depuis le début de la Deuxième Grande Guerre la colonisation au Nouveau-Brunswick est réduite à des proportions infimes.

B.- Répartition et densité de la population

Au recensement de 1951, 94,5% du territoire du Nouveau-Brunswick

n'étaient pas défrichés. Pour les six comtés qui font l'objet de cette étude cette valeur était de 95%. Il est évident que la population de cette région n'est pas répartie uniformément sur tout le territoire en question. Il importe, par conséquent, de donner une image exacte de ce phénomène géographique, de situer la population. C'est l'objectif de la première partie de ce chapitre. Mais il ne suffit pas de délimiter les régions habitées; le terrain défriché n'est pas partout utilisé au même degré, par le même nombre d'habitants, ce qui influe sur la densité. Ce problème sera étudié dans la seconde partie de ce chapitre.

1 - Répartition de la population

La superficie du territoire sur lequel porte cette étude est de 14 469 milles², soit un peu plus de la moitié du territoire total du Nouveau-Brunswick. La superficie agricole occupée était en 1951 de 2 462 milles², ce qui constitue 17% du territoire étudié. Enfin, de ce territoire seulement 5%, soit 743 milles², étaient défrichés lors du dernier recensement décennal. C'est dire que l'oekoumène, au sens strict de "terre habitée", y est fort restreint.

En règle générale, la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick est concentrée à la périphérie de ce territoire et dans les vallées des principales rivières (figure 11). Cette situation est due au fait que les grandes routes du Nouveau-Brunswick sont un phénomène relativement récent. Pour des raisons d'ordre géographique et historique, déjà citées, le peuplement de cette partie du pays n'a pas été le résultat de l'expansion de la population d'un territoire adjacent. Sauf pour la vallée supérieure du Saint-Jean et quelques autres agglomérations de formation récente, les premiers colons arrivèrent par mer et s'établirent d'abord le long des côtes et en bordure des cours d'eau navigables, principales voies de communication de l'époque. Au fur et à mesure de l'accroissement de la population, les limites de l'habitat reculèrent vers

l'intérieur du territoire, de sorte qu'aujourd'hui l'habitat du Nord et de l'Est de la Province présente à la fois les traits du type intérieur et du type côtier. Il reste que 64% de la population rurale de cette région demeure à moins de 10 milles du littoral, et cette valeur est de 71% si l'on fait exception du comté de Madawaska dont aucune des frontières ne donne sur la mer.

Dans les limites de ce vaste territoire, il existe certaines variations régionales et même locales qu'il importe de signaler.

Dans la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean, et dans le Madawaska en général, la configuration des zones habitées épouse de façon caractéristique les formes du terrain; le tracé tortueux des routes en témoigne. On est ici en terrain accidenté, dans les limites du massif appalachien, en bordure des monts Notre-Dame. Aussi la population est-elle concentrée dans les vallées. La large et fertile vallée de la rivière Saint-Jean est en quelque sorte le tronc de ce type de répartition auquel se rattachent plusieurs branches qui correspondent très souvent aux vallées des affluents de cette rivière. Les interfluves sont rarement habités, ce qui donne au paysage écologique un visage morcelé. Cet aspect de la répartition de la population au Madawaska mérite d'être signalé, car même si l'oekoumène couvre ici une bande d'une dizaine de milles de largeur le long de la rive nord de la rivière Saint-Jean cette répartition, ici comme ailleurs au Nouveau-Brunswick, est loin d'être uniforme.

A mi-chemin entre la vallée supérieure du Saint-Jean et l'estuaire de la Restigouche, et presque isolé des centres de population de ces deux régions, on trouve un îlot de population de dimension appréciable constitué par la région Saint-Quentin - Kedgwick. Le tracé rectiligne des routes parallèles témoigne de l'âge de cette région en même que de sa topographie peu accidenté. En effet, il y a moins de 50 ans ce haut plateau était une vaste solitude recouverte

de forêts. Aujourd'hui on y dénombre au-delà de 6 000 habitants et c'est une des rares régions où la tendance au retrécissement de l'habitat rural¹ qu'on observe présentement au Nouveau-Brunswick se trouve renversé. En effet, alors que dans le canton de Saint-Quentin la superficie agricole a diminué de 10% entre 1951 et 1956, dans Grimmer, le canton voisin, cette superficie a presque doublé, une augmentation de 15% par année. La moitié nord de cette région est donc encore en pleine évolution et le phénomène de la répartition de la population a ici un caractère plus visiblement changeant qu'en d'autres régions du Nouveau-Brunswick.

Dans l'ensemble, la répartition de la population dans le comté de Restigouche ne pose aucun problème particulier. De ce vaste territoire², seulement 75 milles² sont défrichés, dont près de la moitié dans la région Saint-Quentin - Kedgwick. Hors cette dernière région, la population est répartie presque exclusivement le long du littoral, si l'on fait exception du rang de Balmoral qui suit l'orientation structurale du terrain. Dans le comté de Restigouche la répartition est très inégale, étant donné que près de la moitié de la population totale du comté demeure dans des agglomérations de plus de 1 000 habitants.

Dans le comté de Gloucester, par ailleurs, la population est répartie sur un plus grand territoire. La pénétration vers l'intérieur des terres y est plus prononcée que dans le comté de Restigouche. Dans le canton de Beresford, en particulier, la répartition est relativement uniforme. Il en est de même dans l'Est du comté. Toutefois, la moitié sud du comté de Gloucester est à peu près inhabitée.

¹De 1951 à 1956, la superficie agricole occupée a diminué de 12% dans les six comtés du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick.

²3 300 milles², soit 11,6% de la superficie totale de la province du Nouveau-Brunswick.

Dans le comté de Northumberland la population est répartie principalement dans la vallée de la rivière Miramichi et celles de ses principaux affluents, ainsi que sur les rives de l'estuaire. Cette répartition est fonction du genre de vie des habitants; l'exploitation forestière et la pêche ne sont pas de nature à amener une extension des limites de l'oekumène puisque la population ne dépend, pour sa subsistance, qu'indirectement de la terre habitée.

Dans le comté de Kent, à l'exception de la région ayant Rogersville pour centre et qui présente quelque analogie avec la région Saint-Quentin - Kedgwick, la majeure partie de la population est répartie à peu près uniformément dans le Sud-Est du comté, entre le chemin de fer et la côte. Répartition uniforme ne signifie pas ici occupation totale du territoire, mais plutôt occupation équilibrée. En effet, la superficie agricole occupée par rapport à la superficie totale est à peu près la même pour tous les cantons, soit de 30 à 40%.

Dans la partie du comté de Westmorland qui nous intéresse, soit Westmorland moins le canton de Salisbury dans l'Ouest, la population rurale occupe principalement une bande de terre de 3 à 5 milles de largeur à la périphérie du comté.

2 - Densité de la population

Dans les six comtés du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, sur un territoire totalisant 14 469 milles², seulement 2 462 milles², soit 17%, étaient considérés comme "terre agricole occupée" au recensement de 1951. De plus, en dehors des agglomérations de plus de 1 000 habitants, sept personnes sur dix (à l'exception du Madawaska) demeuraient alors à moins de 10 milles des côtes.

Le rapport entre le nombre d'habitants et les dimensions de l'habitat s'appelle densité et s'exprime ordinairement en nombre de personnes

au milles², ou autre unité de superficie. A cause du rapport intime qui existe entre l'habitat et le genre de vie, il importe de faire une distinction entre densité rurale et densité urbaine, car l'échelle des valeurs n'est pas la même dans les deux cas: 700 personnes au mille² représente une densité très forte en milieu rural mais très faible en milieu urbain.

a) Densité rurale

Puisque le chiffre exprimant une densité donnée est le résultat de deux variables, à savoir la population et le territoire qu'elle habite, il importe de fixer ces termes pour éviter des interprétations erronées.

1^o La population:- dans ce qui suit, par population rurale on doit entendre la population vivant en dehors des villes et des villages constitués lorsqu'il s'agit des cantons. C'est la définition du recensement du Canada de 1941; celle-ci laisse à désirer, mais il faut l'employer faute de données de recensement sur la population rurale par canton. Toutefois, pour fin de comparaison entre la région étudiée et le reste du Nouveau-Brunswick, la définition du recensement de 1951 a été utilisée, et par population rurale, on entend la population demeurant en dehors des agglomérations de 1 000 habitants ou plus, constituées ou non. Cette définition est plus réaliste, mais le recensement distingue population rurale et population urbaine au niveau des comtés seulement.

L'écart entre les chiffres de population rurale totale pour la région étudiée est de 6%, d'une définition à l'autre.

2^o Le territoire habité:- seul le territoire effectivement habité saurait fonder la densité réelle de la population. Le recensement permet un choix de trois espèces de territoire: la superficie totale, la superficie agricole occupée et la superficie défrichée. Or dans le comté de Restigouche, par exemple, dont la superficie totale est de 3 300 milles² et la population rurale

de 19 820¹, dire que la densité de la population rurale est de 6 habitants par mille² c'est manquer de réalisme quand on sait que 97% de la superficie totale de ce comté est encore en forêt. Et puisque dans l'ensemble des six comtés à l'étude 92,8% de la superficie totale est en forêt il est faux de prétendre que la simple densité arithmétique correspond à la densité réelle.

Il reste à choisir entre la superficie agricole occupée et la superficie défrichée. Or 57,8% de la superficie agricole occupée, dans les six comtés à l'étude, était encore en forêt en 1951. Il semble donc qu'on doive considérer la superficie défrichée comme territoire effectivement habité. De surcroît, en règle générale, plus la population dépend de l'exploitation du sol pour sa subsistance, moins la densité devra être forte et vice-versa. Ainsi on devra s'attendre à trouver une densité rurale beaucoup plus faible dans les régions où la population s'adonne à la culture du sol sur une grande échelle que dans les régions où la pêche est la principale occupation des habitants. Le tableau suivant illustre cette règle:

TABLEAU 2

Types de densité de population selon l'occupation

Canton	population rurale en		superficie totale en mi ²	acres en culture per capita	densité suivant le territoire: total	densité	
	1951	pêcheurs				occupé	défriché
Hardwicke	2706	312	103	0,74	26	113	677
Ste-Marie	2880	0	94	3,38	34	59	100

Source: Recensement 1951, Vol. I

Les cantons de Hardwicke, sur la rive sud de l'estuaire de la Miramichi, et de Sainte-Marie, au coeur du secteur agricole du comté de Kent,

¹Définition de 1951.

ont tous deux une population rurale et une superficie totale à peu près égale. Cependant dans Hardwicke on dénombrait, en 1951, 312 pêcheurs, dans Sainte-Marie aucun. Par conséquent, la population rurale de Hardwicke dépend moins de l'exploitation du sol pour sa subsistance que la population de Sainte-Marie. Dans le cas de Hardwicke le nombre d'acres en culture par habitant est près de 5 fois moins grand que dans le canton de Sainte-Marie. La densité réelle de la population rurale dans Hardwicke doit donc être à peu près 5 fois celle de Sainte-Marie. Or, c'est le chiffre basé sur la superficie défrichée qui montre davantage cette différence (tableau 3). Il en ressort que la densité réelle de la population rurale dans la région qui nous occupe doit être basée sur la superficie du terrain défriché. C'est de cette densité qu'il sera question dans l'étude subséquente des variations locales de densité rurale.

La densité de la population atteint un maximum de 760 personnes au mille² dans certains cantons du Nord du Nouveau-Brunswick. En partageant ce chiffre également on établit trois grandes catégories de densité rurale: moins de 250 personnes au mille² correspond à une faible densité, 250 à 500, à une densité moyenne, et plus de 500, à une forte densité. La figure 12 montre la répartition de ces densités et permet de repérer certaines lignes de force qui méritent d'être examinées de plus près.

La première région à faible densité comprend, outre le canton de Saint-Quentin, la presque totalité des 14 cantons du Madawaska, sauf Clair, Madawaska et Saint-Basile. Dans ce secteur, la densité varie entre 100 dans le canton de Saint-André et 247 dans celui Rivière-Verte. Des 11 cantons compris dans cette région, 8 ont moins de 175 habitants au mille². A l'intérieur même de cette zone, c'est dans la vallée de la rivière Saint-Jean que la densité est la plus élevée.

Un peu plus au Nord, on distingue un autre secteur de faible densité qui ne comprend que deux cantons, soit Balmoral et Colborne. La densité y est un peu supérieure à 200. Dans le comté de Gloucester les cantons d'Inkerman et de Saint-Isidore ont une densité de 236 au mille², chiffre relativement bas par rapport à l'ensemble des six comtés acadiens, mais supérieur à celui du Madawaska. Dans le comté de Northumberland, Glenelg est le seul canton à faible densité avec 160 habitants au mille², et la majeure partie de la population rurale de ce canton habite les vallées parallèles des rivières Black et Napan.

Le plus grand secteur à faible densité rurale comprend 9 des 11 cantons du comté de Kent plus 4 cantons dans Westmorland. Ce secteur occupe une bande de terre entre Acadieville, au Nord-Ouest, et l'isthme de Chignectou au Sud-Est, localement séparée de la côte par les cantons de Carleton (Pointe-Sapin) et Richibouctou, et de l'intérieur par les cantons de Huskisson, Harcourt, Moncton et Dorchester. La densité de ce secteur varie entre 98, dans le canton de Welford, et 242 dans le canton de Saint-Charles. La densité moyenne y est de 170 habitants au mille², mais la population rurale est plus dense le long du littoral et dans les vallées des principales rivières qu'ailleurs dans ce secteur.

Par rapport à l'ensemble de la région qui fait l'objet de cette étude, ces secteurs de faible densité rurale correspondent aux territoires principalement agricoles. Le nombre d'acres en culture par habitant dans les régions de faible densité est en moyenne de 2,8 comparativement à 0,9, soit trois fois moins, dans les cantons où la densité est supérieure à 250 habitants au mille².

Les zones de forte densité sont au nombre de trois. La première comprend les cantons de Caraquet et Shippagan, où la densité moyenne est d'environ 700 habitants au mille². Cette forte densité est due au fait que la population de ces cantons vit en grande partie de pêche et qu'elle se trouve concentrée

le long de la côte.

La seconde zone, une bande en forme de "M" incliné et centré sur l'estuaire de la Miramichi, comprend les cantons d'Allardville, Saumarez, Alnwick, Newcastle, Chatham, Hardwicke et Carleton. La densité rurale varie entre 500 et 650. La densité atteint localement des chiffres beaucoup plus élevés étant donné que dans les centres de pêche, nombreux dans cette région, la population a tendance à s'agglomérer. On ne trouve pas de pêcheurs dans le canton d'Allardville; ici, la forte densité est due au fait que les habitants s'adonnent à l'exploitation forestière plus qu'à l'agriculture. Dans les cantons de Newcastle et Chatham la densité rurale est élevée à cause, sans doute, de la proximité des deux centres urbains de mêmes noms. En effet, dans ces deux cantons, au recensement de 1951, seulement 35% de la population dite rurale était classée comme population agricole.

La troisième zone de forte densité est formée des cantons de la vallée moyenne de la Miramichi, soit Blackville, Blissfield et Ludlow, où la densité moyenne est de 600 habitants au mille². Dans cette région la population s'occupe presque exclusivement d'exploitation forestière, d'où cette forte densité.

Les régions de densité rurale moyenne dans les six comtés à l'étude sont, pour la plupart, axées sur les principaux centres urbains.

Dans le Madawaska on relève trois cantons où la densité rurale est supérieure à 250 habitants au mille²: Clair avec 272, Madawaska et Saint-Basile avec 270 et 268 respectivement. Le premier est voisin de la ville (américaine) de Fort Kent, les deux autres sont axés sur l'agglomération "siamoise" Edmunston-Madawaska (Maine) et 78% de la population rurale de ces trois cantons est classée comme "non-agricole".

On trouve une autre zone de densité rurale moyenne le long de la route principale entre Kedgwick et Dalhousie. Les quatre cantons de Grimmer, Eldon, Addington et Dalhousie ont une densité rurale moyenne de 380 habitants au mille². Dans les deux premiers de ces cantons, le sol est moins exploité que la forêt, tandis que dans les deux derniers l'urbanisation gagne du terrain; entre Tide Head et Dalhousie la culture du sol occupe une place négligeable dans le genre de vie des habitants.

Les cinq cantons du littoral, entre Rivière-Jacquet et Paquetville forment une autre zone de densité rurale moyenne centrée sur la ville de Bathurst. La densité rurale y varie entre 268 dans le canton de New Bandon, le plus agricole de cette zone, et 417 dans le canton de Bathurst, centré sur la ville du même nom. Dans cette région, les fermiers sont aussi bûcherons et pêcheurs à l'occasion, et les principaux villages, tels que Rivière-Jacquet, Petit-Rocher, Grande-Anse, Paquetville, sont pour ainsi dire semi-urbains, d'où une densité rurale plus forte qu'en milieu strictement agricole.

Dans le comté de Northumberland, la zone de densité moyenne chevauche la Miramichi, entre les deux secteurs de forte densité, et comprend les cantons de Northesk, Southesk, Derby, Nelson et Rogersville. La densité en cette région varie entre 298 pour le canton de Derby et 436 pour le canton de Nelson. Localement, la densité est supérieure à la moyenne en raison de la tendance à la concentration dans cette région; on pourrait citer en exemple les cas de South Nelson, Millerton, Barnaby River et Rogersville.

Dans le comté de Kent, deux cantons seulement ont une densité moyenne: Richibouctou, avec 398 habitants au mille², comprend le chef-lieu du comté et présente, de tous les cantons de ce comté, l'aspect le moins rural; Harcourt, en bordure du chemin de fer Intercolonial, a une densité de 318

habitants au mille².

Dans le comté de Westmorland, les cantons de Moncton et de Dorchester ont une densité de 393 et 287 respectivement. Ici, plus qu'ailleurs, la densité locale est plus prononcée, étant donné le caractère semi-urbain de plusieurs villages situés dans le voisinage de la ville de Moncton.

b) Densité urbaine

Le tableau suivant montre la densité de la population pour chacune des villes de la région étudiée. La superficie du territoire urbain n'est pas

TABLEAU 5

Densité de la population urbaine
(Nouveau-Brunswick Nord et Est, 1951)

Ville	population en 1951	superficie (mi ²)	densité
Edmunston	10753	4,28	2512
Campbellton	7754	2,97	2611
Dalhousie	4939	2,50	1976
Bathurst	4453	0,99	4498
Chatham	5223	4,50	1161
Newcastle	4248	20,00	212
Moncton	27334	3,65	7489
Sackville	2873	1,35	2128

Sources: Recensement 1951

partout proportionnelle au nombre d'habitants et par conséquent, puisque les gratte-ciel~~s~~ sont plutôt rares dans ces villes, le recensement n'indique pas la densité réelle de la population urbaine. Normalement, en cette région du moins, la densité urbaine devrait être fonction du nombre d'habitants. A Bathurst et à

Newcastle, par exemple, la population est à peu près égale et la densité réelle est sensiblement la même. Or d'après les données de recensement la densité de Bathurst serait de 20 fois supérieure à celle de Newcastle. On est évidemment loin de la réalité, et ceci du fait que les calculs du Bureau Fédéral de la Statistique sont basés sur la superficie du "grand Newcastle" de la commission d'urbanisme locale; mais ces 20 milles² de territoire ne sont pas entièrement occupés.

Le problème de la densité de la population urbaine dans cette région pourrait, à lui seul, faire l'objet d'une étude séparée et dépasse les cadres du présent travail. Qu'il nous suffise de mentionner que pour l'ensemble des villes pour lesquelles le recensement donne des chiffres, à l'exception de Newcastle, la densité moyenne de la population est de 3 310 personnes par mille² de territoire, comparativement à 250 habitants au mille² de terre défrichée, pour la moyenne des régions rurales.¹

Entre ces deux extrêmes se situent plusieurs agglomérations semi-urbaines pour lesquelles le recensement ne donne pas de chiffres séparés, par exemple de gros villages tels que Saint-Quentin, Petit-Rocher, Caraquet, Tracadie, Richibouctou.

Il importe de rappeler que la plupart des chiffres rapportés représentent des moyennes et qu'il existe des variations locales dont les recensements ne font pas état.

c) Comparaisons avec d'autres régions

Lorsque l'on compare la région étudiée au reste du Nouveau-Brunswick (tableau 3) un fait saute aux yeux: la densité rurale y est nettement supérieure à celle du reste de cette province. Et cette comparaison est d'autant

¹Définition de 1951

plus intéressante que la superficie totale est à peu près égale dans les deux cas. Pour la densité basée sur le territoire total, le rapport est de 1 contre 1,58, pour celle de la superficie occupée, il est de 1 contre 1,94, et un peu moins, soit 1 contre 1,80 dans le cas du territoire défriché. Entre d'autres termes, la densité de la population sur le territoire défriché est presque deux fois plus forte dans la région étudiée que dans le reste du Nouveau-Brunswick. De ce fait, le terroir, dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, est sujet à une plus grande pression économique que dans le reste du Nouveau-Brunswick.

La comparaison de cette région avec l'Ontario et avec l'ensemble du Canada est encore plus frappante. Dans ce cas, seule la densité au mille² de terre défrichée peut être valablement comparée, étant données les proportions des territoires concernés. En effet, le territoire total dans les régions comparées était, en 1951, défrichés dans les proportions suivantes:

Région étudiée	5,1%
Reste du Nouveau-Brunswick	5,9%
Ontario	4,8%
Canada	3,9%

Or le rapport est ici de 1 contre 7,02 pour le Canada, de 1 contre 3,68 pour l'Ontario. Autrement dit, sur un mille² de terre défrichée dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick on dénombre près de 4 fois plus d'habitants que sur un semblable territoire d'égale dimension en Ontario. Si l'on calculait la densité optimum d'un territoire rural à l'échelle de l'Ontario on arriverait à la conclusion que les comtés acadiens du Nouveau-Brunswick sont surpeuplés. On peut être tenté de s'arrêter à cette conclusion, surtout après considération du tableau suivant:

TABLEAU 6

Certaines données illustrant le surpeuplement relatif du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick

	Ontario	Région étudiée
Densité de la population rurale, en personnes par mille ² de terre défrichée	67,9	249,9
% de la population de salariés ruraux gagnant plus de \$2000 par année	34,7	12,4
Valeur moyenne des fermes	\$16996	\$5050
% des logements possédés ayant besoin de réparations majeures	8,1	24,9
Nombre moyen de personnes par famille rurale	3,7	4,9
Nombre moyen de personnes par pièce dans les logements possédés	0,6	0,9

Source: Recensement 1951

Cependant le problème de la densité optimum est fort complexe et les données sont trop fragmentaires pour nous permettre de déterminer le nombre maximum d'habitants qui pourraient tirer d'un territoire donné une subsistance convenable.

Il reste que, si le standard de vie d'une région peut être considéré comme un critère de surpopulation, le Nord-Est du Nouveau-Brunswick rural, au moins, où la densité de la population rurale en certains cantons dépasse 700 habitants au mille² de terre défrichée, est, à coup sûr, surpeuplé comparative-ment à l'Ontario.

C.- Distribution des deux principaux groupes ethno-linguistiques

1 - Traits généraux

En 1956, la population totale du Nouveau-Brunswick se chiffrait à plus de 554 000 habitants, dont environ 215 000, soit 39%, d'origine française et

TABLEAU 7

Répartition proportionnelle de la population du Nouveau-Brunswick
suivant l'origine ethnique, par comté, en 1951

Comté	population totale	origine britannique	origine française	% origine française
Madawaska	34329	1928	32187	93,8
Restigouche	36212	11319	24132	66,6
Gloucester	57489	7520	49602	86,3
Northumberland	42994	28263	12978	30,2
Kent	26767	4609	21658	80,9
Westmorland	80012	43016	34218	42,8
Total région étudiée	277803	96655	174765	62,9
Victoria	18541	9671	7193	38,8
Carleton	22269	20682	636	2,9
York	42546	37117	2021	4,8
Sunbury	9322	6314	2028	21,8
Charlotte	25136	21961	1364	5,4
Queens	13206	11309	1044	7,9
Kings	22467	20633	607	2,7
Saint John	74497	61831	7770	10,4
Albert	9910	8575	193	1,9
Total reste du Nouveau-Brunswick	237894	198039	22866	9,5
Total Nouveau-Brunswick	515697	294694	197631	38,3

Source: Recensement 1951, Vol. I

315 000 d'origine britannique (50% Anglais, 25% Irlandais, 24% Écossais). On dénombrait, en outre, environ 15 000 habitants d'origines néerlandaise, scandinave, allemande ou juive. Les autres nationalités ne représentaient qu'une proportion négligeable de la population totale.

La région à l'étude comptait en 1951, 277 803 habitants,¹ dont 174 775 (63%) d'origine française et 97 655 (35%) d'origine britannique. Les autres origines ethniques étaient faiblement représentées: la population originaire de l'Europe septentrionale (Allemands, Scandinaves, Néerlandais) représentait 0,9% de la population totale et les Juifs, 0,2%. A cette date, la population d'origine française était également de langue française à 97% près.

L'analyse des données (tableau 7) révèle une répartition inégale des deux principaux groupes ethniques à travers le Nouveau-Brunswick. En effet, près de 90% de la population d'origine française du Nouveau-Brunswick demeurent dans les six comtés du Nord et de l'Est. Par ailleurs, au-delà de 80% de la population d'origine britannique demeurent dans le Sud et le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick. Le contraste n'est cependant pas aussi marqué que ces chiffres portent à le croire; un examen plus détaillé révèle que dans les six comtés du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick l'élément anglais compte pour 37% de la population totale alors que dans le Sud et le Sud-Ouest l'élément d'origine française constitue moins de 10% de la population totale et se trouve en outre concentrée autour de Saint-Jean et Frédéricton, ainsi que dans le Nord du comté de Victoria qui est, en quelque sorte, ^{une} extension du Madawaska. Or dans le Sud et le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, l'élément d'origine française ne forme pas une entité distincte, mais se trouve noyé dans la masse anglophone. Il suffit de mentionner que plus du tiers de la population d'origine française en

¹ 294 068 en 1956

dehors des comtés étudiés ne parle plus le Français. Dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick le mélange des deux groupes ethniques dans une même localité est chose fréquente et les agglomérations entièrement anglophones ne sont pas rares. Ainsi le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick paraissent dignes d'un examen plus détaillé.

2 - Répartition des deux groupes dans la région étudiée

Dans le comté de Madawaska la population est presque entièrement d'origine française et la distribution des deux groupes ethniques est simple (figure 13). Les seules agglomérations d'anglophones sont Connors, dans l'extrême Ouest, avec environ 15 familles d'origine britannique, et Iroquois, près d'Edmunston, avec 11 familles. Dans la ville d'Edmunston l'élément d'origine britannique représente environ 13% de la population totale, dans Saint-Léonard, 4%. On dénombre en outre 4 ou 5 familles de langue anglaise dans chacun des villages suivants: Clair, Saint-Jacques, Saint-Basile, Rivière-Verte, Siegas.

La "République du Madawaska", ainsi que se plaisent à l'appeler les habitants de la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean, s'étend en dehors des limites du comté de Madawaska. En effet, les habitants de la rive sud de la rivière sont en grande partie d'origine française. La frontière établie entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, en 1843, par le traité d'Ashburton par suite duquel 2 000 Acadiens changèrent, du jour au lendemain, de citoyenneté, n'est pas encore tout à fait établie comme frontière linguistique, même après plus d'un siècle.

Vers le Sud, les Madawaskiens se sont avancés au-delà du Grand-Sault et constituent maintenant plus du tiers de la population du comté de Victoria.

La région Kedgwick - Saint-Quentin est un autre prolongement plus récent (1910) de la "République". Ici, également, la population est massive-

ment francophone. Les villages de Kedgwick et Saint-Quentin sont à 97% français et les paroisses environnantes sont entièrement françaises. Kedgwick River, petit hameau de 9 familles au confluent des rivières Kedgwick et Restigouche, est la seule agglomération d'anglophones dans cette région.

En remontant vers le Nord, on trouve entre Saint-Jean-Baptiste-de-Restigouche et Atholville une population entièrement anglaise, (figure 13) exception faite du village de Robinsonville, au confluent des rivières Restigouche et Upsalquitch, où, de 50 familles, 10 seulement sont d'origine française.

Atholville compte quelque 400 familles, dont environ 300 familles de langue française. Campbellton compte environ 3 000 habitants d'origine française sur une population totale d'un peu plus de 9 000 âmes.¹ A Richardville, premier village à l'Est de Campbellton, 90% des familles sont françaises. En continuant vers l'Est, la transition du français à l'anglais s'effectue graduellement jusqu'à environ mi-chemin entre Campbellton et Dalhousie, alors qu'on tombe dans un milieu totalement anglophone. Aux abords de Dalhousie la transition en sens inverse se dessine, et dans la ville même on dénombre près de 5 000 Acadiens sur une population totale de moins de 6 000.

La région Balmoral-Val-d'Amours, qu'on se plaisait autrefois à appeler, au cours des controverses entre Anglais et Français, "the Keystone of the Restigouche", n'a gardé de ses origines anglo-saxonnes que les noms: Shannonvale, Balmoral, Blair Athol, McKendrick. Dans toute cette région prospère qui compte plus de 5 000 habitants,² on trouve, aujourd'hui, à peine une trentaine de familles de langue anglaise, principalement à Val-d'Amours.

Au point de vue distribution ethnique, la région de la côte, entre Dalhousie et Belledune, est une des régions rurales les plus complexes de toute

¹1958

²Région comprise entre Eel River Crossing et St-Arthur, statistiques du Diocèse de Bathurst, 1958.

la Province, (figure 13) et ceci à cause surtout de la composition des familles. Entre la rivière à l'Anguille (Eel River) et la rivière Charlo, la population est au deux-tiers d'origine française. Entre la rivière Charlo et Belledune, l'élément anglophone est en majorité; les Acadiens représentent ici environ 40% de la population totale, à supposer que la moitié des familles mixtes¹ puissent être prises en considération en déterminant la proportion d'habitants de langue française, car ces familles mixtes sont relativement nombreuses (tableau 8).

TABLEAU 8

Nombre de familles, françaises et mixtes, dans la région de Rivière-Jacquet, Nouveau-Brunswick, en 1958

village	familles françaises	familles mixtes	total des familles	% fam. mixtes
Charlo	176	18	219	8,2
New Mills	34	20	63	31,8
Nash Creek	38	43	140	30,7
Rivière-Jacquet	80	51	250	20,4
Belledune	52	19	115	16,5
Total	380 ²	151 ²	787 ³	19,2

²Statistiques du Diocèse de Bathurst, 1958.

³Estimation pour 1958, d'après le recensement de 1951.

Les cinq villages énumérés au tableau 8 sont situés à intervalles de 5 à 10 milles, et entre ces villages la population est presque entièrement de langue anglaise. Par conséquent, même si dans les cantons de Colborne et Durham on dénombre environ 2 500 habitants d'origine française sur une population totale d'environ 5 500, l'élément français est loin d'exercer ici une influence propor-

¹Père d'origine anglaise, mère d'origine française, ou vice-versa.

tionnelle à son importance numérique.

Dans le canton de Beresford, au Sud de Belledune, la population est presque⁶ exclusivement de langue française. On trouve à Robertville 7 familles de langue anglaise, sur une population totale d'environ 8 500 âmes pour le canton en question.

Le bassin de la rivière Tetagouche est habité, du côté nord, par une population de langue anglaise, du côté sud, par une population mixte en majorité d'origine française.

À Bathurst la population est mixte. Dans la ville même, l'élément anglophone est en majorité: en 1958 on dénombrait quelque 1 400 habitants de langue française sur une population totale d'environ 6 000. La banlieue, au contraire, est française dans les proportions suivantes: Bathurst-Ouest, 80%; Bathurst-Sud, 60%; Bathurst-Est, 85%. Mais ici également, il devient difficile, par suite de mariages entre personnes de langues différentes, de distinguer de façon précise l'élément anglais de l'élément français: à Bathurst, dans un rayon de 2 milles autour de la ville, on relevait, en 1958, au-delà de 260 familles mixtes.

Le long de la route principale reliant Bathurst et Chatham, on trouve quelques familles de langue anglaise à Goodwin Mill, sur la rivière Bass, mais le canton d'Allardville est à 100% acadien.

En bordure de la baie des Chaleurs, de Bathurst-Est à Riordon, à l'Ouest de Grande-Anse, la population est entièrement anglophone. Mais au Sud et à l'Est de Grande-Anse, dans tout le reste du comté de Gloucester, l'élément anglais est faiblement représenté: une trentaine de familles sur l'Île Miscou, une trentaine à Pokemouche, 5 à Caraquet, 8 à Shippagan, 10 à Burnsville, 15 à Inkerman et 5 à Tracadie. Plusieurs de ces familles d'ailleurs

n'ont plus guère de britannique que le nom.

Au total, neuf personnes sur dix sont d'origine française dans le comté de Gloucester qui se place ainsi, après le Madawaska, au deuxième rang des comtés français du Nouveau-Brunswick.

Dans le comté de Northumberland, où les Acadiens sont en minorité, la répartition géographique des deux principaux groupes ethno-linguistiques est relativement simple (figure 13). Sur la rive nord de la baie Miramichi, on trouve un groupe anglophone dans la vallée de la Tabusintac et à son embouchure; au sud, on rencontre une étroite zone de transition à majorité française, avant d'entrer dans la région Neguac-Lagacéville qui est entièrement française.

Entre les rivières Burnt Church et Bartibog la population française compte pour moins de 10% du total. Sur la rive opposée de la baie, la seule agglomération d'Acadiens est Baie-Sainte-Anne avec des zones de transition vers des localités à majorité anglophone aux deux extrémités de ce même village.

Dans le bassin de la Miramichi, à l'exception des régions de Rogersville, de Beaverbrook et des principales villes, soit Chatham et Newcastle, la population est entièrement d'origine britannique. A Beaverbrook et à Bellefonde, situés à une dizaine de milles au Nord de Newcastle, 3 habitants sur 4 sont d'origine française, alors qu'à Rogersville et dans les petits villages environnants l'élément anglais compte pour moins de 2% de la population totale. Newcastle et Chatham, les deux centres urbains du comté, ont une cinquantaine de familles françaises chacun. Environ 110 familles acadiennes sont groupées à Chatham Head, en face de Newcastle, sur la rive opposée de la Miramichi, dans un milieu par ailleurs de caractère nettement anglais.

Dans le comté de Kent, le troisième comté acadien du Nouveau-Brunswick, 81% des habitants sont d'origine française. Des quelques 5 000

habitants de langue anglaise de ce comté, environ 1 000 occupent la vallée inférieure de la rivière Kouchibouguac et 3 800, le bassin de la rivière Richibouctou. Dans ces deux régions on ne trouve à peu près pas d'Acadiens, si ce n'est le long du chemin de fer Intercolonial, où le peuplement date du début du XX^e siècle, seulement; ici, les deux groupes ethniques sont mélangés, les Acadiens étant en majorité à Kent Junction et à Adamsville seulement.

Le long du chemin d'Irishtown, à mi-distance entre le chemin de fer Intercolonial et la route de la côte, on trouve trois petites agglomérations isolées de 15 à 20 familles chacune, et dont les habitants sont de langue anglaise; ce sont, du Nord au Sud: MacLean, Gladeside et Dundas, la première comptant une faible minorité de langue française.

Dans le comté de Kent, en général, les villages dont les habitants sont d'origines ethniques mixtes sont rares. Seuls Richibouctou et Bouctouche, les deux principaux villages du comté, de même que Notre-Dame, en amont de l'estuaire de la Cocagne, comptent des minorités d'origine britannique de quelque importance. Ce phénomène, d'intérêt géographico-social, s'explique par l'isolement relatif des agglomérations françaises et anglaises, de sorte qu'on ne rencontre à peu près pas de zones de transition, comme en certaines autres régions du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick.

Dans le comté de Westmorland, l'élément français forme près de la moitié de la population totale. Ce comté, à l'exception de Moncton, peut se partager en trois régions: l'Ouest, le Centre et le Sud-Est. Dans la première région, à l'Ouest d'une ligne entre Moncton et Shédiac, on dénombre, hors ces deux villes, une centaine de familles de langue française qui constituent moins de 5% de la population rurale totale de cette région. La majeure partie de ces familles sont groupées à Irishtown, village mixte où prédomine l'élément français, de même qu'à Evangéline et à Saint-Philippe, deux localités voisines.

Le seul autre groupe d'Acadiens dans cette région est un prolongement de l'élément français du comté de Kent autour de l'embouchure de la rivière Shédiac. Ailleurs, dans la moitié occidentale du comté, la population d'origine française est en proportion infime (figure 13).

Au-delà de 90% de la population rurale d'origine française du comté de Westmorland demeure dans la région centrale, dont la limite est va de Shemogue à Dorchester. Ces deux localité constituent en même temps des zones de transition, l'une, Shemogue, à majorité française, l'autre à majorité anglaise. La seule agglomération entièrement de langue anglaise dans cette région qui mérite d'être mentionnée, Dover (population environ 100), est située sur la rive de la Petitcodiac, à environ huit milles aud Sud-Est de Moncton. Le rôle de la rivière Petitcodiac en tant que frontière linguistique très nette, en cette partie du comté, mérite d'être noté. En effet, les habitants des rives opposées sont d'origines et de langues différentes et, sauf le cas de Dover, aucun mouvement de population de part et d'autre de la Petitcodiac ne s'est effectué depuis les débuts du peuplement.

Dans le secteur sud-est du comté de Westmorland, en bordure de l'isthme de Chignectou, on trouve peu d'Acadiens: quelque 50 familles à Port Elgin et environ 80 à Middle Sackville. Ces minorités, qui représentent environ 5% seulement de la population rurale totale de cette région, sont d'ailleurs noyées dans ce milieu à caractère nettement anglo-saxon.

Pour ce qui est des trois centres urbains du comté de Westmorland soit Moncton, Shédiac et Sackville, comme pour les autres villes du Nouveau-Brunswick d'ailleurs, le problème de la répartition géographique des deux principaux groupes ethno-linguistiques déborde les cadres de la présente étude. Il faut se borner à signaler la répartition numérique des deux éléments en présence. A Moncton, et dans la banlieue, la population acadienne est en proportion

à peu près égale à celle de la population du Nouveau-Brunswick, soit environ 40%. Les groupements acadiens les plus homogènes se trouvent à Dieppe (600 familles) et à Parkton (500 familles). A Shédiac, par contre, l'élément anglais compte pour moins de 9% de la population totale de la ville. A Sackville, on dénombre quelque 40 familles françaises qui représentent environ 4% de la population totale. C'est dire qu'en cette ville l'élément anglais est en écrasante majorité.

3 - Les trois grandes régions acadiennes

Puisque dans les six comtés à l'étude la population acadienne représente au-delà de 63% de la population totale, il importe de dresser un tableau d'ensemble de la répartition géographique des Acadiens du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, (tableau 9).

Il suffit d'avoir vécu au Nouveau-Brunswick, ne fût-ce qu'un peu de temps, pour se rendre compte qu'il existe, au sein de la population d'expression française de cette province, de profondes tendances régionalistes. Deux siècles d'histoire ont fortement contribué à l'accentuation progressive de divergences qui ont leur fondement avant tout dans le milieu géographique.

En premier lieu, le Madawaska forme sans contredit, au sein du paysage français du Nouveau-Brunswick, une communauté nettement distincte, en ce sens que les habitants de la vallée supérieure de la rivière Saint-Jean, de même que ceux de la "région" Kedgwick-Saint-Quentin, par leur position géographique et par leurs origines, constituent en quelque sorte une communauté de transition, un trait d'union, entre Canadiens-français et Acadiens.¹ La région du Madawaska compte un peu plus de 41 000 habitants dont au moins 39 000 sont d'origine française. Nulle part en Acadie, voire même au Canada,

¹Au visiteur qui lui demandait s'il était Canadien-français ou Acadien, un brave vieillard répondit sans broncher: "Monsieur, je suis citoyen du Madawaska !"

hors du Québec, trouve-t-on une telle concentration de francophones.

La seconde région acadienne, qu'on nomme communément la "Côte Nord" (du Nouveau-Brunswick), comprend la moitié est du comté de Restigouche, le comté de Gloucester et le canton d'Alnwick dans l'extrême Est du comté de Northumberland. Bien que les Acadiens soient ici près de deux fois plus nombreux qu'au Madawaska, les caractères distinctifs de cette seconde région sont beaucoup moins marqués, et pour cause. La densité de la population y est nettement inférieure à celle du Madawaska et l'hétérogénéité ethnique plus prononcée, les Acadiens ne comptant, en effet, que pour 77,5% de la population totale. Il reste que la "Côte Nord" a ses caractères propres qui la distingue du Madawaska, comme du reste du Nouveau-Brunswick.

En troisième lieu, Moncton, la "capitale" acadienne, agit comme centre de gravité pour les quelque 60 000 Acadiens qui habitent en bordure du détroit de Northumberland, entre la baie Miramichi et l'isthme de Chignectou. Peut-être à cause du fait que l'élément français de cette région ne compte guère pour plus de la moitié de la population totale, c'est ici qu'on trouve le type acadien le plus caractérisé.

Chacune de ces trois régions possède son organisation religieuse propre avec siège épiscopal, son collège classique, son genre de vie. Les vieilles traditions acadiennes teintées de couleur locale: le pâté à la râpure, de la région de Moncton, la bénédiction annuelle de la fl^tote, à Caraquet, le "parler" acadien surtout, dont les nuances trahissent un accent régional qu'une oreille attentive ne manquera pas de distinguer, autant de traits distinctifs qui justifient la division de la population acadienne du Nouveau-Brunswick en trois régions.

D.- Les religions

1 - Groupes religieux en présence

Au recensement de 1951, la population du Nouveau-Brunswick était partagée à peu près également entre catholiques et protestants (tableau 10). De ces derniers, la secte baptiste était la plus considérable.

La région à l'étude, dont la population est à peu près aux trois-quarts catholique, comprend 78,8% de la population catholique du Nouveau-Brunswick. L'importance numérique des catholiques dans le Nord et l'Est de cette province ressort nettement de ces données. De surcroît, 88,5% de la population d'origine française du Nouveau-Brunswick demeure dans les 6 comtés étudiés.¹ Il s'ensuit que, dans la région en question, qui dit catholique, dit français, dans à peu près 9 cas sur 10; l'inverse est vrai dans tous les cas. Les catholiques de langue anglaise ne représentent que 14,0% de la population catholique totale de la région. Les protestants des quatre principales confessions (tableau 10) comptent pour moins de 25% de la population totale de la région à

TABLEAU 10

Principales confessions religieuses au
Nouveau-Brunswick, en 1951

	Nouveau-Brunswick	Région étudiée
Population totale	515697	277803
Confession:		
-Catholique	50,6%	73,9%
-Baptiste	17,6%	7,6%
-Eglise-Unie	13,9%	10,2%
-Anglicane	11,6%	4,7%
-Presbytérienne	2,6%	2,2%
-Autres	2,7%	1,4%

Source: Recensement 1951, Vol. I.

l'étude. Les membres de l'Eglise-Unie et les Baptistes sont les deux principaux groupes avec respectivement 38,8% et 29,1% de la population non-catholique totale.

2 - Répartition géographique des deux principaux groupes religieux.

Dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick la répartition des deux principaux groupes religieux est en étroite rapport avec la répartition des deux principaux groupes ethno-linguistiques. Toutefois, on rencontre d'intéressantes variations locales et régionales (figure 14).

Au Madawaska, 97,3% de la population totale est catholique. Seules deux petites agglomérations de non-catholiques, 4 familles à Connors dans l'extrême Ouest de la Province, et une dizaine de familles à Iroquois près d'Edmundston, viennent rompre l'homogénéité du caractère religieux du Madawaska. Cette homogénéité se trouve renforcée du fait que 50% de la population catholique de langue anglaise et 84% de la population protestante, au Madawaska, vivent dans les villes.¹ Par conséquent, à peu près partout au Madawaska rural, catholique et français sont synonymes.

Le comté de Restigouche, par contre, présente un visage religieux assez complexe. La région Kedgwick-Saint-Quentin constitue un bloc catholique, et, en ce sens, comme à bien d'autres points de vue, se rapproche du Madawaska. Mais le reste du comté de Restigouche est assez diversifié. Dans les environs de Tide Head, Flatlands et Upsalquitch, la population est entièrement protestante, en majorité anglicane. La région Balmoral-Val-d'Amours est entièrement catholique. Le reste du comté, c'est-à-dire les villages et les villes de la côte, entre Atholville et Belledune, est une véritable mosaïque où catholiques et protestants sont mêlés et où l'église catholique et le temple protestant s'élèvent souvent côte à côte. D'après le recensement de 1951, 79,3% des habitants

¹ 1951

du comté de Restigouche sont catholiques et 50% de la population non-catholique demeurent dans les centres urbains; cependant les catholiques comptent pour 63% de la population de Campbellton et 82% de la population de Dalhousie.

La population du comté de Gloucester est à 93,5% catholique. Du point de vue distribution géographique, il existe une véritable ségrégation des non-catholiques dans le milieu rural; les principales agglomérations protestantes se trouvent le long de la rive nord de la rivière Tetagouche et le long du littoral, entre Salmon Beach et Grande-Anse, y compris les extensions de cette dernière région vers l'intérieur. On trouve encore sur l'île Miscou deux îlots de population protestante en voie de disparition.

Le comté de Northumberland peut se partager en deux régions, Quant à la distribution des groupes religieux: 1^o les rives de la baie Miramichi, et 2^o la vallée de la rivière Miramichi. Les deux rives de la baie Miramichi présentent un visage aux traits diamétralement opposés: sur la rive nord, vit une population en majorité franco-catholique avec une minorité anglo-protestante dans l'extrême Est; sur la rive Sud, vit une majorité anglo-protestante avec une minorité franco-catholique dans l'extrême Est. Dans la vallée de la Miramichi les principales agglomérations à majorité catholique sont Barnaby River et South Nelson. A part Rogersville et les petits villages environnants, considérés comme un prolongement du comté de Kent, les habitants de la vallée de la Miramichi sont en grande majorité protestants; des quelques 22 000 habitants de cette région, moins de 9 000 sont catholiques. Dans les villes, les catholiques sont en majorité, car à peu près un tiers de la population catholique de la vallée vit dans les centres urbains. Il reste que, dans l'ensemble, l'élément catholique de la vallée de la Miramichi n'imprime pas un caractère distinct à la région, à cause surtout de la communauté de langage et de traditions entre protestants et catholiques en cette région.

Dans le comté de Kent, la population protestante, qui compte pour environ 12% de la population totale, est concentrée à l'embouchure de la rivière Kouchibouguac et dans le bassin de la rivière Richibouctou. Le reste du comté est à peu près à 99% catholique. Exception faite des plus récents centres de peuplement, le long du chemin de fer Intercolonial au Sud de Harcourt, il existe en général une démarcation très nette entre l'oekoumène protestant et le reste du territoire du comté.

Dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick l'élément protestant est, pour des raisons historiques, beaucoup plus considérable. La population du comté de Westmorland, à l'Ouest d'une ligne se situant entre Moncton et Irishtown, constitue un solide bloc protestant (94% Baptiste); il en est de même le long de la route principale entre Shédiac et Moncton. Au Sud-Est d'une ligne se situant entre Dorchester et Shemogue, la population est également en très grande majorité protestante; l'élément baptiste, le plus considérable, habite surtout le canton de Sackville. Sur une population totale d'environ 11 000 âmes dans cette partie du comté, on dénombre à peine 1 600 catholiques, dont plus de la moitié demeure dans les trois centres urbains.¹ Tout près de la moitié de la population totale du comté de Westmorland est protestante. La secte baptiste compte dans ce comté au-delà de 17 000 adhérents; c'est de beaucoup, le plus fort groupe non-catholique. Dans la ville de Moncton les catholiques sont en minorité, car d'après le recensement du Canada, en 1951, près de 40% du nombre total de non-catholiques du comté de Westmorland demeuraient à Moncton.

3 - Incidences de la religion sur certains problèmes démographiques

L'étude de la distribution géographique des groupes religieux dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick met en lumière deux faits géographico-

¹D'après les statistiques de l'Archidiocèse de Moncton, 1958.

sociaux de grande importance. En premier lieu, dans les milieux ruraux, en général, protestants et catholiques vivent séparés, particulièrement dans les régions où, à la différence de croyance religieuse vient s'ajouter la différence de langue. Dans les villes, par contre, on trouve la situation contraire et, de surcroît, une fraction de la population adhère à la religion de la minorité mais parle la langue de la majorité:¹ en effet, près de 40% des catholiques de langue anglaise dans la région étudiée demeurent dans les villes.² En second lieu, dans les milieux ruraux de l'Est et surtout du Nord de la Province, la population catholique augmente beaucoup plus rapidement que la population protestante.

4 - Organisation religieuse des Acadiens

Les catholiques du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick demeurèrent pendant plus d'un siècle sous la juridiction du diocèse de Saint-Jean. Un second diocèse, avec siège épiscopal à Chatham, fut créé en 1860. En 1936, le diocèse de Moncton fut érigé et deux ans plus tard, le siège épiscopal de Chatham fut transféré à Bathurst. Enfin, en 1944, Edmunston devenait à son tour ville épiscopale pour le Madawaska.

À l'heure actuelle l'Archidiocèse de Moncton, avec 47 paroisses et 12 768 familles,³ comprend les comtés d'Albert, Westmorland, Kent et les agglomérations de Rogersville et Baie Saint-Anne. Le diocèse de Bathurst, avec 68 paroisses et 18 790 familles,⁴ comprend le reste de Northumberland,⁵ Gloucester et l'Est de Restigouche. L'Ouest du comté de Restigouche, les

¹Majorité par rapport à l'ensemble de la Province s'entend.

²Recensement de 1951 et statistiques des diocèses de Bathurst et Moncton.

³1958

⁴1959

⁵Récemment (1959), à la requête du clergé local, la vallée de la Miramichi passait au diocèse de Saint-Jean. De ce fait, environ 1 500 catholiques de langue française tombaient sous la juridiction d'un évêque de langue anglaise.

comtés de Madawaska et Victoria font partie du diocèse d'Edmunston qui compte 35 paroisses et 8 148 familles.¹

En dépit du fait que les catholiques, et particulièrement les catholiques de langue française, ont toujours été en majorité dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, l'organisation religieuse telle qu'elle y existe aujourd'hui date de moins d'une génération.

E.- Structure de la population

Après avoir étudié certains traits d'ensemble de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, il importe de considérer certaines caractéristiques qui différencient les individus au sein de l'ensemble, en particulier les caractéristiques démographiques telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, et les caractéristiques économique-sociales telles que les occupations et le degré d'instruction. Le caractère de la région à l'étude justifie également un examen de certains aspects de la structure de la population selon les origines ethno-linguistiques.

1 - Grandes caractéristiques démographiques

a) L'âge

La répartition de la population suivant l'âge est d'une importance primordiale car il n'est pas un élément essentiel de la vie d'un pays qui ne soit en liaison étroite avec ce facteur. La région à l'étude présente, à cet égard, un intérêt particulier étant donné que certaines différences fondamentales la distinguent du reste du Nouveau-Brunswick. Ces différences, se manifestent dans la structure de la population (tableaux 11A et 11B).

¹ 1958

(1) Les pyramides des âges

(a) Pyramide des âges pour 1956

La pyramide des âges pour la région étudiée, d'après le recensement de 1956, présente plusieurs caractéristiques intéressantes (figure 15).

En premier lieu, la base de la pyramide est très large, au point que la pente de profil est presque concave, alors qu'en Amérique du Nord une pyramide "normale",¹ en supposant une population de type stationnaire, devrait avoir la configuration d'une ruche, ou à peu près. La pyramide des âges de la région étudiée dénote, par conséquent, une population dite de type progressif. C'est-à-dire que la natalité est très forte et a même eu tendance à augmenter au cours des quelques dernières décennies.

En second lieu, on note un rétrécissement de la pyramide au niveau des jeunes adultes. Le gradin 25 - 30 en particulier est plus court que celui de 30 - 35 alors que normalement le contraire devrait exister. Ce phénomène peut avoir des causes lointaines et immédiates à la fois. D'une part, si l'on se reporte de 20 à 25 ans dans le passé, on tombe, entre 1931 et 1936, en plein dans la Crise Economique dont l'influence sur la natalité se manifeste dans ce gradin 20-25, plus court que la normale. Cet étranglement de la pyramide est due à l'absence des enfants qui auraient dû naître n'eut été la Crise. D'autre part, l'émigration, qui touche surtout, les jeunes adultes, contribue sans doute pour une bonne part à ce retrécissement de la pyramide. Nous y reviendrons.

Les répercussions de la Deuxième Grande Guerre sur la natalité et sur la population des jeunes adultes en âge d'être mobilisés ne sont pas manifestées dans la pyramide des âges, du moins pas de façon marquée. Le gradin 10-15 ne semble pas retréci de façon disproportionnée et les gradins entre 30

¹Pyramide hypothétique basée sur les Tables de Survie. Cf. T. Lynn SMITH, "Population Analysis", McGraw-Hill, 1948, p. 93.

et 45 sont à peu près normaux.

(b) Comparaison avec 1951

La structure de la population a subi certaines modifications au cours des années précédant le recensement de 1956. Une tendance à l'équilibre semble se dessiner (figure 15). Fait significatif, le gradin 0-4 s'est retréci sensiblement, ce qui dénote un fléchissement du taux de natalité. On voit qu'il y a, en 1956, presque autant d'enfants de moins de 5 ans que de 5 à 9 ans. Egalement, la proportion de jeunes adultes a diminué, ce qui aura sans doute des répercussions sur la natalité à venir. Ainsi, l'on peut prévoir que la pente de profil de la pyramide va se modifier et se rapprocher davantage du type stationnaire, c'est-à-dire que le profil va se rapprocher par la base de l'axe vertical, tout en s'en éloignant par le milieu. Cette évolution est non seulement probable mais souhaitable, parce que les effectifs de la population active, dont dépend le bien être de la population à charge, surtout des enfants, auront tendance à augmenter.

(c) Comparaison avec le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick

La superposition de la pyramide d'âge de la moitié Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick sur celle de la région à l'étude (figure 16) révèle des différences de structure importantes. On voit que la base de la pyramide du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick est moins large et de même chaque gradin jusqu'à 25, et de ce fait, les gradins de 25 et plus sont proportionnellement plus longs. Par ailleurs, le retrécissement de la pyramide au niveau des jeunes adultes est encore plus marqué que pour la population du Nord-Est et touche non seulement le gradin 20 - 25 mais également celui de 25 - 30. C'est que les répercussions de la Crise Economique des années 30 ont probablement plus affecté la natalité dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick qu'ailleurs, et aussi que

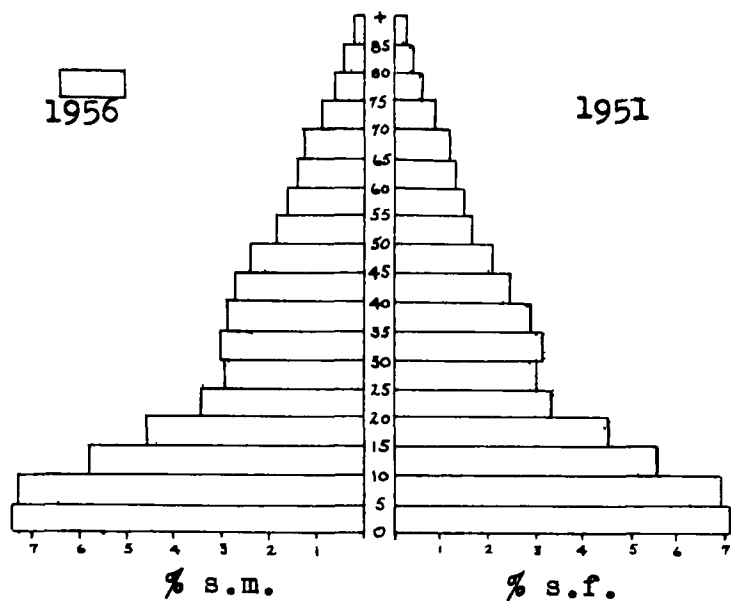


Figure 15. - Pyramides des âges comparées pour le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick en 1951 et 1956

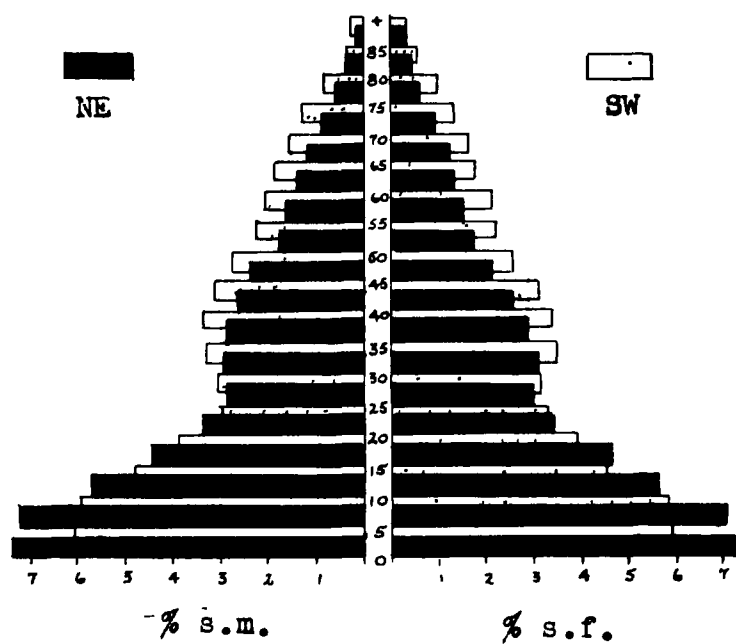


Figure 16. - Pyramides des âges comparées pour le Nord-Est et le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick en 1956

l'émigration y est encore plus sélective que dans la région à l'étude, atteignant en grande majorité les jeunes adultes dans la vingtaine.

En somme, la structure de la population du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick est plus près de l'équilibre démographique que celle du Nord-Est de cette province, mais elle est ainsi plus près du type régressif. Ainsi les avantages économiques d'aujourd'hui laissent prévoir les écueils démographiques de demain.

(d) Comparaisons avec le Canada, le Mexique et les Etats-Unis

Le profil de la pyramide des âges du Canada (figure 17) se rapproche du type "normal", c'est-à-dire celui basé sur la Table de Survie. Le retrécissement des gradins entre 20 et 30 est beaucoup moins prononcé que dans la pyramide du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick et la base a une largeur à peu près normale. Or, la structure de la population du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick est beaucoup plus rapprochée de celle du Canada que ne l'est celle de la région à l'étude. On voit, dès lors, qu'à cet égard, la différence entre la région à l'étude et le reste du Nouveau-Brunswick est presque aussi considérable que celle entre la région à l'étude et le Canada entier.

Lorsqu'on compare les figures 16 et 18 on ne peut qu'être frappé de l'analogie entre la pyramide des âges du Mexique et celle du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, d'une part, et de la pyramide des âges des Etats-Unis avec celle du Canada, d'autre part. Or le Mexique est un pays sous-développé surtout en comparaison des Etats-Unis. Et s'il est vrai qu'il n'est pas un élément essentiel de la vie d'un pays qui ne soit en liaison étroite avec la structure de sa population, on peut affirmer que la condition de sous-développement est en partie la cause et en partie le résultat de la structure de la population. Car il existe un rapport étroit entre la proportion de la population dite active

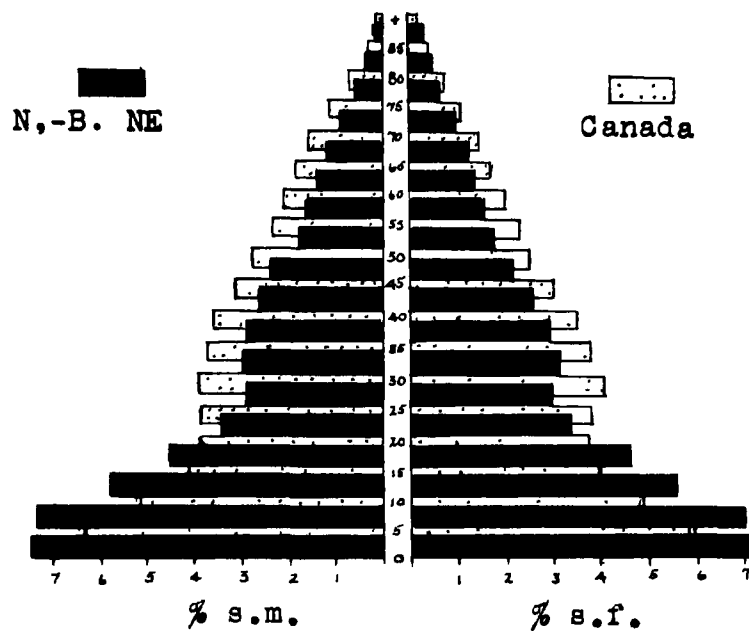


Figure 17. - Pyramides des âges comparées pour le Nord-Est du Nouveau-Brunswick et le Canada en 1956

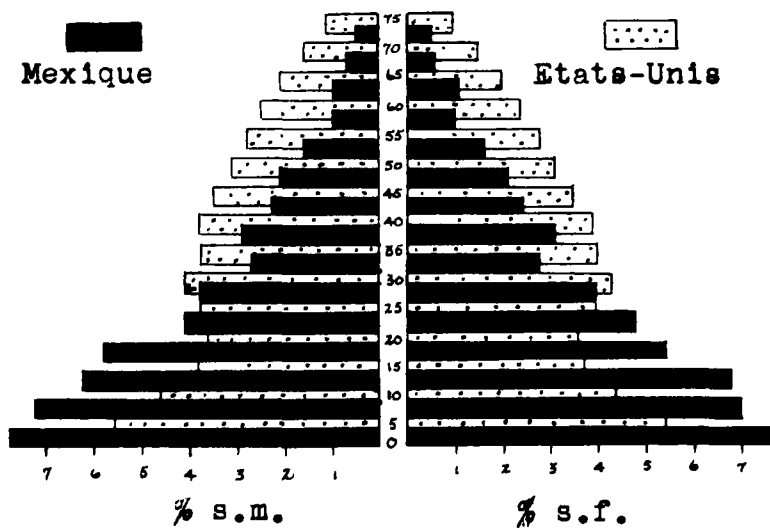


Figure 18. - Pyramides des âges comparées pour le Mexique et les Etats-Unis en 1950

(15-65 ans) et le niveau de développement d'un pays, comme nous le verrons par la suite. Le Nord-Est du Nouveau-Brunswick est donc, par rapport au Canada, une région sous-développée, d'où son type de structure de population. Il ne semble pas exagéré d'affirmer que, dans le même ordre d'idée, la région à l'étude est sous-développée, même comparée au reste du Nouveau-Brunswick.

Parce que la région est sous-développée, la structure de la population est déséquilibrée, et tant qu'existera ce déséquilibre, il sera très difficile pour la population d'améliorer ses conditions de vie parce que les effectifs de la population active sont relativement faibles. Pour rompre ce cercle vicieux, il faudrait forcer, pour ainsi dire, l'industrialisation qui aurait pour effet, d'une part, de mettre un frein à l'émigration et, d'autre part, en augmentant l'urbanisation, de réduire quelque peu la natalité. C'est ainsi que l'équilibre démographique pourrait s'établir de façon normale.

(2) Les grands groupes d'âge

Pour avoir une vue simplifiée de la composition par âge de la population on peut diviser celle-ci en trois groupes:

1^o 0-14 ans: ce groupe comprend la population entièrement à la charge des adultes, d'où son importance sociale et économique négative. C'est également de ce groupe que dépend le développement futur de la population, d'où son importance démographique.

2^o 15-64 ans: ce groupe comprend la population active. De ce groupe dépend le bien-être des enfants et des vieillards; plus il est considérable, moins ses charges sont onéreuses, et vice-versa.

3^o 65 ans et plus: ce groupe comprend les vieillards et les personnes qui ont, pour la plupart, cessé toute activité productrice et dont la charge est supportée par la population active.

La répartition proportionnelle de la population par grand groupes d'âge varie, on le conçoit, d'une région à l'autre. Le groupe de la population active (15-64) cependant, sera toujours, à moins qu'un événement exceptionnel renverse complètement la structure de la population, le plus considérable, comprenant plus de 50% de la population totale. Toutefois la proportion de la population totale comprise dans chaque groupe pourra être forte, moyenne ou faible suivant que le pourcentage de personnes comprises sera plus ou moins élevé. Se basant sur les données mondiales T. Lynn SMITH¹ considère que, pour le groupe de moins de 15 ans, moins de 30% constitue une faible proportion, 30 à 39% une proportion moyenne et 40% ou plus, une forte proportion d'enfants et d'adolescents. Pour le groupe de la population active les valeurs suggérées sont: moins de 57,5%, 57,5 à 61,9%, et 62% ou plus respectivement; pour le groupe de 65 ans et plus: moins de 4% 4 à 7,9% et 8% ou plus. En règle générale, les pays ayant la plus faible proportion de population active et la plus forte proportion de population en bas âge sont des pays d'Amérique latine, tandis que le pays où l'inverse existe sont des pays d'Europe occidentale (tableau 12). On ne peut s'empêcher de noter que ces deux groupes de pays sont également aux antipodes, du point de vue développement économique.

Pour fin de comparaison, la population de la région étudiée a été partagée de la façon proposée par T.L. SMITH (tableau 13). Les conclusions générales qui en découlent sont les suivantes:

1^o On note une forte proportion d'enfants dans tous les comtés à majorité française, particulièrement Gloucester et Madawaska; aussi peut-on prévoir une forte émigration de ces deux comtés, au cours de la prochaine décennie. Il est intéressant de noter également que dans ces deux comtés, les

¹T. Lynn SMITH, "Fundamentals of Population Study", Lippincott Co., New York, 1960, p. 164.

TABLEAU 13

Répartition proportionnelle de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick suivant les grands groupes d'âge, en 1956

Comtés	Groupes d'âge		
	moins de 15 ans %	15-64 ans %	65 ans et plus %
Madawaska	43,8	51,4	4,8
Restigouche	41,6	53,0	5,4
Gloucester	44,4	49,4	6,2
Northumberland	40,2	52,7	7,1
Kent	42,5	49,4	8,1
Westmorland	35,0	57,1	7,9
Total Nouveau-Brunswick Nord et Est	40,4	52,9	6,7
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	33,0	57,9	9,1

Source: Recensement 1956, Bull. 1-9, Tableau 18

proportions d'enfants par rapport à la population totale sont les mêmes qu'en République Dominicaine et au Paraguay, pays où le groupe de moins de 15 ans est le plus fort au monde (tableau 12).

2° Dans les comtés à forte majorité française, à savoir Madawaska, Gloucester et Kent, le groupe de la population active est très faible: ce groupe doit prendre à charge la moitié ou plus de la population totale. En ce sens, ces régions ont probablement quelque chose d'unique au monde, car même dans les pays les plus pauvres de l'Amérique latine, le groupe de la population active constitue toujours plus de la moitié de la population totale. A cet égard, les autres comtés de la région sont un peu mieux partagés, en particulier Westmorland, bien qu'en aucun comté le groupe actif ne soit en forte, voire en moyenne proportion, selon l'échelle de T.L. SMITH.

3^o De toute la région à l'étude le comté de Kent est le seul à avoir une forte proportion (8,1%) de vieillards. Ce phénomène est sans doute attribuable à l'exode des jeunes adultes, plutôt qu'à la longévité.

4^o Dans l'ensemble, la région à l'étude a une répartition des grands groupes d'âge très défavorables à l'heure présente, en ce sens que la population à charge est aussi nombreuse que la population active, comme c'est le cas dans les pays moins évolués (tableau 12). Par contre, le reste du Nouveau-Brunswick est mieux partagé à cet égard (tableau 13). Toutefois, au point de vue démographique, au Nouveau-Brunswick, c'est le Nord-Est qui est plus riche de promesses pour l'avenir, à cause précisément de cette répartition des grands groupes d'âge.

(3) L'âge moyen

Pour simplifier la comparaison des distributions par âge de la population, on peut employer un coefficient unique qu'on appelle l'âge moyen et qui est le rapport de la somme des âges des individus à leur effectif. L'âge moyen correspond à celui au-dessous duquel on compte 50% de la population totale.

L'âge moyen de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick a été calculé pour 1956 (tableau 14). Les observations suivantes en découlent:

1^o La population de la région à l'étude est, en général, beaucoup plus jeune que celle du reste du Nouveau-Brunswick dont l'âge moyen est le même que pour l'ensemble du Canada (27 ans).

2^o La population des comtés à majorité française (Madawaska, Gloucester, Kent, Restigouche) est très jeune comparée à celle du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, et même comparée à celle des comtés à majorité anglaise dans la région à l'étude, comme par exemple Westmorland.

TABLEAU 14

Age moyen de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, en 1956 et en 1931

	1956	1931
Madawaska	18	
Restigouche	19	
Gloucester	18	
Northumberland	20	
Kent	19	
Westmorland	25	
Nord et Est du Nouveau-Brunswick (Nord-Est)	20	19
Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick (Sud-Ouest)	27	25
Canada	27	

Sources: Recensement 1956, Vol. I, Bull. 1-9, Tableau 18
1931, Vol. II, Tableau 24

Cet état de choses est dû à plusieurs causes, principalement à la forte natalité qui gonfle les rangs de la population en bas âge. Il n'y a pas non plus, dans la région à l'étude, contrairement au reste du Nouveau-Brunswick, d'immigration étrangère constituée presque exclusivement d'adultes, pour grossir les effectifs de ce groupe. Enfin, le taux de mortalité est sans doute un peu élevé dans la région à l'étude que dans le reste du Nouveau-Brunswick, de sorte que la longévité est réduite, et, par le fait même, l'âge moyen diminué.

Un âge moyen aussi bas que celui qu'on rencontre dans la région à l'étude dénote une population excessivement progressive, démographiquement parlant, comme on en trouve dans les pays sous-développés où la population d'âge non-productif est proportionnellement trop nombreuse, d'où un niveau de

vie fort bas avec les conditions sociales qui en résultent.

Cependant, ici comme ailleurs, l'équilibre a tendance à s'établir. L'abaissement graduel de la natalité contribuera à accroître légèrement l'âge moyen de la population de la région étudiée qui n'était que de 19 ans en 1931 (tableau 14).

b) Le sexe

La proportion des sexes dans la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick (tableau 15) révèle certains traits intéressants de la structure démographique de la région. Pour mieux saisir le sens des données, il est bon de rappeler qu'à la naissance les individus du sexe masculin sont toujours plus nombreux, c'est-à-dire que l'indice de la proportion des sexes est supérieur à 100.¹ Les changements qui pourront survenir après la naissance sont dus au taux de mortalité plus élevé chez les hommes que chez les femmes, ainsi qu'au migrations.

Les comtés de Kent et Westmorland ont des proportions des sexes pour le moins déséquilibrée. Dans Kent on note une forte prédominance de l'élément masculin, alors que dans Westmorland le contraire existe. Il s'agit ici, à coup sûr, d'un phénomène de migration locale: Kent, comté presque exclusivement rural, se vide de sa population féminine au profit de son voisin Westmorland, comté le plus urbanisé de la région à l'étude. Moncton surtout attire l'élément féminin de la région: en 1956, l'indice de proportion des sexes n'y était que de 88, un des plus bas au Canada.² Le fait qu'il s'agit de migrations semble attesté par les proportions des sexes selon l'âge. Tant dans un

¹"The sex ratio at birth is comparatively high averaging about 105 in the United States and comparable magnitude in most other parts of the world." cf, T. Lynn SMITH, Fundamentals of Population Study, 1960, p. 188.

²Recensement 1956, Vol. I, Bull. 1-8, Tableau 14

comté que dans l'autre, ce sont les jeunes qui, par leurs déplacements, changent la structure de la population. Dans le comté Westmorland, bien que la population féminine soit proportionnellement plus nombreuse que la population masculine à tous les âges de plus de 15 ans, c'est pour le groupe 20 à 24 ans que l'indice est à son plus bas niveau, soit 84 seulement. Dans Kent, les rôles sont renversés, mais, ici encore, le même groupe d'âge est affecté et tout autant, puisque l'indice de proportion des sexes y est, pour ce groupe d'âge, de 117. Ces désordre de structure pourrait affecter, dans une certaine mesure, le taux d'accroissement naturel du comté de Kent.

Dans les autres comtés de la région à l'étude, la proportion des sexes n'offre rien de frappant si ce n'est l'indice un peu élevé du comté de Northumberland où, comme dans les comtés de Kent et Westmorland, c'est dans le groupe d'âge 20-24 que la proportion des sexes est la plus déséquilibrée (119).

En rapport avec la proportion des sexes suivant l'âge dans la région étudiée (tableau 16), on relève une anomalie assez frappante: alors que pour la population d'enfants (0-14 ans) et la population adulte d'âge moyen (35-49), l'indice moyen de proportion des sexes est de 105, chiffre à peu près normal, pour la population d'adolescents et de jeune adultes (15-34) il est de 97, chiffre plutôt faible. Cette disproportion ne saurait être attribuée aux changements provoqués par la Deuxième Grande Guerre, puisque celle-ci a touché surtout les hommes qui, en 1956, auraient été âgés de 35 à 45 ans. On ne saurait invoquer non plus une disproportion à la naissance, ou encore des taux de mortalité masculine plus élevés. Cette anomalie peut s'expliquer par l'émigration qui enlève à la population de la région ses jeunes hommes de moins de 30 ans. Il

¹Recensement 1956, Vol. I, Bull. 1-8, Tableau 14.

se peut, par ailleurs, que l'émigration de cette région se dirige vers d'autres provinces, et la plupart des démographes s'accordent à dire que ce genre de migrations "vers l'étranger" attire surtout l'élément masculin,¹ et les jeunes il va sans dire.

L'indice de la proportion des sexes pour les groupes d'âges entre 40 et 54 ans est plus élevé qu'à la normale, semble-t-il (tableau 16). Cependant on doit se rappeler que les femmes dans la quarantaine se déclarent souvent au recenseur plus jeunes qu'elles ne le sont en réalité,² ce qui a pour effet de grossir les rangs de l'élément féminin dans la trentaine et, proportionnellement, de les réduire dans la quarantaine.

Pour ce qui est de la population de 80 ans et plus, le faible indice de proportion des sexes observé (tableau 16) est normal si l'on songe que le taux de mortalité est plus élevé chez les vieillards du sexe masculin que chez ceux de l'autre sexe.

Dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, la proportion des sexes est, pour l'ensemble de la population, de 102 hommes pour 100 femmes, légèrement inférieure à la moyenne du Canada, (102,8) et supérieure à celle du reste du Nouveau-Brunswick (101,1). Cet indice est relativement élevé comparé à 99,3 pour la moyenne mondiale.³ Toutefois, il le fut encore davantage dans le passé, se maintenant, de 1871 jusqu'à 1941, à environ 105 (tableau 17). Le changement qui survint entre 1941 et 1951 est attribuable, sans doute, en partie à la Deuxième Grande Guerre mais surtout à l'émigration, phénomène relativement récent en cette région.

¹LANDRY, Adolphe, Traité de démographie, Payot, 1949, p. 129.
SMITH, T. Lynn, Fundamentals of Population Study, 1960, p. 188-189.

²T.L. SMITH, Op. cit. pp. 186-187.

³Compilée de l'Annuaire démographique des Nations Unies, 1955, New York, Tableaux 1 et 10.

c) L'état matrimonial

La situation de la population, dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, quant à l'état matrimonial (tableaux 18 et 18A) se résume dans ses grandes lignes, aux faits suivants:

1^o On trouve une forte proportion d'enfants des deux sexes, dans les comtés à majorité française surtout, particulièrement dans les trois comtés du Nord du Nouveau-Brunswick.

2^o Dans tous les comtés, à l'exception de Westmorland, le nombre de célibataires du sexe masculin est beaucoup plus considérable que celui du sexe féminin. Dans les comtés de Northumberland et Kent, en particulier, les hommes célibataires constituent 40% de la population de sexe masculin âgée de 15 ans ou plus (tableau 18). Ce phénomène est dû à la disproportion des sexes (tableau 15) et influe sans doute aussi sur la natalité de cette partie de la région à l'étude.

3^o La proportion des gens marés des deux sexes est relativement faible (environ 35%) dans tous les comtés de la région à l'étude, sauf Westmorland où environ 42% de la population âgée de plus de 15 ans est mariée (tableau 18A).

4^o Le nombre de veufs est relativement bas, surtout dans le comté de Gloucester où il n'atteint pas 3% de la population masculine de plus de 15 ans. Par contre, le nombre de veuves est partout considérable, surtout dans le comté de Westmorland où il y a exactement trois fois plus de veuves que de veufs. Ce phénomène a deux causes principales: d'une part, l'époux, étant généralement plus âgé que son conjoint, meurt souvent le premier, et ce d'autant plus que la longévité est un peu plus prononcée chez les femmes que chez les hommes; d'autre part, les femmes se remarient moins fréquemment.

5° Les divorces sont choses très rares dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick. Dans les comtés où la population est en majorité française et catholique, on en rencontre moins d'un par 1 000 habitants et ils surviennent surtout parmi la minorité protestante, car la population catholique est pratiquante à près de 100%. C'est dans le comté de Westmorland qu'on rencontre le plus de divorcés, encore que le nombre en soit relativement peu élevé (tableau 18A).

La comparaison des données sur l'état matrimonial pour le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick avec celles pour le Sud et l'Ouest révèle certains faits intéressants. Le Nord-Est du Nouveau-Brunswick est remarquable surtout pour sa forte proportion d'enfants des deux sexes qui est nettement supérieure à la moyenne du Canada, en dépit du nombre relativement bas de personnes mariées. Ainsi, dans la région à l'étude, le nombre d'enfants de moins de 15 ans est de beaucoup plus considérable que le nombre de personnes mariées, tandis que dans le reste du Nouveau-Brunswick le phénomène exactement contraire existe et l'écart est encore plus prononcé. Un tel déséquilibre dans la structure de la population du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick pourrait avoir des conséquences graves pour l'évolution démographique de celle-ci.

2 - Grandes caractéristiques économique-sociales

a) Les occupations

La structure par occupations de la population du Nord-Est du Nouveau-Brunswick est relativement simple, étant donné que l'économie de la région est peu complexe.

(1) Structure des occupations dans les régions rurales

La population rurale du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick est employée en grande majorité dans le secteur primaire, principalement dans

l'agriculture, la chasse, la pêche, et la coupe du bois. En fait, plus de la moitié de la population rurale masculine de cette région est employée à ce type d'occupation; dans le comté de Kent, où l'urbanisation est moins avancée, ce chiffre atteint 68%. De la population féminine qui travaille, 55% se trouvent dans les services et les professions alors que 12% sont employées dans les usines. On remarquera la forte proportion de la main-d'oeuvre ^fféminine rurale dans le groupe des professions (tableau 19). Ce groupe est très nombreux parce qu'il comprend les infirmières et les institutrices et que ces dernières, surtout, sont très nombreuses dans la région étant donnée la forte proportion d'enfants d'âge scolaire. Dans le comté de Madawaska, notamment, la population féminine de ce groupe d'occupation (professions) constitue exactement le quart de la main-d'oeuvre féminine rurale,¹ certainement la plus forte proportion pour ce groupe au Nouveau-Brunswick, sinon au Canada tout entier. Quant à la population féminine employée en usine, il s'agit en majorité d'employées de conserveries de poisson; aussi est-ce dans les comtés de Kent et Gloucester, où la pêche est importante, que l'on rencontre le plus de femmes employées dans le secteur secondaire en milieu rural (18,3 et 17,1%) tandis que dans les comtés de Madawaska et Restigouche on en rencontre très peu (4,0 et 5,6%).¹

Dans les régions rurales du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, on rencontre chez les hommes, très peu de professionnels (1,5%) ou d'individus engagés dans le commerce ou la finance (1,8%). Il y a même, dans le commerce, en proportion, 5 fois plus de femmes que d'hommes. La raison en est que la plupart de ces entreprises sont à l'échelle domestique et ne constituent pas, dans la plupart des cas, la principale source de revenu du propriétaire qui

¹Recensement 1951, Vol. IV, Tableau 10

laisse à sa femme le soin de la boutique, épicerie ou petit magasin général.

(2) Structure des occupations dans les villes

Dans les centres urbains la structure des occupations est plus complexe, parce que l'économie est plus diversifiée qu'en milieu rural. Dans les villes du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick la majeure partie de la population masculine est employée en usine ou dans des ateliers mécaniques, ainsi qu'aux transports et communications (tableau 19). En outre, on trouve beaucoup plus de manoeuvres que dans les campagnes (13%). Les autres catégories d'occupations sont partagées à peu près également, avec chacune de 6 à 7 % de la main-d'oeuvre masculine.

La force ouvrière féminine, dans les villes, fait partie du secteur tertiaire surtout: près du tiers dans les bureaux et les services, 18% dans les professions et, fait intéressant, 13% dans le commerce et la finance.

Dans les villes, les femmes constituent une proportion beaucoup plus forte de la force ouvrière totale que dans les campagnes, soit 29% contre 14%. Ceci s'explique par l'existence, en ville, d'un secteur tertiaire beaucoup plus considérable qu'à la campagne. En outre, de plus en plus, la femme continue à travailler à salaire même après le mariage, du moins pendant un certain temps.

(3) Comparaisons entre le Nord-Est et le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick

Dans le Nouveau-Brunswick, en général, c'est le secteur primaire qui comprend la plus forte proportion de la force ouvrière masculine. Dans le Nord-Est, ce groupe est considérable puisqu'en plus de l'agriculture, il y a la pêche et l'industrie forestière. Mais parce que l'économie de la région n'est guère développée, le travail de la majorité des ouvriers en reste un de simple production de matières premières qui seront transformées ailleurs, ou même qui n'entreront pas sur le marché parce que consommées sur place,

comme c'est le cas pour une bonne partie des produits agricoles.

La main-d'oeuvre féminine du Nouveau-Brunswick est surtout employée dans le secteur tertiaire. En outre, on remarque (tableau 19) que dans le Sud-Ouest, les employées de bureau sont plus nombreuses que les professionnelles tandis que dans le Nord-Est, ces deux groupes sont en proportions égales. Il convient de signaler, à cet égard, qu'en général, chez la population acadienne, lorsqu'on "fait instruire" une jeune fille, on cherche à lui donner une formation conforme à son rôle futur de mère, plutôt qu'à en faire une femme de carrière ou de lui donner tout simplement l'instruction nécessaire pour gagner sa vie. Et quelle occupation peut mieux que celle d'infirmière ou d'institutrice préparer la jeune fille à son rôle de mère. C'est sans doute une des principales raisons pour lesquelles les femmes sont tellement bien représentées dans la catégorie des professions dans la région à l'étude.

Les manoeuvres, gens sans métiers et pour la plupart sans instruction, sont plus nombreux dans la région qui nous occupe que dans le reste du Nouveau-Brunswick. Il existe sans doute un étroit rapport entre ce fait et le degré d'instruction de la moyenne des ouvriers de même que l'âge moyen auquel le jeune homme entre sur le marché du travail. Ces deux valeurs sont sans doute moins élevées dans la région à l'étude, d'où le plus grand nombre de sans-métiers.

A cause de l'urbanisation plus avancée, on rencontre une plus grande variété d'occupations dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick que dans le Nord-Est et, par conséquent, une structure des occupations mieux équilibrée. En outre, le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick compte un plus grand nombre de femmes dans sa main-d'oeuvre que le reste de cette province.

b) Le degré d'instruction

Parmi les caractéristiques economico-sociales qui distinguent une population, le degré d'instruction n'est certes pas le moins important puisqu'en définitive une foule de problèmes s'y rattache directement. La structure de la population de la région à l'étude suivant le degré d'instruction a été analysée pour 1951 (tableaux 20 et 20 A). Plusieurs observations en découlent.

(1) Population non-scolaire

1^o Pour la population non-scolaire âgée de plus de 5 ans, la moyenne d'années d'instruction de chaque individu dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, est de 6 ans, avec un minimum de 5 dans le comté de Gloucester et un maximum de $7\frac{1}{2}$ dans le comté de Westmorland. Cet indice est plus bas dans les régions rurales et plus élevé dans les villes.

2^o L'indice moyen d'analphabétisme ¹ pour la région à l'étude est de 12,4, chiffre fort élevé si l'on considère que le même indice, pour le Canada entier n'est que 6,7², soit environ la moitié moins. Cet indice varie d'un comté à l'autre: dans Gloucester, il est de 18, chiffre le plus haut du Nouveau-Brunswick, tandis que dans le comté de Westmorland il est de 6,8.

3^o Dans la région à l'étude, en général, près des trois-quarts de la population ayant dépassé l'âge scolaire ont moins de 8 années d'instruction. Dans les comtés de Kent et Gloucester, c'est le cas de 85% de la population d'âge post-scolaire.

4^o Seulement le quart (24,4%) de la population adulte a fréquenté l'école secondaire durant une année ou plus; ce chiffre est élevé étant donné la situation très favorable (35,9%) du comté de Westmorland. Dans Kent et

¹ Pourcentage de la population non-scolaire âgée de 5 ans ou plus n'ayant jamais fréquenté l'école.

² Recensement 1951, Vol. I, Tableau 60.

Gloucester, moins de 14% de la population adulte ont fréquenté l'école secondaire, la plupart durant moins de 4 années, ce qui place le comté de Gloucester au dernier rang par rapport au niveau d'instruction des habitants du Nouveau-Brunswick.

5^o Une infime proportion, soit un peu plus de 3% seulement, de la population adulte a fréquenté le collège ou l'université, ou autre institution du genre, après l'école secondaire, en dépit du fait qu'il existe, dans la région, 9 collèges et 2 universités, dont quelques uns, il est vrai, de fondation assez récente. Dans le comté de Kent ce chiffre ne dépasse guère 1%.

6^o En général, les femmes sont mieux instruites que les hommes: la moyenne d'années d'instruction chez la population féminine adulte est de 6 ans et demi, soit une année de plus que chez les hommes. De plus, l'analphabétisme est moins fréquent chez les femmes que chez les hommes. Le nombre de femmes ayant fréquenté l'école secondaire est presque double celui des hommes (tableau 20). En outre, fait assez étrange, on rencontre, dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, autant de femmes que d'hommes ayant passé par le collège ou l'université ou ayant poursuivi des études quelconques après l'école secondaire. Ce dernier phénomène est sans doute le résultat des pertes en effectifs jeunes par l'émigration sélective.

(2) Population scolaire

1^o La population fréquentant l'école est très nombreuse dans la région à l'étude, soit le quart de la population totale âgée de 5 ans ou plus, et jusqu'à 28% dans certains comtés.¹ Il s'agit surtout de jeunes enfants, la moitié de la population scolaire n'ayant pas encore atteint la cinquième année à l'école.

¹Madawaska et Gloucester.

2^o Après la quatrième année à l'école, les groupes de chaque année scolaire diminuent progressivement au point que les jeunes qui poursuivent leurs études après l'école secondaire ne constituent plus que 1,4% de la population scolaire totale.

3^o Ce sont les filles surtout qui fréquentent l'école secondaire où elles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons (tableau 20 A).

4^o Dans certains comtés la "mortalité scolaire" est extrêmement forte: dans Gloucester, par exemple, 53,6% de la population scolaire se trouve dans les quatre premières années, 8,6% seulement dans les quatre dernière (école secondaire); dans Kent les valeurs correspondantes sont 52,1% et 7,8%. Ce qui est encore plus frappant, c'est que dans le comté de Kent, dont la population totale est d'environ 27 000, 31 adolescents seulement poursuivaient, en 1951, leurs études après la douzième année scolaire.

5^o Bien qu'un plus grand nombre de filles que de garçons fréquentent l'école secondaire, très peu de filles poursuivent leurs études après la douzième année ce qui explique le nombre de garçons trois fois plus considérable que celui de filles aux études avancées, malgré le petit nombre de ceux-ci à l'école secondaire.

(3) Comparaisons avec le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick

Par rapport au reste du Nouveau-Brunswick, la région à l'étude a une population scolaire plus considérable, mais les jeunes abandonnent l'école plus tôt: alors que le groupe de l'école secondaire constitue 16% de la population scolaire du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, il n'est que de 12% à peine dans le Nord-Est. Aussi, le niveau moyen d'instruction est-il moins élevé dans la région qui nous occupe (6 ans) que dans le reste du Nouveau-Brunswick (7½ ans). De plus, 73% de la population adulte de la région à l'étude ont moins

de 9 années d'instruction, comparativement à 57% pour le reste du Nouveau-Brunswick.

Cependant, ce qui frappe par dessus tout, c'est la différence considérable dans le nombre d'illettrés d'une région à l'autre: la région qui fait l'objet de cette thèse a deux fois plus d'illettrés que le reste du Nouveau-Brunswick, qui, à cet égard, se compare favorablement au Canada. (tableau 20)

Les raisons d'être du haut indice d'analphabétisme dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick peuvent se ramener aux suivantes. On remarquera (tableau 21) que la proportion d'illettrés au sein de la population âgée de plus de 10 ans augmente avec l'âge et que cet indice n'est réellement significatif qu'à partir de 25 ans environ; autrement dit, jusqu'à vers 1935 les enfants ne fréquentant pas l'école étaient assez nombreux. Mais, depuis une vingtaine d'années la presque totalité des enfants d'âge scolaire fréquentent l'école. Or jusqu'à la Deuxième Grande Guerre, ou à peu près, la région à l'étude était presque exclusivement rurale de sorte que la nécessité de s'instruire était beaucoup moins pressante qu'elle ne peut l'être dans les villes. La population vivait de pêche et de coupe du bois surtout, deux genres d'occupation qui requièrent peu ou pas d'instruction. En outre, la population française de cette région n'avait que peu ou pas d'écoles, étant donné le système d'éducation du Nouveau-Brunswick qui ne tenait compte des différences ni de langue ni de religion de la population, tant dans la formation des maîtres que dans les programmes d'instruction. Il a fallu à la population acadienne plus d'un siècle de revendications pour obtenir un traitement équitable en éducation. Aussi le nombre d'illettrés diminue-t-il avec les années et les différences qu'on observait en 1951 seront bientôt comblées.

Non seulement le nombre d'illettrés dans la région à l'étude est-il considérable, mais encore la "mortalité scolaire" est extraordinairement

TABLEAU 22

Taux de "mortalité scolaire" pour certains comtés du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick

	Année	7 ^e année	8 ^e	diffé- ence %	9 ^e	diffé- ence %	12 ^e	diffé- ence %
Gloucester	1957	1175	854	27,3	395	53,8	90	77,2
Madawaska	1958	685	486	29,1	304	37,4	70	77,0
Westmorland	1959	1199	917	23,5	522	49,1	224	57,1

Sources: Rapports des surintendants d'écoles de comté, non-publiés.

haute. (tableau 22). Dans les comtés les plus pauvres de la région, des étudiants inscrits à la première année d'école secondaire (9^e année) 3 sur 4 n'atteignent pas la 12^e année; même dans les régions mieux favorisées, comme dans le comté de Westmorland, le nombre n'est que de 3 sur 5.

Cet état de choses tient à plusieurs causes dont les principales sont, d'une part, le manque de locaux et de personnel compétent, d'autre part, le système d'éducation unilingue qui ne tient pas compte de la réalité ethno-linguistique du Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 23

Nombre d'élèves par école secondaire au Nouveau-Brunswick, en 1951

	population scolaire 5 ^e à 8 ^e année	population scolaire 9 ^e à 12 ^e année	nombre d'écoles secondaires	nombre d'élève par école secondaires
Nouveau-Brunswick Nord-Est	21632	6980	33	215
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	16299	7122	38	188

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 60

DBS Reference Paper no. 27, sept. 1951, pp. 6-7

En 1951, il y avait, dans la région à l'étude, 33 écoles secondaires pour 6 980 élèves de la 9^e à la 12^e année, ce qui fait, en moyenne, 215 élèves du cours secondaire par école, soit 54 élèves par école pour chaque année du cours secondaire. Les locaux étaient donc déjà remplis à pleine capacité.¹ Le secteur anglais du Nouveau-Brunswick (Sud et Ouest) était un peu mieux partagé à cet égard, avec 38 écoles secondaires pour 7 122 élèves, soit 47 élèves par école pour chaque année du cours secondaire (tableau 23). Or si tous les élèves qui, en 1951, étaient entre la 5^e et la 8^e année d'école inclusivement avaient poursuivi leurs études jusqu'à la 12^e année, il aurait fallu tripler le nombre de locaux dans la région à l'étude et au moins le doubler dans le reste du Nouveau-Brunswick. De telles mesures sont strictement irréalisables pour la simple raison que les contribuables, déjà surtaxés, ne sauraient porter le coût de pareils changements. Un grand nombre de jeunes doivent par conséquent discontinuer leurs études après l'école primaire. D'autant plus qu'il n'existe, au Nouveau-Brunswick, qu'une seule école de métiers pour une population de plus d'un demi-million d'habitants, ce qui est nettement insuffisant.

Le personnel enseignant compétent fait défaut et il ne saurait être question de doubler le personnel des écoles secondaires lorsqu'on réussit à peine à satisfaire aux exigences de l'enseignement primaire. Dans le comté de Restigouche, par exemple, en 1958, ~~sur~~^{de} 368 instituteurs ou~~t~~^{et} institutrices 81, soit 22%, ne détenaient^{en} qu'un brevet "local", c'est-à-dire qu'ils n'avaient reçu aucune formation spéciale en pédagogie et même, dans la majorité des cas, n'avaient jamais obtenu leur certificat d'immatriculation. Dans la région, en général, le nombre moyen d'élèves par instituteur était, en 1958, de 29² (26 pour

¹Dans le comté de Gloucester, en 1957, sur 192 écoles, 36, soit 19%, ne contenaient qu'une seule classe; dans Restigouche, en 1959, 46 sur 85, soit 53%, étaient dans la même catégorie.

²Rapport annuel du Ministère de l'Éducation, Frédéricton, 1958, p. 185.

TABLEAU 24

Répartition proportionnelle de la population par grands groupes d'âge et suivant l'origine ethnique au Nouveau-Brunswick, en 1951

		%	%	%
	Population totale	moins de 15 ans	15-64 ans	65 ans et plus
Française	197631	41,9	52,7	5,4
Autres	318066	31,8	59,3	8,9

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 5

le Sud-Ouest).

La seconde raison principale de la haute "mortalité scolaire" est le système unilingue conçu et mis en pratique par et pour l'élément anglophone du Nouveau-Brunswick et qui ne tient pas compte du fait que la population scolaire de langue française constitue 57% de la population scolaire totale de cette province (tableau 24). Ainsi les jeunes Acadiens se voient obligés d'apprendre une langue seconde depuis les premières années de l'école et surtout doivent subir les examens d'immatriculation en anglais. Plusieurs se découragent alors, et abandonnent l'école pour aller grossir les rangs des manoeuvres et des chômeurs saisonniers.¹

On voit qu'au point de vue instruction, la structure de la population de la région à l'étude laisse beaucoup à désirer et le problème est d'autant plus tragique qu'il s'agit d'un véritable cercle vicieux: le niveau d'instruction est bas parce que la population est pauvre, et la population est pauvre parce que peu instruite.

¹A force de revendications la population acadienne vient d'obtenir (1957) certaines concessions dans le domaine du bilinguisme scolaire, de sorte que le français a maintenant droit de cité à l'école au même titre que l'anglais; e.g. au lieu d'étudier Shakespeare les étudiants francophones du cours secondaire peuvent maintenant opter pour Molière. Cependant la plupart des manuels, pour les autres matières, sont en anglais seulement.

TABLEAU 25

Age moyen de la population du Nouveau-Brunswick,
suivant l'origine ethnique, en 1951

Origine ethnique	Population totale	âge moyen
Britannique	294694	27
Française	197631	19
Autres	23372	25

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 5

3 - Différences de structure entre les deux grands groupes ethno-linguistiques

Etant donné la forte proportion d'habitants d'origine et de langue française dans la région qui fait l'objet de cette thèse (63%), il convient de relever certains traits de la structure de la population qui diffèrent de façon prononcée d'un groupe ethno-linguistique à l'autre. Malheureusement les recensements ne fournissent plus de données sur les caractéristiques de la population selon l'origine ethnique au niveau des comtés, de sorte qu'il est impossible d'examiner ces différences à l'intérieur de la région qui nous occupe. Cependant il est possible de donner une image assez exacte de la situation en se basant sur les données pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

a) Différences suivant l'âge

Au Nouveau-Brunswick, pour le groupe français, le nombre d'enfants est beaucoup plus élevé que pour le groupe anglophone, tandis que la population active et la population de vieillards y sont moins considérables (tableau 24). La population française est du type dit progressif avec forte natalité et longévité moins prononcée que pour la population anglophone. Il s'ensuit que la population d'origine française est plus jeune, et de beaucoup, que la population d'autres origines. (tableau 25).

TABLEAU 27

Répartition de 1000 habitants de chaque sexe âgés de 15 ans ou plus suivant l'origine ethnique et l'état matrimonial au Nouveau-Brunswick, en 1951

Origine	sexe masculin			sexe féminin				
	Population 15 ans et plus	C	M	V & D	Population 15 ans et plus	C	M	V & D
Française	57487	374	593	33	57316	311	618	71
Autres	108066	305	648	47	108914	249	639	112

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 31

b) Différences suivant le sexe

Quant à la proportion des sexes également, les deux principaux groupes ethno-linguistiques sont structurés différemment. Pour la population d'enfants (moins de 15 ans), la proportion des sexes est à peu près normale chez la population française, mais déséquilibrée (plus de garçons) pour la population anglophone (tableau 26). Pour la population d'adolescents et de jeunes adultes (15-34 ans), la répartition est à peu près semblable pour l'un et l'autre groupe: beaucoup plus de femmes que d'hommes. Pour le groupe d'adultes plus âgés et de vieillards, les rôles sont renversés: on trouve plus d'hommes que de femmes et ce caractère est encore plus accentué chez la population française.

c) Différences suivant l'état matrimonial

La population française compte proportionnellement beaucoup plus de célibataires que la population anglophone, tant d'un sexe que de l'autre et, par conséquent, moins de gens mariés. Mais chez les gens mariés la différence d'un groupe culturel à l'autre est plus grande pour le sexe masculin (tableau 27). Quant aux veufs et aux divorcés, la population anglophone en comprend un plus grand nombre que la population française, surtout chez le sexe féminin.

d) Différences suivant l'occupation

Les différences de structure qu'on relève au niveau des caractéristiques démographiques, entre les deux principaux groupes ethniques, se retrouvent au niveau des caractéristiques économique-sociales.

A l'égard des occupations, la force ouvrière de sexe masculin d'origine britannique est fort avantageusement répartie, étant en proportions à peu près égales dans chacun des trois grands secteurs, tandis que celle d'origine française du même sexe est au deux-tiers, ou presque, dans le secteur primaire (tableau 28). Alors que la main-d'oeuvre masculine d'origine britannique est occupée principalement à l'agriculture, aux transports et en usine, celle d'origine française se compose surtout d'agriculteurs, de bûcherons et de manoeuvres (tableau 28). La main-d'oeuvre masculine d'autres origines est aussi employée à l'agriculture et en usine, mais une forte proportion se dirige vers l'administration.

La force ouvrière de sexe féminin se partage autrement. Les femmes d'origine britannique sont employées principalement dans les bureaux, les services et le commerce, tandis que celles du groupe français se trouvent principalement dans les services, les professions (institutrices et infirmières surtout) et les fabriques (conserveries). Les femmes d'autres origines s'adonnent aux mêmes occupations principales que le groupe d'origine britannique, sauf que pour celles-là les services viennent en premier lieu et les bureaux ensuite (tableau 28).

Le rôle que joue chacun des deux principaux groupes culturels dans chaque sphère d'activité au Nouveau-Brunswick est loin d'être partout proportionnel à leur importance numérique respective. Le groupe d'origine française (qui est à peu près le même, numériquement, que le groupe de langue française), constitue environ le tiers de la force ouvrière totale de l'un comme de l'autre

sexe (tableau 29). Par conséquent, chaque groupe d'occupations devrait comprendre environ 30% de francophones. Or tel n'est pas le cas. La population française masculine au Nouveau-Brunswick n'est pas suffisamment représentée au niveau des professions et parmi les employés de bureaux. Par contre, elle est trop nombreuse dans les occupations du secteur primaire au niveau des manoeuvres notamment, et ce en raison du manque d'instruction. Quant au sexe féminin, le groupe français est trop peu nombreux parmi les employés de bureaux, et trop nombreuses sont les femmes sans métiers (tableau 29).

Il existe encore trop de "porteurs d'eau" parmi la population acadienne, mais à mesure que le niveau d'instruction s'élève, les conditions s'améliorent.

e) Différences suivant le degré d'instruction

Jusqu'en 1951 le niveau d'instruction de la population du Nouveau-Brunswick variait considérablement d'un groupe ethno-linguistique à l'autre.

TABLEAU 30

Répartition proportionnelle de la population illettrée âgée de 5 ans et plus, suivant l'origine ethnique, au Nouveau-Brunswick, en 1951

	Total	%
Toutes les origines	31556	100,0
Origine française	18778	59,0
Origine britannique	11515	36,5
Autres origines	1263	4,5

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 52

A cette date, 59% des illettrés de cette province étaient d'origine française (tableau 30) et seulement 37% d'origine britannique. En tenant compte de la

répartition numérique de chaque groupe, les rapports devraient être exactement inverses. Mais les raisons profondes de cet état de choses ne sont pas d'ordre quantitatif; elles ont leur racines dans l'histoire du peuple acadien.

La situation du niveau d'instruction de la population du Nouveau-Brunswick (tableau 31) se résume aux faits suivants:

1^o Le nombre d'illettrés est plus considérable au sein de la population française qu'au sein de la population anglophone, et ce, surtout, dans les campagnes. Cependant, pour la population française l'analphabétisme est moins fréquent chez les femmes que chez les hommes.

2^o Le niveau général d'instruction de la population française est bas. La grande majorité de ceux qui ont fréquenté l'école n'ont pas dépassé la 8^e année. Pour la population des campagnes, trois fois plus d'anglophones que de francophones sont passés par l'école secondaire; dans les villes, le rapport est de deux fois. Les mêmes valeurs s'appliquent à la population adulte ayant poursuivi des études durant moins de 5 ans après l'école secondaire. Toutefois, les individus ayant à leur crédit plus de 17 années d'étude sont aussi nombreux parmi la population française que dans l'autre groupe ethno-linguistique. Ceci tient au grand nombre de prêtres au sein de la population d'expression française.

3^o La moyenne d'années d'instruction de la population française est de 5 ans et demi, comparativement à $7\frac{1}{2}$ pour le reste de la population.

Du bas niveau d'instruction de la population française découlent plusieurs de ses problèmes actuels en rapport avec le genre d'occupation, le niveau de vie, l'émigration des jeunes et combiné^{en} d'autres. Toutefois, la population acadienne est consciente de ces déficiences et cherche à y porter remède. Elle y réussit (tableau 32).

TABLEAU 32

Analphabetisme suivant le groupe culturel au Nouveau-Brunswick
en 1921 et 1951

1921					
Population âgée de 10 ans et plus					
Totale		illettrée		%	
Française	Autre	Franç.	Autre	Franç.	Autre
96458	212669	16794	4347	17,4	2,0
1951					
Population non-scolaire âgée de 5 ans et plus					
Totale		illettrée		%	
Française	Autre	Franç.	Autre	Franç.	Autre
120220	216808	18778	12778	15,6	2,9

Sources: Recensements 1921, Vol. IV, Tableau 70
1951, Vol. II, Tableau 52

Il est à noter qu'il y a proportionnellement plus d'illettrés parmi la population anglophone en 1951 qu'il y en avait en 1921, alors que pour la population acadienne le contraire se produit.

Il est à prévoir que la génération qui est aujourd'hui sur les bancs de l'école sera beaucoup mieux partagée à maints points de vue que ne le fut celle qui l'a précédée. Songeons qu'en 1921 près de 79% des illettrés du Nouveau-Brunswick étaient d'origine française.¹ Le sort de la population va s'améliorer; le recensement de 1961 apportera sans doute, à ce sujet, de grandes révélations.

F.- Evolution démographique

Le présent chapitre a pour but de montrer l'évolution quantitative

¹Recensement 1921, Vol. II, Tableau 52

de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, de tracer en quelque sorte l'historique de cette évolution, et de faire ressortir les tendances qui se dessinent actuellement au sein de cette population.

1 - L'augmentation naturelle

Par augmentation naturelle on entend l'excédent des naissances sur les décès. Pour déterminer de façon précise cette valeur, la démographie a besoin de données aussi exactes que possible sur la natalité et la mortalité. Pour le Nouveau-Brunswick, comme pour le Canada en général, des données de ce genre ne furent recueillies de façon systématique qu'à partir de 1921. Pour les années précédentes il faut, si l'on veut établir des taux d'augmentation naturelle, avoir recours à des estimations qui, en plus d'exiger une somme considérable de travail, aboutissent à des conjectures. La présente étude s'en tient donc à la période 1921-1956 qui à l'avantage de correspondre approximativement à la durée d'une génération.

a) Augmentation naturelle de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, depuis 1921

La région qui nous occupe avait, au recensement de 1921, une population totale de 192 949 habitants. Dans des circonstances idéales, une population devrait se renouveler, c'est-à-dire augmenter de 100%, dans l'espace d'une quarantaine d'années ou, si l'on veut, d'une "génération", et ce, par voie de mouvement naturel seulement, car si les mouvements migratoires entrent en jeu, il n'est évidemment plus question d'augmentation naturelle. C'est-à-dire que le taux annuel moyen d'augmentation naturelle devrait être d'environ 2,5%. A ce taux, l'augmentation naturelle de la région étudiée pour la période 1921-1956 devrait se chiffrer à environ 180 milliers. Or cette augmentation se chiffre effectivement à plus de 181 milliers (tableau 33 E). Le taux

annuel moyen d'augmentation naturelle pour cette région est de 2,7%, légèrement supérieur à la normale. A cet égard, on remarque une ligne de démarcation nette qui se situe à peu près entre la fin de la Crise Economique et le commencement de la Deuxième Grande Guerre, soit vers 1938. En effet, au cours des deux décennies de la première période, le taux d'augmentation naturelle s'est maintenu à 1,96% par année; depuis 1941 il est de 2,7. Ce changement est sans doute attribuable à l'abaissement du taux de mortalité plutôt qu'à une augmentation de la natalité laquelle aurait plutôt tendance à diminuer avec l'urbanisation progressive du Nouveau-Brunswick.

b) Différences dans les taux d'augmentation entre le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick.

En scrutant davantage les données régionales sur l'augmentation naturelle (tableaux 33 A - 33 E) on constate d'intéressantes variations locales. La partie du Nouveau-Brunswick qui nous occupe se divise en deux secteurs principaux: le Nord, comprenant les comtés de Madawaska, Restigouche et Gloucester, et l'Est, comprenant les comtés de Northumberland, Kent et Westmorland. Dans le Nord, l'augmentation naturelle a été de 122%, de 1921 à 1956, comparativement à 75% dans l'Est pour la même période. Dans le Nord du Nouveau-Brunswick, la population s'est renouvelée en moins de 30 ans, alors que dans l'Est, le même phénomène exigera au moins 50 ans. Durant la période 1921-1956, le Madawaska a tenu la tête, avec une augmentation naturelle moyenne de 3,7% par année alors qu'à l'autre extrême, tant géographique que démographique, le comté de Westmorland se tenait à 2% à peine.

A l'intérieur de chacun des deux secteurs mentionnés, cependant, les variations locales ne sont pas très marquées: chacun des comtés du Nord a un taux d'augmentation annuel moyen de 3,5% comparativement à 2% pour chacun des comtés de l'Est.

Cette différence marquée des taux d'augmentation naturelle entre le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick ne saurait s'expliquer à la seule lumière de taux de mortalité différents, ceux-ci ne variant pas de façon prononcée d'un comté à l'autre. Il est donc permis de croire que le taux de natalité dans le Nord de la province est nettement supérieur à celui de l'Est aussi bien qu'à ceux des autres secteurs du Nouveau-Brunswick.

Les différences dans les taux de natalité du Nord par rapport à l'Est doivent nécessairement avoir pour fondement des différences marquées dans les caractères géographiques et surtout sociologiques de ces deux régions. Or deux facteurs, en particulier, l'un d'ordre géographique, l'autre d'ordre social, prêtent à chacune de ces régions des traits distinctifs. D'une part, le Nord du Nouveau-Brunswick est moins urbanisé que l'Est: dans la première région, en 1951, la population était rurale à 73%, comparativement à 61% pour l'autre région.¹ Comme c'est un fait généralement admis que la natalité diminue à mesure que l'urbanisation augmente, on est fondé à croire que le taux de natalité est plus élevé dans le Nord du Nouveau-Brunswick en partie, au moins, parce que cette région est moins urbanisée. D'autre part il est généralement admis que la natalité est plus forte chez les Canadiens-français que chez leurs concitoyens de l'autre groupe culturel, et ce à l'échelle nationale. A cet égard, la population française du Nouveau-Brunswick ne fait pas exception (tableau 34). En effet, le taux d'augmentation naturelle et, partant, le taux de natalité de la population d'origine française est le double de celui de la population d'autres origines.² Bien qu'il ne soit pas possible d'obtenir des statistiques sur la natalité selon l'origine ethnique pour chacun des comtés, on peut affirmer que le taux de natalité plus élevé de la population française à une valeur identique, à condi-

¹Recensement 1951, Vol. I, Tableau 15

²Surtout britannique, puisque l'immigration d'origine européenne continentale est en proportion négligeable au Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 34

Augmentation naturelle au Nouveau-Brunswick de 1941 à 1951

	Population totale en 1941	Augmentation naturelle de 1941 à 1951	%
Toutes les origines	457401	99904	21,8
Origine française	163934	54042	33,0
Autres origines	293467	45862	15,6

Sources: Recensement 1941, Vol. I.
Statistiques non-publiées du Ministère de la Santé et du
Bien-Etre, Ottawa.

tions égales, d'un bout à l'autre du Nouveau-Brunswick. Or, la différence la plus frappante entre le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick en est précisément une d'ordre ethnique. Au recensement de 1951, dans le Nord, la population française était en écrasante majorité avec 83% de la population totale, alors que dans l'Est la population française était en minorité, ne comptant que pour 46% de la population totale.¹

Puisqu'il a été établi que le taux de natalité de la population française est nettement supérieur à celui de la population anglaise et que, d'autre part, la population française est proportionnellement beaucoup plus nombreuse dans le Nord que dans l'Est du Nouveau-Brunswick, on est fondé à affirmer qu'il existe à n'en pas douter un rapport de causalité entre ce dernier facteur et la différence marquée du taux d'augmentation naturelle d'une région à l'autre.

c) Comparaison de la région étudiée avec le reste du Nouveau-Brunswick

Les différences qu'on note d'un secteur à l'autre, tant par rapport aux taux d'augmentation naturelle que par rapport à la composition ethnique est encore plus frappante si l'on compare la région à l'étude avec le reste du Nouveau-Brunswick. Depuis 1921 le taux d'augmentation naturelle a été dans

¹Recensement 1951, Vol. I, Tableau 34.

le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, beaucoup plus élevé que dans le reste de cette province; en fait, il a été le double (tableau 33 E). Or ici, plus encore qu'à l'intérieur de la région à l'étude, l'urbanisation et le facteur ethnique entrent en jeu. Au recensement de 1951, dans la moitié du Nouveau-Brunswick qui fait l'objet de cette étude, 67% de la population totale vivaient en dehors des agglomérations de 1 000 habitants ou plus, comparativement à 48% dans le reste, c'est-à-dire la moitié Sud-Ouest, du Nouveau-Brunswick¹ et ce, en dépit du fait que le nombre d'habitants soit à peu près le même dans chacune de ces deux régions. Mais ici encore, et plus qu'entre le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, la différence majeure est d'ordre ethno-linguistique. En effet, la presque totalité de la population française du Nouveau-Brunswick est concentrée dans le Nord et l'Est, où elle compte pour 63% du total, alors que dans la moitié Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, la population est anglaise dans une proportion de 90%² (93% si l'on fait exceptions des 7 000 "Madawaskiens" qui demeurent dans le comté de Victoria, principalement dans le canton de Drummond). On voit, dès lors, qu'il existe un rapport étroit entre les différences régionales, voire locales, dans les taux de natalité et, partant, dans les taux d'augmentation naturelle et le caractère ethno-linguistique de la population. C'est un phénomène d'intérêt géographique qui mérite d'être souligné, car le simple fait d'énoncer que le taux d'augmentation naturelle pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick a été depuis 1921, en moyenne, de 2% par année tronque la réalité démo-géographique.

d) Taux d'augmentation naturelle de la population française

Les taux d'augmentation naturelle de la population française sont plus forts que ceux de la population anglaise. Existe-t-il ici un rapport de

¹Recensement 1951, Vol. I, Tableau 15.

²Recensement 1951, Vol. I, Tableau 34.

cause à effet? Il n'appartient pas complètement à la géographie de répondre à cette question. On sait toutefois que la population acadienne du Nouveau-Brunswick est très attachée à la vie de famille et qu'il est fréquent d'y rencontrer des familles de 7, 8 et même 10 enfants, fait plutôt rare dans les milieux de langue anglaise, même catholiques.

Si l'on considère qu'au recensement de 1951, 71% de la population d'origine française du Nouveau-Brunswick vivaient en milieu rural, comparativement à 50% seulement de la population d'autres origines, on est tenté d'affirmer que le taux élevé d'augmentation naturelle de la population française est attribuable au fait que celle-ci est en grande majorité rurale et, par conséquent, en milieu favorable à une forte natalité. Toutefois on doit se garder de conclusions hâtives, car, ainsi qu'on le verra plus loin, le taux d'augmentation naturelle semble aller grandissant en dépit du fait que l'urbanisation augmente.

D'aucuns ont prétendu que le taux natalité était plus élevé au sein de la population française parce qu'on s'y mariait plus jeune et que la période de fécondité féminine s'en trouvait allongée d'autant. Mais pour ce qui est du Nouveau-Brunswick au moins, tel n'est pas le cas (tableau 35).

TABLEAU 35

Femmes mariées de moins de 24 ans en proportion de la population féminine de 15 ans ou plus, au Nouveau-Brunswick, en 1951

	Population féminine totale âgée de 15 ans ou plus	Population féminine mariée âgée de 15 à 24 ans	%
Origine française	57316	4545	7,9
Autres origines	108914	7986	7,3

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 30.

On doit donc se borner à constater le fait que la population française du Nouveau-Brunswick a un taux d'augmentation naturelle double de celui de la

population anglaise (ce qui explique les différences de ces taux à l'intérieur de la région à l'étude de même que par rapport au reste du Nouveau-Brunswick) sans qu'il soit possible d'en préciser les causes profondes. C'est là un problème complexe qui dépasse les cadres du présent travail. D'ailleurs les données quantitatives disponibles ne s'appliquent, pour la plupart, qu'à l'ensemble de la population sans distinction d'origine.

e) Tendances actuelles des taux d'augmentation naturelle

Les tendances des taux d'augmentation naturelle qui se dessinent durant la période 1951-1956, au regard de la décennie précédente, sont fort inté-

TABLEAU 36

Urbanisation et évolution des taux d'augmentation naturelle pour certains secteurs du Nouveau-Brunswick, de 1951 à 1956

	% d'urbanisation			taux décennal d'augmentation naturelle		
	1951	1956	changement	1951	1956	changement
Madawaska	35,5	36,7	1,2	33,2	29,4	-3,8
Restigouche	45,3	45,5	0,2	27,6	30,8	3,2
Gloucester	9,8	18,2	8,4	31,7	31,8	-0,1
Total	26,7	30,8	4,1	30,8	30,7	-0,1
Northumberland	25,2	28,2	3,0	22,7	26,8	4,1
Kent	5,2	12,1	6,9	24,1	25,4	1,3
Westmorland	57,1	62,6	5,5	23,8	22,6	-1,2
Total	38,7	43,8	5,1	23,5	20,9	-2,6
Nord et Est du Nouveau-Brunswick	33,2	37,7	4,5	26,9	27,4	0,5
Reste du Nouveau-Brunswick	51,7	55,5	3,8	21,8	23,0	1,2

Sources: Recensements 1951 Vol. I, Tableau 14.
1956 Bull. 1-7, Tableau 11; Bull. 3-1,
Tableau 2. Bureau Fédéral de la Statistique,
taux d'augmentation naturelle, non-publiés, pour 1941.

ressantes à constater puisqu'elles semblent être contraires à toute attente. Entre 1951 et 1956, la tendance à l'urbanisation, tant dans la région à l'étude que dans le reste du Nouveau-Brunswick, était passablement prononcée. Normalement, dans ces conditions, le taux d'augmentation naturelle aurait dû diminuer au cours de la même période. Or ce n'est le cas que si l'on considère séparément le Nord et l'Est de la région étudiée, encore que la diminution du taux d'augmentation naturelle dans le Nord soit négligeable (tableau 36). Ou du moins c'est le cas en apparence, car si l'on scrute les données plus attentivement, on peut se rendre compte que l'urbanisation affecte en réalité le taux d'augmentation naturelle.

En effet, seulement trois des six comtés à l'étude ont accusé une augmentation du taux d'accroissement naturel durant la période 1951 à 1956 au regard de la décennie précédente, à savoir Restigouche, Northumberland et Kent. Dans le cas du comté de Restigouche, cette augmentation n'est pas inattendue si l'on considère que durant la même période l'urbanisation n'a gagné aucun terrain (tableau 36). Dans le comté de Kent, l'augmentation du taux d'accroissement naturel s'accomode mal, apparamment, du fait que l'urbanisation a doublé de 1951 à 1956. Mais ce phénomène s'explique du fait qu'en 1956, seulement 12% de la population totale de ce comté était considérée comme urbaine, encore que le comté de Kent ne comptât aucune ville constituée. L'urbanisation est donc ici encore trop peu avancée pour affecter sensiblement le taux d'accroissement naturel. Reste le comté de Northumberland, où le taux d'accroissement naturel a augmenté de 4% en dépit du fait que la proportion de la population urbaine par rapport au total ait augmenté sensiblement. Les statistiques de la population rurale d'origine française pour 1951 ne sont pas disponibles, mais nous croyons que, pour le comté de Northumberland, l'augmentation du taux d'accroissement naturel en dépit de l'urbanisation est due au fait que c'est surtout la population anglaise qui, dans ce comté, s'urbanise,

et que l'importance minorité française (30% en 1951), dont 89% vivait en milieu rural en 1941,¹ reste fixée à la terre; ainsi, la diminution du taux d'augmentation naturelle de la population surtout anglaise des villes se trouve plus que contrebalancée par l'augmentation de ce taux chez la population française surtout rurale. Ce fait expliquerait également la faible diminution de ce taux dans le comté de Gloucester (où 95% de la population française vivait en milieu rural en 1941² en dépit d'une forte tendance à l'urbanisation. Car là où l'on sait que l'urbanisation affecte surtout la population française, le taux d'accroissement naturel a baissé sensiblement. Par exemple, au Madawaska, c'est évidemment la population française qui se dirige vers la ville; aussi le taux décennal d'accroissement naturel y est-il passé de 33% à 29% de 1951 à 1956 (tableau 36).

Il semble, par conséquent, que même si la tendance à la diminution du taux d'accroissement naturel ne soit pas encore très prononcée, cette tendance se dessine déjà et s'accroîtra inévitablement à mesure que progressera l'urbanisation.³ Même si à l'heure actuelle la majorité de la population française du Nouveau-Brunswick demeure en milieu rural, on peut prévoir qu'il n'en sera pas toujours ainsi (tableau 37). C'est un fait qu'il importe de souligner, en rapport avec la tendance du taux d'accroissement naturel, car on peut prévoir

¹Recensement 1941, Vol. II, Tableau 31

²Recensement 1941, Vol. II, Tableau 31

³"La tendance naturelle à une réduction progressive de la natalité en général est un fait avec lequel il faut savoir compter. Due à diverses causes, elle tient en particulier à l'urbanisation croissante de la population du pays, inséparable d'un accroissement de la civilisation et du développement industriel, qui entraîne une désaffection correlative de la vie rurale plus propre à favoriser la natalité que la vie urbaine. La fidélité témoignée par la population canadienne-française aux enseignements de l'Eglise catholique, quoique favorable au développement familial, ne fait que ralentir dans ce groupe ethnique l'affaiblissement général de la natalité". Pierre DUMAREAU, "L'aspect et l'avenir démographique du Canada français," dans, L'Actualité Economique, avril-juin, 1952, p. 17.

que l'urbanisation affectera, dans l'avenir, la population française beaucoup plus que la population anglaise. Etant donné que la natalité est déjà faible chez la population anglaise, les changements ne seront pas très notoires au sein de celle-ci. Par contre, pour la population française, dont le taux de natalité est nettement supérieur à la normale, on peut s'attendre à des changements appréciables qui pourraient facilement avoir des répercussions sérieuses, comme nous le verrons par la suite.

TABLEAU 37

Population rurale selon l'origine ethnique,
au Nouveau-Brunswick, en 1941 et 1951

	1941			1951		
	Totale	Rurale	%	Totale	Rurale	%
Origine française	163934	131854	80,4	197631	140303	71,0
Autres origines	293467	182124	62,1	318066	160383	50,4

Sources: Recensements 1941, Vol. II, Tableau 31.
1951, Vol. I, Tableau 33.

2 - L'augmentation réelle

Par augmentation réelle on entend la différence numérique entre la population totale d'une région à une période donnée et la population totale de cette même région à une période antérieure, telles qu'indiquées par les données de recensement. Cette différence est ordinairement positive mais peut, en certains cas, être négative et alors il s'agit, à proprement parler, de diminution et non d'augmentation. L'augmentation réelle ne correspond donc pas nécessairement à l'augmentation naturelle: elle lui sera supérieure en cas d'immigration nette, inférieure en cas d'émigration nette.

a) Augmentation totale, de 1851 à 1956

Au recensement de 1851, la région à l'étude comptait 63 514 âmes,

soit environ le tiers de la population totale du Nouveau-Brunswick. Au recensement de 1956, la population de cette même région avait presque quintuplé (300 956 habitants) et constituait plus de la moitié de la population totale du Nouveau-Brunswick. En aucune décennie depuis 1851 la région à l'étude n'a enregistré une diminution nette de sa population totale par rapport à la décennie précédente (tableau 38) contrairement au reste du Nouveau-Brunswick. Toutefois, l'accroissement décennal est loin d'avoir été uniforme au cours de ces cent ans (tableau 39). La période qui nous occupe pourrait se partager en deux parties principales: d'une part, la seconde moitié du XIX^e siècle, d'autre part, la première moitié du XX^e siècle.

(1) De 1851 à 1901

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick est passée de 63 514 à 145 394 (tableau 38), une augmentation de 129% en 50 ans, ce qui donne un taux annuel moyen de 2,6% (tableau 39). Mais ce taux élevé ne s'est pas maintenu durant toute cette période. A cet égard, ce premier demi-siècle a connu trois périodes distinctes. De 1851 à 1861, le taux annuel d'augmentation réelle fut à son maximum record de 3,3% et ce sans l'aide de l'immigration.¹ Les deux décennies suivantes virent ce taux réduit à 2%, bien que l'immigration durant cette période ait été beaucoup plus considérable (1 239) qu'au cours de la décennie précédente. Enfin, de 1881 à 1901, le taux annuel d'augmentation réelle ne fut que de 0,9%, minimum record pour les 100 années considérées, en dépit du fait que l'immigration durant cette même période ait été de 2 589, chiffre qui n'a été égalé que durant la période 1931-1951, soit 50 ans plus tard. Les données sur la natalité et la mortalité au Nouveau-Brunswick n'existent pas pour la seconde moitié du XIX^e

¹D'après le recensement de 1901 (Vol. I, Tableau XVII), seulement 286 immigrants sont venus dans cette région durant cette décennie.

siècle et, de ce fait, il est impossible de déterminer à quel point l'émigration massive a contribué à abaisser aussi considérablement le taux d'augmentation réelle de la population dans la région à l'étude. Néanmoins, on peut se faire une idée de l'ampleur de ce phénomène démographique si l'on considère que durant les deux dernières décennies du XIX^e siècle la population du reste du Nouveau-Brunswick est passée de 198 441 à 185 726 (tableau 38), une diminution de 6,4%. C'est là un fait unique dans l'histoire démographique du Nouveau-Brunswick.

(2) De 1901 à 1951

Durant la première moitié du XX^e siècle la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick a augmenté à un rythme beaucoup plus régulier. Sauf pour la décennie précédant la Crise Economique des 1929-1937 durant laquelle l'augmentation n'a guère été plus rapide que durant la dernière décennie du XIX^e siècle (tableau 39), le taux annuel d'augmentation s'est maintenu entre 1,4% et 1,6%. Il est à noter, cependant, que le taux d'augmentation naturelle, tel qu'indiqué au chapitre précédent, était à peu près le double de celui de l'augmentation réelle durant la période correspondante.

b) Comparaison de la région à l'étude avec le reste du Nouveau-Brunswick

Si l'on compare la région à l'étude au reste du Nouveau-Brunswick il est intéressant de constater que le taux annuel moyen d'augmentation réelle y a été, pour les 100 années qui nous occupent, de 1,6% comparativement à 0,6% c'est-à-dire presque triple (tableau 39). Cette grande différence est imputable à des différences correspondantes dans les taux d'augmentation naturelle, car l'immigration ne joue à peu près pas.¹ C'est également cette différence qui

¹De 1851 à 1951 environ 30 000 immigrants sont venus au Nouveau-Brunswick, dont environ le tiers seulement dans la région à l'étude (recensements, 1901, Vol. I, Tableau 17; 1951, Vol. I, Tableau 51).

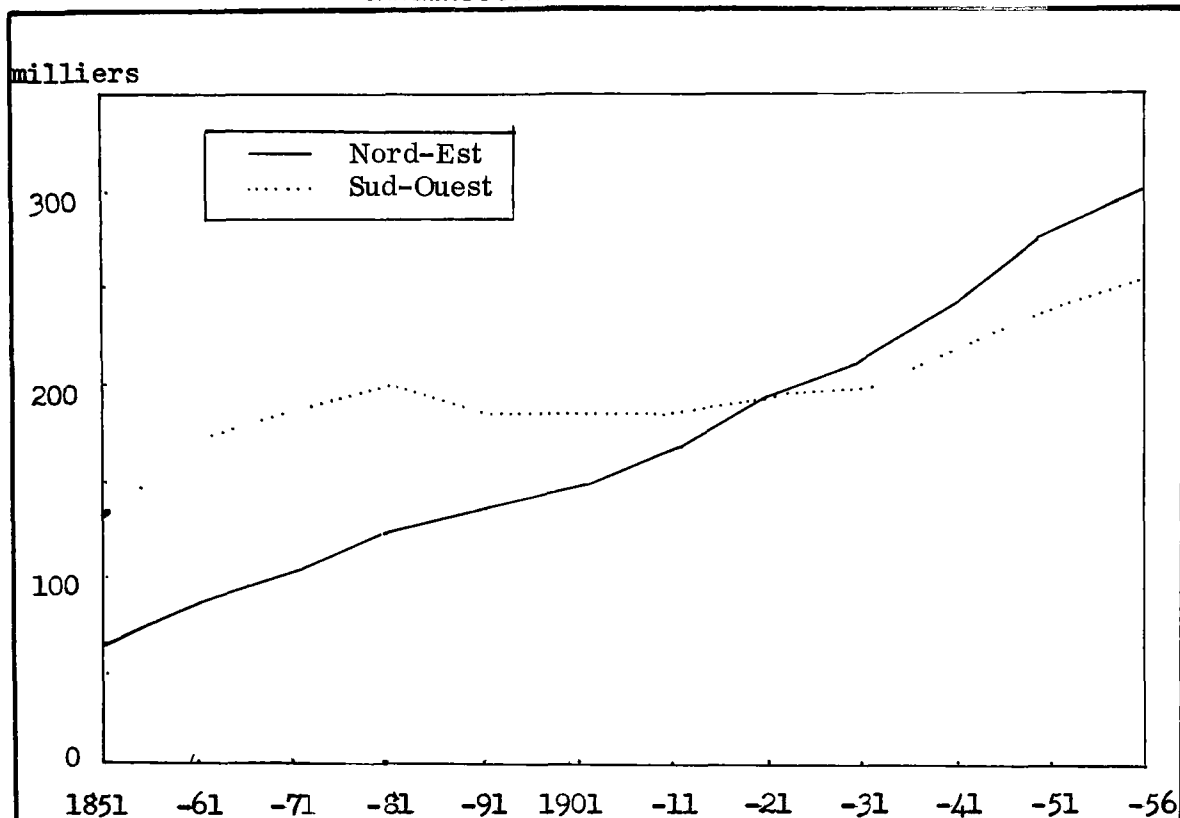


Figure 19.- Courbes comparées de l'accroissement de la population du Nord-Est et celle du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, de 1851 à 1956.

explique la courbe de la figure 19 où l'on voit que l'équilibre de population entre ces deux grandes régions du Nouveau-Brunswick s'est effectué vers 1921 et que depuis lors, l'écart en faveur de la région à l'étude va s'aggrandissant.

c) Différences dans les taux d'augmentation au niveau des comtés

A l'intérieur de la région à l'étude, les différences de taux d'augmentation naturelle du Nord par rapport à l'Est se retrouvent, toutes proportions gardées, dans les taux d'augmentation réelle: le taux annuel moyen d'augmenta-

tion réelle a été, depuis 1851, d'environ 2% pour le Nord, de 1% pour l'Est. C'est un parallèle à noter, puisqu'il apporte à l'étude des migrations, qui complète la présente analyse de l'évolution démographique, un élément important.

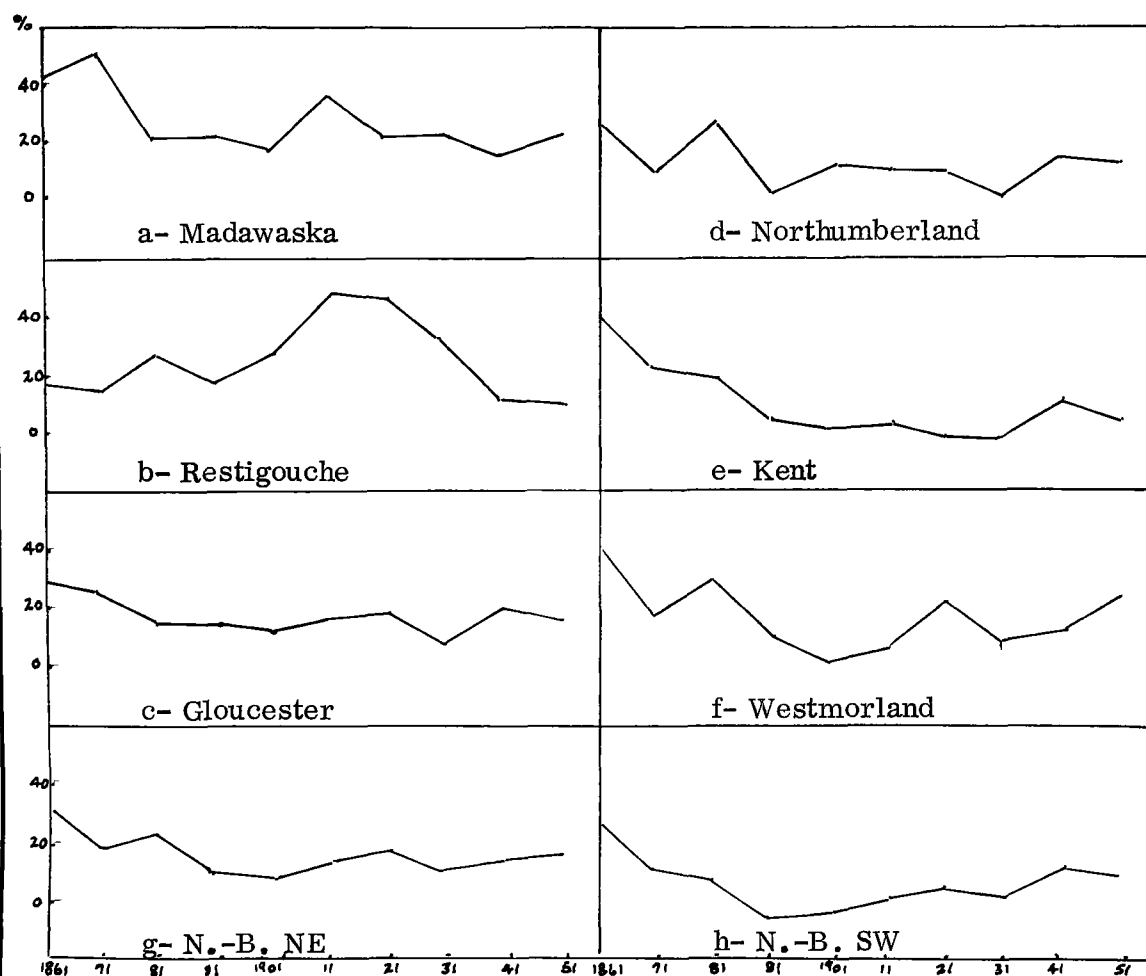


Figure 20.- Courbes de l'accroissement proportionnel décennal de la population de 1861 à 1951 pour chacun des comtés du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick.

Le tracé de l'évolution du taux d'augmentation réelle de la population à l'échelle locale présente aussi certaines caractéristiques intéressantes (figure 20):

Au Madawaska, on note deux périodes d'augmentation exceptionnelle, à savoir 1861-1871 et 1901-1911, suivies chacune de diminutions correspondantes du taux d'augmentation. Sauf durant ces deux périodes, qui correspondent à des périodes de colonisation active,* le taux annuel d'augmentation du Madawaska est demeuré à peu près stable autour de 2%.

Le comté de Restigouche n'a connu qu'une période d'augmentation exceptionnelle dont le maximum coïncide plus ou moins à la seconde période du Madawaska (figure 20). Mais au Restigouche, cette montée avait débuté 10 ans plus tôt, soit entre 1891 et 1901, et l'équilibre ne s'est rétabli que beaucoup plus tard, soit entre 1931 et 1941. Ici également, la période d'augmentation maxima coïncide avec une période de colonisation active** et donc de migration régionale. Il est impossible de préciser ici le rôle de l'immigration (régionale) puisque les données sur la natalité et la mortalité n'étaient pas recueillies avant 1921. Mais il est à peu près sûr que la natalité était un facteur secondaire de cette augmentation extraordinaire, puisque le taux d'augmentation naturelle fut, de 1921 à 1931, inférieur à 3% (tableau 33 A)

Dans le comté de Gloucester, les fluctuations du taux d'augmentation ont été relativement minimales depuis 1851. A cet égard, seule la décennie 1921-1931 a enregistré une diminution marquée, encore que l'équilibre se soit rétabli rapidement. Il semble exister, dans ce comté, une tendance à long terme à la diminution du taux d'augmentation (figure 20).

Dans le comté de Northumberland, la courbe de l'augmentation réelle marque des hauts et des bas très prononcés, particulièrement avant 1901,

*Paroisses fondées vers 1860: Ste-Anne, Parent, St-François, St-Hilaire. Paroisses fondées vers 1900: Clair, Lac-Baker, Siegas, Rivière-Verte, St-André.

**Paroisses fondées entre 1901 et 1921: Eel River Crossing, Dundee, Val-d'Amours, Kedgwick, St-Martin, St-Quentin. La ville de Dalhousie fut également constituée au cours de cette période.

et ce en raison, probablement, du caractère périodique de l'émigration. On note également que de 1921 à 1931 la population du comté de Northumberland n'a pas augmenté. Toutefois cette anomalie a été corrigée durant la décennie suivante.

En rapport avec l'augmentation réelle de la population, le comté de Kent est, de toute la région à l'étude, celui qui présente le caractère le plus frappant. En effet, ce comté avait, en 1861 un taux annuel d'augmentation réelle fort élevé (3,9%), en fait, un des plus élevés de la région à l'étude. Or depuis, ce taux a diminué constamment, au point que de 1911 à 1931 le comté de Kent a enregistré une perte nette de population. En 50 ans, à savoir de 1881 à 1931 le comté de Kent n'a gagné que 860 habitants, soit moins de deux par mois, alors que durant la même période la plupart des autres comtés ont doublé, voire tripé leurs chiffres de population. La décennie 1931-1941 a marqué dans ce comté un faible revirement de la tendance à la dépopulation, sans doute que ce flot fut quelque peu endigué par la Crise Economique. Mais cette halte n'était que temporaire et depuis lors, la tendance a repris et ne semble pas devoir s'arrêter prochainement. Le tableau 40 montre les résultats de cette tendance.

Le comté de Kent présente l'aspect d'une région ayant depuis longtemps atteint la maturité démographique et qui semble vouée à la stagnation chronique.

Ce qui frappe le plus dans la courbe d'augmentation du comté de Westmorland c'est l'aspect cyclique de l'évolution. Bien que la période considérée ne soit pas suffisamment longue pour nous permettre de déterminer s'il s'agit d'une tendance véritable il semble que le taux d'augmentation réelle passe par un cycle complet dans un intervalle de 30 à 40 ans (figure 20).

d) Différences dans l'augmentation réelle d'un groupe linguistique à l'autre

Les différences frappantes introduites par le facteur ethno-linguisti-

TABLEAU 40

Accroissement de la population par comté, dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, de 1851 à 1951

Comté	Population totale en 1851 ¹	Population totale en 1951 ²	% d'augmentation
Madawaska	3361	34329	921
Restigouche	4161	36212	770
Gloucester	11704	57489	391
Northumberland	15064	42994	186
Kent	11410	26767	135
Westmorland	17814	80012	349

Sources: ¹Recensement 1931, Vol. I, Tableau 1A
²Recensement 1951, Vol. I, Tableau 6

que dans les taux d'augmentation naturelle pour la région à l'étude ont été signalées. Le même facteur joue, et de façon encore plus frappante, dans l'augmentation réelle de la population. Ces différences seront considérées ici à partir de 1901 seulement, étant donné que les statistiques ayant trait à l'origine ethnique de la population sont probablement moins précises pour les années antérieures. Toutefois, pour les cinquante dernières années ces données sont suffisamment exactes pour nous permettre d'en tirer une idée adéquate de la situation.

Dans la région à l'étude, au cours des cinquante dernières années, la population française a augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que la population anglaise (tableaux 41 et 41 A). En effet, la population française, qui en 1901 se chiffrait à 75 000, avait atteint 175 000 en 1951 (figure 21). Les chiffres correspondants pour la population anglaise sont de 70 000 et 103 000. La population française du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick a donc doublé ses effectifs en moins de 45 ans, soit l'espace d'une génération environ, alors que

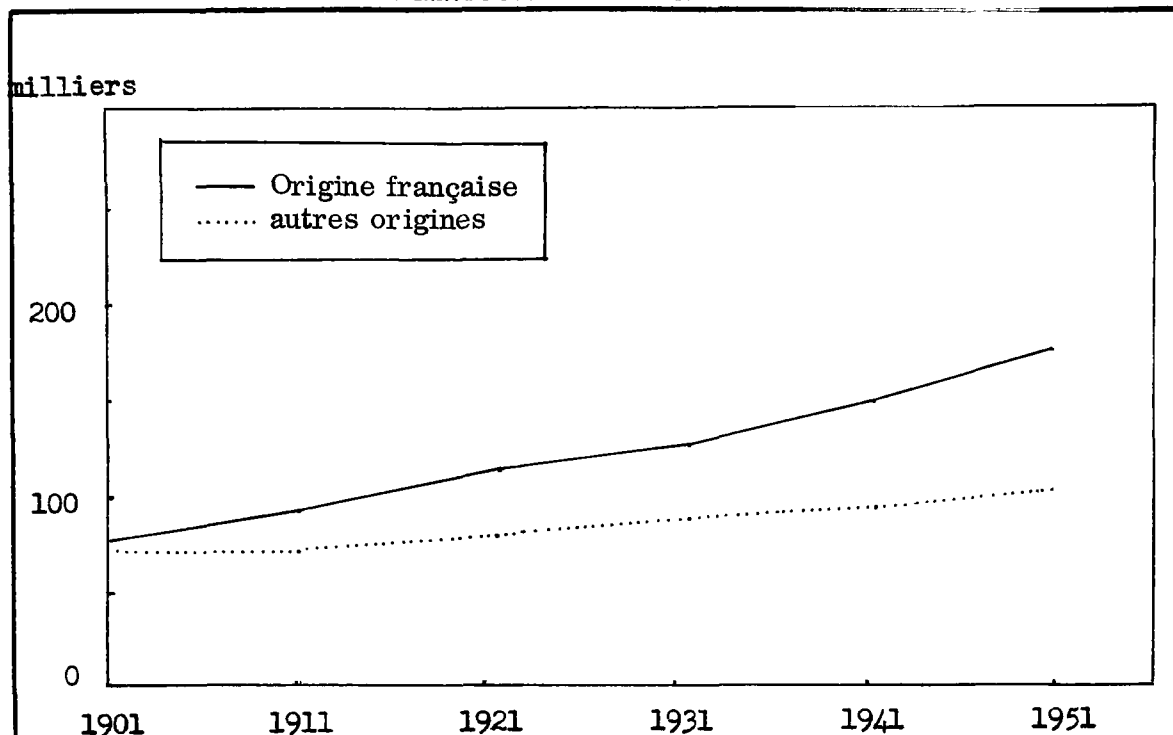


Figure 21.- Courbes comparées de l'accroissement de la population d'origine française et de celle d'autres origines de 1901 à 1951

le même phénomène, pour la population anglaise, ne se réalisera, au rythme actuel, qu'en l'an 2 000. Ce qui impressionne davantage, à ce propos, n'est pas tant le fort taux annuel d'augmentation de la population française (2,6%), qu'on peut considérer comme à peu près normal, mais bien le faible taux d'augmentation de la population anglaise (0,9%). Depuis 1901, ce taux a été nettement inférieur pour la population anglaise, sauf pour la décennie précédant la Crise Economique, alors que l'émigration semble avoir affecté davantage la population française dont le taux d'augmentation a diminué de moitié au regard de la décennie précédente cependant que pour la population anglaise le changement a été relativement faible. D'ailleurs on notera que cette décennie semble avoir marqué un tournant important dans l'évolution démographique de la popula-

tion française de la région à l'étude: avant 1921 le taux annuel d'augmentation (réelle) était de 2,2%, après 1931 il s'est maintenu à 1,8%; comme si cette période avait provoqué une réaction irréversible. On ne note aucun phénomène analogue chez la population anglaise dont le taux d'augmentation n'a pas varié de façon marquée depuis 1911.

A l'échelle des comtés les différences introduites par le caractère ethnique de la population prêtent un aspect intéressant à la situation (figure 20);

Au Madawaska, étant donné l'homogénéité du caractère ethnique de la population, les différences en question sont insignifiantes. L'augmentation proportionnelle de la population anglaise de ce comté durant la décennie 1921-1931 n'apparaît considérable qu'en raison du fait qu'en 1921, la population anglaise du Madawaska ne se chiffrait qu'à 1.200 et dès lors le moindre changement numérique prenait des proportions impressionnantes de prime abord. Un fait cependant est à noter: de 1941 à 1951 la population anglaise du Madawaska n'a presque pas augmenté (0,5%) alors que la population française a enregistré sa plus forte augmentation depuis 1911 (23,6%).

Dans le comté de Restigouche l'écart entre le taux d'augmentation de la population française et celui de la population anglaise a toujours été très prononcé, sauf entre 1921 et 1931. Depuis 1901, le taux annuel moyen d'augmentation de la population française a été de 8,4% comparativement à 2,1% pour la population anglaise. Cet écart est dû principalement aux faits que, d'une part, l'expansion démographique sans précédent qu'a connu ce comté au début du XX^e siècle (tableau 39) ne mettait pas en jeu l'élément anglais,¹ d'autre part, la population anglaise du comté de Restigouche, bien que constituant plus de 36% de la population totale en 1941, n'a presque pas augmenté (0,5%) de

¹De 1901 à 1921, la population française du comté de Restigouche a augmenté de 200%, la population anglaise de 50%.

1941 à 1951 (tableau 41).

Le fait le plus intéressant au sujet du comté de Gloucester est que depuis 1901 les tendances de l'évolution démographique des deux groupes ethnolinguistiques ont été exactement contraires. La population française de ce comté a marqué sa plus forte augmentation de 1901 à 1911, alors que la population anglaise diminuait sensiblement. Pendant que la population française s'acheminait vers sa plus faible augmentation décennale de toute la période considérée, soit 5,5% de 1921 à 1931, la population anglaise marquait une tendance inverse pour enregistrer, à la même décennie, sa plus forte augmentation du demi-siècle, soit 25%. A la décennie suivante, l'augmentation proportionnelle était sensiblement la même, mais les rôles se trouvaient encore une fois complètement renversés. Seule la décennie 1941-1951 ne suit pas cette tendance: alors que le taux annuel d'augmentation de la population française n'a diminué que légèrement, celui de la population anglaise est passé de 0,8% à 0,3%.

Un fait important est à noter: de 1941 à 1951 la population française du Nord du Nouveau-Brunswick a augmenté, à un rythme à peu près normal, de 18,5%, tandis que la population anglaise de cette même région n'a augmenté que de 1,4%.

Dans le comté de Northumberland, deux faits sont à remarquer. D'une part, les taux d'augmentation de la population tant française qu'anglaise sont demeurés à peu près stables depuis 1901, sauf durant la décennie 1921-1931 durant laquelle l'expansion démographique fut ralentie considérablement dans tous les comtés, sauf le Madawaska, qui semble avoir été en retard de dix ans à cet égard. Durant la décennie en question, la population anglaise du Northumberland a même diminué légèrement. D'autre part, la population française de ce comté s'est multiplié à une allure beaucoup plus rapide (de 3 à 4 fois) que la population anglaise; de plus la stabilité relative des taux d'augmentation se

retrouve malgré la différence qu'on note d'un groupe ethno-linguistique à l'autre, la différence dont l'amplitude a toujours été à peu près la même (tableau 41 B).

TABLEAU 41 B

Population d'origine française en proportion de la population totale, dans le comté de Northumberland

1901	1911	1921	1931	1941	1951
19,3	21,9	24,3	25,0	27,6	30,2

De plus, la proportion de la population française a augmenté de 2,6% à chaque décennie sauf entre 1921 et 1931.

Des six comtés du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, Kent est le seul où un recensement, depuis 1901, ait révélé une diminution de la population française par rapport à la décennie précédente. Ce phénomène s'est produit en 1931 et a été suivi d'une augmentation de population sans précédent dans le comté de Kent, correspondant, comme on pouvait s'y attendre, à la Crise Economique qui eut pour effet de ralentir l'exode massif des années précédentes. Cet exode de la population française du comté de Kent, qui semble être un phénomène chronique, n'a rien de surprenant si l'on considère que depuis 1901 la population anglaise de ce même comté a diminué à chaque décennie sauf de 1921 à 1931.¹ Il importe de noter que, si durant la première moitié du XX^e siècle la population française de Kent n'a augmenté que de 35%, la population anglaise de ce comté a diminué d'autant durant la même période, de sorte que, faible majorité de 67% en 1901, la population française de Kent constituait, en 1951, 81% de la population totale de ce comté (tableaux 39 et 41).

Dans le comté de Westmorland, un seul fait distingue, du point de

¹Les tendances de l'évolution démographique de la population anglaise semblent avoir été en avance d'une décennie sur celles de la population française (Cf. tableau 41 A).

vue strictement démographique, la population française de l'anglaise: le taux d'augmentation de la population d'origine française a été, depuis 1911, d'environ 5% plus élevé que celui de la population anglaise.

Nous avons vu que le taux d'augmentation naturelle de la population française du Nouveau-Brunswick était deux fois plus élevé que celui de la population anglaise. Cette disparité se retrouve dans les taux d'augmentation réelle pour la période correspondante, (i.e. de 1941 à 1951) et est même un peu plus grande.

e) Tendances actuelles au Nouveau-Brunswick

De 1901 à 1951, la population d'origine française du Nouveau-Brunswick a augmenté de 147%, comparativement à 27% pour la population anglaise. Mais il faudrait se garder d'en tirer des conclusions pour l'avenir, car il semble exister une tendance convergente (tableau 41 A) qui pourrait, à la longue, sinon faire disparaître ces différences de taux d'augmentation, pourrait du moins les atténuer considérablement. Ainsi, les affirmations de ceux qui envisagent une majorité française au Nouveau-Brunswick d'ici une vingtaine d'années s'avéreront peut-être indûment optimistes. D'autant plus que les données sur l'origine ethnique et la langue maternelle coïncident de moins en moins. Cet aspect de la question sera traité plus longuement à la fin de cette étude.

3 - Les migrations

Depuis 1921, dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, comme d'ailleurs dans le reste de cette province, il y a toujours eu un écart très prononcé entre l'augmentation naturelle et l'augmentation réelle de la population (tableau 33 E). Ce fait indique que les mouvements migratoires jouent un rôle important dans l'évolution démographique de la population de cette région.

a) L'immigration

Dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, l'immigration a toujours été faible, notamment depuis le début du XX^e siècle. Le rôle secondaire de l'immigration dans l'évolution démographique de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick est indiqué par le fait qu'au recensement de 1951, seulement 26 621 (9%) des 277 803 habitants de cette région étaient nés en dehors du Nouveau-Brunswick (dont 20 426 dans d'autres provinces du Canada.)¹ De plus, environ les deux-tiers de ces derniers demeuraient dans les comtés voisins du Québec (Madawaska et Restigouche) ou de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard (Westmorland), ce qui semble indiquer qu'il s'agit surtout d'un mouvement local de population.

Même si l'immigration ne joue pas un grand rôle au Nouveau-Brunswick, l'immigration étrangère s'accompagne d'un phénomène intéressant. Il s'agit du phénomène de substitution. Il semble que dans le secteur anglais du Nouveau-Brunswick (Sud-Ouest), les immigrants étrangers déplacent une partie des habitants. En tout, ils ont déplacé vers l'extérieur de cette province, entre 1921 et 1951, un nombre d'habitants équivalent à 11% de l'augmentation naturelle durant cette période.² Ce phénomène n'existe pas, ou presque pas, dans le secteur français (Nord-Est) du Nouveau-Brunswick, sauf dans le comté de Westmorland, où les immigrants étrangers ont déplacé vers l'extérieur du Nouveau-Brunswick, entre 1921 et 1951 un nombre d'habitants équivalent à 7% de l'augmentation naturelle. Ce phénomène, là où il existe, semble devoir s'accroître, étant donné qu'il est entré trois fois plus d'immigrants étrangers au Nouveau-Brunswick de 1946 à 1951 que durant la Deuxième Grande Guerre.

Un autre phénomène, de moindre importance, consiste en l'immi-

¹Recensement 1951, Vol. I, Tableau 47.

²Recensement 1951, Vol. I, Tableau 51.

gration de personnes nées aux États-Unis. Là encore, c'est le secteur anglais du Nouveau-Brunswick qui l'emporte avec à peu près les deux-tiers de ces immigrants. Dans la région étudiée, les comtés qui en comptaient les plus en 1951 sont ceux de Westmorland (920) et Madawaska (767). Au Madawaska il s'agit sans doute de mouvements locaux de part et d'autre de la frontière canado-américaine, tandis que dans le comté de Westmorland il s'agirait de familles dont les parents seraient originaires de l'Est du Nouveau-Brunswick et qui y reviennent, surtout à Moncton.

Ces deux phénomènes ne se produisent toutefois, comme l'immigration elle-même, qu'à une échelle très réduite et n'ont été signalés ici qu'en raison de l'intérêt qu'ils peuvent présenter au point de vue géographico-social.

b) L'émigration

L'émigration, dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick a toujours été, depuis le début du XX^e siècle beaucoup plus considérable que l'immigration. Le fait que l'augmentation réelle de la population a été nettement inférieure à l'augmentation naturelle de celle-ci depuis 1921 (tableau 33 E) le démontre assez clairement.

(1) Grandes lignes de l'émigration depuis 1921

On a vu que, de 1921 à 1956, l'augmentation naturelle de la population de la région à l'étude a été de 181 800, alors que l'augmentation réelle n'a été que de 108 000 (tableau 33 E). Une simple soustraction montre que durant cette période de 35 ans la région à l'étude a eu une émigration nette de 73 800. C'est-à-dire que durant cette période, au moins ce nombre de personnes ont quitté la région, car il est impossible, faute de données complètes sur l'immigration, de déterminer l'émigration globale* pour la même période. De

*Somme de l'émigration nette et de l'immigration.

1921 à 1956, la région du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick a donc perdu au moins 40% de son augmentation naturelle. L'émigration fut à son maximum entre 1921 et 1931, alors que la région en question perdit la moitié de son augmentation naturelle (90%, dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick); mais ce mouvement fut ralenti quelque peu par la Crise Economique: entre 1931 et 1941 la région à l'étude ne perdit que 30% de son augmentation naturelle (11%, dans le reste du Nouveau-Brunswick).

A l'intérieur de la région à l'étude, l'émigration, depuis 1921 a varié d'un comté à l'autre de même que d'une décennie à l'autre (tableau 33). Le comté de Kent a souffert le plus de l'émigration, ayant perdu, au cours des 35 années considérées, près de 80% de son augmentation naturelle, tandis que Gloucester et Northumberland n'ont perdu qu'environ le quart de cet apport.

Entre 1921 et 1931, l'émigration massive du comté de Kent était généralisée au point que ce comté enregistra une diminution marquée (1,8%) de sa population et ce, en dépit du fait que l'augmentation naturelle y avait été de 15,7%. Le même phénomène affecta également le comté voisin de Northumberland qui perdit durant cette décennie 97% de son augmentation naturelle. Par contre, le comté de Restigouche bénéficia durant cette même période d'une immigration nette qui rend compte de plus de 9% de l'augmentation réelle de la population de ce comté durant cette décennie. Mais il ne s'agit vraisemblablement pas de migrations de l'Est vers le Nord, car la population qui occupa les nouveaux territoires de Restigouche, tels que Kedgwick et Saint-Quentin, venait en majeure partie du Madawaska.

Entre 1931 et 1941, ce sont surtout les comtés de Restigouche et de Kent qui eurent à souffrir de l'émigration, alors que dans le comté de Westmorland la population demeurait à peu près stable, c'est-à-dire que l'émigration nette y fut numériquement insignifiante.

(2) L'émigration récente

Pour des raisons de concision et de précision, nous nous bornerons à analyser le problème de l'émigration, dans la région qui nous occupe, de la façon dont il se présente actuellement, c'est-à-dire depuis 1941.

Entre 1941 et 1956, au-delà de 41 500 personnes ont quitté le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick pour d'autres parties du Canada. Ce fait est d'autant plus impressionnant que l'émigration touche les meilleurs éléments de la population, comme on le verra par la suite. En effet, l'analyse des données révèle que l'intensité de l'émigration varie suivant plusieurs facteurs. Ces facteurs sont d'ordre démographique, social, économique et géographique.

a) Degrés d'intensité de l'émigration:

(1) Suivant l'âge et le sexe

En utilisant les taux de survie publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique, (tableau 42) on arrive à établir une estimation de la population migrante par groupes d'âge. Ces calculs ont été effectués pour la région à l'étude (tableaux 43 et 44). Les faits qui s'en dégagent sont les suivants:

1^o De 1941 à 1951, un total de 23 815 personnes sont sorties de la région à l'étude et 1 048 y sont revenues, ce qui donne une émigration nette de 22 767¹ d'individus qui ont atteint l'âge de 10 ans ou plus en 1951. Des 23 815 qui sont sortis, 20 493, soit 86%, étaient âgés de 15 à 34 ans en 1951 (de 5 à 24 en 1941); de ces 20 493 émigrants on comptait 12 161 (59,3%) individus du sexe masculin et 8 332 (40,7%) du sexe féminin. Des 1 048 qui sont revenus, 792, soit 76%, étaient âgés de 65 à 74 ans en 1951.

2^o De 1951 à 1956, un total de 12 099 personnes âgés de 5 ans ou

¹Ce chiffre, obtenu par la méthode de survie, se compare à 26 772 obtenu par la méthode d'accroissement naturel (tableau 11 C), si l'on considère que la première méthode n'inclue pas les migrants nés entre 1941 et 1951, i.e. âgés de moins de 10 ans en 1951, et qui constitueraient environ 15% de la population totale.

plus sont sorties de la région et 857 sont revenues, ce qui donne une émigration nette de 11 242 personnes qui auraient été âgées de 5 ans ou plus en 1956. Des 12 099 qui sont sorties, 8 870, soit 73,3%, étaient âgées de 15 à 34 ans en 1956; de ce nombre on comptait 4 305 hommes (48,5%) et 4 565 femmes (51,5%). Des 857 qui sont revenues, 512, soit 60%, étaient âgées de 65 à 74 ans en 1956.

3^o En résumé, on peut affirmer que dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick ce sont en très grande partie les jeunes dans la vingtaine, et autant d'un sexe que de l'autre, qui émigrent.¹ Également, il semble y avoir un faible mouvement contraire d'individus ayant atteint l'âge de la retraite, probablement d'anciens résidents du Nouveau-Brunswick qui viennent y finir leurs jours.

(2) Suivant le groupe ethno-linguistique.*

Dans le phénomène de l'émigration, tout autant que celui de l'augmentation naturelle de la population, le facteur ethno-linguistique entre en jeu.

De 1941 à 1951 au Nouveau-Brunswick, le nombre d'émigrants d'origine française était à peu près le même que celui d'autres origines, soit un peu plus de 20 000 (tableau 45). Étant donnée l'augmentation naturelle deux fois plus élevée de la population d'origine française, l'émigration constitue un accord beaucoup plus considérable à cet apport pour la population anglaise. Toutefois, vu sa condition de minorité, une perte de 20 000 habitants en dix ans est autrement significative pour la population française que pour la population anglaise, si l'on considère que dans le premier cas 20 000 constitue 12,4% de la population d'origine française du Nouveau-Brunswick en 1941, contre 7,2% seulement dans le cas de la population anglaise de 1941. C'est dire que si

¹Les différences entre 1941-1951 et 1951-1956 sont attribuables, sans doute, à la Grande Guerre.

*Calculée pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

L'exode massif de la population française continuait, en dépit de la diminution éventuelle du taux d'accroissement naturel, ce groupe, que d'aucuns pensent voir majoritaire d'ici une vingtaine d'années, pourrait bien devenir de plus en plus minoritaire. D'autant plus que l'émigration semble être un phénomène familial chez la population française bien plus que chez la population anglaise (tableaux 45, 46, 47). La proportion de jeunes émigrants, (qui étaient âgés de 10 à 34 ans en 1951) est à peu près la même pour les deux groupes, soit 72% pour le groupe français et 73% pour le groupe anglais. Toutefois, en comparant le total des émigrants âgés 10 ans ou plus en 1951, (tableau 47) et à celui de tous les émigrants (tableau 45) on voit que 1 231 émigrants du groupe anglais devaient avoir moins de 10 ans à la date de l'émigration, comparativement à 4 590 pour le groupe français. Si l'on ajoute à ces chiffres le nombre d'émigrants âgés de 10 à 19 ans en 1951, on obtient un total de 6 754 émigrants d'origine française âgés de moins de 19 ans en 1951, comparativement à 2 938 de la même catégorie pour le groupe d'autres origines. Or ces jeunes émigrants de moins de 19 ans ne sont certainement pas sortis du Nouveau-Brunswick comme individus indépendants mais plutôt au sein d'une famille, car il est très rare que les jeunes quittent leurs familles pour une autre province avant l'âge de 18 ans environ. Par ailleurs, on sait qu'en 1941, au Nouveau-Brunswick, dans les familles dont le chef était âgé de moins de 45 ans, le nombre moyen d'enfants par famille était de 3 pour la population française, de 2 pour la population anglaise.¹ Ce qui voudrait dire que, de 1941 à 1951, environ 2 250 familles d'origine française auraient quitté le Nouveau-Brunswick, comparativement à 1 470 familles d'autres origines. En tout, l'émigration des familles comprendrait 11 250 individus d'origine française, soit 55% de l'émigration nette totale de ce groupe, contre

¹Cf. Recensement 1941, Vol. V, Tableau 22, p. 370.

5 870 individus d'autres origines, soit 28% seulement de l'émigration nette totale pour la population d'autres origines.

On comprendra qu'à cause soit des méthodes d'estimation, soit du degré d'exactitude des données de recensement les chiffres ci-haut énumérés ne soit pas d'une précision irréprochable. Néanmoins, ces données sont suffisamment valables pour fins de comparaison, et nous permettent de constater que l'émigration est, pour la population acadienne du Nouveau-Brunswick, un problème d'autant plus sérieux qu'il touche la famille entière et de façon beaucoup plus marquée que chez la population anglaise.

(3) Intensité de l'émigration suivant le milieu*

L'émigration au Nouveau-Brunswick est sélective non seulement quant à l'âge, au sexe et à l'origine ethnique des émigrants mais encore quant au milieu géographique. Dans son étude sur les mouvements de la population des Provinces de l'Atlantique, Kari Levitt¹ a établi une estimation de la population migrante des campagnes vers les villes, estimation dont les grandes lignes sont rapportées au tableau 48. Bien que cette estimation laisse quelque peu à désirer au point de vue précision, comme la note l'Auteur lui-même,² on peut en tirer certaines conclusions d'ordre général qui, bien qu'elles s'appliquent à l'ensemble du Nouveau-Brunswick, peuvent également donner une idée de la situation dans la région à l'étude.

En premier lieu, on peut affirmer que ce sont sans contredit les régions rurales agricoles qui fournissent la presque totalité de l'émigration. Il s'agit d'un mouvement prononcé vers les villes, et sans doute vers les plus

*Calculée pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick

¹Kari LEVITT, Population Movements in the Atlantic Provinces, Atlantic Provinces Economic Council, 1960.

²"Our estimates of net migration as between urban size groups are rather useless because they are so very much affected by definitional changes and shifts due to natural population growth." Op. cit., p. 43.

grands centres. Cependant, il appert que les villes du Nouveau-Brunswick ne peuvent absorber que la moitié, ou à peu près, de l'émigration des campagnes et que l'autre moitié doit sortir de cette province.

En second lieu, ce sont surtout les jeunes de moins de 30 ans qui quittent la campagne et dont une forte partie quittent en famille, si l'on en juge par le nombre d'émigrants de moins de 19 ans. Là encore, une certaine sélection joue: il semble que la majorité des moins de 19 ans, et par conséquent, des familles qui sortent des campagnes, s'arrêtent dans les villes de la province tandis que la majorité des émigrants de plus de 20 ans qui quittent la campagne quittent du même coup la province. Cette tendance est normale si l'on songe que la famille, comme telle, est beaucoup moins mobile que l'individu dans la vingtaine.

(b) Comparaison entre la région étudiée et le reste du Nouveau-Brunswick

Bien que le problème de l'émigration ne soit pas aussi apparent dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick que dans le reste de cette province à cause du fort taux de natalité de la population acadienne, certains indices portent à croire que ce problème se pose avec plus d'ampleur dans la région étudiée qu'ailleurs au Nouveau-Brunswick.

En 1951, l'émigration nette représentait environ le même pourcentage de l'augmentation naturelle de la décennie précédente dans chacune des deux grandes régions comparées, soit environ 40% (tableau 33 C). Mais on se rappellera que l'augmentation naturelle dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick était alors deux fois plus considérable que dans le reste de cette province: dans la région à l'étude, 40% de l'augmentation naturelle équivalait donc à plus de 11% de la population totale de 1941, tandis que dans le reste du Nouveau-Brunswick, ce même 40% n'équivalait qu'à la moitié autant, à peu

près, soit 6,8%.

En 1956, la situation a quelque peu changé. Non seulement l'émigration du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick est-elle numériquement deux fois plus considérable que dans le reste du Nouveau-Brunswick, mais encore l'émigration, en proportion de l'augmentation naturelle, est moins forte dans le Sud-Ouest de cette province, en dépit du fait que le taux d'accroissement naturel y est plus élevé que durant la décennie précédente.

c) Répartition géographique des foyers d'émigration

Les données sur l'augmentation naturelle par canton n'étant pas disponibles, il est presque qu'impossible de montrer la répartition géographique précise des foyers d'émigration dans la région à l'étude. Toutefois, en se basant sur les données de l'augmentation réelle de la population par canton, d'un recensement à l'autre (tableaux 49 A - 49 F), et sur les observations de terrain, on arrive à se faire une idée assez adéquate de cette répartition (figures 22 et 22 A). Les conclusions suivantes, à cet égard, pour la région étudiée nous paraissent justifiées:

1^o Les régions les plus affectées par l'émigration, depuis 1941, comprennent: a) tout l'arrière pays du comté de Kent, plus particulièrement les cantons contigus de Harcourt et Welford, au coeur du comté, où la population totale a diminué de 15% de 1941 à 1956 (tableau 49 E); b) le Nord-Est du comté de Restigouche, surtout les cantons de Balmoral et Durham; c) la région de l'isthme de Chignectou, entre Sackville et Port Elgin; d) la région de Baie-Sainte-Anne sur la rive sud de l'estuaire de la Miramichi. En passant par ces régions on ne peut s'empêcher d'être fortement impressionné par l'air de délabrement de la contrée. Partout des fermes abandonnées sur lesquelles les maisons tombent en ruines et la forêt commence déjà à reconquérir son ancien

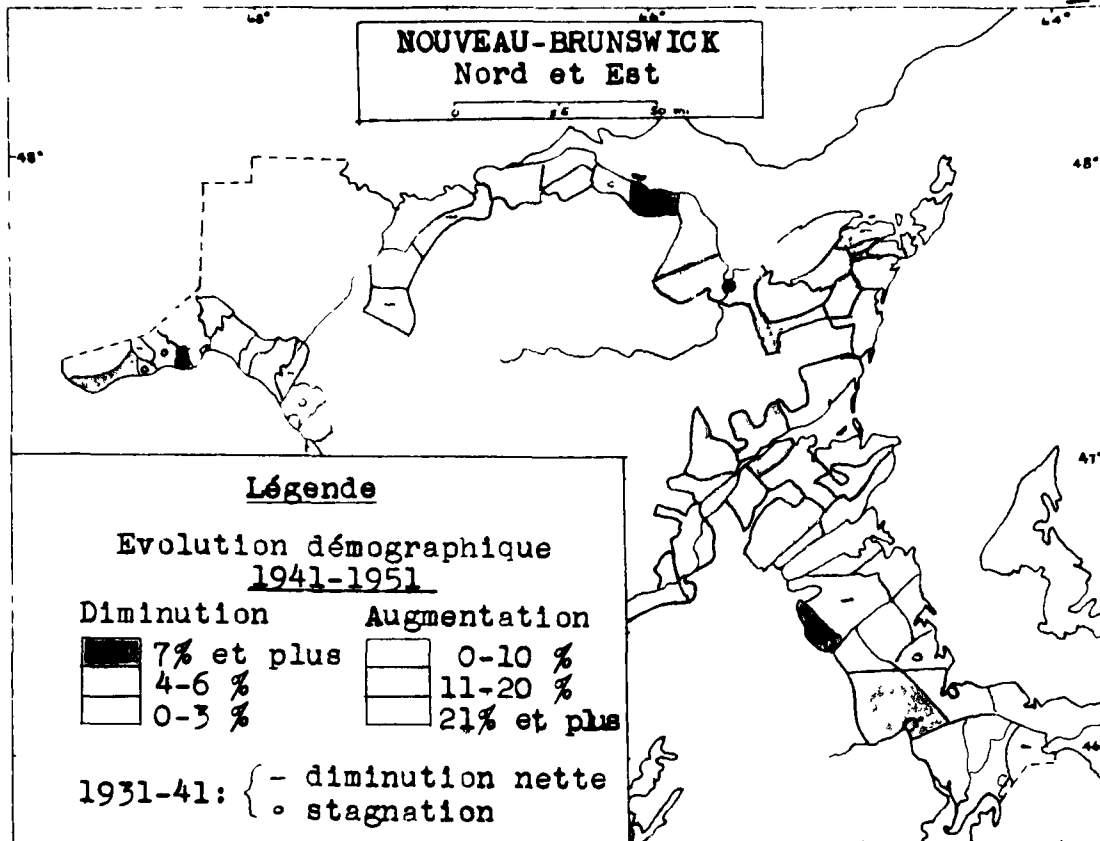


Figure 22.- Carte de l'évolution démographique de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick de 1941 à 1951

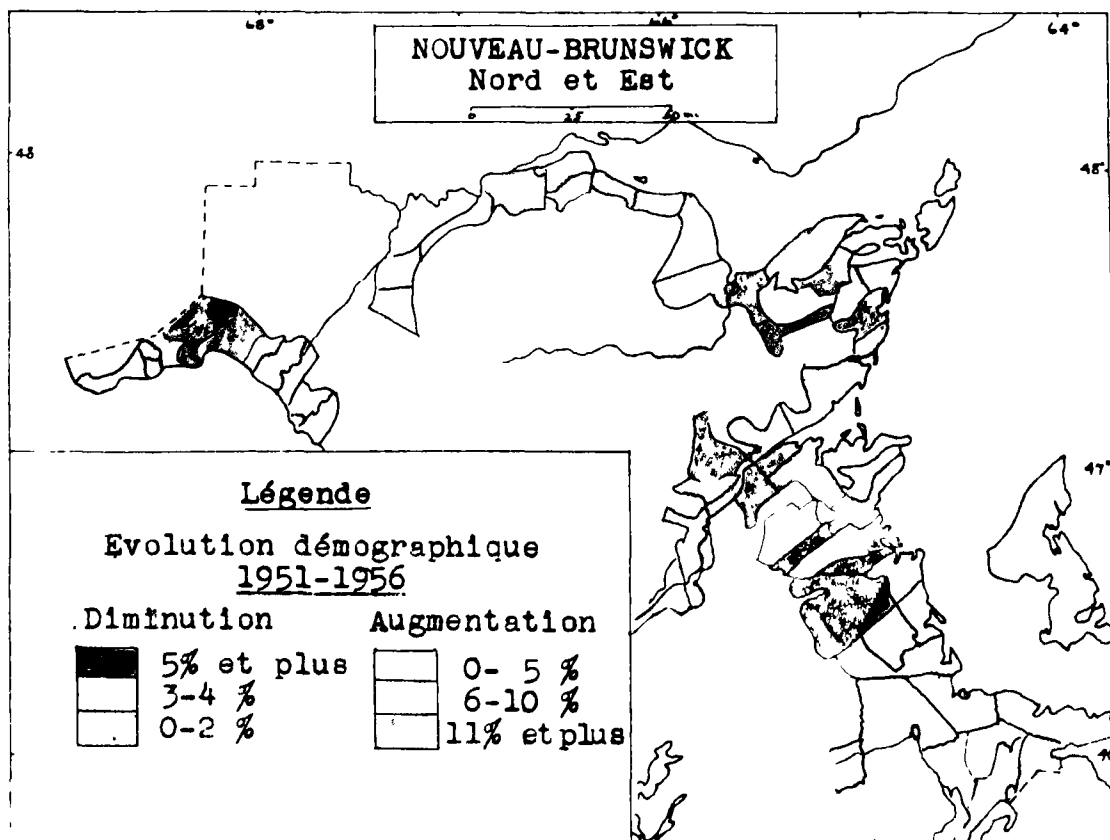


Figure 22A.- Carte de l'évolution démographique de la population au Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick de 1951 à 1956

domaine.¹ Dans l'intérieur du comté de Kent on trouve même des hameaux complètement abandonnés ou presque, tels Alexandrina, Pèlerin, Pine Ridge, McNairn, Village-St-Irénée, Coates Mills, Kent Lake, pour n'en nommer que quelques uns. A St-Irénée, par exemple, de ce qui devait être autrefois un petit village agricole assez prospère il ne reste plus que la Croix du chemin.

2^o Dans certains cantons isolés, particulièrement dans l'Ouest du Madawaska, l'émigration s'est accentuée de façon marquée après 1951. Il s'agit de St-François, Baker Brook et St-Joseph au Madawaska, Derby et Hardwicke au Northumberland, Acadieville, St-Charles et Ste-Marie dans Kent. Dans chacune de ces cantons la population, qui avait marqué une augmentation plus ou moins normale de 1941 à 1951, a diminué sensiblement de 1951 à 1956.²

3^o Dans d'autres cantons, il semble que le flot de l'émigration ait été endigué ou du moins ralenti après 1951. Il s'agit, outre St-Hilaire, Durham et Paquetville, de cantons comprenant des centres urbains, tels Dalhousie, Newcastle et Richibouctou, ou de cantons formant l'arrière-pays de centres urbains, tels Northesk, Southesk et Glenelg dans la vallée inférieure de la Miramichi.

d) Destination des émigrants

Si l'on s'en rapporte aux données du recensement du Canada sur le lieu de naissance des habitants de chaque province, on peut en déduire que les deux-tiers des individus qui quittent le Nouveau-Brunswick se dirigent, à parts à peu près égales, vers le Québec et l'Ontario (tableau 50). Des individus natifs du Nouveau-Brunswick habitant au Québec en 1951, plus de la moitié demeuraient à Montréal,³ tandis que pour l'Ontario, environ le quart demeuraient à Toronto.

¹De 1951 à 1956 seulement, dans les cantons de Welford et Balmoral la superficie défrichée a diminuée de 16% (Cf. Recensements, 1951, Vol. VI, Partie I, Tableau 2 a; 1956, Bull. 2-4, Tableau 15).

²Pour le canton de Moncton le changement considérable est dû moins à l'émigration qu'au changement des limites de la ville de Moncton.

³En 1951, Montréal comptait plus d'individus natifs du Nouveau-Brunswick que la capitale de cette province, Frédéricton.

A elles seules, ces deux grandes villes auraient reçu environ un quart de l'émigration du Nouveau-Brunswick (tableau 51).

Quant à l'émigration vers les États-Unis, il semble qu'elle constitue moins de 10% du total (tableau 52).

TABLEAU 52

Estimation de la population née au Nouveau-Brunswick et demeurant à l'étranger en 1951

Nouveau-Brunswick, 1921-1951:

émigration nette	87915
immigration	11957
émigration globale	99872

Individus nés au Nouveau-Brunswick:

demeurant en d'autres province du Canada en 1951	90129
demeurant à l'étranger en 1951	9743

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableaux 46, 51
Tableaux 33 A - 33 C

e) Causes de l'émigration

Les causes de l'émigration du Nouveau-Brunswick pourraient faire l'objet d'une étude intéressante. Ces causes sont multiples et complexes, mais toutes se rattachent, en quelque sorte, à la situation économique de la région. Le Nouveau-Brunswick, et surtout le Nord et l'Est, est pauvre et le standard de vie y est nettement inférieur à celui de l'Ontario, par exemple. Dans un mémoire présenté à la Commission Royale sur l'Avenir Economique du Canada par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, en Octobre 1955,¹ on relève le passage suivant:

¹The New Brunswick Economy, A Brief presented by the Government of the Province of New Brunswick to the Royal Commission on Canada's Economic Prospects, Fredericton, Oct. 1955, p. 46.

"Farm incomes in New Brunswick are low. As a matter of fact in 1954 they were among the lowest in Canada averaging \$1 831 compared with the \$4 699 which the Ontario farmer received as cash income for the sale of his farm products. When farm cash expenditures are deducted from this amount the New Brunswick farmer can hardly maintain a desirable standard of living on the product of his labour."

Rien d'étonnant alors que la population rurale abandonne en aussi grand nombre un genre de vie qui ne lui fournit qu'une misérable subsistance. En outre, Kari Levitt, dans son étude sur les mouvements de la population des Provinces de l'Atlantique,¹ a montré qu'il existe un rapport étroit entre l'émigration et la proportion d'hommes employés à des occupations primaires d'une part, et le pourcentage de salariés gagnant moins de \$1 500 par année d'autre part. On change de province pour améliorer sa condition. Comme le souligne A. LANDRY,² "la différence entre les niveaux ou les conditions d'existence du manoeuvre, de l'ouvrier commun le moins payé, détermine un phénomène analogue à celui des vases communicants."

Le Nouveau-Brunswick attend toujours sa "Révolution Industrielle". Qu'on songe seulement qu'en 1953, la production manufacturière du Nouveau-Brunswick ne représentait que 1,6% de celle du Canada et que la valeur brute des produits manufacturiers n'y était que de 551,7 dollars per capita comparé à 1202,3 dollars pour la moyenne du Canada.³

Pour mettre un frein à l'émigration, il faudrait industrialiser le Nouveau-Brunswick mais les fondements de l'industrialisation tels que l'énergie hydro-électrique, les matières premières, la main-d'oeuvre spécialisée, ^{les} transports, les capitaux et les marchés ne se rencontrent pas en abondance dans cette province. Le Nouveau-Brunswick n'est pas très bien pourvu en ressources

¹op. cit., pp. 73, 74.

²LANDRY, Adolphe, -- "Traité de démographie", Payot, Paris, 1949, p. 397.

³The New Brunswick Economy, p. 43.

naturelles et même si on arrivait à exploiter pleinement celles qui s'y trouvent, il est peu probable qu'on arrive jamais à créer un standard de vie équivalent à celui des provinces plus riches d'Ontario et de Québec. Dès lors, le Nouveau-Brunswick continuera probablement à jouer le rôle qu'il joue depuis près d'un siècle: celui d'exportateur de "matière grise" pour le marché du Canada central.

f) Conséquences de l'émigration

L'émigration massive des jeunes est un phénomène qui peut avoir de fâcheuses répercussions au points de vue démographique, social et économique, et menacer l'équilibre d'une région.

(1) Conséquences démographiques

Les effets de l'émigration se font sentir dans tous les domaines, surtout à cause des repercussions sur la structure de la population, étant donné le caractère sélectif de cette émigration.

Dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, l'émigration semble avoir un effet particulièrement néfaste sur la pyramide des âges. C'est ce qui ressort d'une analyse comparative de la situation basée sur la Table de Survie pour 1956 (tableaux 11 A, 53). En premier lieu, les effectifs des jeunes adultes (20-30 ans) sont fortement diminués, surtout ceux du sexe féminin, et, par le fait même, ceux des enfants d'âge scolaire et des vieillards sont augmentés; d'où deux types de répercussions à envisager: d'une part, augmentation, pour un certain temps, du déséquilibre déjà existant entre la population active et la population à charge et, d'autre part, diminution éventuelle de la natalité par suite de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer. Cette diminution actuelle du taux de natalité se fera sentir dans une vingtaine d'années lorsque les enfants qui sont aujourd'hui d'âge pré-scolaire seront à leur tour en âge de procréer. En second lieu, l'émigration, en plus de réduire la natalité,

a diminué le nombre d'enfants d'âge pré-scolaire étant donné que, comme on l'a mentionné, une grande partie des émigrants quittent en familles.

Considérés dans une perspective d'avenir, les effets actuels de l'émigration pourraient avoir des conséquences graves. Car, la natalité diminuant et l'émigration aidant, la population pourrait facilement passer du type stationnaire au type régressif et alors les effectifs de la population en bas âge seraient trop affaiblis pour assurer le renouvellement normal de la population au cours de la prochaine génération.

Dans des circonstances normales, le nombre de naissances qu'on aura dans vingt ans devrait être proportionnel au nombre de naissances que l'on a aujourd'hui. Mais on notera qu'en 1956, les effectifs du groupe entre 20 et 30 ans sont deux fois moins considérables que ceux du groupe de moins de 10 ans (tableau 53), en dépit du fait que les chances de survivre 10 ans étaient, vers 1941, pour le groupe 0-10 ans, de .982645 (tableau 42). Si l'émigration continue, le même déséquilibre exister^a dans 20 ans. D'où l'on voit qu'il est capital de mettre un frein à l'émigration actuelle afin que l'évolution démographique ne substitue pas, au déséquilibre actuel, le déséquilibre contraire, combien plus néfaste.

(2) Conséquences économique-sociales

Le déséquilibre de la structure de la population occasionné par l'émigration a des répercussions économique-sociales. D'une part, la population à charge (enfants, adolescents, vieillards) devient trop nombreuse par rapport à la population active et plus l'émigration des jeunes sera prononcée, plus le fardeau deviendra lourd pour la population active qui reste sur place. Qu'on songe seulement qu'au Nouveau-Brunswick rural, en 1956, pour chaque homme marié d'âge actif (20-64) il y avait 3 personnes non-mariées de moins

de 20 ans, comparativement à 2 seulement dans l'Ontario rural. D'autre part, les jeunes qui émigrent constituent, pour la plupart, l'élément le plus dynamique et ambitieux de la population. Ainsi, non seulement les régions les plus affectées par l'émigration perdent-elles un capital humain, important, mais encore la population qui demeure est, en raison de son âge et autres circonstances, trop imbuë d'esprit conservateur et se trouve condamnée à végéter parce qu'ayant passé l'âge des rêves et aussi des réalisations.

Du strict point de vue économique les conséquences de l'émigration, bien que présentement néfastes, sont à la longue désirables parce que le déséquilibre entre la population active et le reste de la population, déséquilibre entraîné à l'origine par une très forte natalité et accentué par l'émigration sélective, va finir par s'effacer et, de ce fait, le standard de vie de la population ne peut que s'améliorer. Il est significatif que le nombre d'émigrants correspond à 40% environ de l'accroissement naturel, comme si la natalité était trop forte pour les conditions de vie et que le trop-plein de population dût déborder les frontières du Nouveau-Brunswick.

G.- Le problème de l'assimilation

Une étude démographique du genre de celle entreprise ici ne saurait être complète sans au moins un aperçu d'un problème d'évolution avec lequel sont aux prises toutes les minorités où qu'elles soient: l'assimilation. La population française du Nouveau-Brunswick tout en étant minoritaire par rapport à l'ensemble de la population est fortement majoritaire en certains secteurs, de sorte que le problème de l'assimilation ne se pose pas partout de la même façon.

1 - Indice d'assimilation

Le plus sûr critère que l'on possède pour l'évaluation quantitative

de l'assimilation de l'élément français est la différence, exprimée en %, entre les effectifs d'origine française d'une part, et les effectifs de langue maternelle française d'autre part. Cette valeur, qu'on peut appeler "indice d'assimilation" sera positive ou négative selon que l'élément français s'assimile ou assimile, ce dernier cas étant néanmoins relativement rare au Nouveau-Brunswick et d'intérêt purement local.

Cet indice ne révèle que la proportion de la population qui est définitivement assimilée, -e.g., une personne dont les ancêtres paternels étaient Français mais qui n'a pas appris la langue française de ses parents- et ne donne aucune idée du nombre de ceux qui sont en voie d'assimilation. Néanmoins, cet indice peut nous éclairer sur la nature de cet aspect de l'évolution démographique au Nouveau-Brunswick.

En 1951, l'indice d'assimilation de la population d'origine française dans la région à l'étude était de 2,7 en moyenne, et légèrement plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 54 et 54 A).

2 - Degré d'assimilation suivant la région

A l'échelle des comtés, l'indice d'assimilation varie suivant que la population est en majorité francophone ou anglophone. Dans les comtés à forte majorité francophone, tels que Madawaska, Gloucester et Kent, bien qu'il y ait assimilation en certains endroits, la population française au total l'emporte et a même réussi à ce jour à s'assimiler certains éléments de la population d'origine britannique. Dans certains secteurs du comté de Gloucester, le long de la côte est en particulier, on rencontre nombre de familles portant un nom s'associant à l'anglais mais parlant peu ou pas l'anglais.¹

¹Baldwin, Battah, Branch, Bryar, Burke, Butler, Carey, Cool, Coughlan, Curry, Doyle, Duke, Dumaresq, Ferguson, Finn, Firlotte, Grant, Gray, Hall, Hogan, Johnson, Kenny, King, Knowles, Morrison, MacDonald, McClaughlin, McGraw, McIntyre, Nowland, O'Brien, O'Connell, Parker, Power, Quinn, Rail, Richardson, Ross, Sewell, Smith, Stever, Thomas, Wade, Ward, Watson, Wedge, White, William, Witzell, Young.

Dans les autres comtés (Restigouche, Northumberland, Westmorland) la population d'origine française a été assimilée par la population anglophone à un rythme qui varie d'un secteur à l'autre suivant l'importance numérique du groupe minoritaire et sa répartition géographique. L'assimilation est à son maximum dans le comté de Restigouche bien que l'élément d'origine française y soit en majorité (64%); cependant, les deux groupes sont ici beaucoup plus mélangés que dans les autres comtés, surtout dans les villes. Le comté de Northumberland suit de près avec un indice de 10,3 (tableau 54A) qui n'a rien de surprenant si l'on considère que dans ce comté, la population d'origine française est en faible minorité (28%) et isolée de la masse de la population francophone. Enfin, le comté de Westmorland, avec une forte minorité d'origine française (42%), a un indice d'assimilation relativement bas, soit 4,0.

3 - Degré d'assimilation suivant le sexe

Le degré d'assimilation du groupe minoritaire ne varie pas de façon notable d'un sexe à l'autre (tableau 54). Dans la plupart des cas, la population masculine a tendance à s'assimiler un peu plus rapidement que celle de l'autre sexe, phénomène normal étant donné les contacts plus fréquents des hommes avec le milieu extérieur.

4 - Degré d'assimilation suivant l'âge

Quant à l'âge des assimilés, il est à noter qu'en milieu rural l'indice est à peu près le même à tous les paliers, soit environ 3,0, tandis qu'en milieu urbain on observe une différence très marquée entre les enfants d'âges préscolaire et scolaire et le reste de la population. Pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick, le quart ou presque de la population d'enfants d'origine française des villes est anglicisée avant même d'avoir franchi le seuil de l'école primaire (tableau 55). Pour les jeunes d'origine française de moins de 20 ans,

TABLEAU 57

Assimilation de la population d'origine française dans les quatre principales villes du Nouveau-Brunswick, en 1951

	Population totale	Origine française	%	Langue mat. française	%	Assimila- tion %
Edmunston	10753	9385	87,3	9520	88,5	-1,4
Moncton	27334	8822	32,3	8194	30,0	7,1
Fredericton	16018	887	5,5	465	2,9	47,6
Saint-Jean	50779	5063	10,0	2406	4,7	52,5

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableaux 35, 57.

L'indice d'assimilation est de 18,5 dans les villes, soit 5 fois plus que dans les campagnes (tableau 55). En général, l'indice d'assimilation diminue à mesure que l'on remonte l'échelle des âges. L'assimilation massive de la population d'origine française des villes est un phénomène relativement récent qui ne touche que la jeune génération laquelle n'a pas été, comme la précédente, élevée en campagne mais a été en contact avec l'élément majoritaire dès la naissance, pour ainsi dire.

5 - Degré d'assimilation suivant le milieu

L'indice d'assimilation varie non seulement suivant l'âge mais aussi, et surtout, suivant le milieu. Dans les campagnes, seulement 5,8% de la population d'origine française ne parle pas le français comparativement à 17,2%, soit 3 fois plus, dans les villes. Pour la population d'origine britannique la situation est inverse, mais le degré d'assimilation reste négligeable. (tableau 56). Dans les villes une forte proportion de la population d'origine française est vouée à l'assimilation à moins d'être en très forte majorité (tableau 57). A Saint-Jean, par exemple, où la population d'origine française représente au moins 10% de la population totale, au moins 53% de la population d'origine

française est anglicisée, sans compter ceux qui ont appris le français au foyer mais ne le parlent plus et sont candidats à l'assimilation. On peut affirmer, sans risque d'erreur, qu'à Saint-Jean, les deux tiers de la population d'origine française sont anglicisés, à Frédéricton au moins la moitié, et ainsi de suite pour la plupart des villes du Nouveau-Brunswick.

6 - Tendances actuelles

A moins que des mesures rigoureuses soient prises dans un avenir rapproché, la population acadienne risque fort de perdre son identité propre, tout comme les groupes minoritaires immigrés au Canada: Allemands, Italiens, Néerlandais, etc. Il ne faut pas oublier que les circonstances et le milieu qui ont permis au peuple acadien de survivre durant deux siècles évoluent à une allure rapide et ceux qui s'obstinent à croire au miracle en démographie se verront peut-être dépassés par les événements.

TABLEAU 58

Bilinguisme suivant l'origine ethnique
au Nouveau-Brunswick, en 1951

Population	Totale	Parlant l'Anglais et le Français	% bilingues
Origine française	197631	84961	43,0
Autres origines	318066	11134	3,5
-origine britannique	294694	9857	3,3

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 46

En effet, la tendance est actuellement à l'accroissement du taux d'assimilation de la population française partout au Nouveau-Brunswick. Même dans les comtés où l'indice d'assimilation est négatif on décèle la même tendance, puisque l'indice, de 1941 à 1951, s'est rapproché sensiblement du

zéro,¹ c'est à dire que la population francophone n'assimile presque plus. Dans le comté de Westmorland, surtout, la population d'origine française s'anglicise rapidement (tableau 54A).

7 - Causes de l'assimilation

Les raisons de l'assimilation d'un groupe ethnique minoritaire sont, comme celles de tous les phénomènes démographiques étudiés dans le présent travail, multiples et complexes, mais se ramènent essentiellement à la condition même de minorité. Cette condition entraîne, pour la population française du Nouveau-Brunswick, la nécessité de connaître la langue de la majorité. Et lorsqu'un groupe ethnique abandonne sa langue ou la néglige il se condamne à l'assimilation à brève échéance. Or, au Nouveau-Brunswick près de la moitié de la population d'origine française parle les deux langues (tableau 58) tandis que moins de 4% de la population d'autres origines est bilingue. Ce sont, bien entendu, surtout les Acadiens demeurant en ville, et deux fois plus que ceux des campagnes, qui font usage des deux langues (tableau 59).

Non seulement le bilinguisme est-il répandu parmi la population française des villes, mais il se rencontre beaucoup plus fréquemment chez la population d'âge scolaire, alors qu'à la campagne ce sont surtout les adultes qui sont bilingues (tableau 60). Aussi invraisemblable que cela paraisse, on trouve, dans les villes du Nouveau-Brunswick, près de 8% de la population d'âge préscolaire (0-4) parlant déjà les deux langues.² Ce phénomène s'explique en partie par le fait qu'en ville, contrairement en campagne, la population d'enfants de langue française est en faible minorité (tableau 61) et se trouve presque toujours mêlée à l'élément anglophone. En outre, un habitant du Nouveau-

¹Sauf dans Kent; mais le changement est négligeable et on peut conclure à la stabilité du milieu.

²souvent en même temps.

TABLEAU 59

Population bilingue selon l'origine ethnique,
Nouveau-Brunswick, 1951

	RURALE			URBAINE		
	Totale	Bilingue	%	Totale	Bilingue	%
Origine française	140303	48623	35	57328	36338	63
Origine britannique	147797	4379	3	146897	5478	4
Autres origines	12586	505	4	10786	772	7
Total non-français	160383	4884	3	157683	6250	4

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableaux 5, 46.

Brunswick peut se bien tirer d'affaire en ne sachant que l'anglais (tableau 62) alors qu'il peut très difficilement gagner sa vie en ne sachant que le français. Et les jeunes en milieu urbain sont plus aptes à saisir cette réalité que quiconque; aussi sont-ils les premiers assimilés et il n'est pas rare d'entendre des adolescents au noms français se plaindre de la "non-rentabilité" de la langue française.

En définitive, le bilinguisme tel que pratiqué au Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire "à rebours",¹ n'est qu'une étape dans le procédé plus ou moins long de "l'intégration lucide" de la minorité francophone dans la masse anglophone.

8 - Perspectives d'avenir

Dire que les raisons de l'assimilation du groupe ethno-linguistique qui nous occupe se ramènent à la condition de minorité, c'est affirmer implicitement que le groupe d'origine française, (tant au Nouveau-Brunswick qu'ailleurs en dehors du Québec) est appelé à disparaître comme entité distincte, à se fondre dans la masse majoritaire. Seul un changement essentiel saurait garantir

¹Français, langue seconde pour la plupart

la survivance du groupe français, en tant qu'entité distincte.

Or un tel changement peut s'effectuer par des moyens démographiques. Ces moyens sont à envisager, vu la proportion déjà fort élevée de parlant français au sein de la population du Nouveau-Brunswick. La lutte est maintenant engagée entre les forces de l'évolution démographique, d'une part, et celles de l'évolution sociologique d'autre part. La grande question qui se pose est de savoir si l'assimilation progressive rendra nul l'apport des processus vitaux empêchant ainsi la population francophone du Nouveau-Brunswick de devenir majoritaire et renversant, de ce fait, la tendance séculaire, pour ainsi vouer le peuple acadien à une mort plus ou moins lente mais non moins certaine.

Les données dont nous disposons pour esquisser une réponse à une telle question sont loin d'être rassurantes. De 1931 à 1951 la population d'origine française du Nouveau-Brunswick a augmenté d'environ 20% par décennie comparativement à 8% pour la population d'autres origines (tableau 63). Par ailleurs, durant la même période, (1931-51) la population de langue française n'a augmenté que 18% par décennie, environ, comparativement à 10% pour le reste de la population; il est à noter que le taux d'accroissement de la population de langue française a tendance à diminuer, alors que celui de la population anglophone augmente proportionnellement, au rythme de 1% par décennie, environ. En supposant une évolution démographique semblable à celle dont ont été témoins les deux dernières décennies, soit une augmentation décennale de 20% pour la population d'origine française et de 17%, diminuant de 1% par décennie, pour la population francophone (et l'inverse pour la population anglophone) (tableau 63) on arrive aux résultats suivants (tableau 64): en l'an 2 000 la population d'origine française aura atteint une faible majorité numérique (51%), mais la population de langue française ne représentera guère une plus grande proportion du total qu'aujourd'hui (37%). Autrement dit, l'augmentation numérique de la

TABLEAU 64

Répartition proportionnelle probable de la population du Nouveau-Brunswick, suivant l'origine ethnique et la langue maternelle, dans 50 ans

	Population	Population d'origine française	%	Population de Langue Maternelle Française	%
1951	515697	197631	38,3	185110	35,9
2001	962000	492000	51,0	356000	37,0

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableaux 34, 56, 63

population française du Nouveau-Brunswick, à partir de maintenant, n'ajoute strictement rien à l'influence de ce groupe, puisque cette augmentation est vouée d'avance à l'assimilation.

Les données sur lesquelles se fondent ces assertions peuvent paraître incertaines, car comment peut-on savoir si les conditions qui ont existé depuis une vingtaine d'années seront les mêmes au cours des 40 prochaines années. D'abord, en ce qui concerne le taux d'accroissement de la population selon l'origine, il est peu probable que celui-ci augmente chez la population d'origine française au cours des quelques prochaines décennies; bien au contraire, tout indique que s'il y a changement ce sera dans le sens d'une diminution, en raison de l'urbanisation, ce qui aurait pour effet de précipiter les événements. Quant à l'accroissement de la population de langue française, il est très probable que le taux ira en diminuant: il suffit de noter que de 1941 à 1951, l'indice d'assimilation au Nouveau-Brunswick est passé de 3,7 à 6,3.¹ A cette allure, il est certain que dans 50 ans plus du quart de la population d'origine française du Nouveau-Brunswick aura été assimilée.

Ainsi, les Acadiens sont condamnés sinon à disparaître éventuellement comme entité distincte, du moins à demeurer une minorité de plus en plus

¹Recensements 1941, Vol. II, 1951, Vol. 1

faible n'ayant que peu ou pas d'influence sur la vie du Nouveau-Brunswick, comme c'est le cas des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard de nos jours. En somme, les Acadiens sont condamnés à une survivance folklorique, si des mesures énergiques ne sont pas entreprises pour contre-carrer cette évolution.

Ces perspectives ne vont pas nécessairement se réaliser fatalement: disons simplement que si les conditions actuelles persistent, l'assimilation complète du peuple acadien n'est qu'une affaire de temps.

Mais les peuples ne sont pas, comme les choses, soumis aux lois inexorables d'un déterminisme aveugle.

IV CONCLUSIONS

Le caractère le plus frappant de la région du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick est la pauvreté tant du milieu physique que des habitants. Dans cette région, le sous-sol est pauvre en minerai, sauf dans les environs de Bathurst, les sols sont peu fertiles et le climat est assez rude.

La région du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick possède plusieurs traits d'une région sous-développée:

1° La population, qui est concentrée le long des côtes, pratique une économie de subsistance dans une région surpeuplée, d'où un niveau de vie parmi les plus bas au Canada.

2° La structure de la population est déséquilibrée tant au point de vue démographique qu'au point de vue économique et social. En effet, la population à charge est beaucoup trop nombreuse par rapport à la population active; dans certains comtés, la population à charge est même plus nombreuse que la population active, ce qu'on ne rencontre que dans les pays les plus pauvres du monde. De surcroît, la majeure partie de cette population est employée dans le secteur primaire. Ce déséquilibre de la structure économique et sociale est en étroite rapport avec le niveau d'instruction de la population: la région du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick compte proportionnellement deux fois plus d'illettrés que l'ensemble du Canada.

3° Autre caractéristique propre à la plupart des pays sous-développés, la natalité est très forte dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick; dans certains secteurs du Nord du Nouveau-Brunswick les taux

de natalité sont parmi les plus élevés au monde. Aussi la population augmente-t-elle à un rythme accéléré, en dépit du fait que l'émigration draine plus du tiers de l'apport dû à l'augmentation naturelle.

4° La région du Nord et de l'Est semble avoir atteint le point de saturation démographique, car l'émigration intense est généralisée. Le plus grave est que cette émigration touche les meilleurs éléments de la population. Le chancre de l'émigration est un des plus sérieux problèmes avec lesquels est aux prises la moitié Nord-Est du Nouveau-Brunswick parce que ce phénomène démographique, par ses répercussions sur la structure de la population est, en grande partie, à la fois la cause et l'effet des lamentables conditions sociales et économiques dans lesquelles se trouve placée cette région à l'heure actuelle.

Tous ces problèmes se font sentir encore plus profondément chez la population acadienne que chez la population anglaise. Et de surcroît, le peuple acadien est gravement menacé dans son existence même vu l'ampleur que commence à prendre le problème de l'assimilation par suite de l'évolution sociale et économique du milieu dans lequel évoluent les Acadiens.

En résumé, la région du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, comparée au Canada et même au reste du Nouveau-Brunswick, est pauvre, sous-développée et surpeuplée dans les conditions actuelles de son développement économique et l'émigration, sous sa forme actuelle, contribue à accentuer ces problèmes.

Vu le nombre et la complexité des problèmes de la région du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, il est à souhaiter que des chercheurs de diverses disciplines se penchent sur ces questions. Plusieurs études éminemment pratiques pourraient être entreprises, notamment: une étude comparative des **taux de natalité** entre cette région et les régions sous-développées du monde, une étude visant à déterminer la population optimum que peut contenir cette région dans l'état actuel de son développement économique, des études détaillées visant à préciser les rapports entre le bas niveau de vie des habitants et l'émigration ainsi que les rapports entre le niveau d'instruction et la structure des occupations, bref, des études approfondies de chacun des principaux problèmes que la présente thèse n'a pu que souligner.

En somme, il faudrait pour le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick, et au plus tôt, une planification régionale fonctionnelle.

La population acadienne du Nouveau-Brunswick, surtout, a besoin d'être étudiée selon des méthodes scientifiques. Nous osons espérer que le présent travail sera de quelque utilité pratique pour les **Acadiens** et souhaitons ardemment que d'autres travaux de recherches soient effectués par des **Acadiens**, pour les **Acadiens**.

A N N E X E

TABLEAUX HORS-TEXTE

TABLEAU 1

Répartition proportionnelle de l'aire cultivée suivant les principales cultures, et leurs rendements, par comté
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)

	N.-B.	Région étudiée	Mad.	Rest.	Glou.	North.	Kent	West.
Aire cultivée (000 acres)	711,6	333,6	63,6	33,5	55,9	33,9	61,8	85,0
Foin cultivé (tonnes à l'acre)	61% 1,1	65% 1,2	53% 1,0	59% 1,9	55% 1,0	73% 1,1	61% 0,9	71% 1,1
Avoine (grain) (boisseau à l'acre)	22 36	20 32	26 29	19 34	21 29	16 34	21 26	18 37
Pommes de terre (cwt à l'acre)	7 173	5 119	8 181	7 125	6 103	4 89	4 101	2 112
Sarrasin (boisseau à l'acre)	1 24	2 20	5 26	0,3 25	0,2 17	0,2 20	2 15	0,4 18
Orge (boisseau à l'acre)	1,4 33	1,2 29	2,2 32	0,8 32	1,0 30	0,5 28	1,4 24	1,0 30
Froment (boisseau à l'acre)	0,3 22	0,6 22	0,2 24	0,3 23	0,2 22	0,5 22	1,7 18	0,3 25

Sources: Recensement 1951, Vol. VI, Partie I

TABLEAU 3

Densité de la population rurale suivant diverses aires d'habitat, par comté
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)

	Population rurale (définition 1951)	territoire	Densité au mi ² de terre agricole occupée	terre défrichée
Madawaska	22157	16	65	164
Restigouche	19820	6	84	264
Gloucester	51855	27	98	415
Northumberland	32171	7	81	429
Kent	25367	14	61	179
Westmorland	34304	24	64	180
Nouveau-Brunswick Nord-Est	185674	13	75	250
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	115112	8	39	139
Total Nouveau-Brunswick	300686	11	56	191
Ontario	1346443	3	41	68
Canada	5381176	1	20	36

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 14
Vol. I, Tableau 2
Vol. VI, Tableau 16 (Partie I)

TABLEAU 4

Densité de la population, par canton
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick)

4 A - Madawaska; 4 B - Restigouche

Colonne:

- A : population totale (rurale, définition de 1941)
- B : superficie totale en milles², 1951
- C : % du comté ou de la Province
- D : densité arithmétique (territoire total)
- E : aire agricole occupée, en milles², 1951
- F : densité au mille² de terre agricole occupée
- G : aire défrichée, en milles², 1951
- H : densité au mille² de terre défrichée

- A : Madawaska
- B : Restigouche
- C : Gloucester
- D : Northumberland
- E : Kent
- F : Westmorland
- G : Tableau comparatif

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 14
Vol. VI, Partie I, Tableau 29

TABLEAU 4A

Densité de la Population (Madawaska)

	A	B	C	D	E	F	G	H
MADAWASKA	22157	1377	4,5	16	343	65	135	164
St-François	1808	136	9,9	13	28	65	9	201
Clair	1089	21	1,6	52	12	91	4	272
Lac Baker	1021	26	1,9	39	19	54	8	128
Baker Brook	1618	52	4,0	31	32	51	10	162
St-Hilaire	522	26	1,9	20	13	40	5	104
St-Jacques	1760	124	9,0	14	34	52	9	196
Madawaska	1080	84	6,1	13	8	135	4	270
St-Joseph	1427	127	9,2	11	31	46	12	119
St-Basile	2682	67	4,8	40	25	107	10	268
Rivière-Verte	1729	281	20,3	6	22	79	7	247
Ste-Anne	2948	157	11,4	19	40	74	16	184
N-D.-de-Longues	695	63	4,6	11	16	43	6	116
St-Léonard	1429	146	10,5	10	24	60	11	130
St-André	2302	67	4,8	34	39	59	23	100

TABLEAU 4B

Densité de la population (Restigouche)

	A	B	C	D	E	F	G	H
RESTIGOUCHE	20019	3299	11,6	6	233	86	75	274
St-Quentin	3731	957	29,0	4	59	63	25	149
Grimmer	2175	258	7,8	8	15	145	6	363
Eldon	1801	656	19,9	3	35	51	5	360
Addington	1730	412	12,5	4	15	115	4	430
Dalhousie	3277	63	1,9	52	29	113	9	364
Balmoral	1802	446	13,5	4	26	69	10	180
Colborne	1693	304	9,2	6	20	85	7	242
Durham	3698	203	6,2	18	36	103	10	370

UNIVERSITY OF OTTAWA - SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS

TABLEAU 4 C

Densité de la population (Gloucester)

	A	B	C	D	E	F	G	H
GLOUCESTER	51855	1910	6,6	27	530	98	125	415
Beresford	8301	222	11,6	37	97	86	23	361
Bathurst	8750	625	32,7	14	86	102	21	417
Allardville	2540	288	15,0	9	42	60	4	635
New Bandon	3490	161	8,4	22	71	49	13	268
Paquetville	2979	94	4,9	32	48	62	9	331
Caraquet	6090	90	4,7	68	34	179	10	609
Shippagan	6876	118	6,1	58	36	191	9	764
Inkerman	3771	82	4,2	46	52	73	16	236
St-Isidore	2366	82	4,2	29	36	66	10	237
Saumerez	6665	148	7,7	45	27	247	10	666

UNIVERSITY OF OTTAWA
SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS

TABLEAU 4 D

Densité de la population (Northumberland)

	A	B	C	D	E	F	G	H
NORTHUMBERLAND	33523	4714	16,9	7	397	84	75	447
Alnwick	6105	310	6,6	20	62	98	12	509
Newcastle	2542	249	5,3	10	34	75	5	508
Derby	1193	25	0,5	48	16	75	4	298
Northesk	2099	1309	27,8	2	33	64	6	350
Southesk	1674	985	20,9	2	28	60	5	335
(Ludlow)	2017	388	8,2	5	24	84	3	672
(Blissfield)	1717	500	10,6	3	19	90	3	572
Blackville	3239	328	6,9	10	37	88	6	540
Nelson	2180	150	3,2	14	22	99	5	436
Chatham	3309	35	0,7	95	22	150	6	552
Hardwicke	2706	103	2,2	26	24	113	4	677
Glenelg	1314	207	4,4	6	45	29	8	164
Rogersville	2790	125	2,7	22	33	85	8	349

UNIVERSITY OF OTTAWA

SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS

TABLEAU 4 E

Densité de la population (Kent)

	A	B	C	D	E	F	G	H
KENT	26767	1785	6,4	15	418	64	142	188
Carleton	1648	180	10,1	9	14	118	3	549
Acadieville	1539	125	7,1	12	29	53	7	220
Huskisson	0	142	7,9	-	-	-	-	-
St-Louis	2363	102	5,7	23	32	74	11	215
Sr-Charles	1452	70	3,9	21	21	69	6	242
Welford	2353	244	13,7	10	83	28	24	98
Harcourt	955	445	24,9	2	19	50	3	318
Richibuctou	3580	115	6,5	31	28	128	9	398
Wellington	4833	88	4,9	55	58	83	25	193
Ste-Marie	2880	94	5,3	31	54	53	22	131
St-Paul	2880	90	5,0	14	32	38	10	123
Dundas	3519	90	5,0	39	48	73	21	168

UNIVERSITY OF OTTAWA

SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS

TABLEAU 4 F

Densité de la population (Westmorland)

	A	B	C	D	E	F	G	H
WESTMORLAND	41657	1444	5,2	29	539	77	191	218
(Salisbury)	4306	357	24,7	12	92	47	36	120
Moncton	14532	302	20,9	48	113	129	37	393
Shediac	714	185	12,8	38	75	94	30	234
Botsford	4429	162	11,2	27	102	43	36	123
Westmorland	1228	65	4,5	19	39	31	12	102
Sackville	3244	253	17,6	13	57	57	16	202
Dorchester	6883	120	8,3	57	61	113	24	287

UNIVERSITY OF OTTAWA
SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS

27

TABLEAU 4 G

Densités de la Population
(Tableau comparatif)

	A	B	C	D	E	F	G	H
Nouveau-Brunswick Nord-Est	199478	14469	50,6	14	2462	81	743	269
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	148707	14120	49,4	10	2960	50	829	178
Nouveau-Brunswick Total	348185	28589	0,7	12	5422	65	1572 ¹	223
Ontario	1844316	412582	10,7	4	32625	57	19833 ²	93
Canada (total)	6068207	3851809		2	271948	22	151333 ³	40

¹5,5% de la superficie totale du Nouveau-Brunswick

²4,8% de la superficie totale de l'Ontario

³3,9% de la superficie totale du Canada

TABLEAU 9

Répartition proportionnelle de la population d'origine française par régions
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)

Régions	population totale	population d'origine française	% d'origine française
Région du Madawaska	41135	39109	92,6
Région de la Côte Nord	93501	72512	77,5
Région de Moncton	107963	60638	56,2
Total	277803	174775	63,0

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 34

TABLEAU 11

Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge,
(Nouveau-Brunswick, 1951)

	Hommes	N.-B. NE %	Femmes	%	Hommes	N.-B. SW %	Femmes	%
Total	140289	50,5	137514	49,5	118922	50,0	118972	50,0
0- 4	22608	8,1	21772	7,8	15634	6,6	14855	6,3
5- 9	17896	6,5	17454	6,3	12393	5,2	11761	5,0
10-14	14658	5,3	14325	5,2	10469	4,4	10089	4,2
15-19	12314	4,4	12512	4,5	8774	3,7	9250	3,9
20-24	9523	3,4	10562	3,8	7694	3,2	8780	3,7
25-29	9555	3,4	9996	3,6	8455	3,6	9247	3,9
30-34	8941	3,2	8968	3,2	8406	3,5	8599	3,6
35-39	8626	3,1	8026	2,9	8186	3,4	8163	3,4
40-44	7521	2,7	6711	2,4	7384	3,1	6959	2,9
45-49	5904	2,1	5542	2,0	5986	2,5	5759	2,4
50-54	4947	1,8	4841	1,7	5609	2,4	5559	2,3
55-59	4558	1,7	4299	1,5	5128	2,2	5085	2,1
60-64	4022	1,4	3683	1,3	4426	1,9	4250	1,8
65-69	3457	1,3	3215	1,2	3898	1,6	3716	1,6
70-74	2655	1,0	2415	0,9	2991	1,3	3120	1,3
75-79	1763	0,6	1609	0,6	1893	0,8	1965	0,8
80-84	823	0,3	934	0,4	1095	0,4	1140	0,5
85	515	0,2	649	0,2	504	0,2	676	0,3

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 22.

TABLEAU 11A

Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge et selon le sexe,
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)

	Hommes	%	Femmes	%
Total	152047	50,0	148909	50,0
0- 4	22288	7,4	21662	7,2
5- 9	22030	7,3	21178	7,0
10-14	17451	5,8	16891	5,6
15-19	13501	4,5	13901	4,6
20-24	10111	3,4	10293	3,4
25-29	8785	2,9	9178	3,1
30-34	9000	3,0	9243	3,1
35-39	8804	2,9	8750	2,9
40-44	8227	2,7	7665	2,6
45-49	7254	2,4	6442	2,1
50-54	5566	1,9	5185	1,7
55-59	4676	1,6	4543	1,5
60-64	4223	1,4	3895	1,3
65-69	3719	1,2	3525	1,2
70-74	2837	0,9	2823	0,9
75-79	1942	0,6	1840	0,6
80-84	1089	0,4	1096	0,4
85	544	0,2	799	0,3

Sources: Recensement 1956, Bull. 1-9, Tableau 18

TABLEAU 11 B

Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge et selon le sexe,
(Sud et Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, 1956)

	Hommes	%	Femmes	%
Total	127543	50,3	126117	49,7
0- 4	15425	6,1	14924	5,9
5- 9	15160	6,0	14666	5,8
10-14	12118	4,8	11478	4,5
15-19	9797	3,9	9849	3,9
20-24	7736	3,0	8281	3,2
25-29	7905	3,1	7970	3,1
30-34	8423	3,3	8782	3,5
35-39	8558	3,4	8526	3,4
40-44	8140	3,2	7830	3,1
45-49	7219	2,8	6712	2,6
50-54	5757	2,3	5472	2,2
55-59	5293	2,1	5273	2,1
60-64	4718	1,9	4670	1,8
65-69	4080	1,6	4024	1,6
70-74	3351	1,3	3361	1,3
75-79	2144	0,8	2237	0,9
80-84	1065	0,4	1222	0,5
85	654	0,3	840	0,3

Sources. Recensement 1956, Bull. 1-9, Tableau 18

TABLEAU 11 C

Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge et selon le sexe
(Canada, 1956)

	% Hommes	% Femmes
Total	50,6	49,4
0- 4	6,3	6,0
5- 9	5,1	4,9
10-14	4,1	4,0
15-19	3,8	3,8
20-24	3,8	3,9
25-29	3,9	4,1
30-34	3,7	3,8
35-39	3,6	3,5
40-44	3,2	3,0
45-49	2,8	2,5
50-54	2,4	2,3
55-59	2,1	2,0
60-64	1,9	1,7
65-69	1,6	1,5
70-74	1,1	1,1
75-79	0,7	0,7
80-84	0,3	0,4
85	0,2	0,2

Source: Recensement 1956, Bull. 1-9, Tableau 18

TABLEAU 12

Répartition proportionnelle de la population de certains pays suivant les grands groupes d'âge

Pays	Année de Recensement	Proportion de la population total agée de		
		moins de 15 ans %	15-64 ans %	65 ans et plus %
Paraguay	1950	43,8	52,5	3,7
République Dominicaine	1950	44,5	52,6	2,9
Ecuador	1950	42,5	53,7	3,8
Costa Rica	1950	42,9	54,2	2,9
Mexique	1950	41,8	55,1	3,1
Union Sud-Africaine	1946	37,7	58,2	4,1
Turquie	1950	38,3	58,4	3,3
Chili	1952	37,4	58,6	4,0
Egypte	1947	38,1	58,8	3,1
Indes	1951	37,4	59,0	3,6
Cuba	1953	36,3	59,4	4,3
Canada	1950	30,3	61,9	7,8
Etats-Unis	1950	26,9	65,0	8,1
Norvège	1950	24,4	66,0	9,6
Royaume-Uni	1951	22,5	66,6	10,9
Allemagne de l'Ouest	1950	23,6	67,1	9,3
Belgique	1947	20,6	68,7	10,7

Sources: SMITH, Lynn T. - "Fundamentals of Population Study", New York 1960, pp. 165-166.

TABLEAU 15

Proportion des sexes, par comté
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)

Région	Hommes	Femmes	Hommes pour 100 femmes
Madawaska	18558	18430	100,7
Restigouche	20088	19632	102,3
Gloucester	32516	31603	102,9
Northumberland	24387	22836	106,8
Kent	14317	13175	108,7
Westmorland	42181	43233	97,6
Nouveau-Brunswick Nord-Est	152047	148909	102,1
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	127543	126117	101,1
Canada	8151879	7928912	102,8

Sources: Recensement 1956, Vol. I, Bull. 1-9, Tableau 18.

TABLEAU 16

Proportion des sexes suivant l'âge
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Hommes pour 100 femmes
0- 4	22288	21662	102,9
5- 9	22030	21178	104,1
10-14	17451	16891	103,3
15-19	13501	13901	97,1
20-24	10111	10293	98,2
25-29	8785	9178	95,7
30-34	9000	9243	97,4
35-39	8804	8750	100,7
40-44	8227	7665	107,3
45-49	7254	6442	112,6
50-54	5566	5185	107,3
55-59	4676	4543	102,9
60-64	4223	3895	108,4
65-69	3719	3525	105,5
70-74	2837	2823	100,5
75-79	1942	1840	105,5
80-84	1089	1096	99,4
85-89	396	535	74,0
90	148	264	56,1
Total	152047	148909	102,1

Source: Recensement 1956, Vol. 1, Bull. 1-9, Tableau 18.

TABLEAU 17

Variations de la proportion des sexes
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1871-1956)

Année	Hommes	Femmes	Hommes pour 100 femmes
1871	51538	48633	106,0
1881	63358	59436	106,6
1891	69124	65628	105,3
1901	74505	70889	105,1
1911	85070	80148	106,1
1921	98585	94364	104,5
1931	108484	102924	105,4
1941	123494	116458	106,0
1951	140289	137514	102,0
1956	152047	148909	102,1

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 16

TABLEAU 18

Population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick
suivant le sexe et l'état matrimonial (1956)

Région		Total	célibataires		Mariés	Veufs	Divorcés	
			Total	moins de 15 ans				15 ans et plus
Madawaska	H	18558	11821	8217	3604	6388	343	6
	F	18430	11300	7972	3328	6431	691	8
Restigouche	H	20088	12615	8317	4298	7093	374	6
	F	19632	11725	8191	3534	7024	877	6
Gloucester	H	32516	21373	14331	7042	10613	526	4
	F	31603	19628	14161	5467	10722	1249	4
Northumberland	H	24387	15206	9628	5578	8588	570	23
	F	22836	13019	9373	3646	8553	1234	30
Kent	H	14317	9273	5847	3426	4712	327	5
	F	13175	7814	5564	2250	4714	644	3
Westmorland	H	42181	23257	15429	7828	17970	890	64
	F	43233	22304	14470	7834	18101	2735	93
Nouveau-Brunswick	T	300956	179335	121500	57835	110909	10460	252
Nord-Est	H	152047	93545	61769	31776	55364	3030	108
	F	148909	85790	59731	26059	55545	7430	144
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	T	253660	129156	83771	45385	110838	12854	812
	H	127543	67991	42703	25288	55593	3605	354
	F	126117	61165	41068	20097	55245	9249	458

Sources: Recensement 1956, Vol. I, Bull. 1-11, Tableau 25.

TABLEAU 18A

Répartition de 1000 habitants de chaque sexe d'après l'état matrimonial
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)

Région	sexe masculin					sexe féminin				
	E	C	M	V	D	E*	C	M	V	D
Madawaska	443	194	344	19	0	433	181	349	37	0
Restigouche	414	214	353	19	0	417	180	358	45	0
Gloucester	441	217	326	16	0	448	173	339	40	0
Northumberland	395	229	352	23	1	410	160	375	54	1
Kent	409	239	329	23	0	422	171	358	49	0
Westmorland	366	185	426	21	2	335	181	419	63	2
Nouveau-Brunswick Nord-Est	406	209	364	20	1	401	175	373	50	1
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	335	198	436	28	3	326	159	438	73	4
Canada	327	207	449	24	2	323	160	449	65	3

* Enfants: moins de 15 ans

Sources: Recensement 1956, Vol. I, Bull. 1-11, Tableau 25

TABLEAU 19

Répartition de 1 000 habitants de chaque sexe suivant le genre d'occupation
(Nouveau-Brunswick, 1951)

		Nouveau-Brunswick Nord-Est			Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	
		Rural	Urbain	Total	Total	
Toutes occupations	H	45581	23115	68696	66257	
	F	7309	9527	16836	17249	
Propriété et Administration	H	40	106	62	88	
	F	60	32	44	40	
Professions	H	15	61	30	38	
	F	216	181	196	169	
Bureaux	H	16	91	41	52	
	F	77	286	196	238	
Agriculture	H	306	12	207	181	
	F	31	1	14	10	
Autres primaires	H	251	23	174	121	
	F	1	0	0	1	
Fabrication et Mécanique	H	79	186	114	121	
	F	117	59	84	108	
Construction	H	57	79	64	66	
	F	0	0	0	1	
Transports et Communications	H	83	150	105	126	
	F	15	27	22	29	
Commerce et Finance	H	18	69	35	47	
	F	95	126	113	125	
Services Total	H	36	73	49	54	
	F	334	275	301	248	
Personnels	H	17	35	23	27	
	F	333	273	299	247	
Manoeuvres	H	85	130	100	92	
	F	20	8	13	17	

Sources: Recensement 1951, Vol. IV, Tableau 10.

TABLEAU 20

Répartition proportionnelle de la population non-scolaire suivant le nombre d'années d'instruction
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)

	Pop. totale	Pop. âgée de 5 ans et plus	Pop. totale	Population non-scolaire - années d'instruction					Moyenne
				0	1-4	5-8	9-12	13	
Madawaska	34329	28334	20410	16,1	19,1	41,0	19,7	4,1	5½
Restigouche	36212	30284	22065	15,4	18,7	40,4	22,6	2,9	5½
Gloucester	57489	47237	34150	17,9	22,7	43,3	14,2	1,9	5
Northumberland	42994	36013	27012	10,2	13,9	46,5	26,5	2,9	6½
Kent	26767	22546	16559	13,9	19,5	52,4	13,1	1,1	5½
Westmorland	80012	69009	53029	6,8	8,0	44,1	35,9	5,2	7½
Nouveau-Brunswick									
Nord-Est	H 140289	117681	87773	13,7	18,4	45,3	19,1	3,5	5½
	F 137514	115742	86352	11,1	12,6	43,2	29,8	3,3	6½
	T 277803	233423	174125	12,4	15,5	44,3	24,4	3,4	6
Nouveau-Brunswick									
Sud-Ouest	T 237894	207405	162903	6,1	6,7	44,9	37,7	4,6	7½

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 60.

TABLEAU 20A

Répartition proportionnelle de la population scolaire suivant le nombre d'années d'instruction
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)

	Pop. totale	Pop. âgée 5 ans	totale	Population scolaire - années d'instruction			
				1-4	5-8	9-12	13
Madawaska	34329	28334	7924	50,2	34,5	13,0	2,3
Restigouche	36212	30284	8219	50,0	36,4	12,1	1,5
Gloucester	57489	47237	13087	53,6	36,6	8,6	1,2
Northumberland	42994	36013	9001	48,8	37,6	12,5	1,1
Kent	26767	22546	5987	52,1	39,6	7,8	0,5
Westmorland	80012	69009	15080	47,6	35,6	14,8	2,0
Nouveau-Brunswick							
Nord-Est H	140289	117681	29908	51,2	36,2	10,5	2,1
F	137514	115742	29390	49,2	36,9	13,2	0,7
T	277803	233423	59298	50,3	36,5	11,8	1,4
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest T	237894	207405	44502	45,4	36,6	16,0	2,0

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 60.

TABLEAU 21

Répartition proportionnelle de la population illettrée selon l'âge et le sexe
(Nouveau-Brunswick, 1951)

Groupe d'âge		Population âgée de 10 ans et plus		Population illettrée		% illettrés	
10-14	T	49541		367		0,7	
	H	25127		211		0,8	
15-19	F	24414		156		0,6	
	T	42850		384		0,9	
	H	21088		237		1,1	
20-24	F	21762		147		0,7	
	T	36559		648		1,8	
	H	17217		401		2,3	
25-34	F	19342		247		1,3	
	T	72167		1410		2,0	
	H	35357		853		2,4	
35-44	F	36810		557		1,5	
	T	61576		1691		2,7	
	H	31717		1124		3,5	
45-54	F	29859		567		1,9	
	T	44147		1619		3,7	
	H	22446		1036		4,6	
55-64	F	21701		583		2,7	
	T	35401		1815		5,1	
	H	18134		1199		6,6	
65-69	F	17317		616		3,6	
	T	14286		1079		7,6	
	H	7355		672		9,1	
70	F	6931		407		5,9	
	T	24747		2294		9,3	
	H	12239		1412		11,5	
Total	F	12508		882		7,1	
	T	381324		11307		3,0	
	H	190680		7145		3,7	
	F	190644		4162		2,2	

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 28.

TABLEAU 26

Proportion des sexes suivant l'âge et l'origine ethnique
(Nouveau-Brunswick, 1951)

Groupe d'âge	Hommes pour 100 femmes	
	origine française	autres origines
0- 4	102,6	105,9
5- 9	101,8	105,3
10-14	101,6	103,9
15-19	97,5	96,4
20-24	88,8	89,2
25-34	96,5	95,8
35-44	107,8	105,4
45-54	105,0	102,7
55-64	109,1	103,1
65-69	106,9	105,8
70	101,5	96,5
Total	101,0	101,1

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 5.

TABLEAU 28

Répartition de 1000 habitants de chaque sexe des principaux groupes ethniques suivant le genre d'occupation
(Nouveau-Brunswick, 1961)

Occupations	Sexe masculin			Sexe féminin		
	Britan.	Origines Franç.	Autres	Britan.	Origines Franç.	Autres
Propriété et administration	88	44	136	40	42	57
Professions	42	19	43	186	184	113
Bureaux	59	24	45	278	102	238
Agriculture	177	228	170	11	14	10
Pêche, chasse, piégeage	25	48	29	0	00	0
Abatage	80	164	71	0	0	0
Mines et carrières	6	8	18	0	0	0
Fabrication et mécanique	109	98	102	80	125	108
- contremaîtres	9	4	7	1	1	0
Eclairage, mécaniciens de machines fixes	15	9	12	0	0	0
Construction	63	69	59	1	0	0
Transport	115	89	93	2	1	0
Communications	13	6	10	29	14	22
Commerce	44	25	45	124	104	147
Finance	5	2	4	1	0	0
Services	58	38	62	222	369	271
Manoeuvres	88	111	86	13	21	12
Non déclarés	4	14	8	12	23	22
	1000	1000	1000	1000	1000	1000

Sources: Recensement 1951, Vol. IV, Tableau 13

TABLEAU 29

Répartition de la population d'origines française et autres, selon le sexe et le groupe d'occupations
(Nouveau-Brunswick, 1951)

Groupe d'occupations	Sexe masculin Origines		Sexe féminin Origines	
	Française	Autres	Française	Autres
Propriété et administration	20,3	79,7	34,1	65,9
Professions	19,1	80,9	34,0	66,0
Bureaux	18,1	81,9	15,8	84,2
Secteur primaire *	45,0	55,0	40,4	59,6
Fabrication et mécanique	32,2	67,8	43,7	56,3
-contremaitres	20,0	80,0	32,1	67,9
Construction	36,7	63,3	18,2	81,8
Transports et communications	28,4	71,6	19,9	80,1
Commerce et Finance	22,0	78,0	29,6	70,4
Services	25,3	74,7	45,3	54,7
Manoeuvres	39,8	60,2	45,5	54,5
Toutes occupations	34,5	65,5	33,7	66,3

*Agriculture, pêche, chasse, trappage, abatage, mines et carrières.

Sources: Recensement 1951, Vol. IV, Tableau 13.

TABLEAU 31

Répartition proportionnelle de la population rurale et urbaine âgée de 5 ans et plus et ne fréquentant pas l'école, suivant l'origine ethnique et le nombre d'années d'instruction
(Nouveau-Brunswick, 1951)

Origine	Population âgée de 5 ans et plus, ne fréquentant pas l'école		Années d'instruction					
			0	1-4	5-8	9-12	13-16	17
Française								
-rurale	H	43312	19,5	26,5	45,4	7,5	0,6	0,5
	F	39955	16,4	19,6	49,2	13,9	0,8	0,1
-urbaine	H	16869	12,1	16,5	44,9	21,5	3,1	1,9
	F	20084	8,7	12,3	46,5	29,1	3,0	0,4
Autres								
-rurale	H	56106	7,6	10,7	56,2	23,2	1,8	0,5
	F	48750	6,6	5,4	43,6	41,2	3,0	0,2
-urbaine	H	52190	5,3	5,5	41,4	39,9	5,7	2,2
	F	59762	4,2	3,2	32,7	53,0	6,2	0,7

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 52.

TABLEAU 33 A-E

Evolution démographique par comté
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1921 à 1956)

- 33 A: 1921-31
- 33 B: 1931-41
- 33 C: 1941-51
- 33 D: 1951-56
- 33 E: 1921-56
- 33 F: Evolution totale de la région étudiée

Sources: Recensements du Canada, 1921-1956
Bureau Fédéral de la Statistique, Section
Statistiques Vitales, matériel non-publié
(accroissement naturel)

TABLEAU 33A

Evolution démographique, 1921-31

	A	B	C	D	E	F	G	H
	Pop. totale 1921	Augm. nat. 1921-31	% de A	Augm. réelle 1921-31	% de A	Migration nette 1921-31	% de A	% de B
Madawaska	20138	5889	29,2	4389	21,8	- 1500	7,4	25,5
Restigouche	22839	6362	27,9	7020	30,7	658	2,9	10,3
Gloucester	38684	9525	24,6	3230	8,3	- 6295	16,3	66,1
Northumberland	33985	5330	15,7	139	0,4	- 5191	15,3	97,4
Kent	23916	3758	15,7	- 438	- 1,8	- 4196	17,5	111,7
Westmorland	53387	7181	13,5	4119	7,7	- 3062	5,7	42,6
Nouveau-Brunswick Nord-Est	192949	38045	19,7	18459	9,6	-19586	10,2	51,5
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	194927	18430	9,5	1884	1,0	-16546	8,5	89,8
Total Nouveau-Brunswick	387876	56475	14,6	20335	5,2	-36140	9,3	64,0

UNIVERSITY OF OTTAWA
SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
ÉCOLE DES GRADUÉS

TABLEAU 33 B
Evolution démographique 1931-41

	A 1931	B 1931-41	C	D 1931-41	E	F- 1931-41	G	H
Madawaska	24527	6092	24,8	3649	14,9	- 2443	10,0	40,1
Restigouche	29859	7064	23,7	3216	10,8	- 3848	12,9	54,4
Gloucester	41914	10534	25,1	7999	19,1	- 2535	6,0	24,1
Northumberland	34124	5566	16,3	4361	12,8	- 1205	3,5	21,6
Kent	23478	4781	20,4	2339	10,0	- 2442	10,4	51,1
Westmorland	57506	7124	12,4	6980	12,1	- 144	0,3	2,0
Nouveau-Brunswick Nord-Est	211408	41161	19,5	28544	13,5	-12617	6,0	30,7
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	196811	18198	9,2	20638	10,5	2440	1,2	13,4
Total	408211	59359	14,5	49190	12,0	-10169	2,5	17,1

TABLEAU 33 C

Evolution démographique 1941-51

	A 1941	B 1941-51	C	D 1941-51	E	F 1941-51	G	H
Madawaska	28176	9345	33,2	6153	21,8	- 3192	11,3	34,2
Restigouche	33075	9119	27,6	3137	9,5	5982	18,1	65,6
Gloucester	49913	15846	31,7	7576	15,2	- 8270	16,6	53,4
Northumberland	38485	8734	22,7	4509	11,7	- 4225	11,0	48,4
Kent	25817	6230	24,1	950	3,7	- 5280	20,5	84,8
Westmorland	64486	15349	23,8	15526	24,1	177	0,3	1,2
Nouveau-Brunswick Nord-Est	239952	64623	26,9	37851	15,8	-26772	11,2	41,4
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	217449	35281	16,2	20,447	9,4	-14834	6,8	42,0
Total	457401	99904	21,8	58296	12,7	-41608	9,1	41,6

UNIVERSITY OF OTTAWA
SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
ÉCOLE DES GRADUÉS

TABLEAU 33 D

Evolution démographique 1951-56

	A 1951	B 1951-56	C	D 1951-56	E	F 1951-56	G	H
Madawaska	34329	5049	14,7	2659	7,7	- 2390	7,0	47,3
Restigouche	36212	5559	15,4	3508	9,7	- 2051	5,7	36,9
Gloucester	57489	9154	15,9	6630	11,5	- 2524	4,4	27,6
Northumberland	42994	5778	13,4	4229	9,8	- 1549	3,6	26,8
Kent	26767	3392	12,7	725	2,7	- 2667	10,0	78,6
Westmorland	80012	9020	11,3	5402	6,8	- 3618	4,5	40,1
Nouveau-Brunswick Nord-Est	277803	37952	13,7	23153	8,3	-14799	5,3	39,0
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	237894	21678	9,1	15766	6,6	- 5912	2,5	27,3
Total	515697	59630	11,5	38919	7,5	-20711	4,0	34,7

TABLEAU 33 E

Evolution démographique 1921-56

Comté	A Augm. nat. 1921-56	B % de pop. tot. 1921	C Augm. réelle 1921-56	D % de pop. tot. 1921	E Migration nette 1921-56	F % de pop. 1921	G % de A	H % Augm. nat. ann.
Madawaska	26375	131,0	16850	83,7	9525	47,3	36,1	3,7
Restigouche	28104	123,1	16881	73,9	11223	49,1	39,9	3,5
Gloucester	45059	116,5	25435	65,8	19624	50,7	43,6	3,3
Northumberland	25408	74,8	13238	39,0	12170	35,8	47,9	2,1
Kent	18161	75,9	3576	15,0	14585	61,0	80,3	2,2
Westmorland	38674	72,4	32027	60,0	6647	12,5	17,2	2,1
Nouveau-Brunswick Nord-Est	181781	94,2	108007	56,0	73774	38,2	40,6	2,7
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	93587	48,0	58735	30,1	34852	17,9	37,2	1,4
Total Nouveau-Brunswick	275368	71,0	166740	43,0	108628	28,0	39,4	2,0

UNIVERSITY OF OTTAWA
SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
ÉCOLE DES GRADUÉS

TABLEAU 33 F

Evolution démographique du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick, de 1921 à 1956

	1921-31	1931-41	1941-51	1951-56	1921-56
1. Population totale au début de la période	192949	211408	239952	277803	192949
2. Augmentation naturelle durant la période	38045	41161	64623	37952	181781
%	19,7	19,5	26,9	13,7	94,2
3. Augmentation réelle durant la période	18459	28544	37851	23153	108007
%	9,6	13,5	15,8	8,3	56,0
4. Migration nette durant la période	-19586	-12617	-26772	-14799	-73774
%					
de la population totale au début de la période	10,2	6,0	11,2	5,3	38,2
%					
de l'augmentation naturelle durant la période	51,2	30,7	41,4	39,0	40,6

Sources: Recensements du Canada 1921-1956
Bureau Fédéral de la Statistique, Section Statistiques Vitales, matériel non-publié
(accroissement naturel).

TABLEAU 38

Population totale, par comté
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1851-1956)

Année	Mada.*	Rest.	Glou.	Nort.	Kent	West.	N.-B NE	N.-B. SW
1851	3361	4161	11704	15064	11410	17814	63514	130286
1861	4786	4874	15076	18801	15854	25247	84638	167409
1871	7234	5575	18810	20116	19101	29335	100171	185423
1881	8676	7058	21614	25109	22618	37719	122789	198444
1891	10512	8308	24897	25713	23845	41477	134752	186511
1901	12311	10586	27936	28543	23958	42060	145394	185726
1911	16678	15687	32662	31194	24376	44621	165218	186671
1921	20138	22839	38684	33985	23916	53387	192949	194927
1931	24527	29859	41914	34124	23478	57506	211408	196811
1941	28176	33075	49913	38485	25817	64486	239952	217449
1951	34329	36212	57489	42994	26767	80012	277803	237894
1956	36988	39720	64119	47223	27492	85414	300956	253660

*Limites du Madawaska actuel (voir Cens 1931, Vol. I, p. 348, Table 1a)

Sources: Recensement 1931, Vol. I, Tableau 1a
Recensement 1951, Vol. I, Tableau 6
Recensement 1956, Bull. 3-1, Tableau 1

TABLEAU 39

Augmentation proportionnelle décennale de la population, par comté
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1851-1956)

Décennie	Mada.	Rest.	Glou.	Nort.	Kent	West.	N.-B. NE	N.-B. SW	Totale N.-B.
1851-61	42,3	17,1	28,8	24,8	38,9	41,7	33,3	28,5	30,1
1861-71	51,1	14,4	24,8	7,0	20,5	16,2	18,4	10,8	13,3
1871-81	19,9	26,6	14,9	24,8	18,4	28,6	22,6	7,0	12,5
1881-91	21,2	17,7	15,2	2,4	5,4	10,0	9,7	-6,0	0,0
1891-01	17,1	27,4	12,2	11,0	0,5	1,4	7,9	-4,2	3,1
1901-11	35,5	48,2	16,9	9,3	1,7	6,1	13,6	0,5	6,3
1911-21	20,7	45,6	18,4	8,9	-1,9	19,6	16,8	4,4	10,2
1921-31	21,8	30,7	8,3	0,4	-1,8	7,7	9,6	1,0	5,2
1931-41	14,9	10,8	19,1	12,8	10,0	12,1	13,5	10,5	12,0
1941-51	21,8	9,5	15,2	11,7	3,7	24,1	15,8	9,4	12,7
1951-56	7,7	9,7	11,5	9,8	2,7	6,8	8,3	6,6	7,5
Moyenne décennale 1851-1951	26,6	24,8	17,4	11,3	9,5	16,8	16,1	6,2	10,5

Sources: Recensements: 1931, Vol. I, Tableau 1a
1956, Bull. 3-1, Tableau 1

TABLEAU 41

Population suivant l'origine ethnique (française et autres) par comté
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1901 à 1951)

		1901	1911	1921	1931	1941	1951	% augm. totale	taux ann. moyen	
UNIVERSITY OF OTTAWA	Madawaska	F	11603	15757	18915	22685	26044	32187	177,4	3,5
		A	708	921	1223	1842	2132	2142	202,5	4,1
UNIVERSITÉ D'OTTAWA	Restigouche	F	4640	8136	14057	18588	21053	24132	420,1	8,4
		A	5946	7551	8782	11271	12022	12080	103,2	2,1
SCHOOL OF GRADUATE STUDIES	Gloucester	F	22599	27732	33051	34872	42277	49602	119,5	2,4
		A	5337	4930	5633	7042	7636	7887	47,8	1,0
UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS	Northumberland	F	5506	6818	8264	8530	10607	12978	135,7	2,7
		A	23037	24376	25721	25594	27878	30016	30,3	0,6
UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS	Kent	F	16068	17436	17983	17160	20445	21658	34,8	0,7
		A	7890	6940	5933	6318	5372	5109	-35,2	-0,7
UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS	Westmorland	F	15072	17081	20866	23210	26979	34218	127,0	2,5
		A	26988	27540	32521	34296	37507	45794	69,7	1,4
UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS	Nouveau-Brunswick Nord-Est	F	75488	92960	113136	125045	147405	174775	131,5	2,6
		A	69906	72258	79813	86363	92547	103028	47,4	0,9
UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS	Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	F	4491	5651	7975	11954	16529	22856	408,9	8,2
		A	181235	181020	186952	184857	200920	215038	18,7	0,4
UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS	Total	F	79979	98611	121111	136999	163934	197631	147,1	2,9
	Nouveau-Brunswick	A	251141	253278	266765	271220	293467	318066	26,6	0,5

Sources: Recensements du Canada 1901-1951

TABLEAU 41A

Augmentation décennale proportionnelle de la population d'origine française et d'autres origines, par comté
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1901-1951)

		19:	01-11	11-21	21-31	31-41	41-51	01-51	Moyenne annuelle %
Madawaska	F		35,8	20,0	19,9	14,8	23,6	177,4	3,5
	A		30,0	32,8	50,6	15,7	0,5	202,5	4,1
Restigouche	F		75,3	72,8	32,2	13,3	14,6	420,1	8,4
	A		27,0	16,3	28,3	6,7	0,5	103,2	2,1
Gloucester	F		22,7	19,2	5,5	21,2	17,3	119,5	2,4
	A		-7,6	14,3	25,0	8,4	3,3	47,8	1,0
Northumberland	F		23,8	21,2	3,2	24,3	22,4	135,7	2,7
	A		5,8	5,5	-0,5	8,9	7,7	30,3	0,6
Kent	F		8,5	3,1	-4,6	19,1	5,9	34,8	0,7
	A		-12,0	-14,5	6,5	-15,0	-4,9	-35,2	-0,7
Westmorland	F		13,3	22,2	11,2	16,2	26,8	127,0	2,5
	A		2,0	18,1	5,5	9,4	22,1	69,7	1,4
Nouveau-Brunswick Nord-Est	F		23,1	21,7	10,5	17,9	18,6	131,5	2,6
	A		3,4	10,5	8,2	7,2	11,3	47,4	0,9
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	F		25,8	41,1	49,9	38,3	38,3	408,9	8,2
	A		-0,1	3,3	-1,1	8,7	7,0	18,7	0,4
Total Nouveau-Brunswick	F		23,3	22,8	13,1	19,7	20,6	147,1	2,9
	A		0,9	5,3	1,7	8,2	8,4	26,6	0,5

Sources: Recensements du Canada 1901-1951

TABLEAU 42

Taux de survie
(Provinces Maritimes 1941, Canada 1951)

Groupe d'âge	Provinces Maritimes		Canada	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0- 4	.978309	.980172	.993476	.994900
5- 9	.984755	.987343	.995840	.997150
10-14	.978755	.982134	.994964	.996901
15-19	.971216	.974057	.991998	.995652
20-24	.968075	.969741	.990817	.994821
25-29	.964237	.966709	.990753	.993853
30-34	.958396	.958639	.989080	.991732
35-39	.949965	.950594	.984878	.988082
40-44	.933107	.940653	.976155	.982212
45-49	.903328	.918970	.961523	.973998
50-54	.958674	.887125	.939377	.961903
55-59	.794557	.839570	.907810	.941194
60-64	.702295	.759573	.866875	.909127
65-69	.572679	.639491	.810058	.857393
70-74	.411751	.476039	.718861	.770804
75-79	.246417	.302844	.589953	.643474
80-84	.116236	.163944	.438439	.484330
85-89	.044731	.041189	.285760	.315142
90-94	.012540	.016630	.155321	.165921
95	.002064	.000500	.062953	.062901

Sources: "Population Movements in the Atlantic Provinces", by Kari LEVITT, APEC, Nov. 1960, p. 88.

TABLEAU 43

Estimation de la population migrante par groupe quinquennal d'âge et suivant le sexe
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1941-1951)

Groupe d'âge	Population totale en 1941			Population anticipée en 1951			Population totale en 1951			Migration nette 1941-51		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
0- 4	14861	14662	29523									
5- 9	14331	13930	28261									
10-14	13871	13796	27667	14539	14371	28910	14658	14325	28983	119	- 46	73
15-19	13788	13195	26983	14113	13754	27867	12314	12512	24826	-1799	-1242	- 3041
20-24	11789	10533	22322	13577	13549	27126	9523	10562	20085	-4054	-2987	- 7041
25-29	9736	8677	18413	13391	12853	26244	9555	9996	19551	-3836	-2857	- 6693
30-34	8114	7136	15250	11413	10214	21627	8941	8968	17909	-2472	-1246	- 3718
35-39	6594	6112	12706	9388	8388	17776	8626	8026	16652	- 762	- 362	- 1124
40-44	5420	5335	10755	7776	6841	14617	7521	6711	14232	- 255	- 130	- 385
45-49	5354	4918	10272	6264	5810	12074	5904	5542	11446	- 360	- 268	- 628
50-54	4695	4362	9057	5057	5208	10265	4947	4841	9788	- 110	- 367	- 477
55-59	4059	3725	7784	4836	4519	9355	4558	4299	8857	- 278	- 220	- 498
60-64	3407	2903	6310	4031	3870	7901	4022	3683	7705	- 9	- 187	- 196
65-69	3016	2576	5592	3225	3127	6352	3457	3215	6672	232	88	320
70-74	2000	1986	3986	2393	2205	4598	2655	2415	5070	26 2	210	472
75-79	1370	1368	2738	1727	1647	3374	1763	1609	3372	36	- 38	- 2
80-84	662	760	1422	824	945	1769	823	934	1757	-1	- 11	- 12
85-89	323	367	690	338	414	752	400	479	879	62	65	127
90-94	87	75	162	77	125	202	98	136	234	21	11	32
95	17	27	44	15	16	57	20	35	55	5	19	24
Total	123494	116458	239952	112984	107856	220840	99785	98288	198073	-13199	-9568	-22767

Sources: Recensements 1941 et 1951, Vols. I, Tableaux 22. Life Tables for Canada and Regions 1941,
DBS Vital Statistics Analytical Report No. 4.

TABLEAU 44

Estimation de la population migrante par groupe quinquennal d'âge et suivant le sexe
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951-1956)

Groupe d'âge	Population totale en 1951			Population anticipée en 1956			Population totale en 1956			Migration nette 1951-56		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
0- 4	22608	21772	44380									
5- 9	17896	17454	35380	22461	21661	44122	22030	21178	43208	- 431	- 483	- 914
10-14	14658	14325	28983	17822	17404	35226	17451	16891	34342	- 371	- 513	- 884
15-19	12314	12512	24826	14584	14281	28865	13501	13901	27402	-1083	- 380	- 1463
20-24	9523	10562	20085	12215	12458	24673	10111	10293	20404	-2104	-2165	- 4269
25-29	9555	9996	19551	9436	10507	19943	8785	9178	17963	- 651	-1328	- 1979
30-34	8941	8968	17909	9467	9935	19402	9000	9243	18243	- 467	- 692	- 1159
35-39	8626	8026	16652	8843	8894	17737	8804	8750	17554	- 39	- 144	- 183
40-44	7521	6711	14232	8496	7930	16426	8227	7665	15892	- 269	- 265	- 534
45-49	5904	5542	11446	7342	6592	13934	7254	6442	13696	- 88	- 150	- 238
50-54	4947	4841	9788	5677	5398	11075	5566	5185	10751	- 111	- 213	- 324
55-59	4558	4299	8857	4647	4657	9304	4676	4543	9219	29	- 115	- 86
60-64	4022	3683	7705	4138	4046	8184	4223	3895	8118	85	- 151	- 66
65-69	3457	3215	6672	3487	3348	6835	3719	3525	7244	232	177	409
70-74	2655	2415	5070	2800	2757	5557	2837	2823	5660	37	66	103
75-79	1763	1609	3372	1909	1862	3771	1942	1840	3782	33	- 22	11
80-84	823	934	1757	1040	1035	2075	1089	1096	2185	49	61	110
85-89	400	479	879	361	452	813	396	535	931	35	83	118
90-94	98	136	234	114	151	265	116	220	336	2	69	71
95	20	35	54	16	25	41	32	44	76	16	19	35
Total	140289	137514	277803	134855	133393	268248	129759	127247	257006	-5096	-6146	-11242

Sources: Recensements 1951 Vol. I, Tableau 22

1956 Vol. I, Tableau 18

Canadian Life Tables, DBS Reference Paper No. 50

TABLEAU 45

Population migrante suivant l'origine ethnique
(Nouveau-Brunswick, 1941-1951)

	Augm. naturelle 1941-51	Augm. réelle 1941-51	Migration nette	% aug. nat.	émigr. nette en % de aug. nat.	en % de pop. 1941
Toutes origines	99904	58296	-41608	21,8	41,6	9,1
Origine françaises	54042	33697	-20345	33,0	37,6	12,4
Autres origines	45862	24599	-21263	15,6	46,4	7,2

Sources: Recensements 1941, 1951
Ministère de la Santé et du Bien-Etre National, section Statistiques Vitales,
données non-publiées.

TABLEAU 46

Migration nette, selon l'origine ethnique et certains groupes d'âge
(Nouveau-Brunswick, 1941-1951)

Groupe d'âge	Population en 1941		Population anti- cipée en 1951		Population en 1951		Migration nette 1941-1951	
	origines franç.	autres	origines franç.	autres	origines franç.	autres	origines franç.	autres
0- 4	22249	27813						
5- 9	20975	26933						
10-14	19967	27854	21787	27236	21742	27799	- 45	- 563
15-19	19134	29310	20682	26557	18563	24287	- 2119	- 2270
20-24	15471	26836	19577	27310	14549	22010	- 5028	- 5300
25-34			33600	54510	26228	45939	- 7372	- 8571
Total	97796	138746	95646	135613	81082	120035	-14564	-15578

Sources: Recensement 1941, Vol. III, Tableau II
Recensement 1951, Vol. II, Tableau 5
Life Tables for Canada and Regions 1941, DBS Vital Statistics Analytical Report No. 4
(dans Levitt, APEC 1960, p. 88)

TABLEAU 47

Emigration suivant l'origine ethnique et le sexe
(Nouveau-Brunswick, 1941-1951)

Population totale
en 1941

Origine	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
A Française	83503	35,7	80431	36,0	163934	35,8
B Autres	150594	64,3	142873	64,0	293467	64,2
C Total	234097	100,0	223304	100,0	457401	100,0

Emigrants (âgés 10
en 1951) 1941-1951

Origine	%		%		%		%		%	
Française	8747	40,5	10,5	7008	49,5	8,7	15755	44,0	9,6	
Autres	12874	59,5	8,5	7158	50,5	5,0	20032	56,0	6,8	
Total	21621	100,0	9,2	14166	100,0	6,3	35787	100,0	7,8	

Sources: Recensement du Canada 1941

Kari Levitt, "Population Movements in the Atlantic Provinces", APEC, Nov. 1960, p. 20.

TABLEAU 48

Estimation de l'émigration nette entre les régions rurales et urbaines du Nouveau-Brunswick, émigrants âgés de 5 ans et plus, 1951-1956.

	Rurale agricole	Rurale non-agricole	1000- 10000	Urbaine 10000- 30000	30000	Régions rurales	Régions urbaines	Emigration nette *
Total (ages 5 en 1956)	-29721	- 989	-7521	-46349	71867	-30710	17997	-12713
Ages 5-19 en 1956	- 9306	-3010	-2156	-13419	23138	-12316	7563	- 4753
Ages 20-34 en 1956	-12186	- 181	-2811	-11588	16471	-12005	2072	- 9933

*Hors du Nouveau-Brunswick

Sources: Kari Levitt, "Population Movements in the Atlantic Provinces", Atlantic Provinces Economic Council 1960, p. 30.

TABLEAU 49 A-F

Augmentation proportionnelle décennale de la population, par canton
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1901 à 1956)

- 49 A - Madawaska
- 49 B - Restigouche
- 49 C - Gloucester
- 49 D - Northumberland
- 49 E - Kent
- 49 F - Westmorland

Sources: Recensements du Canada, 1901-1956

TABLEAU 49A

Augmentation proportionnelle décennale de la population, par canton
(Madawaska, 1901-56)

Cantons	1901	1911	%	1921	%	1931	%	1941	%	1951	%	1956	%
St-François	2557	1533	-40*	1269	-17	1323	4	1474	11	1808	23	1786	-1
Clair	-	897		892	-1	841	-6	867	3	1089	26	1192	9
Lac Baker	-	953		985	3	1018	3	1003	-1*	1021	2	1105	8
Baker Brook	-	-				1230		1273	3	1618	27	1567	-3
St-Hilaire	1150	1566	36	1702	9	506	-70*	605	20	522	14	660	26
St-Jacques	1073	1372	28	1625	18	1179	-27*	1846	57	1760	-5	2039	16
Madawaska	1882	988	-48*	876	-11*	1209	38	1483	23	1080	-27*	1068	-1
St-Joseph		avec St-Jacques				904		1254	39	1427	14	1110	-22
St-Basile	1608	2287	42	1543	-33*	1604	4	1960	22	2682	37	3097	15
Riv. Verte	-	-		1011		1220	21	1589	30	1729	9	1900	10
Ste-Anne	1283	1638	28	2050	25	1904	-7*	2321	22	2948	27	3137	6
N.-D. Lourdes	-	-				725		627	-14	695	11	777	12
St-Léonard	2738	2026	-26*	1172	-42*	1300	11	1364	5	1429	5	1430	0
St-André	-	1553		2023	30	2145	6	2273	6	2302	1	2495	8
Rés. indiennes	-	44		93	100	44	53	46	5	47	2	35	
ville													
Edmunston	-	1821		4035	122*	6430	60	7096	10	10753	52	11997	12
St-Léonard	-	-		862		945	10	1096	16	1419	30	1593	12
comté													
MADAWASKA	12311	16678	36	20138	21	24527	22	28176	15	34329	22	36988	8

* Changements des limites

TABLEAU 49 B

Augmentation proportionnelle décennale de la population, par canton
(Restigouche, 1901-56)

Cantons	1901	1911	%	1921	%	1931	1941	%	1951	%	1956	%
St-Quentin						3040	2963	- 3	3731	26	4317	16
				3896								
Grimmer						1757	2112	20	2175	3	2396	10
Eldon	457	904	98	1246	38	1481	1268	-14	1801	42	1857	3
Addington	925	1907	106	2194	15	3524	4702	33	5230	11	5922	13
Dalhousie	2183	1997	- 9*	2130	7	2831	3155	11	3277	4	3960	21
Balmoral	1088	1300	19	1441	11	1672	1902	14	1802	- 5	1753	- 3
Colborne	1072	1299	21	1366	5	1509	1570	4	1693	8	1830	8
Durham	2209	2813	27	3038	8	3476	4054	17	3698	- 9	3769	2
Rés. indiennes						90	93	3	112	20	59	
viles												
Campbellton	2652	3817	44	5570	46	6505	6748	4	7754	15	8389	8
Dalhousie		1650		1958	19	3974	4508	13	4939	10	5468	11
comté												
RESTIGOUCHE	10586	15687	48	22839	46	29859	33075	11	36212	10	39720	10

TABLEAU 49 C

Augmentation proportionnelle décennale de la population, par canton
(Gloucester, 1901-56)

Cantons	1901	1911	%	1921	%	1931	%	1941	%	1951	%	1956	%
Beresford	4457	4917	10	5466	11	5910	8	7457	26	8301	11	9158	10
Bathurst	4913	6208	26	5115	-18*	5797	13	9489	64	8750	- 8*	10130	16
Allardville										2540		2900	14
New Bandon	2571	2595	1	2718	5	2909	7	3282	13	3490	6	3781	8
Paquetville	1341	1576	18	2075	32	2134	3	2735	28	2979	9	3348	12
Caraquet	4074	4621	13	5215	13	5615	8	5433	- 3	6090	12	6539	7
Shippagan	3786	4732	25	5291	12	5817	10	6371	10	6876	8*	7565	10
Inkerman	2421	2717	12	3157	16	3280	4	3641	11	3771	4	4003	6
St-Isidore	1087	1382	27	1810	30	2009	11	2242	12	2366	6*	2528	7
Saumerez	3286	3194	19	4503	15	5125	14	5688	11	6665	17	7511	13
Rés. indiennes				7		18	158	21	17	27	29	27	
villes													
Bathurst				3327		3300	- 1	3554	8	4453	25	5267	18
Shippagan										1181		1362	15
comté													
GLOUCESTER	27936	32662	17	38684	18	41914	8	49913	19	57489	15	64119	12

UNIVERSITY OF OTTAWA

SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS

TABLEAU 49 D

Augmentation proportionnelle décennale de la population, par canton
(Northumberland 1901-56)

Cantons	1901	1911	%	1921	%	1931	1941	%	1951	%	1956	%
Alnwick	3334	3893	17	4333	11	4429	5248	18	6105	16	6576	8
Newcastle	1623	1642	1	1784	9	1951	2555	31	2542	- 1	2765	9
Derby	847	991	17	987	- 1	930	1010	9	1193	18	1185	- 1
Northesk	1664	1789	8	1780	- 1	1903	2199	16	2099	- 5	2424	15
Southesk	1134	1304	15	1325	2	1376	1694	23	1674	- 1	1718	3
(Ludlow)	993	1100	11	1292	17	1443	1773	23	2017	14	2099	4
(Blissfield)	997	1040	4	1304	25	1398	1585	13	1717	8	1865	9
Blackville	2439	2591	6	2794	8	2691	2983	11	3239	9	3473	7
Nelson	1948	1985	2	2047	3	1959	2070	6	2180	5	2416	11
Chatham	1756	2088	19	2289	10	2449	2622	7	3309	26	3795	15
Hardwicke	1299	1476	14	1787	21	2027	2459	21	2706	10	2695	0
Glenelg	1337	1294	- 3	1266	- 2	1263	1335	6	1314	- 2	1593	21
Rogersville	1797	2390	33	2573	8	2419	2534	5	2790	10	2953	6
Rés. indiennes				411		486	555	14	638	15	664	
villes												
Chatham	4868	4666	- 4	4506	- 3	4017	4082	2	5223	28	6332	21
Newcastle	2507	2945	17	3507	19	3383	3781	12	4248	12	4670	10
comté												
NORTHUMBER- LAND	28543	31194	9	33985	9	34124	38485	13	42994	12	47223	10

TABLEAU 49 E

Augmentation proportionnelle décennale de la population, par canton
(Kent, 1901-56)

Cantons	1901	1911	%	1921	%	1931	%	1941	%	1951	%	1956	%
Carleton	1132	1139	1	1207	6	1250	4	1501	20	1648	10	1783	8
Acadieville	1256	1281	2	1367	7	1366	0	1536	12	1539	0	1434	- 7
Huskisson													
St-Louis	2278	1780	-22	1862	5	1898	2	2222	17	2363	6	2594	10
St-Charles		1265		1354	7	1211	-11	1383	14	1452	5	1385	- 5
Welford	3317	3297	- 1	2761	-16	2531	- 8	2501	-1	2353	- 6	2110	-10
Harcourt	1104	1090	- 1	1115	2	981	-12	1022	4	955	- 7	911	- 5
Richibuctou	3879	3307	-15	2959	-11	3121	5	3516	13	3580	2	3957	11
Wellington	3949	4110	4	4194	2	4112	- 2	4656	13	4833	4	4955	3
Ste-Marie	2449	2435	- 1	2342	- 4	2294	- 2	2572	12	2880	12	2839	- 1
St-Paul	1141	1391	22	1215	-13	1129	- 7	1202	6	1225	2	1193	- 3
Dundas	3453	3281	- 5	3389	3	3298	- 3	3423	4	3519	3	3797	8
Rés. indiennes				151		287	90	283	-1	420	48	534	
comté													
KENT	23958	24376	2	23916	- 2	23478	- 2	25817	10	26767	4	27492	3

UNIVERSITY OF OTTAWA

SCHOOL OF GRADUATE STUDIES

UNIVERSITÉ D'OTTAWA - ÉCOLE DES GRADUÉS

TABLEAU 49 F

Augmentation proportionnelle décennale de la population, par canton
(Westmorland, 1901-56)

Cantons	1901	1911	%	1921	%	1931	%	1941	%	1951	%	1956	%
(Salisbury)	3364	3289	- 2	3615	10	3542	- 2	4005	13	4306	8	4263	- 1
Moncton	5587	6433	15	6451	0*	7510	16	9797	30	14532	48*	11934	-18*
Shediac	6431	5029	-22*	5427	8	5475	1	6132	12	7014	14	7325	4
Botsford	4332	4152	- 4*	4150	0	3978	- 4	4272	7	4429	4	4542	3
Westmorland	1966	1334	-32*	1248	- 6	1353	8	1309	- 3	1228	- 6	1216	- 1
Sackville	5286	3514	-34*	3265	- 7	2890	-11	3197	11	3244	1	3264	1
Dorchester	6068	5578	- 8	5793	4	5795	0	6279	8	6883	10	7252	5
Rés. indiennes				33		56	70	47	-16	21	-55	-	
viles													
Moncton	9026	11345	26	17488	54	20689	18	22763	10	27334	20	36003	32
Sackville		2039		2173	7	2234	3	2489	11	2873	15	2849	- 1
Shediac		1442		1973	37	1883	- 5	2147	14	2010	- 6	2173	8
Sunny Brae				1171		1364	16	1368	0	2048	50	annexé à Moncton	
Dieppe										3402		3876	14
Port Elgin		466		600	29	737	23	681	- 8	688	1	717	4
comté													
WESTMORLAND	42060	44621	6	53387	20	57506	8	64486	12	80012	24	85414	7

TABLEAU 50

Population née au Nouveau-Brunswick et demeurant en d'autres provinces en 1951

Province	Total	%	Urbaine	% du total de la province
Ontario	32027	35,5	25746	80,4
Québec	27305	30,3	21931	80,3
Nouvelle-Ecosse	14461	16,0	10381	71,8
Colombie-Britannique	7631	8,5	5620	73,6
Alberta	3612	4,0	2333	64,6
Manitoba	1690	1,9	1258	74,4
Saskatchewan	1649	1,8	838	50,8
Ile du Prince-Edouard	1188	1,3	521	43,9
Terre-Neuve	512	0,5	257	50,2
Yukon et T.N.-O.	154	0,2	50	32,5
Canada	90229	100,0	68935	76,4

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 46

TABLEAU 51

Population née au Nouveau-Brunswick et demeurant en dehors de cette province en 1951,
suivant les principales villes de résidence

Ville	Total	% des émigrants urbains de la province de destination	% de l'émigration totale
Montréal et banlieue	13762	53,5	15,3
Toronto et banlieue	7315	28,4	8,1
Halifax	3128	30,1	3,5
Vancouver	2767	49,2	3,1
Ottawa et banlieue	2404	9,3	2,7
Hamilton	2275	8,8	2,5
Calgary	904	38,7	1,0
Windsor	894	3,5	1,0
Winnipeg	743	59,1	0,8
Québec	693	3,2	0,8
London	651	2,5	0,7

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 48

TABLEAU 53

Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge et suivant le sexe, à l'exclusion
présumée d'émigration entre 1951 et 1956
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)

	Hommes	%	Femmes	%
0- 4	23896	7,6	23611	7,5
5- 9	22461	7,1	21661	6,9
10-14	17822	5,6	17404	5,5
15-19	14584	4,6	14821	4,5
20-24	12215	3,9	12458	3,9
25-29	9436	3,0	10507	3,3
30-34	9467	3,0	9935	3,1
35-39	8843	2,8	8894	2,8
40-44	8496	2,7	7930	2,5
45-49	7342	2,3	6592	2,1
50-54	5677	1,8	5398	1,7
55-59	4647	1,5	4657	1,5
60-64	4138	1,3	4046	1,3
65-69	3487	1,1	3348	1,1
70	6240	2,0	6282	2,0
Total	158751	50,3	157004	49,7

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 22

TABLEAU 54

Population d'origine française et de langue maternelle française, selon le sexe
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1941 et 1951)

		1941			1951		
		Origine française	Langue mat. fr.	%	Origine française	Langue mat. fr.	%
Madawaska	T	26044	26529	101,9	32187	32549	101,1
	H	13205	13466	102,0	16354	16538	101,1
	F	12839	13063	101,7	15833	16011	101,1
Restigouche	T	21053	19279	91,6	24132	21420	88,8
	H	10673	9777	91,6	12099	10767	89,0
	F	10380	9502	91,5	12033	10653	88,5
Gloucester	T	42277	42945	101,6	49602	49773	100,3
	H	21889	22279	101,8	24988	25097	100,4
	F	20388	20666	101,4	24614	24676	100,2
Northumberland	T	10607	10009	94,4	12978	11637	89,7
	H	5383	5105	94,8	6578	5945	90,4
	F	5224	4904	93,9	6400	5692	88,9
Kent	T	20445	20586	100,7	21658	21867	101,0
	H	10756	10851	100,9	11158	11290	101,2
	F	9689	9375	100,5	10500	10577	100,7
Westmorland	T	26979	26611	98,6	34218	32854	96,0
	H	13316	13137	98,7	16800	16153	96,1
	F	13663	13474	98,6	17418	16701	95,9
Nouveau-Brunswick	T	147405	145959	99,0	174775	170100	97,3
Nord-Est	H	75222	74615	99,2	87977	85790	97,5
	F	72183	71344	98,8	86798	84310	97,1
Nouveau-Brunswick	T	16529	11903	72,0	22856	15010	65,7
Sud-Ouest	H	8281	6024	72,7	11351	7520	66,2
	F	8248	5879	71,3	11505	7490	65,1
Total	T	163934	157862	96,3	197631	185110	93,7
Nouveau-Brunswick	H	83503	80639	96,6	99328	93310	93,9
	F	80431	77223	96,1	98303	91800	93,4

Sources: Recensements 1941 Vol. II, Tableaux 31, 54
1951 Vol. I, Tableaux 34, 56

TABLEAU 54A

Indices d'assimilation de la population d'origine française
(Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1941 et 1951)

	1941	1951
Madawaska	- 1,9	- 1,1
Restigouche	8,4	11,2
Gloucester	- 1,6	- 0,3
Northumberland	5,6	10,3
Kent	- 0,7	- 1,0
Westmorland	1,4	4,0
Nouveau-Brunswick Nord-Est	1,0	2,7
Nouveau-Brunswick Sud-Ouest	25,0	34,3

Sources: Recensements 1941, Vol. II, Tableaux 31, 54
1951, Vol. I, Tableaux 34, 56

TABLEAU 55

Assimilation de la population française suivant le groupe d'âge
(Nouveau-Brunswick, 1951)

Groupe d'âge	RURALE			URBAINE		
	Origine française	Langue mat. française	Glissement %	Origine française	Langue mat. française	Glissement %
0- 4	25129	24087	4	8718	6821	22
5- 9	20536	19936	3	6703	5457	19
10-14	16356	15820	3	5386	4428	18
15-19	13221	12812	3	5342	4605	14
20-24	9656	9328	3	4893	4305	12
25-34	17085	16535	3	9143	8110	11
35-44	13885	13492	3	6973	6245	10
45-54	9326	9098	2	4468	4057	9
55-64	7031	6881	2	3018	2780	8
65-69	2964	2853	4	1086	986	9
70	5114	5002	2	1598	1472	8
Total	140303	135844	3	57328	49266	14
0-19	75242	72655	3,5	26149	21311	18,5

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableaux 5, 22

TABLEAU 56

Degré d'assimilation de la population des deux principaux groupes ethniques
(Nouveau-Brunswick, 1951)

	Rurale	Urbaine
Population d'origine française	140303	57328
Population d'origine française dont la langue maternelle est le français	132144	47456
Glissement	5,8%	17,2%
Population d'origine britannique	147797	146897
Population d'origine britannique dont la langue maternelle est l'anglais	144375	145253
Glissement	2,3%	1,1%

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 49

TABLEAU 60

Population bilingue suivant l'âge
(Nouveau-Brunswick, 1951)

Groupe d'âge	Population Rurale			Population Urbaine		
	Totale	Bilingue	%	Totale	Bilingue	%
0- 4	47098	1416	3,0	27771	2155	7,8
5- 9	38576	2406	6,2	20928	3372	16,1
10-14	32413	4047	12,5	17128	3949	23,1
15-19	26049	6357	24,4	16801	4708	28,0
20-34	58351	16075	27,5	50375	12838	25,5
35-64	75674	18796	24,8	65500	13366	20,4
65	22525	4410	19,6	16508	2200	13,3
Total	300686	53507	17,8	215011	42588	19,8
0-19	144136	14226	9,9	82628	14184	17,2

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 19

TABLEAU 61

Proportion de la population dont la langue maternelle est le français, suivant l'âge
(Nouveau-Brunswick, 1951)

Groupe d'âge	Population Rurale			Population Urbaine		
	Totale	Langue mat. franç.	%	Totale	Langue mat. franç.	%
0- 4	47098	24087	51,1	27771	6821	24,6
5- 9	38576	19936	51,7	20928	5457	26,1
10-14	32413	15820	48,8	17128	4428	25,9
15-19	26049	12812	49,2	16801	4605	27,4
20-34	58351	25863	44,3	50375	12415	24,6
35-64	75674	29471	38,9	65500	13082	20,0
65	22525	7855	34,9	16508	2458	14,9
Total	300686	135844	45,2	215011	49266	22,9
0-19	144136	72655	50,4	82628	21311	25,8

Sources: Recensement 1951, Vol. I, Tableau 5
Vol. II, Tableau 22

TABLEAU 62

Population ne parlant que l'anglais, suivant l'origine ethnique
(Nouveau-Brunswick, 1951)

Origine	Population Rurale			Population Urbaine		
	Totale	Langue officielle anglais seulement	%	Totale	Langue officielle anglais seulement	%
1. Britannique	147797	141675	95,9	146897	141211	96,1
2. Française	140303	6376	4,5	57328	7726	14,4
3. Néerlandaise	3801	3652	96,1	2119	2045	96,5
4. Scandinave	1997	1941	97,2	1370	1308	95,5
5. Allemande	1495	1436	96,1	1128	1069	94,8
6. Juive	43	28	65,1	1052	923	87,7
7. Italienne	304	179	58,9	331	248	74,9
8. Autres-Europe	761	565	74,2	1083	899	83,0
9. Asiatiques	110	48	43,6	793	652	82,2
10. Indigènes	2207	2045	92,7	48	48	100,0
11. Autres	1868	1779	95,2	2862	2707	94,6
Total autres que 1, 2 et 10	10379	9628	92,8	10738	9851	91,7
Total toutes origines	300686	159724	53,1	215011	158836	73,9

Sources: Recensement 1951, Vol. II, Tableau 46

TABLEAU 63

Répartition proportionnelle anticipée de la population suivant l'origine et la langue maternelle, à partir des tendances actuelles d'évolution au Nouveau-Brunswick

Année	ORIGINE				LANGUE MATERNELLE			
	Française	Taux d'accroissement %	Autres	Taux d'accroissement %	Française	Taux d'accroissement %	Autres	Taux d'accroissement %
1931	137000		271219		133385		274834	
1941	163935	19,7	293466	8,2	157862	18,4	299539	9,0
1951	197631	20,6	318066	8,4	185110	17,3	330587	10,4
1961	237157	20,0	343511	8,0	214728	16,0	366952	11,0
1971	284588	20,0	370992	8,0	246937	15,0	410986	12,0
1981	341506	20,0	400671	8,0	281508	14,0	464414	13,0
1991	409807	20,0	432725	8,0	318104	13,0	529432	14,0
2001	491723	20,0	467344	8,0	356276	12,0	608847	15,0

Sources: Recensements du Canada, 1931-1951

BIBLIOGRAPHIE

I OUVRAGES GÉNÉRAUX

- ALBERT, l'abbé Thomas, Histoire du Madawaska. Québec, Imprimerie Française Missionnaire, 1920. 448 p.
- AMI, Henry M. Standford's Compendium of Geography and Travel, North America, Vol. I, Canada and Newfoundland. London, Edward Stanford Ltd., 1915, 2e éd. 1069 p. 231-259.
- CANADA, Annuaire du Canada, 1960. Ottawa, Bureau Fédéral de la Statistique, Division des Services d'Information, 1961.
- CANADA, Recensements du Canada de 1851 à 1956, Bureau Fédéral de la Statistique, Ottawa.
- DAIGLE, L.-Cyriaque, Histoire de Saint-Louis-de-Kent. Moncton, L'Imprimerie Acadienne, 1948. 245 p.
- DUNPHY, Clifford R., The Geography of the Atlantic Provinces. Toronto, W.J. Gage Ltd., 1961. 214 p. 26 cartes et photos.
- FROMONT, Pierre, Démographie économique. Paris, Payot, 1947. 222 p., bibliographie.
- GANONG, W. F., A Monograph of the Place-Nomenclature of the Province of New Brunswick. Transactions Royal Society of Canada, second series 1896-97, vol. II, section II, 1896. p. 175-289.
- GILDAS, M., Mgr. M.-F. Richard, sa vie et ses oeuvres. Moncton, L'Imprimerie Nationale, 1940. 153 p.
- GOSSELIN, A., Land Settlement in New Brunswick. The Economic Annalist, vol. 12, no. 3, juin 1942, p. 36-39, no. 4, août 1942, p. 58-61, no. 5, oct. 1942, p. 76-79.
- HOBSON, Peggie M., Population and Settlement in Nova Scotia. Scottish Geographical Magazine, vol. 70, no. 2, sept. 1954; p. 49-63.
- PEACOCK, Fletcher, The Province of New Brunswick - Geographical Aspects. Ottawa, Canadian Geographical Society, 1949. 31 p.
- PHILLIPS, Fred H., New Brunswick, Varied Vacation Land of the Maritimes. Canadian Geographical Journal, vol. 40, no. 1, janv. 1950; p. 12-43.
- RUMILLY, Robert, Histoire des Acadiens, Montréal, 1955. 2 vol., 1030 p.
- WEBSTER, J. Clarence, A Historical Guide to New Brunswick. Fredericton, New Brunswick Travel Bureau, 1947. 129 p., 10 pl.

II LE MILIEU GEOGRAPHIQUE

- ALCOCK, F.J., New Brunswick Past and Present. Canadian Geographical Journal, vol. 27, août 1943; p. 64-83.
- BIRD, J. Brian, Settlement Patterns in Maritime Canada, 1687-1786. The Geographical Review, vol. XLV, no. 3, juillet 1955, p. 385-404.
- CANADA, Employment Manual, Atlantic Region. Ottawa, Unemployment Insurance Commission, 1958.
- CANADA, Geology and Economic Minerals of Canada. Ottawa, Ministère des Mines et des Relevés Techniques, Commission Géologique, 1957, 4e éd. 517 p. 83 fig. 26 tableaux, 39 photos, 4 cartes h.t. pp. 123-204, 446-447, 462-469.
- GEORGE, Pierre, La Ville. Paris, Presses Universitaires de France, 1952. 399 p., 26 fig., 8 tableaux. p. 3-36.
- HALLIDAY, W.E.D., A Forest Classification for Canada. Canada, Ministère des Mines et Ressources, Bulletin du Service Forestier no. 89, 1937; pp. 9-1, 32-33, 36-38.
- MORRISON, M.B., The Forests of New Brunswick. Canada, Ministère des Mines et Ressources, Bulletin du Service Forestier no. 91, 1938; p. 9-18.
- NOUVEAU-BRUNSWICK, The New Brunswick Economy, a brief presented by the Government of the Province of New Brunswick to the Royal Commission on Canada's Economic Prospects. Fredericton, oct. 1955. 95 p., 17 tableaux.
- PUTNAN, D.F., The Climate of the Maritime Provinces. Canadian Geographical Journal, vol. 21, no. 3, sept. 1940; p. 134-147.
- RAYMOND, Charles, A Land Use Survey of the Upper St. John River Valley in New Brunswick. Thèse de maîtrise, non-publiée, présentée à l'Université McGill en août 1958. 296 p., 55 fig., 49 tableaux, bibliographie.
- REID, E.P. et J.M. Fitzpatrick, Atlantic Provinces Agriculture. Canada, Ministère de l'Agriculture, Div. Econ., août 1957; p. 2-6.
- SEMPLÉ, Ellen C., Influences of Geographic Environment. New York, Henry Holt and Company, 1911. 683 p., 21 cartes.
- SMAILES, Arthur E., The Geography of Towns. London, Hutchinson's University Library, 1953. 166 p., 22 fig.
- SORRE, Max, Les fondements de la géographie humaine. Paris, Librairie Armand Colin, tome I, 1947, tome II, 1^e partie 1948, 2^e partie 1950, tome III, 1952. 1973 p., 124 tableaux. Tome III, L'habitat.

THOMAS, L.O., The Province of New Brunswick, Its Natural Resources and Development. Canada, Department of the Interior, Natural Resources Intelligence Service, 1930. 166 p.

WHITE, C. Langdon, et George T. Renner, Geography, An Introduction to Human Ecology. New York, D. Appleton - Century, 1936. 790 p., 333 fig. et photos. p. 320-393.

III LA POPULATION

BARCLAY, George W., Techniques of Population Analysis. New York, John Wiley and Sons, 1958. 311 p., 7 fig., 31 tableaux.

CANADA, Number of Householders Served from Rural Post Offices and Rural Routes in New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island. Ottawa, Ministère des Postes, janv. 1958. p. 3-18.

COKE, J., Trends in rural population in Canada with particular reference to the Maritime Provinces. The Economic Annalist, vol. 21, no. 4, août 1951. p. 85-91.

COX, Peter R., Demography. Cambridge University Press, 1959, 3^e éd. 346 p., 12 fig.

DUMAREAU, Pierre, L'aspect et l'avenir démographique du Canada français. L'Actualité Economique, XXVIII année, no. 1, avril-juin 1952, p. 5-26.

EN COLLABORATION, Acadie 1961. L'Action nationale, Vol. 1, no. 8, avril 1961. p. 690-804.

GANONG, W.F., Origins of Settlements in the Province of New Brunswick. Transactions Royal Society of Canada, vol. 10, 1904.

GEORGE, Pierre, Questions de géographie de la population. Paris, Presses Universitaires de France, 1959. Institut national d'études démographiques, Travaux et Documents, cahier no. 34. 229 p., 28 fig.

GOSSELIN, A. et G.P. Boucher, Settlement problems in northern New Brunswick. Canada, Ministère de l'Agriculture, Div. Econ., Publication no. 51, déc. 1944. 31 p. 42 tableaux.

GRANT, J.W., Population shifts in the Maritime Provinces. The Dalhousie Review, vol. 17, no. 3, oct. 1937; p. 282-294.

HAUSER, Philip M., and O.T. Duncan, The Study of Population. Chicago, The University of Chicago Press, 1959. 864 p., 15 fig., 76 tableaux, bibliographie. p. 717-727.

LANDRY, Adolphe, Traité de démographie. Paris, Payot, 1949. 658 p., 48 fig.

- LEMIEUX, O.A., Population changes in the Maritime Provinces. Public Affairs, vol. 8, no. 4, été 1944; p. 212-217.
- LEVITT, Kari, Population Movements in the Atlantic Provinces. Halifax, Atlantic Provinces Economic Council, 1960. 44 p., 23 tableaux.
- NATIONS-UNIES, Problems of Migration Statistics. New York, United Nations, Department of Social Affairs, 1949. Population Studies, No. 5, 63 p., 11 tableaux, bibliographie.
- NATIONS-UNIES, Handbook of Population Census Methods. New York, United Nations, 1959. Vol. III, Demographic and Social Characteristics of the Population. 78 p., 11 tableaux.
- RIOUX, Marcel, Rapport préliminaire de l'étude sur la culture acadienne du Nouveau-Brunswick. Canada, Ministère des Affaires du Nord, Bulletin du Musée National no. 147 (Rapport annuel 1955-56), 1958. p. 62-64.
- SMITH, T. Lynn, Population Analysis. New York, McGraw-Hill, 1948. 421 p., 166 fig. 39 tableaux, bibliographie.
- SMITH, T. Lynn, Fundamentals of Population Study. New York, J.B. Lippincott Co., 1960. 542 p., 90 fig., 53 tableaux.
- TAFFE, A.J., Handbook of Statistical Methods for Demographers. Washington U.S. Government Printing Office, 1960. U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census. 278 p., 10 fig., 32 tableaux.
- TAYLOR, E.M., Land Settlement in New Brunswick. Scientific Agriculture, vol. 23, no. 4, déc. 1942; p. 217-219.
- TAYLOR, G.D., Characteristics of the Population of British Columbia. Communication présentée à la 9^e conférence annuelle de la Colombie-Britannique sur les richesses naturelles, fév. 1956. 47 p., 38 pl. (Bibliothèque, Direction de la Géographie, Ottawa).

LISTE DES FIGURES

	Pages
1.- Carte-repère des centres habités du Nouveau-Brunswick et localisation de la région étudiée	6
2.- Carte-repère des subdivisions de recensements du Nouveau-Brunswick	7
3.- Carte géologique du Nouveau-Brunswick	15
4.- Carte physique du Nouveau-Brunswick	27
5.- Carte des régions climatiques du Nouveau-Brunswick	27
6.- Carte des degrés de fertilité des sols du Nouveau-Brunswick	27
7.- Carte des régions forestières du Nouveau-Brunswick	27
8.- Carte des types de village du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick	Hors-texte
9.- Carte des types d'exploitation agricole au Nouveau-Brunswick	39
10.- Carte des étapes du peuplement du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick	Hors-texte
11.- Carte de la répartition de la population dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick	Hors-texte
12.- Carte de la densité de la population rurale du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick	Hors-texte
13.- Carte de la répartition géographique des deux principaux groupes ethno-linguistiques du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick	Hors-texte
14.- Carte de la répartition géographique des deux principaux groupes religieux du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick	Hors-texte
15.- Pyramides des âges comparées pour le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick en 1951 et 1956	85
16.- Pyramides des âges comparées pour le Nord-Est et le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick en 1956	85
17.- Pyramides des âges comparées pour le Nord-Est du Nouveau-Brunswick et le Canada en 1956	87
18.- Pyramides des âges comparées pour le Mexique et les Etats-Unis en 1950	87

	Pages
19.- Courbes comparées de l'accroissement de la population du Nord-Est et celle du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick de 1851 à 1956	126
20.- Courbes de l'accroissement proportionnel décennal de la population de 1861 à 1951 pour chacun des comtés du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick	127
21.- Courbes comparées de l'accroissement de la population d'origine française et de celle d'autres origines de 1901 à 1951	131
22.- Carte de l'évolution démographique de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick de 1941 à 1951	145
22A.- Carte de l'évolution démographique de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick de 1951 à 1956	145

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
1- Répartition proportionnelle de l'aire cultivée suivant les principales cultures, et leurs rendements, par comté (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)	166
2- Types de densité de population selon l'occupation	57
3- Densité de la population rurale suivant diverses aires d'habitat, par comté (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)	167
4- Densité de la population, par canton (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)	168
5- Densité de la population urbaine (Nouveau-Brunswick Nord et Est, 1951)	62
6- Certaines données illustrant le surpeuplement relatif du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick	65
7- Répartition proportionnelle de la population du Nouveau-Brunswick suivant l'origine ethnique, par comté, en 1951	66
8- Nombre de familles françaises et mixtes dans la région de Rivière-Jacquet, Nouveau-Brunswick, en 1958	70
9- Répartition proportionnelle de la population d'origine française par régions, (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951).	176
10- Principales confessions religieuses au Nouveau-Brunswick en 1951	77
11- Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge (Nouveau-Brunswick, 1951)	177
11A- Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge et selon le sexe (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)	178
11B- Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge et selon le sexe (Sud et Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, 1956)	179
11C- Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge et selon le sexe (Canada, 1956)	180
12- Répartition proportionnelle de la population de certains pays suivant les grands groupes d'âge	181
13- Répartition proportionnelle de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick suivant les grands groupes d'âge en 1956 . .	90

	Pages
14- Age moyen de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick en 1956 et en 1931	92
15- Proportion des sexes par comté (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)	182
16- Proportion des sexes suivant l'âge (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)	183
17- Variations de la proportion des sexes (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1871-1956)	184
18- Population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick suivant le sexe et l'état matrimonial en 1956	185
18A- Répartition de 1 000 habitants de chaque sexe d'après l'état matrimonial (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)	186
19- Répartition de 1 000 habitants de chaque sexe suivant le genre d'occupations (Nouveau-Brunswick, 1951)	187
20- Répartition proportionnelle de la population non-scolaire suivant le nombre d'années d'instruction (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)	188
20A- Répartition proportionnelle de la population scolaire suivant le nombre d'années d'instruction (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951)	189
21- Répartition proportionnelle de la population illetrée selon l'âge et le sexe (Nouveau-Brunswick, 1951)	190
22- Taux de "mortalité scolaire" pour certains comtés du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick	105
23- Nombre d'élèves par école secondaire au Nouveau-Brunswick en 1951	105
24- Répartition proportionnelle de la population par grands groupes d'âge et suivant l'origine ethnique du Nouveau-Brunswick en 1951	107
25- Age moyen de la population du Nouveau-Brunswick, suivant l'origine ethnique en 1951	108
26- Proportion des sexes suivant l'âge et l'origine ethnique (Nouveau-Brunswick, 1951)	191
27- Répartition de 1 000 habitants de chaque sexe âgés de 15 ans ou plus suivant l'origine ethnique et l'état matrimonial au Nouveau-Brunswick en 1951	109

	Pages
28- Répartition de 1 000 habitants de chaque sexe des principaux groupes ethniques suivant le genre d'occupations (Nouveau-Brunswick, 1951)	192
29- Répartition de la population d'origines françaises et autres, selon le sexe et le groupe d'occupations (Nouveau-Brunswick, 1951)	193
30- Répartition proportionnelle de la population illettrée âgée de 5 ans et plus, suivant l'origine ethnique, au Nouveau-Brunswick en 1951	111
31- Répartition proportionnelle de la population rurale et urbaine âgée de 5 ans et plus et ne fréquentant pas l'école, suivant l'origine ethnique et le nombre d'années d'instruction (Nouveau-Brunswick, 1951)	194
32- Analphabétisme suivant le groupe culturel au Nouveau-Brunswick en 1921 et 1951	113
33A-F- Evolution démographique par comté (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1921-1956)	195
34- Augmentation naturelle au Nouveau-Brunswick de 1941 à 1951	117
35- Femmes mariées de moins de 24 ans en proportion de la population féminine de 15 ans ou plus au Nouveau-Brunswick en 1951	119
36- Urbanisation et évolution des taux d'augmentation naturelle pour certains secteurs du Nouveau-Brunswick, de 1951 à 1956	120
37- Population rurale selon l'origine ethnique au Nouveau-Brunswick en 1941 et 1951	123
38- Population totale par comté (Nord et Est du Nouveau-Brunswick 1851-1956)	202
39- Augmentation proportionnelle décennale de la population par comté (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1851-1956)	203
40- Accroissement de la population par comté dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick de 1851 à 1951	130
41- Population suivant l'origine ethnique (française et autres) par comté (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1901 à 1951)	204
41A- Augmentation décennale proportionnelle de la population d'origine française et d'autres origines, par comté (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1901-1951)	205

	Pages
41B- Population d'origine française en proportion de la population totale, dans le comté de Northumberland	134
42- Taux de survie (Provinces Maritimes 1941, Canada 1951)	206
43- Estimation de la population migrante par groupe quinquennal d'âge et suivant le sexe (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1941-1951)	207
44- Estimation de la population migrante par groupe quinquennal d'âge et suivant le sexe (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1951-1956)	208
45- Population migrante suivant l'origine ethnique (Nouveau-Brunswick, 1941-1951)	209
46- Migration nette selon l'origine ethnique et certains groupes d'âge (Nouveau-Brunswick, 1941-1951)	210
47- Emigration suivant l'origine ethnique et le sexe (Nouveau-Brunswick, 1941-1951)	211
48- Estimation de l'émigration nette entre les régions rurales et urbaines du Nouveau-Brunswick (émigrants âgés de 5 ans et plus, 1951-1956)	212
49A-F- Augmentation proportionnelle décennale de la population, par canton (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1901 à 1956)	213
50 - Population née au Nouveau-Brunswick et demeurant en d'autres provinces en 1951	220
51- Population née au Nouveau-Brunswick et demeurant en dehors de cette province en 1951, suivant les principales villes de résidence	221
52- Estimation de la population née au Nouveau-Brunswick et demeurant à l'étranger en 1951	147
53- Répartition proportionnelle de la population par groupe quinquennal d'âge et suivant le sexe, à l'exclusion présumée d'émigration entre 1951 et 1956 (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1956)	222
54- Population d'origine française et de langue maternelle française, selon le sexe (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1941 et 1951)	223
54A- Indices d'assimilation de la population d'origine française (Nord et Est du Nouveau-Brunswick, 1941 et 1951)	224

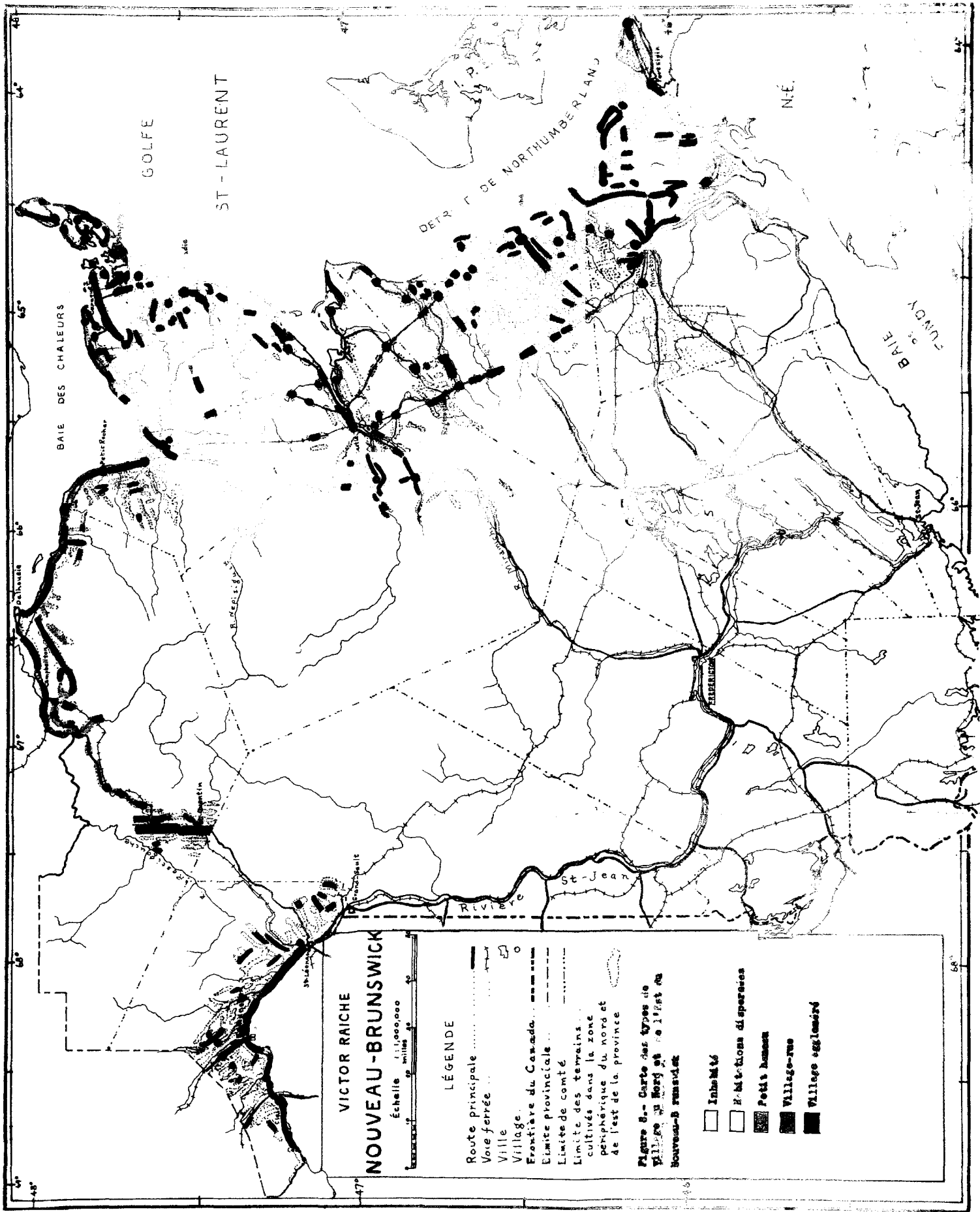
	Pages
55- Assimilation de la population française suivant le groupe d'âge (Nouveau-Brunswick, 1951)	225
56- Degré d'assimilation de la population des deux principaux groupes ethniques (Nouveau-Brunswick, 1951)	226
57- Assimilation de la population d'origine française dans les quatre principales villes du Nouveau-Brunswick en 1951	154
58- Bilinguisme suivant l'origine ethnique au Nouveau-Brunswick en 1951	155
59- Population bilingue selon l'origine ethnique (Nouveau-Brunswick, 1951)	157
60- Population bilingue suivant l'âge (Nouveau-Brunswick, 1951)	227
61- Proportion de la population dont la langue maternelle est le français, suivant l'âge (Nouveau-Brunswick, 1951)	228
62- Population ne parlant que l'anglais suivant l'origine ethnique (Nouveau-Brunswick, 1951)	229
63- Répartition proportionnelle anticipée de la population suivant l'origine et la langue maternelle, à partir des tendances actuelles d'évolution au Nouveau-Brunswick	230
64- Répartition proportionnelle probable de la population du Nouveau- Brunswick suivant l'origine ethnique et la langue maternelle dans 50 ans.	159

TABLE DES MATIERES

	Pages
Avant-propos	i
I INTRODUCTION	1
A.- Présentation du sujet	1
B.- Délimitation de la région étudiée	4
C.- Méthodes	8
II LE MILIEU GEOGRAPHIQUE	13
A.- Le milieu physique	13
1- La géologie	13
2- Le relief	16
3- Le climat	17
4- Le réseau hydrographique	19
5- Les sols	23
6- La végétation	24
7- Les grandes régions naturelles	26
B.- L'habitat	28
1- L'habitat au temps des Indiens	28
2- Evolution de l'habitat	29
3- Types d'agglomérations	31
C.- Les grands traits de l'économie	34
1- Utilisation du sol	34
2- Caractère économique du milieu	35
III LA POPULATION	44
A.- L'histoire du peuplement	44
1- Sous le régime français	44
2- Sous le régime anglais	46
3- Depuis la Confédération	51
B.- Répartition et densité de la population	51
1- Répartition de la population	52
2- Densité de la population	55
C.- Distribution des deux principaux groupes ethno- linguistiques	65
1- Traits généraux	65
2- Répartition des deux groupes dans la région étudiée	68
3- Les trois grandes régions acadiennes	75
D.- Les religions	77
1- Groupes religieux en présence	77
2- Répartition géographique des deux principaux groupes religieux	78
3- Incidences de la religion sur certains problèmes démographiques	80
4- Organisation religieuse des Acadiens	81
E.- Structure de la population	82
1- Grandes caractéristiques démographiques	82
a) L'âge	82
(1) Les pyramides des âges	83
(2) Les grands groupes d'âge	88
(3) L'âge moyen	91

	Pages
b) Le sexe	93
c) L'état matrimonial	96
2- Grandes caractéristiques économique-sociales	97
a) Les occupations	97
b) Le degré d'instruction	101
3- Différences de structure entre les deux grands groupes ethno-linguistiques	108
F.- Evolution démographique	113
1- L'augmentation naturelle	114
a) Augmentation naturelle de la population du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick depuis 1921	114
b) Différences dans les taux d'augmentation entre le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick	115
c) Comparaison de la région étudiée avec le reste du Nouveau-Brunswick	117
d) Taux d'augmentation naturelle de la population française	118
e) Tendances actuelles des taux d'augmentation naturelle	120
2- L'augmentation réelle	123
a) Augmentation totale, de 1851 à 1956	123
b) Comparaison de la région à l'étude avec le reste du Nouveau-Brunswick	125
c) Différences dans les taux d'augmentation au niveau des comtés	126
d) Différences dans l'augmentation réelle d'un groupe ethno-linguistique à l'autre	129
e) Tendances actuelles au Nouveau-Brunswick	135
3- Les migrations	135
a) L'immigration	136
b) L'émigration	137
(1) Grandes lignes de l'émigration depuis 1921	137
(2) L'émigration récente	139
(a) Degrés d'intensité de l'émigration	139
(b) Comparaison entre la région étudiée et le reste du Nouveau-Brunswick	143
(c) Répartition géographique des foyers d'émigration	144
(d) Destination des émigrants	146
(e) Causes de l'émigration	147
(f) Conséquences de l'émigration	149
G.- Le problème de l'assimilation	151
1- Indice d'assimilation	151
2- Degré d'assimilation suivant la région	152
3- Degré d'assimilation suivant le sexe	153
4- Degré d'assimilation suivant l'âge	153
5- Degré d'assimilation suivant le milieu	154
6- Tendances actuelles	155
7- Causes de l'assimilation	156
8- Perspectives d'avenir	157

	Pages
IV CONCLUSIONS	161
Annexe	165
Bibliographie	231
Liste des figures	235
Liste des tableaux	237
Table des matières	242
Figures hors-texte	en pochette

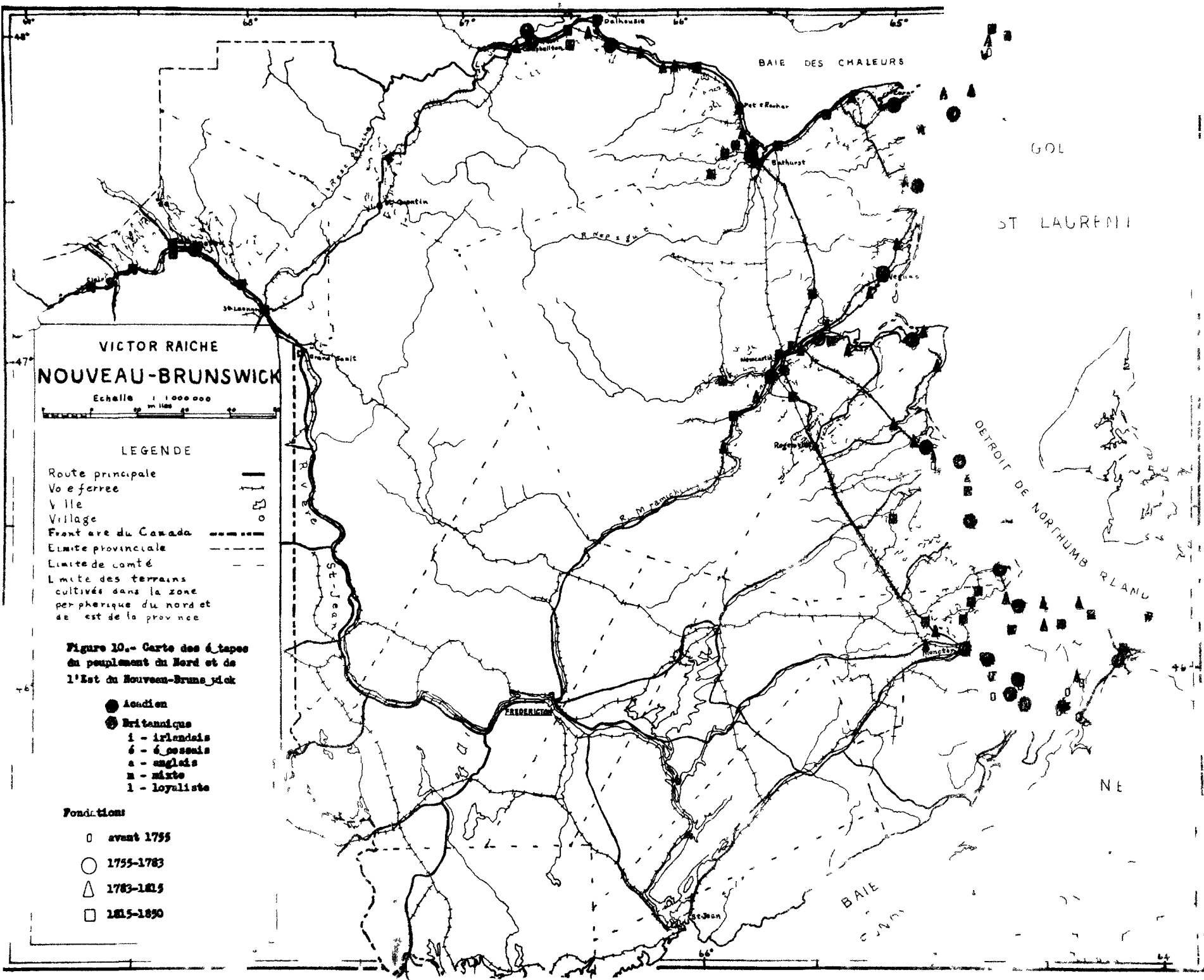


VICTOR RAICHE
NOUVEAU-BRUNSWICK
 Échelle 1:1,000,000
 0 5 10 miles

- LÉGENDE**
- Route principale
 - Voie ferrée
 - Ville ○
 - Village □
 - Frontière du Canada
 - Limite provinciale
 - Limite de comté
 - Limite des terrains cultivés dans la zone périphérique du nord et de l'est de la province

Figure 8.- Carte des types de villages au Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick

- Inhabité
- Habitations dispersées
- Petits hameaux
- Village-rue
- Village aggloméré



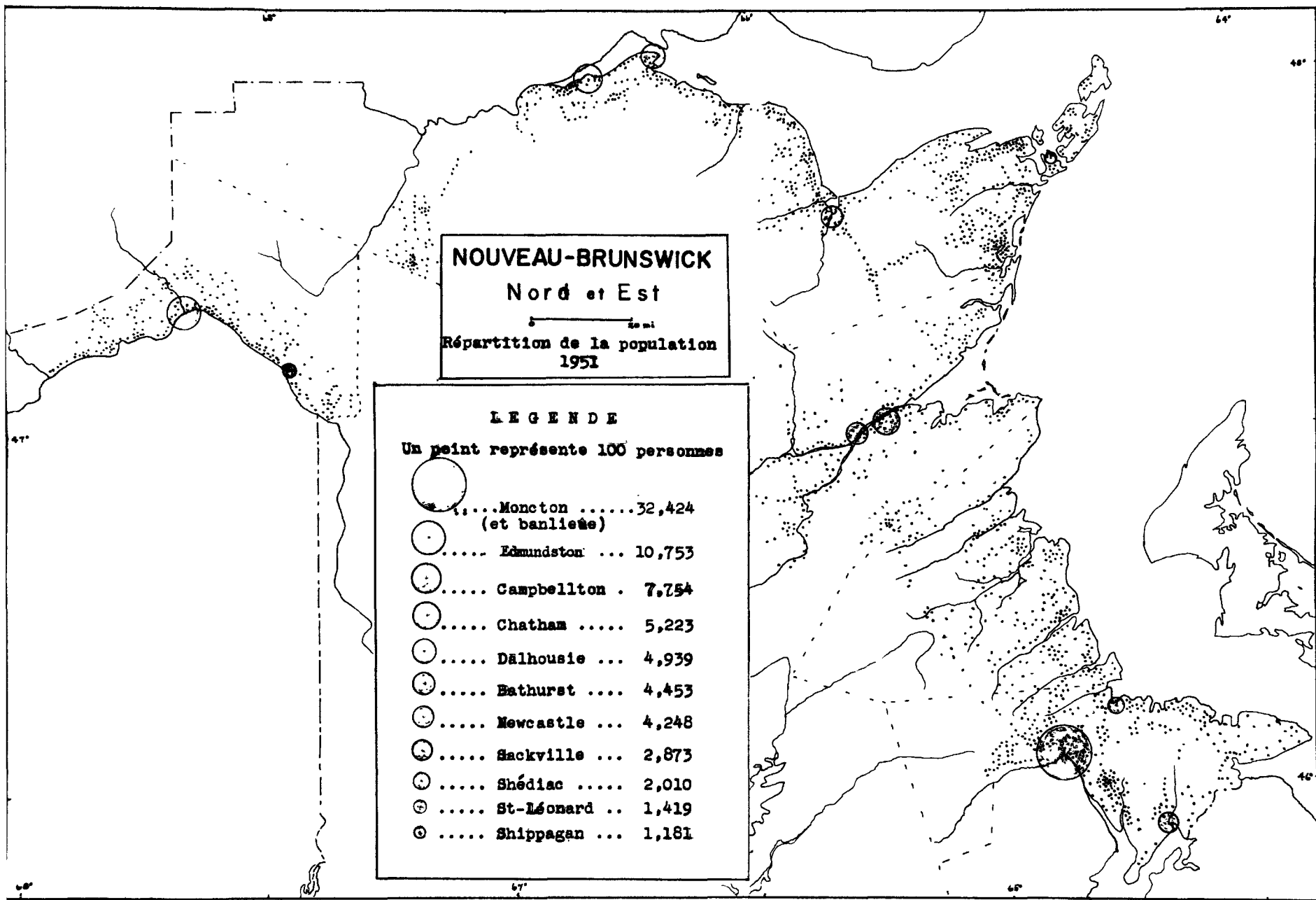


Figure 11.- Carte de la répartition de la population dans le Nord et l'Est du Nouveau-Brunswick

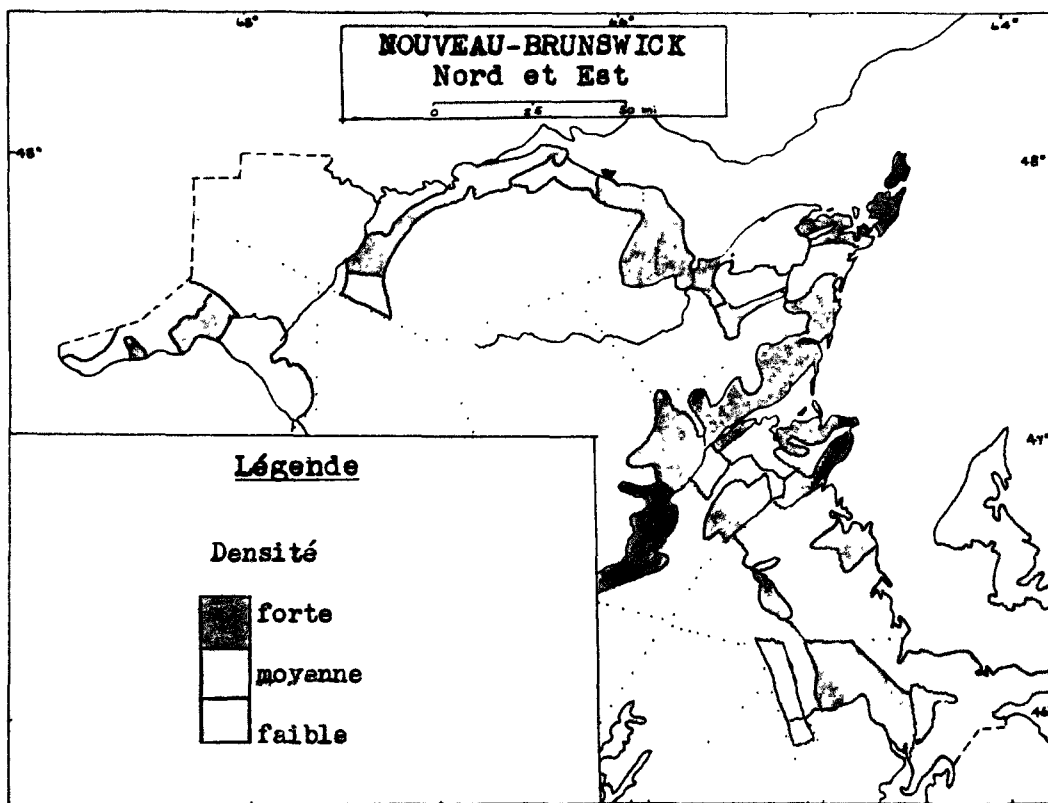
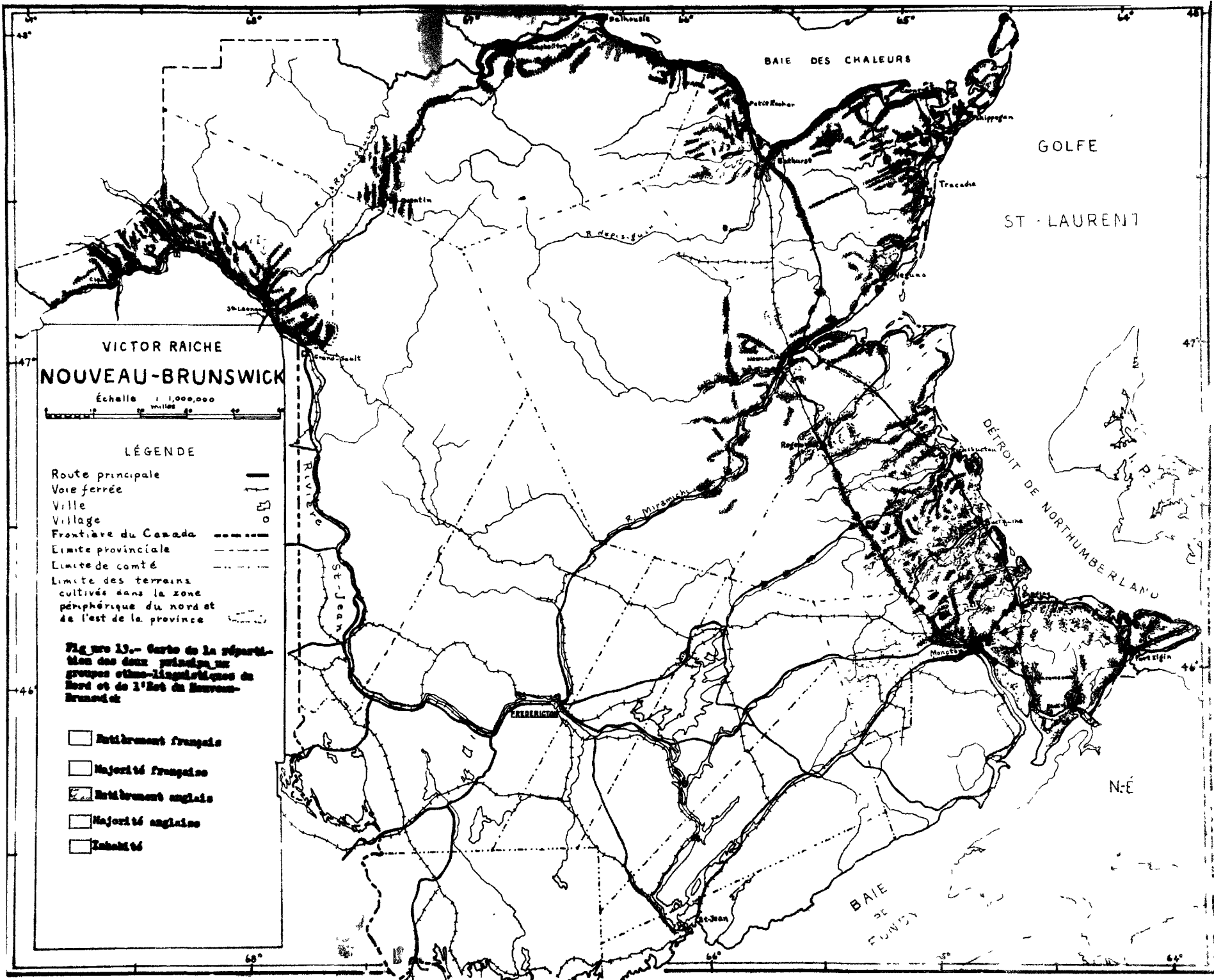


Figure 12.- Carte de la densité de la population rurale du Nord et de l'Est du Nouveau-Brunswick



BAIE DES CHALEURS

GOLFE

ST-LAURENT

DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND

BAIE DE FUNDY

N-E

